



universität
wien

MASTERARBEIT / MASTER'S THESIS

Titel der Masterarbeit / Title of the Master's Thesis

„Der französische Nukleardiskurs im Wandel? – Eine kritische Diskursanalyse präsidialer Reden nach Fukushima“

verfasst von / submitted by

Anne-Sophie Frayssinet, BA

angestrebter akademischer Grad / in partial fulfilment of the requirements for the degree of
Master of Arts (MA)

Wien, 2019 / Vienna 2019

Studienkennzahl lt. Studienblatt /
degree programme code as it appears on
the student record sheet:

UA 066 824

Studienrichtung lt. Studienblatt /
degree programme as it appears on
the student record sheet:

Masterstudium Politikwissenschaft

Betreut von / Supervisor:

Ass.-Prof. Mag. Dr. Alice Barbara Maria Vadrot

DANKSAGUNG

Als erstes möchte ich mich herzlich bei meiner Betreuerin Frau Dr. Alice Barbara Maria Vadrot bedanken. Sie haben mir die Chance ermöglicht, über dieses spezielle Thema zu schreiben, welches mir schon lang am Herz lag. Außerdem haben Sie mich vom Anfang meines Überlegungsprozesses bis zum Ende meines Schreibens unterstützt und ermutigt weiterzumachen.

Des weiteren möchte ich mich bei meiner Familie bedanken. Ihr habt mir in schwierigen Momenten Mut gemacht, den nötigen bildlichen Tritt verpasst und vor allem nie an mir gezweifelt! Ich danke euch sehr.

An meinen Freund André, einen besonderen Dank. Du warst jeden Tag an meiner Seite und hast meine Höhe und Tiefe miterlebt. Trotz all meiner Launen hast du viel Geduld gezeigt.

An alle meine Freunde, für eure Unterstützung und vor allem dafür, dass ihr immer an mich geglaubt habt.

Inhaltsverzeichnis

1. Einleitung.....	1
1.1 Problemstellung.....	2
1.2 Fragestellung.....	3
1.3 Einbettung der Arbeit in den Forschungsstand.....	4
1.3.1 <i>Die Entwicklung des französischen Nukleardiskurses</i>	5
1.3.2 <i>Die Verteidigung des Nukleardiskurses als diskursive Praxis</i>	9
1.3.3 <i>Abgrenzung vom Forschungsstand und Entwicklung der Fragestellung</i>	10
1.4 Aufbau der Arbeit.....	11
2. Politischer und kultureller Kontext der französischen Kernenergie.....	12
2.1 Vorgeschichte der Kernenergie.....	12
2.1.1 <i>Die Entstehung der Kernindustrie</i>	13
2.1.2 <i>Die Verankerung der Kernindustrie</i>	15
2.2 Lage in der V. Republik.....	18
2.2.1 <i>Die militärische Nutzung der Kernenergie</i>	18
2.2.2 <i>Die zivile Nutzung der Kernenergie</i>	20
2.2.3 <i>Durchbruch ins „tout nucléaire“</i>	21
2.3 Der Ereignis Fukushima 2011.....	24
3. Theoretische Grundlagen.....	28
3.1 Policy-Forschung.....	28
3.1.1 <i>Entstehung, Erläuterung</i>	28
3.1.2 <i>Interpretative Policy-Forschung</i>	31
3.2 Diskursive Ansätze	37
3.2.1 <i>Der „Diskurs“ Begriff</i>	37
3.2.2 <i>Ansätze und Strömungen der Diskursanalyse</i>	39
3.2.3 <i>Die kritische Diskursanalyse nach Fairclough</i>	46
4. Methodik.....	48
4.1 Kritische Textanalyse.....	49
4.2 Datenauswahl.....	51
4.2.1 <i>Die präsidialen Reden</i>	51
4.2.2 <i>Zeitliche Abgrenzung</i>	52
4.2.3 <i>Auswahl der Reden</i>	52

4.3 Objektivität und Subjektivität in der Forschung.....	56
5. Analyse: Zwischen Sicherheit, Fessenheim und Klimawandel.....	58
5.1 Mitteilung von Nicolas Sarkozy: „Es ist Zeit einen kühlen Kopf zu bewahren!“.....	59
5.1.1 <i>Situationsbedingter Kontext</i>	59
5.1.2 <i>Textueller Kontext</i>	60
5.2 Mitteilung von Nicolas Sarkozy: „Die französische Nuklearpolitik? Unberührbar!“..	62
5.2.1 <i>Situationsbedingter Kontext</i>	62
5.2.2 <i>Textueller Kontext</i>	62
5.3 Mitteilung von François Hollande: „Kernenergie, weniger aber nicht noch mehr!“...	65
5.3.1 <i>Situationsbedingter Kontext</i>	65
5.3.2 <i>Textueller Kontext</i>	65
5.4 Interview von François Hollande: „Atomausstieg? Auf keinen Fall!“.....	67
5.4.1 <i>Situationsbedingter Kontext</i>	67
5.4.2 <i>Textueller Kontext</i>	68
5.5 Interview von Emmanuel Macron: „Ein versetzter Schlag?“.....	71
5.5.1 <i>Situationsbedingter Kontext</i>	71
5.5.2 <i>Textueller Kontext</i>	71
5.6 Mitteilung von Emmanuel Macron: „Die Kernenergie, eine saubere und Kostengünstige Energie!“.....	74
5.6.1 <i>Situationsbedingter Kontext</i>	74
5.6.2 <i>Textueller Kontext</i>	75
6. Auswertung der Ergebnisse und Befunde.....	77
6.1 Nicolas Sarkozy, der Atombefürworter.....	77
6.2 François Hollande, unschlüssig.....	79
6.3 Emmanuel Macron, entschlossen.....	81
7. Fazit und Ausblick.....	83
8. Literaturverzeichnis.....	89
ANHANG.....	99
Anhang 1: Quellen & Textmaterial: Die sechs präsidialen Reden.....	99
Anhang 2: Zusammenfassung/Abstract.....	225

Abbildungsverzeichnis

Abbildung 1: Fairclough's three-dimensional framework for analysis of discourse.....	47
Abbildung 2: Kritische Textanalyse nach Fairclough.....	50-51
Abbildung 3: Klassische Typologie politischer Rede.....	52
Abbildung 4: Chronologisch eingestuften präsidialen Reden über Kernenergie (eigene Darstellung).....	53-55
Abbildung 5: Ausgewählten präsidialen Reden über Kernenergie (eigene Darstellung).....	56
Abbildung 6: Eigene Darstellung der Analyse der Mitteilung von Nicolas Sarkozy 2011.....	60-62
Abbildung 7: Eigene Darstellung der Analyse der Mitteilung von Nicolas Sarkozy 2012.....	62-65
Abbildung 8: Eigene Darstellung der Analyse der Mitteilung von François Hollande 2012.....	65-67
Abbildung 9: Eigene Darstellung der Analyse des Interviews von François Hollande 2016.....	68-70
Abbildung 10: Eigene Darstellung der Analyse des Interviews von Emmanuel Macron 2017.....	71-74
Abbildung 11: Eigene Darstellung der Analyse der Mitteilung von Emmanuel Macron 2018.....	75-76

1. Einleitung

„La France demeure un modèle unique au monde : la part du nucléaire dans la production électrique globale y est énorme (76%). Pourtant, elle est à la croisée des chemins“ (Lepage 2015: 139).¹

Heutzutage ist der Anteil der Kernenergie innerhalb des französischen Energiemixes *unermesslich hoch*. 76% des gesamten Strombedarfs wird mithilfe von Kernenergie erzeugt. Mit 58 operationsfähigen Kernreaktoren, die auf 19 Atomkraftwerke (AKW) innerhalb des Landes verteilt sind, 12 Kernreaktoren, die endgültig stillgelegt wurden und eines das noch im Bau ist, bleibt Frankreich ein weltweit unvergleichliches Muster (Lepage 2015: 139; 143). In dieser Hinsicht ist Frankreich die weltweitgrößte Atomnation (ebd.). Fakt ist, dass 48 von 58 Kernreaktoren zwischen 1978 und 1989 im Betrieb genommen wurden, was bedeutet, dass die Mehrheit davon aktuell (2019) über 30 Jahre alt ist (ebd.143). Ursprünglich wurden diese Kernreaktoren für eine Lebenszeit von 30 Jahren gebaut. Heute vergreisen die französischen Atomkraftwerke, welche unbedingt notwendige Instandhaltungsaufwände erfordern. Trotz der wachsenden Gefahren, die die AKWs mit sich bringen, versuchen zahlreiche Personen, seien es PolitikerInnen, Lobbyverbände, Privatunternehmen oder Einzelpersonen die Lebenszeit von AKWs sowie ihre Genehmigungen innerhalb des französischen Territoriums zu verlängern. Als konkretes Beispiel gilt Fessenheim, Frankreichs ältestes bestehendes AKW, welches seit François Hollandes Amt (2012) stillgelegt werden muss und 2019 immer noch im Betrieb ist (Benezet 2019).

Wie diese „Akzeptanz“ vonseiten der französischen Bevölkerung bis heute bestehen konnte, hängt unter anderem von politischen Faktoren ab, wie die Aussagen der französischen Staatschefs in Bezug auf Kernenergie belegen. Der sogenannte Nukleardiskurs, welcher die französische Energiepolitik seit 1958 prägt, spielt eine bedeutende Rolle in der Bildung der öffentlichen Meinung. Um dieses Phänomen zu verstehen, ist es notwendig die Natur des

¹ Corinne Lepage ist eine französische Rechtsanwältin von Beruf und ehemalige Umweltministerin (1995-1997) in der Regierung von Jacques Chirac. Sie ist bekannt für ihr Engagement und ihre Spezialisierung für Klima- und Umweltbezogene Fragen (Huglo Lepage Avocats 2017). In ihrem Werk *Atlas mondial du nucléaire. Une étape dans la transition énergétique*, 2015 erschienen, beschäftigt sie sich explizit mit der Rolle der Kernenergie innerhalb der Energiewende (Lepage 2015).

französischen Nukleardiskurses zu analysieren sowie die Macht, welche die politischen Diskurse auf die Bevölkerung ausüben.

Vor diesem Hintergrund untersucht die Arbeit die Entwicklung des französischen Nukleardiskurses nach den Ereignissen von Fukushima. Ziel dieser Arbeit ist es, den Nukleardiskurs der französischen Regierung nach Fukushima anhand der Analyse präsidialer Reden zu erforschen. Um dies zu ermöglichen gliedert sich die Arbeit in sieben Kapitel, die den politischen und kulturellen Kontext der französischen Kernenergie, die theoretische Grundlage, die Methodik, die kritische Diskursanalyse der sechs Reden sowie die Diskussion der Ergebnisse und schließlich das Fazit umfassen.

1.1 Problemstellung

„Concerns about climate change and energy security have been major arguments used to justify the recent return of nuclear power as a serious electricity generation option in various parts of the world.“ (Ashton Acton 2012: 1063).

In einer Zeit der Energiewende, ist es mehr als notwendig, neue Alternativen zu erforschen, um Strom zu produzieren. Unter Energiewende oder *transition énergétique* versteht man: *„le terme utilisé pour désigner la transformation du système énergétique français. Plus concrètement, l'expression sert à désigner l'ensemble des changements engagés pour réduire l'impact environnemental de la production, de la distribution et de la consommation d'énergie (électricité, gaz...). Ces changements répondent à des engagements européens et sont inscrits dans une loi : la Loi de transition énergétique pour la croissance verte, promulguée en 2015.“* (GEO 2018)

Das am 17. August 2015 in Frankreich verabschiedete Gesetz über die Energiewende für ein Grünes Wachstum (*loi de transition énergétique pour la croissance verte*)² beinhaltet mehrere kurz- und langfristige Zielvorgaben (Brumme 2016). Als erstes sieht das Gesetz eine Verringerung der Treibhausgasemissionen von 40% zwischen 1990 und 2030 vor, sowie eine Aufspaltung der Treibhausgasemissionen durch vier zwischen 1990 und 2050. Als zweites sieht das Gesetz eine Verringerung des Endenergieverbrauchs von 50% im Jahr 2050 vor, mit einer dazwischenliegenden Zielsetzung von 20% im Jahr 2030. Die dritte Zielvorgabe sieht eine Reduzierung des primären Energieverbrauchs um 30%, Basisjahr 2012, von fossilen Energien bis 2030 vor. Eine der wichtigsten Zielvorgaben zielt auf die Erhöhung des Anteils von Erneuerbarer Energie auf 23% des Gesamtanteils des Brutto-Endenergieverbrauchs bis

² Übersetzung.

2020 ab. Letztendlich sieht das Gesetz vor, den Kernenergieanteil im französischen Energiemix bis zum Jahr 2025 auf einen Gesamtanteil von 50% zu verringern (Ministère de la Transition écologique et solidaire 2016).

Um die energiepolitischen Entscheidungen zu verstehen, die durch die französische Regierung getroffen wurden oder noch getroffen werden, müssen wir die Entwicklung der französische Kernenergie, wovon 99,5% der zivilen Nutzung (Stromerzeugung) zugeschrieben werden, und die Rolle Frankreichs in der europäischen Atompolitik beleuchten. 1957 unterzeichneten sechs Länder (Deutschland, Belgien, Frankreich, Italien, Luxemburg, Niederlande) das Europäische Atomgemeinschaftsabkommen (EURATOM), mit dem Ziel, eine gemeinsame europäische Kernindustrie zu entwickeln und die energetische Unabhängigkeit Europas zu sichern (Lepage 2015: 17). Somit zählt Frankreich zu einem der Gründer der Europäischen Atomgemeinschaft. Vor acht Jahren, präziser am 11. März 2011, geschah in Fukushima Daiichi (Japan) ein Erdbeben, gefolgt von einem Tsunami, welcher die Küsten Japans verwüstete. Dabei wurden sechs Kernreaktoren des Atomkraftwerks (AKW) Fukushima Daiichi zerstört, was zur Folge hatte, dass rund 160.000 Personen vor der 20 Kilometer (Km) weiten Verbotszone fliehen mussten, um die strahlungsaktiven Wellen zu vermeiden (France Info 2019). Mindestens 40 Jahre werden erforderlich sein, um dieses AKW ordnungsgemäß niederzureißen (France Info 2019). Nach diesem Ereignis haben europäische Länder, die Mitbegründer der europäischen Atomgemeinschaft waren, wie zum Beispiel Deutschland oder Belgien, entschieden, den Atomausstieg zu beginnen (Weingärtner 2019).

In Frankreich, im Jahr 2019 kann jedenfalls von einem Atomausstieg nicht die Rede sein. Der aktuelle Präsident Emmanuel Macron machte es in seiner Rede klar: "Ein vollständiger Atomausstieg steht in Frankreich aber nicht zur Debatte, wie Macron betonte: "Ich bin nicht mit einem solchen Programm gewählt worden."“ (Brändle 2018). In einer Zeit der weltweiten Energiewende, ausgehend vom Klimawandel, verliert die Kernenergie an Attraktivität, besonders durch die Zunahme von alternativen Energiequellen, welche die erneuerbaren Energien sind (Lepage 2015: 83). Auch die wachsenden Ist-Kosten des Nuklearzykluses sprechen nicht für die Kernenergie (ebd.). Obwohl Diskussionen rund um die Kernenergie innerhalb der politischen Debatten, im Alltag oder in den Medien schon seit Beginn der Kernindustrie bestanden haben, so haben sie sich seit des Fukushima Ereignisses und durch den Kontext der Energiewende vermehrt.

1.2 Fragestellung

Vor diesem Hintergrund beschäftigt sich diese Arbeit mit der französischen Nuklearpolitik und der Frage, **wie sich der französische Nukleardiskurs nach den Ereignissen von Fukushima entwickelt hat**. Das Ziel der Arbeit ist, **den Nukleardiskurs der französischen Regierung nach Fukushima anhand einer Analyse präsidialer Reden zu untersuchen**. Ausgangspunkt der Analyse ist die Beobachtung, dass die französische Regierung, trotz der wachsenden Ist-Kosten des Nuklearzykluses und der Zunahme von alternativen Energiequellen, keinen Atomausstieg anstrebt und diese Ausrichtung der französischen Energiepolitik mit Verweis auf Energiesicherheit legitimiert. Die Analyse präsidialer Reden ermöglicht eine detaillierte Aufschlüsselung jener diskursiven Elemente, die den Nukleardiskurs an den Sicherheitsdiskurs koppeln und die Akzeptanz der Atompolitik Frankreichs in der Bevölkerung verankern.

Innerhalb dieser Arbeit geht es daher nicht darum, zu untersuchen ob sich die politischen Debatten in Richtung „anti-Atom“ oder „pro-Atom“ entwickelt haben. Die Besonderheit, welches das französische Leitbild ausmacht, ist, dass trotz einer Zeit der politischen und ökologischen Veränderung -bei Veränderung ist hier die Rede von neuen Alternativen Strom zu erzeugen-, Frankreich trotz allem an der Kernenergie festhält. (siehe oben). Von Interesse für diese Arbeit ist daher nicht die Frage, *ob* sich die diskursanalytische Untersuchung des öffentlichen politischen Diskurses der jeweiligen Präsidenten verändert hat, sondern *wie* er sich im Zuge des nach Fukushima entstandenen neuen politisch-rechtlichen und diskursiven Rahmens der europäischen Atompolitik verändert hat. Welche Ausdrücke prägen den französischen politischen Diskurs? Geht es um Effizienz? Um Sicherheit? Um Energieabhängigkeit?

1.3 Einbettung der Arbeit in den Forschungsstand

Im Laufe meiner Literaturrecherche bin ich auf verschiedene Bücher, Artikel, Webseiten gestoßen, welche in Verbindung zur Kernenergie stehen. Sei es die Geschichte der Kernenergie, die Kernenergie im Bereich Umweltpolitik, die Kernenergie und die Medien etc. Diese Vielzahl an unterschiedlichen Bereichen für ein und dasselbe Thema haben anfangs eine Herausforderung für mich dargestellt, da mir dies nicht erlaubte einen präzisen Einblick zu bekommen. Eine breite Forschung innerhalb des „Atomfelds“ ist bereits vorhanden. Ich wusste, dass ich meine Masterthesis über die Kernenergie in Frankreich schreiben möchte, präziser, über die Diskurse, die darüber entstehen, da es ein Thema ist, das weltweit aktuell ist. (siehe Absatz mit Energiewende und Fukushima).

Einer der notwendigen Schritte dieser Arbeit ist es, den Forschungsstand des Themas zu erfassen. Dabei geht es darum, die bereits realisierten Forschungen innerhalb dieses Themenbereiches vorzustellen und eine klare und knappe Zusammenfassung der aktuellen Forschungslage zu präsentieren. Unter anderem werden die bis dato geschriebenen Werke von verschiedenen AutorInnen in diesem bestimmten Forschungsbereich vorgestellt und untereinander verglichen. Dabei habe ich mich bewusst entschieden, zwei Autoren darzustellen, deren Werke und Forschungen innerhalb des Themabereiches „Nukleardiskurs“ sich chronologisch komplementieren. Zum einen die Texte von Valérie Delavigne „*les discours institutionnels du nucléaire. Stratégies discursives d'euphorisation*“, 1994 publiziert, „*le nucléaire et ses discours: quels outils d'analyse linguistique?*“, publiziert 2002 und zum anderen den Artikel von Andrea Catellani „*La défense de l'énergie nucléaire comme pratique discursive: analyse sémio-rhétorique*“, 2016 publiziert.³

1.3.1. Die Entwicklung des französischen Nukleardiskurses

Valérie Delavigne schrieb 1994 über die nuklearen institutionellen Diskurse und die diskursiven Strategien der jeweiligen KernenergieherstellerInnen. Innerhalb ihres Papers untersucht sie, welches öffentliche Bild die Verantwortlichen der Kernenergieproduktion bei der Bevölkerung erzeugen möchten. Um diese Analyse fortzusetzen, stützt sich die Autorin auf informative Prospekte, die von den Nuklear Großkonzernen erstellt wurden, um die Bevölkerung zu beeinflussen (Delavigne 1994: 52). Delavignes Ziel ist es, auf den angewendeten Diskurs der Großkonzerne aufmerksam zu machen, welcher künftig in den Medien veröffentlicht wird (ebd. 53). Laut der Autorin ist das zentrale Phänomen, dessen sich die Medien bemächtigen, nicht die Kernenergie als Erzeugungsprozess. „*Ce sont les discours-origines, discours scientifiques, rapports techniques, et, entre autres, les discours émanant des producteurs de l'énergie nucléaire en direction du public.*“ (Delavigne 1994: 54). Eine Frage, die sich die Autorin besonders stellt, ist wie diese Diskurse zum Bilden eines Gewissens der Bevölkerung beitragen und noch genauer, wie sie zustande kommen. Ihre Aufmerksamkeit richtet sich somit eher auf informative Texte, deren Diskurse weitgespannt sind. Delavigne nennt es: *la vulgarisation en „rose“* (ebd. 54). Der Text untergliedert sich in sechs Punkte. Als Erstes *die rosigen Diskurse; die kostensparende Legitimierung, die Kernenergie und die Umwelt, der unmögliche Umfall, der Nuklearabfall* und schlussendlich, *Information, Popularisierung und Werbung*. Da es darum geht, eine kurze und knappe

³ Ich möchte festhalten, dass die folgenden Äußerungen ausschließlich Wiedergaben der Gedanken der AutorInnen sind und nicht meine eigenen.

Zusammenfassung der jeweiligen Texten zu machen, werde ich versuchen innerhalb eines Absatzes, die Kerngedanken und Konklusionen der Autorin wiederzugeben.

In ihrem ersten Punkt erklärt sie, warum sie die Prospekte als Untersuchungsmaterial verwendet und wo sie sie gefunden hat; In diesem Fall sind die Broschüren entweder auf der Website der jeweiligen Konzerne zu finden oder direkt in den Konzernen (ebd.). Weiterhin stellt Delavigne fest, dass die Formatierung der Texte, die Papiersorte, die Schriftzüge und eine attraktive Darbietung dazu beitragen, ein bestimmtes Bild der Kernenergie zu erschaffen. Präziser erklärt die Autorin, dass all diese Kriterien einen deutlichen und glatten Überblick erzeugen (ebd. 55). Damit begründet sie die Wahl von Prospekten als Untersuchungsmaterial, da sich Diskurse ebenso auf nicht sprachliche Richtlinien beziehen (ebd.).

In ihrem zweiten Punkt, die *kostensparende Legitimierung* geht es darum, das Hauptargument zugunsten der Kernenergie darzustellen, sowie den Diskurs, der hier angewendet wird: **der Preis**. Innerhalb der Broschüren geht es um die energetische Unabhängigkeit, welche Frankreich zur nationalen, überragenden und transzendenten Instanz macht (ebd. 56-57). „*Outre le fait que cette industrie témoigne de la puissance économique de la France, le nucléaire incarne la notion de progrès.*“ (Delavigne 1994: 57). Hier wird innerhalb des öffentlichen Diskurses die Kernenergie als ein technischer Fortschritt angesehen, welcher ebenso zu der Erhaltung der Kernenergie als Stromerzeugungsmittel für Frankreich beiträgt (ebd. 57). Obwohl die meist ökonomischen Argumente eher zur Legitimierung der Kernenergie tendieren, stellt sich hier nirgendwo die Frage nach den Sicherheitsproblemen, die die Kernenergie mit sich bringt.

Im dritten Punkt dieses Artikels geht es um die Kernenergie und die Umwelt. Laut der Autorin gibt es zwei Argumente, die für die Nutzung von Kernenergie sprechen, da sich dies positiv auf die Umwelt auswirkt (ebd. 58). Zum einen soll die Kernenergie Treibhauseffekte reduzieren und somit die Anwendung von fossilen Energien mindern, welche Kohlenstoffdioxid in großen Menge erzeugen. „*La production d'autres polluants, comme par exemple, le dioxyde de soufre, en serait également diminuée.*“ (Delavigne 1994: 58). Zum anderen soll die Anwendung von Kernenergie zur Wahrung globaler Ressourcen von brennbaren Fossilien beitragen (ebd. 58). Nach genauerem Betrachten der französischen Elektrizitätsgesellschafts (EDF) Broschüre kam die Autorin zu dem Schluss, dass das Wort **Umwelt**, in diesem Kontext einen sehr breiten Bedeutungsumfang besitzt. „*Le terme intègre aussi bien les influences diverses et variées qui peuvent intervenir au niveau de l'eau ou de l'air, que les nuisances sonores ou esthétiques.*“ (Delavigne 1994: 58). Ziel dieses Diskurses ist es, die Kernenergie als eine gewöhnliche Energiequelle vorzustellen und sie somit an

andere Industrietypen heranzurücken. „*L'implantation d'une centrale nucléaire, comme celle de n'importe quel ouvrage industriel, influence nécessairement l'environnement*“ (Delavigne 1994: 58). Durch diesen Diskurs wird die Einzigartigkeit der Kernenergie und die Veränderungen, die das Einsetzen von Atomkraftwerken (AKW) mit sich bringt, beseitigt, da sie mit anderen gewöhnlichen Industrietypen verglichen wird, die ebenso die Umwelt beeinflussen (Delavigne 1994: 58). Innerhalb des Prospektes findet die Autorin nichts Spezifisches, was den Einfluss der Kernenergie auf die Umwelt angeht. In diesem Kontext ist es interessant die Wortauswahl dieser Broschüre zu betrachten. Laut Delavigne wird ein beruhigender Diskurs angewendet wie zum Beispiel „keine bedeutende Wirkung“, „kein signifikanter Effekt“. „*La récurrence du terme effet, lié à une négation ou à une minimisation, amplifie l'idée qu'aucune inquiétude n'est légitime.*“ (Delavigne 1994: 59).

Innerhalb des folgenden Punktes, *l'impossible accident*, auch „das ausgeschlossene Unglück“ genannt, betont Delavigne den Fakt, dass der angewendete Diskurs der KernenergieherstellerInnen, was die Sicherheit der AKWs angeht, zum Optimismus und zur Ruhe tendiert. „*La question de la sûreté des installations nucléaires occidentales n'est jamais remise en cause dans les discours officiels des responsables.*“ (Delavigne 1994: 60). Die Worte werden innerhalb des Bereichs „Sicherheit“ sorgfältig ausgewählt. Statt das Wort „Unfall“ zu benutzen wird der Begriff „Vorfall“ verwendet, um den Ernst der Lage zu vermindern, sollte ein Unfall in einem der bestehenden AKWs geschehen. Erneut wird ein beruhigender Diskurs genutzt (ebd. 61). „*En fait, le mot accident est un mot vide de sens. Aucun moyen discursif ne permet au lecteur de se le représenter.*“ (Delavigne 1994: 61).

Der vorletzte Punkt „Nuklearabfälle“, ist das meist umstrittenste Thema der Kernenergie Großkonzerne (ebd. 61-63). Nach Analyse der verschiedenen Prospekte, unter anderem die von der ANDRA (*Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs*) zieht Delavigne eine Schlussfolgerung, dass das diskursive Vorhaben innerhalb der Broschüre eher zu einer Banalisierung der Nuklearabfälle tendiert. „*Les brochures précisent que si les centrales nucléaires produisent 90% des déchets nucléaires, elles ne sont pas les seules sources de déchets radioactifs.*“ (Delavigne 1994: 62). Erneut wirkt der Diskurstyp beruhigend. Hier betont die Autorin die Rückläufigkeit der Sätze wie „die Sicherheit ist maximal“, „die Risiken sind geringfügig“, „keine bedeutende Gefahr“. Schließlich argumentiert Delavigne, dass die LeserInnen dieser Broschüren dazu gebracht werden sollen, indirekt an die Verlässlichkeit der AKWs zu glauben. „*Si le lecteur intègre pas à pas la démarche suivie, il est conduit à être totalement rassuré quant à la sûreté et à la fiabilité des installations nucléaires.*“ (Delavigne 1994: 64).

Der letzte Punkt dieses Artikels, „Information, Popularisierung, Werbung“ dient als Fazit der Autorin. Ihr ursprüngliches Ziel war es, zu untersuchen, welche Natur die Diskurse der Kernenergie HerstellerInnen beinhalten. Durch die Analyse von verschiedenen Prospekten kam Delavigne zu der Erkenntnis, dass jedes Wort, jeder Satzbau innerhalb dieser Broschüren sich einer Sache zuwenden, nämlich die Bevölkerung zu überzeugen. „*Le discours proposé dans les plaquettes de présentation est toujours sécurisant, jusque dans la relation des incidents.*“ (Delavigne 1994: 65). Der Nukleardiskurs der KernenergieherstellerInnen kann als **beruhigend** klassifiziert werden.

Den ersten Beitrag, verfasst 1994, den Valérie Delavigne zum Nukleardiskurs geleistet hat und welchen ich eben vorgestellt und wiedergegeben habe, hat mir besonders dabei geholfen das Thema Nukleardiskurs zu verstehen. 2002 veröffentlichte Valérie Delavigne, acht Jahren nach ihrem ersten Beitrag, ein neues Paper „*Le nucléaire et ses discours: quels outils d'analyse linguistique?*“ Darin geht es spezifisch um die verschiedenen Nukleardiskurse und welche linguistischen Methoden man anwenden kann, um sie zu entziffern.

Da das dritte Kapitel meiner Masterthesis bereits die theoretischen Grundlagen und die diskursive Ansätze umfasst, habe ich bewusst entschieden, den methodischen Teil dieses Artikels auszulassen, um nun ausschließlich die inhaltlichen Fakten zu beleuchten und zwar, warum es überhaupt interessant ist, den französischen Nukleardiskurs zu untersuchen.

Innerhalb ihrer Einleitung betont die Autorin, dass die Kernenergie (zivile Nutzung) im Zentrum der politischen und sozialen Fragen steht. „*Le nucléaire civil est au cœur d'enjeux fondamentaux, tus ou affirmés, interrogés ou niés, mais bien présents.*“ (Delavigne 2002: 1). Weiterhin stellt Delavigne klar, dass dieses Feld immer ein Thema der Besorgtheit und der sprachlichen Missverständnisse gewesen ist und zwar zwischen wissenschaftlichen Fachausdrücken und Bürgersprache (ebd. 1).

Die Kernenergie, präziser gesagt, das Fachwissen, das dahintersteckt, löst seit ihrem Bestehen bei den Menschen zugleich Bewunderung und Ängste aus, die nach der Explosion des Kernreaktors 4 des Tschernobyl AKW am 26. April 1986 nur größer wurde (ebd.). Obwohl der Unfall des ukrainischen Atomkraftwerks die weltweite Kernindustrie erschütterte und in manchen Ländern sogar zum Atomausstieg führte, blieb Frankreich davon unberührt. „*Il existe en la matière une spécificité française: une nucléarisation massive du pays, imposée sans débat démocratique, face à un citoyen qui, le plus souvent, reste serein.*“ (Delavigne 2002: 1).

Trotz des am 30. Dezember 1991 verabschiedeten Gesetzes „Loi Bataille“, welches die Verwaltung des radioaktiven Mülls zum Inhalt hatte und das Auftreten neuer politischer Gegenmächte wie *Les Verts* (die Grünen), bekam das französischen Nuklearprogramm kaum Widerstand (ASN 2019; Delavigne 2002: 1). Außerdem tragen die beruhigenden Diskurse der Kernenergie Großkonzerne (siehe vorherigen Absatz) dazu bei, dass die Risiken, welche die AKWs mit sich bringen können, nicht als ernstzunehmendes Thema betrachtet werden (Delavigne 1994: 60).

Laut der Autorin erzeugt die Kernenergie (die Instanzen) Diskurse, die in kognitiver Hinsicht schwierig sind. Was bedeutet das genauer? Zwei Typen von Fragen ragen heraus. Zum einen geht es um das Allgemeinwissen über die Kernenergie und wie dieses Wissen vermittelt wird. „*Comment circulent-ils? Qu'est-ce que le citoyen en connaît? Qu'en comprend-il? Comment peut-il s'approprier aujourd'hui les données sur le nucléaire?*“ (Delavigne 2002: 1). Dieser Diskurstyp erlaubt ein technisches Verständnis des sprachlichen und nicht sprachlichen Diskurses. Zum anderen geht es um den Fragentyp, der die Streitgegenstände der Nukleardiskurse einbezieht. „*Le second type d'interrogations est à relier aux enjeux du discours sur le nucléaire, qui en posent la valeur polémique, non consensuelle.*“ (Delavigne 2002: 1). Die Hypothese der Autorin lautet, dass der differenzierte Gebrauch der Fachausdrücke abhängig von den unterschiedlichen Diskursträgern sowie von den Streitgegenständen ist. Ziel der Analyse ist es, zu verstehen **wie** man von Kernenergie spricht. „*On s'intéresse à la variation d'un point de vue terminologique, discursif (qui utilise quel terme? Dans quelles conditions de production, de circulation et de réception) et sémantique (comment le sens des termes est-il construit par les discours?)*“ (Delavigne 2002: 1). Innerhalb dieser Problematik steht die Sprache im Vordergrund (ebd.).

1.3.2. *Die Verteidigung des Nukleardiskurses als diskursive Praxis*

Bevor ich mich den Zielen und dem Aufbau meiner Arbeit widme (1.4), werde ich nun das Werk einer anderen Autorin vorstellen und zwar das von **Andrea Catellani**, „*La défense de l'énergie nucléaire comme pratique discursive: analyse sémio-rhétorique*“, 2016 veröffentlicht. Um kurz zusammenzufassen, handelt der Artikel von einer semio-rhetorischen Analyse des „pro“ Nukleardiskurses, bezogen auf drei Atomorganisationen. Zum einen geht es um das belgische Atomforum, um den kanadischen Atomverein und zum anderen um das Forum *on Energy*. Ziel der Forschung ist es, anhand einer semio-rhetorischen Analyse, die verschiedenen verbalen und visuellen rhetorischen und diskursiven Formen zu identifizieren,

die auf den jeweiligen Webseiten genutzt werden, um die Kernenergie als Lösung für den Klimawandel darzustellen (Catellani 2016).

Da der Artikel von einer anderen Forschungsfrage handelt, die sich von meinem Thema deutlich abgrenzt, werde ich mich auf die inhaltlichen Fakten der Autorin beschränken, die sie über die Diskurse der Nuklearenergie erläutert. Hier soll der Artikel zeigen, dass das Forschungsfeld, welches den Nukleardiskurs umfasst, auf verschiedenen Ebenen analysiert bzw. erforscht werden kann. „*L'énergie nucléaire représente un „objet communicationnel particulièrement“ intéressant, un „déclancheur rhétorique“ capable d'activer différents types de production discursive.*“ (Catellani 2016). Die Autorin stützt sich auf William Kinsellas (amerikanischer Hauptexperte der nuklearen Kommunikation) Ansätze, welche besagen, dass die Kernenergie ein komplexes diskursives Feld ist. Genau dieses diskursive Feld schließt verkaufsfördernde und oppositionelle Erzählungen ein, die gegeneinander antreten und im ständigen Wettbewerb sind (ebd.).

Catellani erläutert, dass Kinsella vier typische Züge des Nukleardiskurses in den USA etabliert hat, die er *mystery, potency, secrecy und entelechy* nennt. Ziel ihres Artikels ist es, zu untersuchen, ob dieses Geheimnis, diese mysteriöse Natur, die die Kernenergie anscheinend produziert, innerhalb der analysierten Texte auftreten. Um dies zu ermöglichen, wendet Catellani eine qualitative semio-rhetorische Analyse an, welche die textlichen Objekte, die Zeichen sowie die verschiedenen Konstellationen vom unterschiedlichen Typen, sei es kognitiv, emotional oder pragmatisch untersucht (ebd.).

1.3.3. Abgrenzung vom Forschungsstand und Entwicklung der Fragstellung

Die letzten Absätze haben bewiesen, dass der Forschungsbereich der Kernenergie Forschungsthemen im Überfluss besitzt. Durch die Werke von Valérie Delavigne, konnte ich zu dem Schluss kommen, dass der Nukleardiskurs, angewendet von den Atombetrieben wie EDF und COGEMA, **ein beruhigender** Diskurs ist. Allerdings wurde das Paper 1994 veröffentlicht, was bedeutet, dass sich inzwischen viel politisch, ökonomisch und gesellschaftlich gewandelt hat. Das Wiedergeben und Zusammenfassen der Werke von Delavigne und Catellani hat mir gestattet, meine Forschungsfrage so präzise wie möglich zu formulieren und den Zweck meiner Arbeit klar abzugrenzen.

Allerdings wusste ich nicht, mit welchem Material ich mich befassen soll. Soll ich mich mit dem Nukleardiskurs innerhalb der Medien beschäftigen? Soll es der Nukleardiskurs innerhalb der Bevölkerung sein oder der Nukleardiskurs innerhalb der politischen Debatten (*Sénat, Assemblée Nationale, Präsidialen Rede*)? Dadurch war ich näher an mein Thema

gerückt und dachte erstens, dass ich mich auf das französische Parlament, welches aus dem *Sénat* und der *Assemblée Nationale* besteht, beschränken will.

Im Nachhinein wurde mir beim Aussortieren des Materials klar, dass es zu viele Dokumente über die Kernenergie in diesem Zusammenhang gibt. Wodurch ich letztendlich selber den Überblick verloren hatte. Alternativ kam mir die Idee, die präsidialen Reden ab dem Fukushima Zeitpunkt zu untersuchen und die Art des Nukleardiskurses innerhalb dieser Reden zu bewerten. Nachdem ich auf der französischen offiziellen Datenbank Website *Vie publique* das erwünschte Material gefunden hatte, und zwar alle offiziellen Reden der jeweiligen Präsidenten Nicolas Sarkozy, François Hollande und Emmanuel Macron zur Kernenergie, schien mir die Untersuchung bearbeitbar zu sein.

Der nächste Schritt für mich war, zu entscheiden, auf welche Theorie ich mich stützen sollte. Da ich die offiziellen Reden untersuchte, schien mir die Diskursanalyse für am besten geeignet. „Politische Reden sind in der Regel im Voraus überlegte mündliche Mitteilungen, die sich an eine (oftmals öffentliche) Zuhörerschaft wenden und mittels derer der Redner eigene politische Gedanken vorträgt.“ (Wittau 2016). Nun blieb mir noch die Frage der Methodik. Das Problem bestand nicht darin, die passende Literatur für die theoretischen Grundlagen oder für die Geschichte der Atompolitik in Frankreich zu finden, sondern eine ähnliche Arbeit im selben Forschungsbereich meines Themas zu finden, anhand derer ich mich orientieren könnte.

Nach weiterer Recherche im Internet habe ich eine in deutscher Sprache verfasste Masterarbeit von Ingeborg Lauvhjell gefunden, die sich mit der Atomkraftdebatte in Deutschland befasst. Dabei untersucht sie anhand einer Diskursanalyse, „die Repräsentation der Atomkraft in der deutschen Öffentlichkeit“ (Lauvhjell 2012).

Somit lautet meine Hypothese, dass sich der französische Nukleardiskurs innerhalb der politischen Reden nach dem Fukushima Ereignis 2011 wenig geändert hat und von Natur immer noch *sécurisant* (beruhigend) ist.

Die Forschungsfrage lautet: *Inwiefern hat sich die Art des Nukleardiskurses innerhalb der französischen präsidialen Reden nach Fukushima verändert?*

1.4 Aufbau der Arbeit

Nun, da der Forschungsstand und die Forschungsfrage dieser Thesis erläutert wurden, verbleibt noch die Struktur dieser Arbeit festzuhalten.

Das zweite Kapitel widmet sich dem politischen und kulturellen Kontext der französischen Kernenergie. Im ersten Unterpunkt dieses Kapitels gehe ich auf die Vorgeschichte der Kernenergie in Frankreich (2.1) ein oder besser gesagt, die wachsende Bedeutung der Kernenergie innerhalb des politischen französischen Regierens seit 1939. Weiterhin wird die Lage der Kernenergie ab der V. Republik 1958 (2.2) dargestellt, sowie die verschiedenen Fortschritte, die im Rahmen der zivilen und militärischen nuklearen Forschung erreicht wurden. Der dritte Unterpunkt dieses Kapitels stellt die zeitliche Grundlage dar, auf welche sich diese Arbeit stützt. 2011 hat das Ereignis in Fukushima (2.3) die politische Einstellung zahlreicher Länder verändert. Ziel dieses Unterpunktes ist es die energiebezogene Lage post-Fukushima in Frankreich zu untersuchen.

Während sich *das dritte Kapitel* den theoretischen Grundlagen dieser Arbeit widmet und die kritische Diskursanalyse nach Fairclough (3.2.3) genauer präsentiert, beruht *das vierte Kapitel* auf der Methodik. Zuerst wird der konkrete methodische Vorgang der kritischen Textanalyse nach Fairclough (4.1) eingeleitet. Der zweite Unterpunkt dieses Kapitels befasst sich mit dem Untersuchungsmaterial (4.2), bzw. den präsidialen Reden.

Innerhalb *des fünften Kapitels* werden die sechs ausgesuchten, offiziellen Reden der drei französischen Präsidenten analysiert und die Ergebnisse der Untersuchung jeweils kritisch ausgewertet.

Das vorletzte Kapitel, das *Kapitel 6*, ermöglicht eine genauere Auswertung der Analyse. Das letzte Kapitel, *das Kapitel 7* gibt einen Überblick über die gesamte Arbeit und eröffnet eine neue Sichtweise in der Kernenergie Thematik.

2. Politischer und kultureller Kontext der französischen Kernenergie

2.1 Vorgeschichte der Kernenergie

„Environ 90% de l'électricité française provient d'énergies décarbonées et plus de 70 % de l'électricité est produite grâce aux centrales nucléaires. Le parc électrique français, par la prédominance des technologies bas-carbones, présente des niveaux d'émissions de CO₂ très bas par rapport aux autres pays européens.“ (Forum Nucléaire 2019).

Frankreich besitzt heute eine der größten nuklearen Infrastrukturen weltweit, mit 58 Atomkraftwerken (AKW) in Betrieb, die auf 19 Standorte verteilt sind. Mehr als 60% des französischen Stroms wird aus Kernenergie gewonnen, das stellt die Kernenergie an die erste Stelle der Produktions- und Konsumquellen der französischen Stromerzeugung (EDF 2019). Wie eben erläutert, hat die Kernenergie in Frankreich eine zentrale Rolle in der Stromerzeugung inne. Diese Verbindung zur Kernenergie ist nichts Neues, sondern ist stark in der französischen Geschichte verankert. Um die aktuelle Lage der französischen Energiepolitik, sowie die Diskurse über die Anwendung der Kernenergie zu verstehen, ist es notwendig, die Vorgeschichte der Nuklearenergie zu erläutern, und zu erklären welche Rolle sie im Laufe der Jahrzehnte in Frankreich gespielt hat.

2.1.1 Die Entstehung der Kernindustrie

1939 gerät die Energiefrage ins Zentrum der Aufmerksamkeit. Auf Grund der Energieknappheit während des Zweiten Weltkrieges musste die französische Regierung zeitnah handeln, um die Haushalte weiterhin mit Strom versorgen zu können (Frayssinet 2016: 2). Auch die schlechte Wirtschaftslage sprach dafür, dass Frankreichs Macht im globalen Vergleich bedeutend abnimmt. Das damalige französische Forschungsteam, bestehend aus vier Wissenschaftlern, darunter Frédéric Joliot-Curie, Enkel der Entdeckerin der Radioaktivität Marie Curie, Hans Halban, Lew Kowarski und Francis Perrin, setzten alles daran, um die benötigten Mittel zu sammeln, die bei der Umsetzung einer ersten Kettenreaktion-Versuchsanlage helfen könnten. „*L'uranium est trouvé auprès de l'Union Minière du Haut Katanga au Congo sous forme d'un prêt de 7 tonnes d'oxyde.*“ (Mallevre 2007: 14). Was den Moderator angeht, in dem Fall der Vorrat von 167 Liter Schwerwasser, gewinnt ihn Frankreich gerade noch rechtzeitig gegen Deutschland (ebd.). Unter Schwerwasser versteht man „normales H₂O, in dem nicht zwei normale Wasserstoffatome verbaut wurden, sondern ihre Isotopenvariante Deuterium. Deuterium besteht nicht nur aus einem Proton und einem Elektron, wie normaler Wasserstoff, sondern es hat noch ein zusätzliches Neutron, wodurch es ungefähr doppelt so schwer wird.“ (Cronert 2015).

Obwohl Frankreich sich im Wettrennen um die Kernspaltung in der Führungsposition befand, so hat die damalige deutsche Besatzung diese Bewegungen zerschlagen. Die Kernspaltung wurde schließlich im Januar 1939 von einem deutschen Forschungsteam, geführt von Otto Hahn, entdeckt (Piatier 1970: 212). Dennoch gelingt es den vier französischen Forschern, (kurz vor ihren amerikanischen Konkurrenten) im April 1939 einen Artikel zu veröffentlichen, in welchem sie darauf hinweisen, dass die Kernspaltung von Uran

mit der Ausstrahlung von 3.5 Neutronen verbunden ist, die ihrerseits andere Atomkerne teilen können (Mallevre 2007: 14). Drei Geheimpatente werden im Mai 1939 anschließend erstellt (Grenêche 2016). Diese Patente decken zwei gewichtige Sachgebiete ab, die der Erschaffung von Atomreaktoren (Strom) und Atomwaffen dienten (Mallevre 2007: 14). Das Prinzip der Kettenreaktion ist entstanden. Am 2. August 1939 schrieb der Physiker Albert Einstein einen Brief an den damaligen amerikanischen Präsidenten, Franklin D. Roosevelt, um ihn darauf hinzuweisen, dass die deutsche Regierung mit allen Mitteln versucht einen nuklearen Sprengkopf zu erschaffen.

Am 1. September desselben Jahres bricht der Zweite Weltkrieg aus (Mallevre 2007: 14). Der damalige französischen *Ministre de l'Armement*, Raoul Dautry, bittet das französische Forschungsteam ihre Arbeit in Großbritannien fortzusetzen. Als Halban und Kowarski am 18. Juni 1940 mit ihrem Vorrat an Schwerwasser nach Großbritannien gelangen, bleibt Frédéric Joliot-Curie in Frankreich um seinen Forschungen weiter nachzugehen und wird Teil des französischen Widerstands (ebd. 15). Damit wird der „französische Traum“ eines Nuklearkraftwerkes vorerst auf Eis gelegt. Deutsche Physiker, die während des zweiten Weltkrieges Zuflucht in Großbritannien gesucht haben, bewiesen dass die Möglichkeit besteht, einen nuklearen Sprengkopf mit fünf Kilogramm Uranium 235 (U235) zu bauen. Ein solches Projekt zu verwirklichen verlangt nach einer gewissen „Standortsicherheit“, welche die englische Regierung durch die ständigen deutschen Bombenangriffe nicht garantieren konnte (ebd. 15). Das Projekt wird deshalb in die Vereinigten Staaten von Amerika verlegt. „*Aux États- Unis, les esprits étaient déjà préparés à cette éventualité. Dès octobre 1941, la fusion des recherches anglaises et américaines est proposée ; elle connaîtra des soubresauts, mais se maintiendra toujours.*“ (Mallevre 2007: 15).

Am 7. Dezember 1941 wird Pearl Harbor von Japan angegriffen, als Folge treten die USA aktiv in den 2. Weltkrieg ein. Am 12. Juni 1942 beginnt unter strengster Geheimhaltung das **Manhattan Projekt**. Die einzigen, die über das Projekt im Bilde sind, sind der damalige US-Präsident Franklin D. Roosevelt, der General Marshall sowie die LeiterInnen der Forschungs- und Versuchszentren *Conant* und *Bush* (Fauré 2018).

Am 17. September 1942 wird Leslie Groves zum Leiter des Manhattan Projekts ernannt. Am darauffolgenden Tag führt er den Rückkauf von 1.500 Tonnen Uran durch, welche von dem Haut-Katanga (Kongo) Bergbaubund Leiter, Edgar Sengier, im Juni 1940 auf amerikanischen Boden gebracht worden sind. Am 19. Oktober 1942 übernimmt Robert

Oppenheimer die Leitung des Manhattan Projekts (ebd.). Am 2. Dezember derselben Jahr wird die erste Nuklearbatterie der Weltgeschichte, *la pile FERMI* in Chicago erschaffen.

Ab diesem Zeitpunkt sind WissenschaftlerInnen im Stande, die nukleare Kettenreaktion zu erschaffen. „*Il s'agit encore d'une installation expérimentale et quelque peu improvisée*“ (Mallevre 2007: 15). Dieser Erfolg kündigt somit eine neue Ära für das Manhattan Projekt an und markiert den Beginn des Nuklearzeitalters. Es werden zwei Arten von Atomwaffen differenziert. **Zum einen die Bombe mit angereichertem Brennstoff und zum anderen die Plutoniumbombe** (Fauré 2018). 1943 und 1944 werden drei geographische Standorte ausgewählt um die Forschungen des Manhattan Projekts weiterhin geheim fortzusetzen: **Los Alamos** (Neu Mexico), **Oak Ridge** (Tennessee) und **Hanford** (Washington) (ebd.). Anfang 1945 treffen die ersten Lieferungen Plutonium und angereicherten Urans in Los Alamos ein (Mallevre 2007: 15). Auch das französische Forschungsteam, damals in Montreal (Kanada) stationiert, macht Fortschritte in der Nuklearforschung. Trotz aller Geheimhaltung gelingt es

Jules Gueron (französischen Physiker und Chemiker) Général De Gaulle im Juli 1944 in Ottawa über die amerikanischen Absichten Bescheid zu geben (ebd. 15).

2.1.2 Die Verankerung der Kernindustrie

Da der bisherige Abschnitt einen allgemeinen Einblick über die Entstehung und Entwicklung der Atomwaffe auf internationaler Ebene verschafft hat, wird in Folge wieder auf die französische Geschichte der Kernenergie eingegangen. Am 25. August 1944 spricht Général de Gaulle seinen berühmten Satz bei der Befreiung von Paris aus. „... *Paris, Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! Mais Paris libéré !... libéré par lui-même, libéré par son peuple, avec le concours des armées de la France...*“ (Ina 2018). Ab Dezember 1944 nützt Hans Halban, damals in Montreal mit anderen WissenschaftlerInnen stationiert, die Gelegenheit nach Paris zu fliegen um mit Frédéric Joliot in Kontakt zu treten und die französischen Patente zu besprechen (Mallevre 2007: 16).

Am 6. und 8. August 1945 werden zwei Atombomben jeweils auf Hiroshima und Nagasaki abgeworfen, was Général de Gaulle, damaliger Präsident der französischen Übergangsregierung, dazu bringt, ein Forschungszentrum für Atomenergie zu eröffnen (Frayssinet 2016: 3). Sein Ziel ist eine angemessene Position für Frankreich zurückzugewinnen durch den Entwurf einer Atombombe. Durch den Zerfall des Kolonialimperiums brauchte Frankreich ein Mittel, um sich weiterhin als weltweit bedeutende Macht durchsetzen zu können (Berg 1992: 26). Als der Zweite Weltkrieg zu Ende geht, kehrt

das Forschungsteam nach Frankreich zurück und De Gaulle ist von der Notwendigkeit überzeugt, eine nationale Organisation zu bilden, die sich explizit mit der Kernenergie befasst. Nach dem Urteil des Staatsrates unterzeichnet der Regierungschef am 18. Oktober 1945 die Verordnung, die den Beginn des *Commissariat à l'Energie Atomique* (CEA) kennzeichnet (CEA 2017). Die Verordnung beinhaltet präzise Ziele was die Aufgaben des CEA angeht. „*Il étudie les mesures propres à assurer la protection des personnes et des biens contre les effets destructifs de l'énergie atomique. Il organise et contrôle (...) la prospection et l'exploitation des gisements de matières premières nécessaires. Il réalise, à l'échelle industrielle, les dispositifs générateurs d'énergie d'origine atomique.*“ (CEA 2017).

Einerseits ist das CEA eine Organisation, die der Regierung sehr nahe steht, andererseits verfügt es über große Handlungsfreiheit. Eine Besonderheit des CEAs liegt in seiner Führung, denn es sind nicht ein, sondern zwei Beauftragte, die sich die Führung teilen. Zum einen der **Haut Commissaire**, der sich mit den wissenschaftlichen und technischen Fragen beschäftigt, zum anderen der **Premier Administrateur**, der sich mit den administrativen und Finanzfragen befasst (CEA 2017). Ab dem 2. Januar 1946 ist die Stelle des Haut Commissaire mit Frédéric Joliot besetzt, während Raoul Dautry die Stelle des Premier Administrateur einnimmt (ebd.). Nach der Errichtung des CEAs kann die Forschung rund um die Kernenergie fortgesetzt werden.

Anfang 1947 ist die Entscheidung gefallen. WissenschaftlerInnen, von Frédéric Joliot geleitet, arbeiten an dem Aufbau einer Atombatterie, die mit Uranoxid und Schwerwasser funktionieren soll. Da Frankreich selbst über keinen angereicherten Uran als Brennstoff verfügt, jedoch über einen Uranoxid-Vorrat, den Frankreich während des Zweitens Weltkriegs, dank der Abkommen mit Norwegen verstecken konnte, errichteten die etwa 400 ForscherInnen nach ca. fünfzehn Monaten den allerersten französischen Kernreaktor, auch *pile Zoé* genannt (CEA 2019). Zoé steht als Akronym für Zéro (Null), Oxyde (Uranoxid) und Eau (Schweres Wasser). „*Le 15 décembre 1948, après une nuit de travail tendue pour l'équipe de chercheurs, ingénieurs et techniciens menée par Frédéric Joliot-Curie, l'auto-amorçage de Zoé est observé à 12 heures 12 minutes. La réaction en chaîne a pu s'établir. La première pile expérimentale française vient de diverger sur le site CEA de Fontenay-aux-Roses.*“ (CEA 2019).

Am 15. Dezember 1948 divergiert die Batterie Zoé das erste Mal. (ebd.) Dieser Erfolg wurde in der schweren Nachkriegszeit, als Zeichen der Wiederherstellung der *Grande Nation* gewertet. Des Weiteren werden am 20. November 1949 die ersten vier Milligramm Plutonium des Zoé Kernreaktors in das Werk „le Bouchet“ (Heimat der Kernenergie) gebracht (Mallevre

2007: 17). Bis zum Datum ihrer Ausmusterung am 6. April 1976, hat die *Pile Zoé* erlaubt, die benötigten Erfahrungen zu sammeln sowie Maßnahmen zu erstellen, die zu der erfolgreichen Planung zukünftiger französischer Kernreaktoren beigetragen haben (CEA 2019). Nach der Phase der sogenannten ersten Schritte in die Kernenergie, beginnt die Phase der Errichtung bzw. der Einrichtung des Nuklearsektors in Frankreich zwischen 1950 und 1958. Durch den Kalten Krieg zwischen den Westmächten, unter Führung der USA, und dem Ostblock, unter Führung der Sowjetunion, befand sich Frankreich in einer schwierigen Lage (Mallevre 2007: 17).

De Gaulle sah in der Nutzung der Atomwaffen einen Weg die Unabhängigkeit Frankreichs auf internationaler Ebene zurück zu gewinnen. „Für die Zeit zwischen 1954 und 1960 ist «die Bombe» als Kompensationsmittel für die Unterminderung der französischen Stellung in der Weltpolitik zu werten.“ (Berg 1992: 26). Dadurch verändern sich die Hauptaktivitäten des CEA von reinen Forschungszwecken hin zu ziviler sowie militärischer Nutzung. Allerdings war der damalige Leiter des CEA, Frédéric Joliot-Curie, ein eifriger Anhänger der Kommunistischen Partei und Kriegsgegner. Der **Stockholmer Appell**, initiiert im April 1949 von Joliot-Curie fünf Jahre nach den Bombenangriffen auf Hiroshima und Nagasaki, zielt auf das absolute Verbot von Atomwaffen. Dieser Aufruf der damaligen Friedenbewegung wird von mehr als 150 Millionen Personen weltweit unterzeichnet, er hat allerdings keine Auswirkung auf die Proliferation der Atomwaffen (INA 2015). Die Parteinahten von Frédéric Joliot-Curie erscheinen, für die französische Regierung, als wenig kompatibel mit seinen bisherigen Verantwortungen als Haut Commissaire von der CEA, was zu seiner Kündigung 1950 führte. Ein neues Führungsteam wird somit eingeführt. François Perrin nimmt die Stelle des Haut Commissaire ein und Pierre Guillaumat die des Administrateur Général, nach dem Tod von Raoul Dautry 1951. Die Hauptaktivitäten der Institution sind nun von ziviler und militärischer Nutzung. Zum einen sollen Kernreaktoren gebaut werden zum Zweck der Stromerzeugung, zum anderen sollen die Forschungen zur militärischen Nutzung der Kernenergie fortgesetzt werden (Mallevre 2007: 17).

Felix Gaillard, im August 1951 zum Staatssekretär des Ratspräsidiums, in der Regierung von René Pleven ernannt, steht im Zentrum dieser Wende und schlägt einen Fünfjahresplan vor. Dieser Plan sieht den Bau zweier Gas-Graphit-Reaktoren sowie eines Plutoniumextraktionswerks vor und bringt Unruhe innerhalb der Regierung (Berg 1992: 27). Da Pierre Guillaumat, Nachfolger von Raoul Dautry, die gleiche Meinung wie Felix Gaillard vertritt, unterstützt die damalige Kommunistische Partei den Umschwung innerhalb der Behörde nicht. Im Laufe des Sommers 1952 stellt die Kommunistische Partei einen

Abänderungsantrag in der Nationalversammlung, welcher die Produktion von Atomwaffen auf französischem Boden verbieten soll. Der Antrag bleibt jedoch erfolglos (Berg 1992: 27). 1952 wird der Fünfjahresplan von der französischen Staatsführung durch Antoine Pinay genehmigt. Wenn dieser Plan den Weg zum Besitz von Atomwaffen ebnen soll, wurde die Entscheidung über die Erstellung der Bombe erst nach der Niederlage von Dien Bien Phu (Viet Nam) 1954 getroffen (Goirand 2016). Des Weiteren bildet sich eine inoffizielle Gruppe von ForscherInnen, BerufssoldatInnen und PolitikerInnen, die eng zusammenarbeiten, um Plutonium in großen Mengen zu produzieren (Berg 1992: 27). 1956 geht das erste Atomkraftwerk in Marcoule ans Netz, in dem die Kernreaktoren zum ersten Mal einem militärischen Zweck dienen. Der CEA Marcoule ist heutzutage eines der zehn Forschungszentren des *Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives* (CEA 2019).

2.2 Lage in der V. Republik

Die Rückkehr von Charles De Gaulle am 13. Mai 1958 prägt die politische Landschaft Frankreichs (Frayssinet 2016: 5). Ursprünglich hatte er die politische Bühne im Januar 1946 verlassen. René Coty, der damalige französische Präsident, stand durch den in Algerien ausgebrochenen Bürgerkrieg unter Druck und sah sich gezwungen De Gaulle um Hilfe zu bitten. Daraufhin wird Général De Gaulle zum Ratspräsident der IV. Republik ernannt (Berg 1992: 27). Am 4. Oktober 1958 ersetzt die V. Republik die IV. und De Gaulle wird zum ersten Präsidenten. Pierre Guillaumat, Nachfolger von Raoul Dautry, wird zum Verteidigungsminister ernannt. Somit bereitet diese politische Wende den Weg für „eine offen vertretene und offensiv betriebene Atomrüstung“ (Berg 1992: 27).

2.2.1 Die militärische Nutzung der Kernenergie

Das ursprüngliche Ziel von De Gaulles war, durch die Gründung des CEAs, Frankreich als Atommacht weltweit darzustellen und sie von den damaligen zwei Großmächten, den USA und der UDSSR unabhängig zu machen. Wie oben beschrieben ist diese Unabhängigkeit dringend geworden, da Frankreich als Land durch den Zerfall des Kolonialimperiums, die Niederlage in Indochina sowie den Rückzug aus Algerien massiv an globaler Präsenz eingebüßt hatte (ebd.). De Gaulle sah im Aufbau einer Atomstreitmacht die perfekte Gelegenheit, weltweit klarzustellen, dass Frankreich, in Bezug auf nationale Sicherheit, von niemanden abhängig ist. Des Weiteren nahm das Nuklearprogramm eine neue

Wendung. Die Rückkehr von De Gaulle erlaubt es, das Nuklearprogramm zu veröffentlichen und alle militärischen Vorhaben offiziell fortzuführen (ebd.).

Drei Ereignisse prägen den Zeitraum von 1958 bis 1970. Zum einen das Beherrschen der Atomwaffe, der Aufbau einer Uranumwandlungsanlage in Pierrelatte und zum anderen der Beginn des Atomwirtschaftsprogramms EDF (Electricité de France) (Mallevre 2007: 19). De Gaulle, nun an der Macht, sah die Anschaffung der Atomwaffe als Priorität und keine der zahlreichen internationalen Appelle konnten ihn von diesem Vorhaben abbringen. Die damaligen militärischen Forschungen, die bisher geheim gehalten wurden, werden von nun an öffentlich bekannt gemacht und zum nationalen Ziel erklärt (ebd. 19). Am 22. Juli 1958 wird offiziell angekündigt, dass der erste Versuch einer Atombombe Anfang 1960 stattfinden soll. Am Morgen des 13. Februars 1960 experimentiert das erste Mal ein französisches Forschungsteam in Reganne (Süd-Algerien) mit der ersten in Frankreich gebauten Atombombe, *la Gerboise bleue* genannt. Das Ereignis hat eine erhebliche Tragweite. Frankreich bewies, dass es in der Lage ist, eine Atomwaffe zu bauen. Es ist somit das vierte Land weltweit neben den USA, Russland und Großbritannien, das die Atombombe besitzt (ebd. 19).

Nach dem Erfolg von *La Gerboise Bleue* fängt ein wahrhaftiges Nuklearrüstungsprogramm an, welches in den Gesetzen vom 8. Dezember 1960 manifestiert ist. Dabei soll das Forschungsgebiet des CEA speziell auf die Erschaffung von Atomwaffen und U-Booten mit Nuklearantrieb eingeengt werden (ebd.). Um die Herstellungs- und Forschungsmittel zu erweitern, werden zwei große Zentren geschaffen: Zum einen das von Ripault im Jahr 1962, in der Nähe von Tours (Nord-Frankreich) und das von Cesta, in der Nähe von Bordeaux (Süd-Frankreich) im Jahr 1965. „*Le site de REGGANE est abandonné dans un contexte international hos tile aux expérimentations à l'air libre, dans un pays devenu indépendant.*“ (Mallevre 2007: 19). Ab 1962 baut das CEA ein Erprobungszentrum im Pazifik, präziser in Polynesien, auf. Der erste Atomtest, am 2. Juli 1966, sowie drei weitere Tests, werden von einem Frachtkahn aus gezündet (Moruroa 2009).

Der August 1968 prägt eine neue Phase des französischen Nuklearprogramms mit dem ersten thermonuklearen Test. Dabei geht es um die Nutzung der Energie aus der Kernschmelzung, die deutlich kräftiger als die der Kernspaltung ist und somit die Explosionsstärke verstärkt, die dadurch mehrere Megatonnen erreichen kann. Somit erweitert die Bombe H (H für Hydrogen) das französische Bombenarsenal. Auch die Forschungen rund um die U-Boot-Antriebe bekommen besondere Aufmerksamkeit ab 1959, durch das Entdecken eines speziellen Reaktors. Ein Prototyp wird Beginn der 1960er Jahre mit

angereichertem Uran gebaut. 1964 erreicht er die kritische Masse und seine Betriebsleistungen erweisen sich als passend für ein U-Boot mit Nuklearantrieb. Das Ergebnis führt 1967 zum Bau des ersten Atom-U-Boots der Französischen Marine: *Sous-marin Nucléaire Lanceur d'Engins* (SNLE), auch die *Redoutable*-Klasse genannt (Mallevre 2007: 19-20). 1969 wird die Flotte um das Atom-U-Boot *Le Terrible* erweitert. Trotz der Fortschritte des französischen Nuklearprogramm im Bereich der militärischen Nutzung, bleibt eine Frage offen.

Das angereicherte Uran ist ein nukleargrundlegender Werkstoff, der für die Erschaffung von Atomwaffen notwendig ist. Wie man Uran „anreichern“ kann, ist die Frage, die sich die französische Regierung stellt. „*Le procédé joue sur la différence de masse atomique entre l'U235 et l'U238. On peut penser qu'en forçant un gaz (l'hexafluorure d'uranium) à passer à travers une paroi microporeuse, l'élément le plus léger (l'U235) franchira plus facilement la barrière et se retrouvera en proportion plus importante à la sortie.*“ (Mallevre 2007: 20). Um eine bedeutende Anreicherung zu bewirken, benötigt man bedeutende Niederlassungen, um diese Experimente fortzusetzen. 1958 wird eine Uranumwandlungsanlage in Pierrelatte (Drôme provençale) gebaut. Dort eröffnet man das damalig größte Baugelände Europas, das aus vier Einheiten besteht: *l'usine basse*, das 2% angereichertes Uran erzeugt, *l'usine moyenne*, das 6% angereichertes Uran erzeugt, *l'usine haute*, welche 25% angereichertes Uran erzeugt und *l'usine très haute*, das 90% angereichertes Uran erzeugt. Die Inbetriebsetzungen verteilen sich von 1964 bis 1967.

2.2.2 Die zivile Nutzung der Kernenergie

Parallel beginnt das erste französische zivile Nuklearprogramm, während des dritten Fünfjahresplanes (1957-1961), mit der Erschaffung von Reaktoren, die mit Natururan funktionieren, die sogenannten Gas-Graphit-Reaktoren oder *Uranium Naturel Graphite Gaz* (UNG). Diese Reaktoren sollen genug Plutonium erzeugen, damit ein minimaler Plutonium Vorrat erreicht wird, der notwendig ist für die Entwicklung einer schnelleren Brutreaktoranlage (Vie publique 2012). „*Un premier réacteur expérimental à neutrons rapides refroidi au sodium liquide, baptisé RAPSODIE, diverge à CADARACHE en janvier 1967.*“ Dieser 250 Megawatt Kernreaktor, „Phénix“ genannt, erzeugt Strom und wird als Vorlage für die Erschaffung von Kernreaktoren der vierten Generation dienen, bevor er 2010 außer Betrieb genommen wurde (Vie publique 2012). Die Sicherheit der UNG Reaktoren bleibt jedoch zweifelhaft.

Des Weiteren stellt sich heraus, dass die Gas-Grafit Industrie keine Konkurrenz gegenüber der amerikanischen Technologie darstellt, welche eine fortgeschrittene Technik benutzt und zwar Druckwasserreaktoren (DWR). Die Produktionskosten der Kilowatt/Stunde von einer UNGG sind um 20% höher als die einer amerikanischen DWR derselben Kraft. Bis zum Rücktritt von De Gaulle im April 1969 basiert die französische Atompolitik auf dem Bau von Gas-Graphit-Reaktoren, die als Brennstoff Natururan erzeugen. Bewiesen wird vom PEON- (*Production d'Electricité d'Origine Nucléaire*: Stromherstellung durch Nuklear Ursprung) Gremium, dass die amerikanische Technik, die angereichertes Uran nutzt, einen weltweiten Erfolg im Vergleich zu der bisherigen angewendeten französischen Technik darstellt, die sich nur auf eine kleine Zahl von Ländern beschränkte (Association Georges Pompidou 2015: 66).

Am 13. November 1969 bestellt der neue französische Präsident Georges Pompidou einen interministeriell beschränkten Rat ein, der sich entschließt, das Nuklearprogramm auf DWR-Basis weiterzuführen. Die Reorganisation der Atomwirtschaftsbranche bringt eine neue Wende im französischen Kernenergiebereich. Vor allem das Unternehmen *Electricité de France* (EDF) ist maßgeblich an diesem Strukturwandel beteiligt (Vie publique 2012). Von 1966 bis 1971 werden sechs EDF Kernreaktoren in Betrieb gesetzt. Am Ende dieses Zeitraums liefert die Kernenergie 5% der gesamten französischen Stromerzeugung (Mallevre 2007: 21). „Im Herbst 1973 drosseln arabische Ölstaaten die Förderung und verhängen ein Embargo. Der Ölpreis steigt um das Vierfache.“ (Eklkofer 2014).

2.2.3 *Der Durchbruch ins „tout nucléaire“*

Um ihre energetische Unabhängigkeit zu sichern, wählt die französische Regierung die Kernenergie als alternative Quelle der Stromerzeugung (EDF 2019). Am 6. März 1974, im Gefolge des Ölpreisschocks, führt die französische Regierung ein neues Programm ein, das sich auf die Reaktoren der „zweiten Generation DWR“ spezialisiert. Dieses Programm, auch „Plan Messmer“ genannt nach dem Premierminister der Regierung Pompidou, sieht den Bau von 13 Reaktoren mit einer Produktion von 900 MW innerhalb von zwei Jahren vor. Neben der Industrialisierung der Atomwirtschaftsbranche gelingt es der Regierung, mehr Mittel in die Sicherheit der Nuklearanlagen zu investieren. Ab 1973 wird die Atomwirtschaftsbranche durch ein zentrales Sicherheitsinstitut für Nuklearanlagen reguliert, *le Service central de sûreté des installations nucléaires* (SCSIN) und einem Begutachtungsinstitut innerhalb des CEA, auch *Institut de protection et de sûreté nucléaire* (ISPN) genannt. „Le réseau ainsi

formé par les principales organisations du secteur nucléaire sont placés sous la tutelle du ministère de l'industrie.“ (Vie publique 2012).

Der Durchbruch ins *tout nucléaire*, bestätigt von dem damaligen französischen Präsident Valéry Giscard d’Estaing und später François Mitterand, führt zum Bau von 58 Druckwasserreaktoren, die auf 19 Standorte verteilt sind und somit 75% der gesamte Stromerzeugung Frankreichs verantworten (ebd.). Im April 1976 wird eine neue Stufe erreicht. Wie bereits erwähnt, entstand 1973 der erste schnelle Kernreaktor *Phénix*, welcher 250 MW produzierte. Mit dem Einverständnis von Premierminister Jacques Chirac wird ein neuer Brutreaktor gebaut, welcher 1200 MW produzieren soll: der *Superphénix*. Dieser Reaktor wird 1985 in Betrieb genommen, allerdings wird sein Rückbau 1998 von Lionel Jospin, dem damaligen französischen Premierminister verlangt, nachdem der Reaktor zwei Unfälle jeweils 1987 und 1997 zu verantworten hatte (ebd.). Um die Entwicklung des französischen Nuklearprogramms besser zu verstehen, sowie die Sicherheitsmaßnahmen, die innerhalb des Programms getroffen wurden, ist es unabdingbar, dieses Hauptereignis der Atomgeschichte kurz zu erwähnen. Am 26. April 1986 explodiert ein Kernreaktor in der Nuklearanlage von Tschernobyl, Ukraine. Neben den Millionen von der Katastrophe betroffenen Menschen wurden ebenso die angrenzenden Böden und die Vegetation verseucht. Der Unfall prägte die Volkstimmung zutiefst und brachte die verschiedenen europäischen Regierungen dazu, die Sicherheit der Atomkraftwerke in den osteuropäischen Ländern zu prüfen, sowie Studien über die schwerwiegenden Konsequenzen von Atomunfällen in Auftrag zu geben (Vie publique 2012). Das Ereignis von Tschernobyl drängte eine neue politische Partei in den Vordergrund. Das politische Programm der Partei *Les Verts*, 1984 aus mehreren politischen Bewegungen nach dem deutschen Vorbild (die Grünen) gegründet, sieht einen kompletten zivilen sowie militärischen Atomausstieg vor, um schwerwiegende Katastrophen wie Tschernobyl zu vermeiden (Larousse 2019). Trotz des wachsenden Verlangens einiger politischer Parteien in Frankreich einen Atomausstieg zu beginnen, gibt es aktuell keine konkreten Maßnahmen für einen vollständigen Atomausstieg (Rougier 2017). „*En 2005, la loi de programme fixant les objectifs de la politique énergétique française donne le feu vert au lancement d'un nouveau type de réacteur EPR (European Pressurised Reactor), développé par Areva.*“ (Vie publique 2012).

Ursprünglich sollte der EPR Energie erzeugen, die um 10% günstiger ist, als die der aktuellen angewendeten Druckwasserreaktoren. Des Weiteren soll der EPR 15% weniger Uran brauchen, um Strom zu erzeugen und eine Lebenszeit von 60 Jahren besitzen. Wenn diese Neuerung oberflächlich saubereren und günstigeren Strom erzeugen soll, sind die

Kosten der Sicherheitsmaßnahmen für den EPR höher als die der aktuellen DWR. Der Baubeginn der allerersten EPR war im Dezember 2007 in Flamanville (Manche) geplant (Vie publique 2012). Ursprünglich sollte er 2012 in Betrieb gehen, mit Kosten in Höhe von 3.5 Milliarden Euro. Nun soll der EPR erst Anfang 2020 ans Netz angeschlossen werden, dabei betragen die aktuellen Kosten ungefähr 11 Milliarden Euro (Le Hir, Wakim 2019).

Rückblickend betrachtet, sind die Nachfolger von Général De Gaulle überwiegend Befürworter der Atomwirtschaft gewesen, sei es Pompidou (1969-1974), VGE (1974-1981) oder Mitterand (1981-1995). Auch Jacques Chirac, Frankreichs Präsident von 1995 bis 2007, sah in der Kernenergie einen Weg für Frankreich, seine energetische Unabhängigkeit weltweit zu bewahren. 2006 verkündete er in seiner Rede an die Nation, dass ein Prototyp der vierten Generation, ASTRID genannt (*Advanced Sodium Technological Reactor for Industrial Demonstration*), gebaut werden und 2020 ans Netz gehen soll. Diese Entscheidung wird am 28. Juni 2006 von dem Programm, bezogen auf die nachhaltige Verwaltung der radioaktiven Abfälle, anerkannt (Vie publique 2012).

Mit dem Beginn der ersten Forschungs- und Entwicklungsphase eines effizienteren Kernreaktors von 600 MW Leistung (*Réacteur à Neutrons Rapides refroidi au sodium* auch RNR genannt), hofft die französische Regierung auf eine langfristige Ausweitung der Kernenergie in Frankreich. Nach zwölf Jahren „Chirac-Präsidentschaft“ folgte 2007 Nicolas Sarkozy und somit die Verlängerung des *tout nucléaire*. Ein Jahr nach seiner Präsidentschaftswahl setzte Nicolas Sarkozy einen weiteren Meilenstein im Diskurs um die französische Atomstreitmacht. In seiner am 21. März 2008 in Cherbourg gehaltenen Rede, veranschaulichte Sarkozy die absolute Notwendigkeit einer Atombombe. Damit stand er in der Tradition seiner Amtsvorgänger De Gaulle (1959), Pompidou (1972), Mitterrand (1983 und 1994) und Chirac (1995, 2001 und 2006), die allesamt ein Idealbild der Atompolitik aufzeigen. „*C'est une grande fierté pour moi de me trouver ici parmi vous à Cherbourg, pour saluer tous ceux qui ont construit le Terrible*“ (Sarkozy 2008).

Entscheidend waren seine Worte über die Sicherheit und Unabhängigkeit Frankreichs und den riesigen Verlust, den das Land hinnehmen müsste, wenn es seiner Atomstreitmacht entsagen müsste. „*J'ai la responsabilité de garantir que nos forces armées soient toujours en mesure de faire face aux menaces qui pèsent sur la nation*,“ (Sarkozy 2008). Jedoch stellte er fest, dass die Atomstreitmacht streng defensiv sei und wiederholte den Leitspruch von Mitterrand, dass sie nur entworfen wurde um Kriege zu vermeiden und nicht um Kriege zu führen. Eine der wichtigsten Reformmaßnahmen, die Sarkozy im Laufe seines Amts eingeführt hat, ist *Le Grenelle de l'Environnement*, das 2007 beschlossen wurde.

Eine der angestrebten Zielvorgaben der Reform betrifft die Energie und sieht die Erhöhung des Anteils von Erneuerbaren Energien um 20% an der gesamten Stromerzeugung, eine Reduzierung der Treibhausgase und eine bessere Berücksichtigung der Umwelt in den Bereichen Industrie, Wirtschaft und im Alltagsleben vor (Vie publique 2008). Das „Grenelle“ Gesetz wurde am 23. Juli 2009 verabschiedet und die Kernenergie als Mittel zur Reduzierung des Treibhausgases als Weg zum Erfolg dargestellt (Connaissances des énergies 2019). Am 20. Januar 2010 wird ein Ergänzungshaushaltsentwurf im französischen Ministerrat vorgestellt, der eine Milliarde Euro der zivilen Nuklearforschung gewähren soll. Von dieser Milliarde sollen 650 Millionen Euro auf der Zeitraum 2010-2017 verwendet werden, um die Entwicklung des Prototyps ASTRID zu verwirklichen (Vie publique 2012).

2.3 Das Ereignis Fukushima 2011

In dem bisherigen Absatz wurde erläutert und argumentiert, dass die Kernenergie in Frankreich eine besondere Stelle eingenommen hat, sei es auf der zivilen Ebene für die Stromerzeugung, oder auf der militärischen Ebene durch den Besitz von Atomwaffen. Das Ereignis von Tschernobyl 1986 hätte vermutlich die politische Meinung verändert sollen, sodass anderen Stromerzeugungsquellen bevorzugt werden. Nun befindet sich Frankreich 2011 während der Amtszeit von Sarkozy an der Spitze seiner Nuklearisierung. Genau 25 Jahre nach dem Unfall von Tschernobyl passierte 2011 in Japan eine der bedeutendsten Naturkatastrophen seit 50 Jahren.

„Am 11. März 2011 ereignete sich im Pazifik vor der Ostküste Japans ein Erdbeben. Durch das Erdbeben und den darauffolgenden Tsunami wurden mehrere KKW in Japan beschädigt. Im KKW Fukushima kam es zur Kernschmelze wobei Radioaktivität in die Umwelt entwich. Viele Bewohner der umliegenden Region mussten vorübergehend oder dauerhaft evakuiert werden“ (Gunawardena 2013: 3). Auf dieses dramatische Ereignis reagierten Länder, wie beispielsweise Deutschland, mit drastischen Maßnahmen und begannen den Atomausstieg. Trotz der wachsenden Sorge der französischen Bevölkerung über die Sicherheit der AKWs hielt der damalige Präsident Nicolas Sarkozy unverändert an seinem Programm fest: durch die Kernenergie habe Frankreich seinen eigenen Weg gefunden, Strom herzustellen und Unabhängigkeit in der Energieversorgung gewonnen. Ein Atomausstieg ist von daher undenkbar (Vie publique 2011).

Sechs Monate nach dem Ereignis von Fukushima begründete Sarkozy seine Entscheidungen anlässlich einer Sitzung über die Nuklearsicherheit in New-York, wo er eine

internationale Debatte startete. Seiner Meinung nach sollte die Frage in der Nukleardiskussion nicht „Kernenergie oder keine Kernenergie“, sondern „was sind die richtige Maßnahmen für die Nuklearsicherheit“ lauten. Ohne weitere Aspekte zu beleuchten kann man deutlich erkennen, dass Nicolas Sarkozy eine „nukleare“ Kampagne im Laufe seiner Amtszeit geführt hat. Er hat die militärische Atompolitik seiner Amtsvorgänger gepriesen und sich sowohl für das Bestehen, als auch die Weiterentwicklung der AKWs eingesetzt (Frayssinet 2016: 19).

Sein Nachfolger, François Hollande, französischer Präsident von 2012 bis 2017, zeigte weniger Begeisterung für die zivile Nutzung der Kernenergie als seine Amtsvorgänger „*J'engagerai la réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75 % à 50 % à l'horizon 2025 en garantissant la sûreté maximale des installations et en poursuivant la modernisation de notre industrie nucléaire.*“ (Hollande 2012: 28). Weiteres Ziel von Hollande war es, das AKW Fessenheim zu schließen und den Bau des EPR Flamanville zu vollenden (Hollande 2012: 28). Sein Plan ist es, die energetische Unabhängigkeit Frankreichs zu bewahren, aber gleichzeitig die Energiequellen vielseitiger zu gestalten. Ursprünglich wurde das AKW in Fessenheim für eine Nutzungsdauer von 30 Jahren gebaut, was der normalen Lebensdauer eines AKWs entspricht. 1977 wurde es in Betrieb gesetzt, die Kühlwassereinspeisung konnte das AKW direkt aus dem Rhein entnehmen, was heute strikt verboten ist.

2000 traten schon Probleme auf: der IRSN (*l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire*) hatte die Regierung alarmiert, dass dringende Untersuchungen für dieses AKW unternommen werden sollen. Allerdings hat das EDF dieses Gesuch abgelehnt, da die Untersuchungen zu teuer wären. André-Claude Lacoste, ehemaliger Leiter der Nuklearsicherheit, hat zu Gunsten von EDF gegen das IRSN entschieden (Lepage 2014: 7). Logischerweise hätte die Katastrophe von Fukushima eine Einsicht bei der Administration in Frankreich verursachen müssen, da die AKWs Fukushima und Fessenheim das gleiche Alter haben. Die am 15. November 2011 vereinbarte Einigung zwischen der sozialistischen Partei und *Europe Ecologie Les Verts* (ELV), diese Reaktoren schrittweise zu schließen und Fessenheim unverzüglich zu schließen, führte zu einem im August 2015 verabschiedeten Gesetz, dass bis 2025 den Anteil von Kernenergie bezogen auf einen Gesamtanteil der Stromherstellung bis auf 50% reduzieren würde und dafür die Sperrung von 17 bis 20 Atomreaktoren vorsah (Theillet 2016).

Dennoch stand das Schließen des Fessenheim AKWs 2017 immer noch zur Debatte und wurde inzwischen verschoben. Zu Anfang seiner Amtszeit hatte François Hollande Frankreich versprochen, die Kernenergieabhängigkeit zu reduzieren. Am Ende seiner

fünfjährigen Amtszeit wurde aber noch nichts davon umgesetzt. „*De l'exécutif sortant, M. Macron a hérité non seulement de la loi de transition énergétique, mais aussi de la programmation pluriannuelle de l'énergie, publiée en octobre 2016.*“ (Le Hir 2017).

Zwei Jahre nach den französischen Präsidentschaftswahlen kommt für den aktuellen Präsident Emmanuel Macron, ein kompletter Atomausstieg nicht in Frage. „Ein vollständiger Atomausstieg steht in Frankreich aber nicht zur Debatte, wie Macron klarmachte: "Ich bin nicht mit einem solchen Programm gewählt worden."“ (Brändle 2018). Innerhalb seiner Wahlkampagne „En Marche“ 2017 bezog sich Macron auf mehrere energetische Zielaufgaben. Er sieht die Energiewende, als eine gleichermaßen ökonomische wie energetische Herausforderung, die für die Erhaltung der menschlichen Bevölkerung notwendig ist. Um diese Herausforderung anzunehmen, wendet Macron 15 Milliarden Euro für die Ökologie- und Energiewende auf.

Unter den sechs Zielvorgaben geht es zum einen, um **einen kompletten Ausstieg aus den fossilen Energien**. „*Aujourd'hui, nous sommes encore dépendants des énergies fossiles, qui représentent près de la moitié de notre consommation. Cette dépendance nuit au climat, à la santé, à la souveraineté de la France et coûte plusieurs dizaines de milliards d'euros par an.*“ (En Marche 2019). Eines der bestehenden Ziele ist all die verbleibenden Kohlekraftwerke in Frankreich innerhalb den nächsten fünf Jahren zu schließen. Bei der zweiten Zielaufgabe geht es explizit um **einen Energiewandel für eine ausgeglichene und ohne Kohlenstoff basierte Energieproduktion**. Innerhalb dieser zweiten Zielsetzung sind die Hauptvorgaben eine Entwicklung der Erneuerbaren Energien bis 2022, die eventuelle Ausdehnung der Lebensdauer der AKWs auf über 40 Jahre, das Schließen des Fessenheim AKWs, was geschehen soll, wenn der Flamanville EPR in Betrieb geht oder die Konsolidierung der Mittel der ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire). Interessant zu betrachten ist die Zeile „*Nous réduirons notre dépendance à l'énergie nucléaire, avec l'objectif de 50% d'énergie nucléaire à l'horizon 2025*“, welche eine sekundäre Stelle neben all den anderen Hauptvorgaben einnimmt (En Marche 2019).

Bei Betrachtung der anderen Zielvorgaben, die unter der Kategorie Umwelt und Energiewende der Wahlkampagne Macrons bestehen, ist nirgendwo mehr die Frage von Kernenergie. Im November 2018 wurde beschlossen, dass das AKW Fessenheim 2020 außer Betrieb genommen werden soll. Des Weiteren liefert EDF einen genauen Terminkalender, welche von der ASN bestätigt wurde. Die zwei Kernreaktoren werden jeweils zwischen 2020 und 2022 spätestens außer Betrieb genommen. EDF zieht es nicht mehr in Erwägung, die Lebensdauer der ältesten französischen AKWs auf bis über 50 Jahre zu verlängern (Euronews

2018). Fessenheim soll außer Betrieb genommen werden, wenn der Flamanville EPR in Betrieb genommen wird. So war es zumindest vereinbart. Allerdings haben sich die Bauarbeiten des EPRs verzögert, was zu einer Verschiebung seines Starts geführt hat, der nun für 2020 geplant ist (Euronews 2018).

Am 27. November 2018 kam die mehrjährige Energieprogramm (*programmation pluriannuelle de l'énergie*) auch PPE genannt, welches das Schließen von 14 Kernreaktoren bis 2035 vorsieht. „*Attendu depuis plus de cinq mois, le projet de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), dévoilé mardi 27 novembre par le président de la République Emmanuel Macron, le Premier ministre Edouard Philippe et le ministre de la Transition écologique et solidaire François de Rugy, a suscité plus de déception que d'enthousiasme.*“ (Massemim 2018). Dieser Handlungsrahmen sollte eigentlich der positiven Führung der französischen Energiepolitik zwischen 2019-2023 und 2024-2028 dienen, um die Zielvorgaben der *Loi sur la Transition Energétique* (LTE) zu erreichen. Jedoch verschiebt dieser Handlungsrahmen die vorgesehenen Maßnahmen zu den nächsten fünfjährigen Amtszeiten, wie zum Beispiel das Schließen neuer Kernreaktoren, abseits von Fessenheim (ebd.).

Ebenso wurde die Zielvorgabe, die eine Verringerung des Kernenergieanteils auf 50% des gesamten französischen Energiemixes vorsieht, (gegen 70% heutzutage) bis 2035 verschoben, das heißt 10 Jahre mehr als ursprünglich geplant. „*M. Macron a confirmé le report à 2035 de l'objectif de réduction de la part du nucléaire à 50 % du mix électrique, contre un peu plus de 70 % à ce jour. La LTE, qui fixait cet objectif à 2025, sera modifiée dans les semaines ou les mois à venir.*“ (Massemim 2018). Tatsächlich sollten **14 Kernreaktoren** bis 2035 außer Betrieb gesetzt werden. Als erstes sollen die zwei Kernreaktoren des Fessenheim AKWs im Sommer 2020 abgeschaltet werden. Im Augenblick ist es die einzige geplante Maßnahme, die während Macrons Amtszeit noch geschehen wird. Erst 2027-2028 sollen zwei weitere Kernreaktoren außer Betrieb gesetzt werden. „*Deux autres fermetures pourraient éventuellement avoir lieu en 2025-2026, « si la sécurité d'approvisionnement est assurée » et « si nos voisins européens accélèrent leur transition énergétique », notamment en réduisant le poids du charbon et en développant les renouvelables.*“ (Massemim 2018).

Als Zwischenfazit zu diesem Kapitel kann man feststellen, dass Kernenergie eine dominante Stellung in Frankreich eingenommen hat, sei es aus ökonomischen oder politischen Aspekten. Im Laufe der acht französischen Präsidentschaften (1958-) hat sich eine „Atombefürworter“ Politik entwickelt, die heutzutage schwer zu destabilisieren ist. Wenn

François Hollande sozusagen der einzige Präsident Frankreichs bisher war, der sich dazu bekannt hat, die Rolle der Kernenergie in dem gesamt-französischen Energiemix zu verringern, sowie das älteste in Frankreich bestehenden AKW (Fessenheim) zu schließen, sind seine Versprechen gescheitert.

Zum einen zeigte sich die Lobby der Kernenergieindustrie wie die EDF mächtiger als der Wille des Präsidenten, zum anderen, sind Faktoren wie die an der Industrie liegenden Arbeitsplätze und die Kosten eines Rückbaus ebenso zu berücksichtigen. Die aktuellen Kosten eines Atomausstiegs würden sich hypothetisch auf geschätzte 530 Milliarden (laut IEA) bzw. 772 Milliarden (laut OCDE) Euro belaufen (Dautremont, Devezaux, Colle 2012: 4). Nachbarländer wie Deutschland, Belgien oder Dänemark haben nach dem Fukushima Ereignis 2011 einen sofortigen Atomausstieg begonnen. Wiederum sind 2019 die einzigen kurzfristigen Maßnahmen der französischen Regierung bezüglich Kernenergie, das Fessenheim AKW 2020 zu schließen und 2021 neue EPRs in Zusammenarbeit mit der EDF zu entwerfen. „*Je demande à EDF de travailler à l’élaboration d’un programme de ”nouveau nucléaire“ en prenant des engagements fermes sur le prix, pour qu’ils soient plus compétitifs. Tout doit être prêt en 2021 pour que le choix qui sera proposé aux Français puisse être un choix transparent et éclairé.*“ (Macron 2018). Nun da die politischen und ökonomischen Entwicklungen der Kernenergie in Frankreich chronologisch vorgestellt und vertieft wurden, können wir uns dem dritten Kapitel dieser Arbeit widmen, den theoretischen Grundlagen.

3. Theoretische Grundlagen

In der Einleitung wurde festgestellt, dass diese Arbeit sich mit dem Nukleardiskurs innerhalb der französischen präsidialen Reden seit dem Ereignis Fukushima beschäftigt. Bevor wir auf den komplexen Teil dieser Thesis eingehen, der die Methodik umfasst, scheint es logisch die theoretischen Grundlagen zu erläutern, insbesondere den Prozess zur Auswahl der bestgeeigneten Methode für diese Arbeit.

3.1 Policy Forschung

3.1.1 Entstehung, Erläuterung

Bevor wir uns dem theoretischen Teil dieser Arbeit widmen, ist es notwendig, einen kurzen Sprung in die Geschichte zu machen und den Begriff „Politik“ zu definieren. Vom griechischen *polis* abgeleitet, bedeutet der Begriff Politik in seinem klassischen Wortursprung

„das Handeln des Staates und das Handeln in staatlichen Angelegenheiten“ (Blum, Schubert 2011: 14). Präziser weist Politik in modernen Demokratien „ein aktives Handeln auf, das auf die Beeinflussung staatlicher Macht, den Erwerb von Führungspositionen und die Ausübung von Regierungsverantwortung zielt“ (Blum, Schubert 2011: 14). Eine allgemeine Begriffserläuterung gibt es allerdings nicht, in Anbetracht dieser breiten Reichweite, welche die Politik besitzt. Neben der Problematik der Begriffsbestimmung tritt im Deutschen die Schwierigkeit auf, dass es nur einen einzigen Begriff, nämlich „Politik“ zur Erklärung mehrerer komplexer und vieldimensionaler Erscheinungsformen gibt.

Um den Inhalt des Begriffs etwas präziser zu gestalten wird in der Politikwissenschaft durch die Anwendung der englischen Begrifflichkeiten *policy*, *politics* und *polity* unterschieden (ebd.). Da es innerhalb dieses Kapitels um Policy Forschung geht, lassen wir *politics* und *polity* beiseite um uns explizit mit dem Begriff *policy* zu beschäftigen. Unter *policy* versteht man „die konkreten Inhalte der Politik“ sowie „die materiell-inhaltlichen Fragen und Probleme, auf die mit politischen Programmen und Maßnahmen reagiert wird, aber auch die Resultate der politischen Aktivitäten in den jeweiligen Politikfeldern.“ (Blum, Schubert 2011: 14). Dabei werden zahlreiche Politikfelder (Sozialpolitik, Umweltpolitik etc.) beachtet, die sich nur schwer voneinander abgrenzen können, da politische Maßnahmen öfter verschiedenen Feldern zugewiesen sind. So wird beispielweise die Verringerung der CO2 Emissionen als Umwelt- und wirtschaftspolitische Maßnahme festgestellt. Im Fokus der Policy-Forschung stehen die konkreten, materiellen Politiken. „Das Augenmerk der Politikfeldanalyse richtet sich also darauf, Handlungen von Regierungen und Verwaltungen zu beschreiben, zu erklären und mitunter auch normativ zu bewerten.“ (Schubert, Bandelow 2014: 339).

Unterschiedlich zum englischsprachigen Begriff, der zwei Begriffe für die präskriptive-normative Variante (*Policy Science*) und für die beschreibend-erklärende Variante (*Policy Analysis*) nutzt, gelten im deutschsprachigem Raum Policy- oder Politikfeldanalyse gleich als beschreibend-erklärende und konkret politikberatende Variante der Policy-Forschung (Héritier 1993: 9). Obwohl die traditionelle Politikfeldanalyse Politik als Bearbeitung von Problemen festlegt, stellte sich ab den 1990er Jahren heraus, dass die Perzeption von Problemen und die Unterbreitung von Lösungsvorschlägen kein einfacher objektiver Mechanismus ist (Münch 2016: 2). „Gründe liegen in der Komplexität der Herausforderungen, in der Unschärfe und Subjektivität von Interpretationen sowie in der Veränderung der Politikinhalte durch ihre fortwährende Diskussion.“ (Münch 2016: 2).

Bei *Policy*-Prozessen handelt es sich nicht um rationale Verläufe. „Stattdessen wird der Einfluss der sprachlichen Vermittlung, der milieu-, kultur- und rollenspezifischen Deutung und Verarbeitung von Informationen und der Glaubwürdigkeit und des rhetorischen Geschicks von Sprechern auf den Policy-Prozess betont.“ (Münch 2010: 71).

Um die Entstehung und praktische Durchführung politischer Programme zu beschreiben, stehen innerhalb der Policy-Forschung zwei Ansätze zur Wahl, die besonders stark bestritten werden innerhalb der sozialen empirischen Forschung. „Der Streit zwischen der quantitativen und der qualitativen Methodentradition der empirischen Sozialforschung hat eine langdauernde Geschichte und tief reichende historische und philosophische Wurzeln.“ (Kelle 2007: 9). Um meine Methodenauswahl begründen zu können, ist es notwendig, die zwei Ansätze erst einmal aufzuzeigen. Grundsätzlich gilt die quantitative Forschung als objektbezogen, während die qualitative Forschung interpretativ vorgeht und das subjektbezogene Verstehen in den Vordergrund rückt (Röbken, Wetzel 2016: 12).

„Bei der quantitativen Forschung gilt die soziale Realität als objektiv und mit kontrollierten Methoden erfassbar. Ziel ist es, Verhalten in Form von Modellen, Zusammenhängen und numerischen Daten möglichst genau zu beschreiben und vorhersagbar zu machen.“ (Röbken, Wetzel 2016: 13). Dieses Verhalten wird in messbaren Einheiten untersucht und als Beobachtungseinheit bestimmt. Quantitative Methoden sollte man generell anwenden, wenn bereits genügend Kenntnisse über den Untersuchungsgegenstand bestehen. „Ziel der qualitativen Forschung ist es, die Wirklichkeit anhand der subjektiven Sicht der relevanten Gesprächspersonen abzubilden und so mögliche Ursachen für deren Verhalten nachzuvollziehen und das Verhalten zu verstehen.“ (Röbken, Wetzel 2016: 13). Hauptuntersuchungsgegenstand der qualitativen Methoden ist das menschliche Subjekt. Typisches Merkmal der Methode liegt an der Datenauswertung, die meisten *interpretativ* ist (ebd.14). Da sich diese Arbeit auf die schriftliche Übertragung der präsidialen Reden bezieht, eignet sich eine qualitative Methode besser.

Viele Studien der Policy-Forschung lassen sich durch qualitative Ansätze analysieren und interpretieren. Innerhalb der qualitativen Policy-Forschung lassen sich zwei verschiedene Strömungen mit jeweils unterschiedlichen wissenschaftstheoretischen Prämissen und methodischen Vorgehensweisen differenzieren: zum einen die *prozessanalytische Policy-Forschung* und zum anderen die *interpretative Policy-Forschung* (Schubert, Bandelow 2014: 343). Innerhalb des prozessanalytischen Zweigs der qualitativen Policy-Forschung wird versucht, die politischen Entscheidungen zu erklären, indem die grundsätzlichen

Entscheidungsprozesse schrittweise analysiert werden. Der Oberbegriff für dieses Vorgehen nennt man Prozessanalyse. Eine der meistbenutzten Datenquellen für diese Art der Forschung sind Experteninterviews. Zusätzlich können ebenso öffentliche und nicht-öffentliche Dokumente als Informationsquelle für die Prozessanalyse benutzt werden. Darunter versteht man parlamentarische Dokumente wie Plenarprotokolle, Gesetzesentwürfe, schriftliche Stellungnahmen von Verbänden oder Protokolle von Sitzungen. Aus der Kombination von zahlreichen Datenquellen schafft man eine höhere Verlässlichkeit der erzielten Ergebnisse. Wichtig dabei ist zu prüfen, ob die Experten eine bestimmte politische Position vertreten, was die Ergebnisse der Analyse beeinflussen könnte (ebd. 344-345). Schließlich sollte man eine Prozessanalyse anwenden, wenn das Forschungsinteresse auf die Gewinnung von theoretischen Erkenntnissen abzielt.

Die zweite Variante, die interpretative Policy-Forschung, geht im Gegensatz zur prozessanalytischen Policy-Forschung davon aus, dass politische Entscheidungsträger ihre eigene Sichtweise haben. In diesem Fall geht es darum, diese subjektive Sichtweise empirisch neu aufzuarbeiten um Politikgestaltungsprozesse verstehen zu können (ebd. 346). Innerhalb der interpretativen Policy-Forschung sind zwei Richtungen zu unterscheiden. Die erste schließt sich der Theorie der deliberativen Demokratietheorie von Jürgen Habermas an. Dabei spielen deliberative Verfahren des Argumentierens und Überzeugens eine gewichtige Rolle in der Politikgestaltung (ebd.). Die zweite Richtung schließt eher ethnographische und diskursanalytische Ansätze ein. Als wichtige Datenquelle und Datenerhebungstechnik der interpretativen Policy-Forschung gelten Interviews, teilnehmende Beobachtung oder Texte, die im Zuge des Policy-Prozesses entstanden sind. Bei der Analyse der Dokumente geht es nicht darum, wie bei der Prozessanalyse, konkrete theoretische Erkenntnisse zu erzeugen, sondern typische Argumentationsweisen, Wahrnehmungsmuster der Gesprächspersonen hervorzuheben (ebd. 349).

Wie bereits im Laufe dieses Kapitels erläutert, handelt es sich innerhalb dieser Arbeit um die Analyse des Nukleardiskurses innerhalb der präsidialen Reden nach Fukushima. Dabei werden offizielle Mitteilungen jeweils von Nicolas Sarkozy, François Hollande und Emmanuel Macron analysiert. Ziel dieser Arbeit ist es nicht den Policy-Prozess der Nuklearpolitik Schritt für Schritt zu zerlegen, sondern die Argumentationsweisen, die Wahrnehmungsmuster der jeweiligen betroffenen Personen bzw. Präsidenten hervorzuheben. Im Zuge dessen, scheint eine interpretative Policy-Forschung bestens geeignet zu sein.

3.1.2 Interpretative Policy-Forschung

Historisch betrachtet hat sich die Policy-Forschung (Politikfeldanalyse) der interpretativen Ansätze erst Mitte der 1990er Jahre vollzogen. Dies ist auf drei Entwicklungen zurückzuführen. Als erstes wurde der damaligen traditionell technokratischen *Policy*-Forschung vorgeworfen, nicht machtrealistisch zu sein (Münch 2016: V). Zweitens wurde das Selbstbild der Politikfeldanalyse als „Problemlösungswissenschaft“ zerstört, da sie das „Scheitern von Reformvorhaben -in den USA und auch bei uns- durch die Bereitstellung von Wissen letztlich nicht verhindern konnte.“ (Münch 2016: V). Drittens hat sich im Wandel der Zeit ergeben, dass die Begründungsfähigkeit von Politik, die Interpretationshoheit sowie der Kampf um Ideen an Bedeutung gewinnen (ebd. V). Damit dient die Politikfeldforschung einer interpretativen oder argumentativen Wende, die als sprachlich vermittelte Interpretationsprozesse und Interpretationskämpfe vollgezogen werden (ebd. V).

Wenn Frank Nullmeier und Thomas Saretzki zur Übersetzung und Klärung des Zugangs in Deutschland beigetragen haben, hat sich in Österreich vor allem Herbert Gottweis mit einer Verankerung post-positivistischer Ansätze in der Politikfeldanalyse beschäftigt (Münch 2016: VI). Unter dem Begriff *Policy* versteht man „die politischen Inhalte, die in Gesetzen, Verordnungen, Programmen und Einzelentscheidungen zum Ausdruck kommen.“ (Münch 2016: 1). Präziser bezeichnet der Begriff *Policy-making* „das Handeln von Regierungen und inter- und supranationalen Organisationen mit Anspruch auf gesamtgesellschaftlich verbindliche Regelung.“ (Münch 2016: 1). Wichtig zu erwähnen ist, dass sich das Argument der interpretativen Politikfeldanalyse von älteren Untersuchungen abgrenzt. „In älteren Untersuchungen wurden die Handlungen der politischen Akteure häufig im Sinne von Macht und Interesse diskutiert.“ (Münch 2016: 2). Wiederum lautet das Argument bei den interpretativen Ansätzen, dass die Meinungsverschiedenheiten den Streit zu mehr machen als einem bloßen Interessenskonflikt (Münch 2010: 71). Laut Münch lassen sich Politikverläufe nur als Interpretationsprozesse und Interpretationskämpfe deuten, wenn es darum geht, „die Interpretationen und Kausalannahmen bei der Konstruktion und politischen Bearbeitung gesellschaftlicher Probleme zu erfassen.“ (Münch 2016: 3). Als Zwischenfazit kann man feststellen, dass die ursprüngliche Ausrichtung der *Policy*-Forschung viele Kritikpunkte an sich herangezogen hat (ebd. 4). Mangelhaft war nicht nur ihr steuerungstheoretisches Erklärungsmodell, sondern auch ihre methodologischen Grundlagen (Héritier 1993: 9; 19). Ein weiteres Argument lag daran, dass politische Zielvorgaben selten ein transparentes Set bilden (Münch 2010: 69). Schließlich verfehlte der Ansatz durch die Generierung von Wissen, effektive Lösungen zu sozialen Problemen zu leisten (Münch 2016: 5).

Aus der ursprünglichen Ausrichtung der *Policy*-Forschung lassen sich zwei Haupttendenzen unterscheiden, die wir im letzten Abschnitt ausführlich erläutert haben. Ziel dieser Arbeit ist eine interpretative Politikfeldanalyse zu führen, von daher werden wir uns explizit mit dieser Wende der *Policy*-Forschung beschäftigen. Um die Absichten bzw. Ziele dieser Wende deutlicher zu machen, basieren wir uns auf die Annäherung von Dvora Yanow innerhalb ihres Werks „*How does a Policy mean?*“ (1996). Dort bezeichnet Yanow eine interpretative Politikfeldanalyse als eine Annäherung zu den Bedeutungen von Politiken, auf die Werte, Sinnempfindungen und Überzeugungen, die diese Politiken wiedergeben, sowie auf den Abläufen durch welche diese Bedeutungen kommuniziert werden und von verschiedenen Zielgruppen „verstanden“ werden. Präziser definiert sie Politiken und Organisationsgegenstände als **konkrete Symbole**, die die Politiken und organisatorischen Werte, Glauben und Sinnempfindungen darstellen und etabliert eine symbolische Beziehung zwischen Sprache, Objekte und Gesetze, die als Gegenstände dienen (Yanow 1996: 8-9).

„*Human artifacts stand in a symbolic relationship with the values, beliefs, feelings, or meanings which they embody and/or engender. Artifactual symbols include symbolic language, symbolic objects, and symbolic acts. These embody three dimensions of human meaning-making: emotive, cognitive, and moral, corresponding to feelings, values, and beliefs.*“ (Yanow 1996: 10).

„Hinter der kollektiven Identität ‚interpretativer‘ Forschungsperspektiven der Soziologie verbirgt sich eine Sammelbezeichnung für höchst unterschiedliche „verstehende“ Arbeiten.“ (Münch 2016: 7). Drei Grundprinzipien bilden laut Herbert Blumer⁴ eine Säule des *symbolischen Interaktionismus*. Besagt wird, dass Menschen Sachen gegenüber aufgrund der Bedeutung handelten, die diese Sachen für sie besitzen (ebd. 7). „Die Bedeutung der Dinge sei aus der sozialen Interaktion abgeleitet und diese Bedeutungen würden in einem interpretativen Prozess gehandhabt und geändert.“ (Münch 2016: 7). Diese Kerngedanken schließen sich im interpretativen Programm mit dem Sozialkonstruktivismus nach Berger und Luckmann zusammen (Münch 2016: 7). Unter *Sozialkonstruktivismus* versteht man „eine Vielzahl von sozialwissenschaftlichen Perspektiven mit einander verknüpft, die sich auf unterschiedliche Weise mit der Herstellung von Wissen durch soziales Handeln befassen“ (Münch 2016: 7). Die Vertreter der sozialkonstruktivistischen Wissenssoziologie, Peter L. Berger und Thomas Luckmann etablierten innerhalb ihres Werks der „gesellschaftlichen

⁴ Herbert Blumer (1900-1987): Amerikanische Soziologe, bekannt für seine theoretische und methodologische Aspekte des symbolischen Interaktionismus.

Konstruktion der Wirklichkeit“ die Grundlagen des Sozialkonstruktivismus. Darin untersuchten sie, wie die soziale Welt einerseits in sozialen Praktiken von Menschen festgelegt wird und gleichzeitig von diesen als objektiv und quasi naturgegeben empfunden wird (Münch 2016: 8). Da sozialkonstruktivistische Ansätze davon ausgehen, dass es nichts in der Welt gibt, das auf der Bedeutung des Objekts selbst beruht, unterstellen zahlreiche Kritiker, dass der Konstruktivismus die Existenz einer materiellen Welt abstreitet (ebd. 8). Nachdem der Kerngedanke der interpretativen Politikfeldanalyse gründlich erläutert wurde, bleibt ein Punkt übrig. Die sozialkonstruktivistische Epistemologie bedeutet innerhalb der Policy-Forschung, dass politische Strategien und Lösungsversuche als Interpretationen von objektiven Problemen, Machtverhältnissen und Handlungsbeschränkungen gesehen werden. Dabei erfüllt der Begriff „Interpretation“ zwei Funktionen; Gleichzeitig dient er als Untersuchungsobjekt und Untersuchungsmethode. Innerhalb der interpretativen Politikfeldanalyse gibt es drei Stränge: das hermeneutische Bedeutungsverständnis, wozu auch das dialogische Bedeutungsverständnis und das diskursive Bedeutungsverständnis gehören. Bei dem hermeneutischen Bedeutungsverständnis geht es um die Bedeutungen innerhalb der Intentionen, Überzeugungen, Beweggründen oder Wünschen einzelner politischer Akteure. Zweck der Ansätze liegt darin, die Bedeutungsstrukturen hervorzuheben. Weiterhin soll analysiert werden, wie Menschen Bedeutungen erfassen, kommunizieren und verstehen in Bezug auf Praktiken und Text (ebd. 15-16). Für einige hermeneutische VertreterInnen liegt das Forschungsinteresse darin, herauszufinden wie Diskurse als strategische Mittel verwendet werden können, um politische Ziele zu erreichen (Münch 2016: 16). Unter politische Ziele versteht man, das gemeinsame Verständnis eines Problems zu bilden (Fischer 1998: 135). Bei *dialogischen Bedeutungsverständnis* wird Sinnhaftigkeit als Resultat sozialer Interaktion betrachtet. „Bedeutung entsteht erst im Dialog zwischen Betrachter und Betrachtetem beziehungsweise zwischen dem Interpretierenden und dem interpretierten Phänomen. Interpretation ist daher ein Handeln zwischen mehreren Akteuren.“ (Münch 2016: 17).

Die Ansätze, die ein *diskursives Bedeutungsverständnis* vertreten, waren in der damaligen argumentativen Wende noch schwach befürwortet (Braun 2014: 82). Allerdings sind sie heutzutage ein fester Bestandteil der interpretativen Policy-Forschung. „Sinnhaftigkeit und Bedeutung liegen also nicht in den Wünschen, Deutungen, Interessen der Subjekte, sondern in ihnen nicht unmittelbar zugänglichen sprachlichen und kulturellen Rahmenstrukturen, die zuweilen als Diskurse, Dispositive oder Meta-Frame bezeichnet werden.“ (Münch 2016: 18). Schließlich unterscheidet sich die interpretativ-hermeneutische Strömung von dem

poststrukturalistischen Strang in dem Sinn, dass interpretativ-hermeneutische AutorInnen Interesse an Interpretationen einzelner oder kollektiver Akteure haben, während poststrukturalistische AutorInnen auf die Ebene des Diskurses eingehen (Münch 2016: 18). „Poststrukturalistische Ansätze lehnen eine Rekonstruktion subjektiven Sinns oder den Rückgriff auf Akteure oder Intentionen ab“ (Münch 2016: 46). Da diese Thesis sich mit dem Nukleardiskurs innerhalb der französischen parlamentarischen Sitzungen befasst, scheint das diskursive Bedeutungsverständnis am besten für diese Arbeit geeignet zu sein. Innerhalb dieses Unterkapitels wurde festgestellt, dass die interpretative Policy-Forschung einen sehr ungleichartigen Analyserahmen liefert, mit verschiedenen Strömungen, die „den Kampf um Ideen und Deutungen im Zuge des *policy-making* fokussiert“ (Münch 2016: 108). Nun wenden wir uns dem letzten Schritt dieses Unterkapitels zu und zwar, den Methoden und Gütekriterien interpretativer Policy-Forschung.

Wie schon eben beschrieben, ist die interpretative Policy-Forschung ein Oberbegriff für einen sehr ungleichartigen *Approach* (ebd. 18).

„In diesem Sinn nimmt interpretativ verfahrende Forschung vielfältige theoretische Traditionslinien auf, die von der philosophischen Hermeneutik und Phänomenologie über Max Webers Konzept einer verstehenden Soziologie und den US-amerikanischen Pragmatismus bis zum symbolischen Interaktionismus, zur Ethnomethodologie und zum sozialen Konstruktivismus reichen.“ (Blatter, Langer, Wageman 2018: 34). Bei der interpretativen Policy-Forschung gibt es somit eine große Pluralität von Methoden. Bevor entschieden wird, welches methodische Vorgehen am besten für die Bearbeitung der Forschungsfrage und die Daten passt, werden zwei prominente Typen von Analyse dargestellt, die der Masterarbeit dienen könnten: das hermeneutische Verfahren und die Diskursanalyse.

Unter dem Begriff Hermeneutik versteht man die Kunst, Theorie und Methode der Auslegung von Texten (ebd. 134). Diese Methode basiert auf der Interpretation von Texten auf einer komplexen Theorie des Verstehens. Historisch betrachtet lässt sich das hermeneutische Textverstehen bis zur antiken Philosophie zurückverfolgen. Zu den wichtigsten Vertretern der Hermeneutik zählen Jürgen Habermas, Hans-Georg Gadamer oder Martin Heidegger (ebd.). Der Gegenstandsbereich der Hermeneutik ist die hervorgebrachte und rekonstruierbare Wirklichkeitsdimension durch menschliche Sinndeutungen (Sichler 2010: 50). Damit unterscheidet er sich von naturwissenschaftlichen Erklärungsmodellen. Wie in den vorherigen Abschnitten erläutert wurde, geht die qualitative Forschung auf die

Dimension des sprachlich-symbolischen Sinn von Wirklichkeit ein. Dabei versucht sie die Bedeutungen von menschlichen Handlungen und Äußerungen inbegriffen die damit verbundenen kulturellen, sozialen und individuellen allgemeinen Bedingungen interpretativ nachzuvollziehen (ebd.50). Definiert wird Hermeneutik vor allem als „Lehre vom Verstehen“ (Jung 2001: 7). Um dieses methodische Vorgehen zu begreifen, scheint es folgerichtig seine Kernmomente zu erläutern, welche die Konzeption der Hermeneutik von Anfang an beeinflusst und geprägt haben (Sichler 2010: 54).

Unter *Lehre* bleibt die theoretische sowie philosophische Auseinandersetzung mit dem Phänomen des Verstehens unausgesprochen. *Verstehen* bedeutet in diesem Sinn, die kognitive Tätigkeit, mit welcher sich die Hermeneutik beschäftigt. *Hermeneutik* versucht schließlich sprachliche Äußerungen richtig zu deuten. Primäre Quellen der hermeneutischen Verfahren sind soziale Äußerungsformen, die in Form von Texten erscheinen. Darunter sind Interview- und Gruppendiskussionstranskripte, Autobiographien und Redebeiträge von Politikern, Programme von Parteien, Zeitungsartikel usw. Auch im Falle von poststrukturalistischem Verständnis können Bilder, Videos als Texte gelten (Blatter, Langer, Wagemann 2018: 137). Innerhalb dieser Arbeit geht es um die gehaltenen präsidialen Reden der drei französischen Präsidenten, chronologisch gesehen von N. Sarkozy, F. Hollande und E. Macron. Eine hermeneutische Analyse könnte also problemlos durchgeführt werden.

Ob diese Methode sich am besten für das Erfassen dieser Arbeit eignet, sehen wir gleich mit der Vorführung der *Diskursanalyse*. Als erstes muss man offenlegen, dass der „Diskursanalyse“ Begriff vielfältig ist. „Er bezeichnet nicht nur die Interpretation sozialer Makro-Diskurse, sondern auch die Analyse konkreten Sprachgebrauchs einschließlich linguistischer Pragmatik und ethnomethodologischer Konversationsanalyse.“ (Münch 2016: 54). Zum Teil liegt es daran, dass der Begriff „Diskurs“ eine andere Bedeutung im angelsächsischen Raum als in den romanischen Sprachen hat. *Discourse* im Englischen bezeichnet ein normales Alltagsgespräch, während *Diskurs* im Deutschen auf eine gelehrte Rede deutet (ebd. 54). Die Diskursanalyse gehört zu den meistverbreiteten Methoden in der empirischen Sozial-Forschung (Blatter, Langer, Wagemann 2018: 123). In der Politikwissenschaft hat diese Methode zahlreiche Anwendungsmöglichkeiten, beispielweise in der kritischen Rekonstruktion öffentlicher Debatten (z.B. Nukleardiskurs zur Weiteranwendung von Kernenergie als Stromerzeugungsquelle), bei politischen Kontroversen (z.B. Debatten für/gegen Atomenergie) oder im Rahmen von Politikfeldanalysen bei der diskursiven Konstruktion von Problemverursachern; (z.B. in der Umweltpolitik oder Sozialpolitik) (ebd. 123).

Primär arbeitet die Diskursanalyse mit Texten. Als Daten werden unter anderem verschriftete Reden, Debattenbeiträge, Gesetzestextes, Parlamentsreden angewendet und können innerhalb einer Diskursanalyse einbezogen werden, „da es darum geht den in ihnen sich manifestierenden Diskurs zu einem bestimmten Thema zu rekonstruieren.“ (Münch 2016: 123). Im Rahmen dieser Thesis werden verschiedene Textarten zerlegt und untersucht. Thema dieser Arbeit ist der Nukleardiskurs innerhalb der präsidialen Reden nach Fukushima. Präziser geht es darum, die Argumente der jeweiligen politischen Beteiligten innerhalb der Rede zu analysieren. „*Inwiefern hat sich die Art des Nukleardiskurs nach Fukushima innerhalb der französischen präsidialen Reden verändert?*“ lautet die Forschungsfrage.

Im Anbetracht der vorausgehenden Beschreibung der Methoden eignet sich die Diskursanalyse zur Bearbeitung der Forschungsfrage sowie zur Anwendung der Daten besser als das hermeneutische Vorgehen. Nun da das methodische Vorgehen festgelegt wurde, kommen wir zum zweiten Teil dieses Kapitels, die Diskurstheorie. Um die Methode, die im Rahmen dieser Arbeit angewendet wird zu verstehen, scheint es logisch ihren theoretischen Stamm zu erläutern.

3.2 Diskursive Ansätze

„Neben der Wissenssoziologie hat sich ein anderer Zweig der Sozialwissenschaften mit Wissensphänomenen, ihrer historischen Genese und gesellschaftlichen Zirkulation im Sprachgebrauch beschäftigt. Als Leitbegriff dieser Traditionen der Wissensanalyse firmiert der Begriff Diskurs.“ (Keller 2011: 97).

3.2.1 Der „Diskurs“ Begriff

Die Definition des Begriffs Diskurs findet seine allererste Begrenzung im sprachlichen Raum. Im dem angelsächsischen Sprachalltag versteht man unter *Discourse* ein einfaches Gespräch zwischen unterschiedlichen Personen. Da es innerhalb dieser Arbeit um den französischen Nukleardiskurs geht, ist *discours* in der französische Sprache „eine geläufige Bezeichnung für eine gelehrte Rede, einen Vortrag, eine Abhandlung, Predigt, Vorlesung und dergleichen mehr“ (Keller 2011: 97). Auch im Deutschen taucht seit einigen Jahren der Begriff „Diskurs“ auf, der sich auf organisierte Diskussionsprozesse bezieht (ebd.). Als nicht-wissenschaftlicher Begriff, wird der Diskurs häufiger in der französischen und englischen Sprache verwendet als im deutschen Sprachgebrauch (Keller 2011: 97). Dabei hat er verschiedene Bedeutungen, die kontextabhängig sind. „Unter ‚Diskurs‘ wird heute in der Alltagssprache wie auch in den Sozial- und Geisteswissenschaften sehr unterschiedliches

verstanden. Das gilt sowohl für die theoretische Konzeptualisierung als auch für die methodische Umsetzung in konkreten Forschungsprojekten.“ (Keller 2011: 97).

Seinen sprachlichen Ursprung nimmt der Diskursbegriff von den altlateinischen Wörtern *discurrere* und *discursus* und bezeichnet eine Bewegung des „Hin- und Herlaufens“ (Keller 2011: 99). Obwohl der Begriff in zahlreichen sowie verschiedenen Kontexten verwendet wird, wie etwa zur Beschreibung von ruckartigen Körperbewegungen oder als Fluchtverhalten besiegter Armeen, so lässt er sich schwer definieren. Erst bei David Hume Ende des 18. Jahrhunderts wird der Begriff in Verbindung zum Sprachgebrauch gesetzt und zwar, dass Sprache als Instrument des Diskurses dient (ebd.). Auch in der italienischen Renaissance wird der Diskursbegriff für den Sprachgebrauch genutzt und bezeichnet „einerseits die mündliche, öffentliche, akademische oder institutionelle Rede, andererseits die schriftliche, gelehrte, schließlich wissenschaftlich-dialogische Abhandlung.“ (Keller 2011: 100). *Discorsi*, auf italienisch, begrenzt sich von alltäglichen Gesprächen bzw. Konversationen in dem Fall, dass sie ein einziges Thema behandeln. Im Französischen werden sie als *eine sprachliche Form* mit Strukturierungsregeln definiert, die Einleitung, Bericht und Konklusion einbeziehen. Im deutschsprachigen Raum wird der Diskursbegriff in den philosophischen Wörterbüchern als ein ordentliches zusammenhängendes Gespräch definiert (ebd. 101).

Wichtig zu betrachten ist die Sinnveränderung, die der Diskursbegriff über die verschiedenen Zeitalter erfahren hat. Schon damals verwendet Jean-Jacques Rousseau öfter den Begriff innerhalb seines Werks *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1753) und bezeichnet ihn als eine „schön“ geformte Rede, die die wahren Bedürfnisse der Menschen nicht widerspiegelt (ebd.). Erst in den 50er Jahren des 20. Jahrhunderts fängt eine neue Ära für den Diskursbegriff an und es entstehen somit unterschiedliche fachspezifische Diskussionslinien, zu denen diskurstheoretische und diskursanalytische Konzepte aus dem französischen (Post)Strukturalismus gehören (ebd. 102).

Unter *französischem Strukturalismus* versteht man „ein in den 1950er und 1960er Jahren in Frankreich entstandenes heterogenes Ensemble von Theorien und Forschungen in unterschiedlichen Disziplinen, deren Gemeinsamkeit in einem spezifischen Rückgriff auf die Sprachtheorie von Ferdinand de Saussure zurückgeht“ (Keller 2011: 102-103). Erst Mitte der 60er Jahre konzentriert sich der *Poststrukturalismus* bei der Untersuchung von Diskursen auf die Wechselwirkungen zwischen abstrakten symbolischen Ordnungen und dem Verhältnis von Strukturen und Fakten. Wie sich der Strukturalismus zum Poststrukturalismus entwickelt

hat, wird in diesem Abschnitt erläutert. Die Einführung strukturalistischer Ansätze in Frankreich brachte zahlreiche Kritik mit sich. Hauptsächlich stützen sich die Einwände auf die sprachphilosophischen Überlegungen des reellen Sprachgebrauchs und die Semiotik des Pragmatismus. Besonders bringen drei Merkmale der strukturalistischen Ansätze Kritik mit sich. *Erstens* wird dem Strukturalismus vorgeworfen, dass sein wissenschaftlicher Objektivismus, seine fehlende Dynamik und Ahistorizität übermäßig sind. *Zweitens* fehlt es den strukturalistischen Modellen an Beschäftigung mit dem konkreten Sprachgebrauch. Tatsächlich befasst sich der Strukturalismus hauptsächlich mit abstrakten Differenzsystemen, ohne anzugeben wie konkrete Phänomene entstehen. *Drittens* wird die fehlende Überlegung des Bedeutungsausmaßes symbolischer Ordnungen innerhalb der Interpretationsleistungen von sozialen Akteuren kritisiert (ebd. 106-107).

Durch Michel Foucault verändert sich das Diskursverständnis sowie die theoretisch-konzeptionellen Ansätze, um den Praktiken sozialer Akteure mehr Macht zu verleihen (ebd. 107). „Der Übergang vom linguistisch beeinflussten Strukturalismus zum sozial- und geisteswissenschaftlichen Poststrukturalismus und dessen Diskurstheorien findet innerhalb der sprachphilosophischen Entwicklungen eine Entsprechung in der Rezeption und Konzeption von Positionen, die den Sprachgebrauch als Praktik bzw. Handlung thematisieren.“ (Keller 2011: 108). Laut Foucault ergeben sich die Wirkungen der Sprechakte nicht nur aus der Macht der Sprache, sondern auch aus der Diskursposition des Redenden (Keller 2011: 108). Ebenso wichtig für die Interpretation von Texten sind die Rollen der Adressaten bzw. des Publikums zu berücksichtigen. Nun da der Diskursbegriff eingeführt und vertieft wurde, widmen wir uns nun innerhalb des folgenden Unterkapitelpunktes den verschiedenen Ansätzen und Strömungen der Diskursanalyse.

3.2.2 Ansätze und Strömungen der Diskursanalyse

Im Vorherigen Abschnitt wurde versucht, den Begriff *Diskurs* präziser zu gestalten. Sei er im wissenschaftlichen und alltagssprachlichen Zusammenhang genutzt oder im Verlauf der europäischen Sprachgeschichte mit unterschiedlichen Begriffsinhalten verknüpft, die Unklarheit des Begriffs könnte kaum größer sein (Warnke 2007: 3). Im frühen 16. Jahrhundert zog das deutsche Wort *Diskurs* seine Bedeutung aus dem mittelfranzösischen *Discours* und zwar als „Verkehr, Umgang und Gespräch“ (ebd. 3). „Diskursanalyse ist die generische Bezeichnung für ein ganzes Bündel methodisch-konzeptioneller Ansätze, die darauf zielen, Regelmäßigkeiten und Ordnungen des Sprechens, von Texten und/oder Text-Serien bzw. -Korpora zu untersuchen.“ (Sommer et al. 2017: 45). Weiterhin bedeutete

Diskurs sowohl im Französischem als im Deutschen ein wissenschaftliches Gespräch. Erst in den 50er Jahren des 20. Jahrhunderts änderte sich die Bedeutung des Begriffs massiv. „In der Linguistik wird der Diskursbegriff im amerikanischen Strukturalismus etabliert, besonders in den Ausprägungen des Distributionalismus.“ (ebd. 3-4).

Zellig Harris, ein einflussreicher amerikanischer Linguist, beschreibt *Diskurs* innerhalb seines Werks *Discourse Analysis* (1952) als eine satzüberschreitende sprachliche Bemerkungsform, welcher später in der deutschen Linguistik als *Text* benannt wird. Weiterhin unterscheidet Harris zwischen zwei Verständnissen von Diskursen; Zum einen den Gebrauch in der gesprochenen Sprache und zum anderen in der geschriebenen Sprache (ebd. 4). Hier wird unter dem Diskursbegriff „eine gesprochene Alltagssprache der Kontext einer institutionell gebundenen Kommunikation“ verstanden (ebd. 4). Verschiedene Erklärungsmodelle weisen auf Diskurs als textuelle Ergebnisse kommunikativer Interaktionen hin, wie zum Beispiel der Diskursbegriff von Kenneth Lee Pike (1954). „Bezugsgröße dieser Diskursbegriffe sind sprachliche Formen wie Text, Dialog oder Gespräch, deren gemeinsames Merkmal die Abgrenzung gegenüber vorhergehenden, umgebenden und nachfolgenden Äußerungen sind.“ (Warnke 2007: 5). Heterogen wie das Diskurskonzept, sind ebenso die Zielsetzungen, Forschungsfrage und -interessen sowie die mit der Diskursanalyse in der Policy-Forschung verbundene methodologische Spannweite (Münch 2016: 57).

Zu den *poststrukturalistischen Diskurstheorien* gehören die Ansätze von Michel Foucault, Ernesto Laclau/Chantal Mouffe, die als Grundlage für eine Diskursanalyse dienen und nun eingeleitet werden. Am einflussreichsten für die heutige Forschung gelten Michel Foucaults Werke. „Die gegenwärtige Konjunktur des Diskursbegriffs verdankt sich dem hauptsächlich in den 1960er und 1970er Jahren entstandenen Werk von Michel Foucault.“ (Keller 2011: 122). Innerhalb seines Werks *Archäologie des Wissens* (1969) baute Foucault seine Diskursanalyse als neues geisteswissenschaftliches Verfahren auf, welches er „Archäologie“ benannte (Sommer et al. 2017: 47). Dort versucht er im Rückblick auf seine vorherigen Untersuchungen, sein diskursanalytisches Vorgehen im Rahmen zu setzen (Keller 2011: 131). Die erste Annäherung an die Herangehensweise der „Archäologie“ wird durch das Arbeitsprogramm innerhalb seines Werks „die Ordnung der Dinge“ formuliert (ebd. 131). Foucaults Ziel war es zu erforschen, welche Schemen des Wissens in spezifischen epochenmachenden Zeitabschnitten zugrunde liegen (ebd. 131-132). „Foucault schließt von empirisch beobachtbaren Regelmäßigkeiten in wissenschaftlichen Texten auf eine Regel, einen Code des wissenschaftlichen Deutens. Seine Vorgehensweise gilt ihm als

„Archäologie“: Er gräbt die Wissensordnungen vergangener Zeitalter aus, ohne Stellung zu deren Wahrheits- und Sinngehalten zu nehmen.“ (Keller 2011: 132).

Diskurse werden somit als strukturierte Serien von Aussageereignissen definiert, die nach einer Gesamtheit an Regeln arbeiten. Aufgabe der Diskursforscher ist der empirische Wiederaufbau dieses Regelsystems. Foucaults Interesse liegt dabei nicht auf dem grammatischen Leitbild des Sprachgebrauchs, sondern zum einen auf den „*Regeln der Bedeutungserzeugung*“ und zum anderen auf „*die institutionell stabilisierten Praktiken der Diskurserzeugung*“ (ebd. 133). Er differenziert vier Typen von Diskursen, die nach ihren Formationsregeln untersucht werden können (ebd. 134). *Erstens* gilt *die Formation der Gegenstände eines Diskurses*. Dabei geht es um das Klassifikationsmodell der Diskurse. Gefragt wird, an welchen wissenschaftlichen Disziplinen diese Diskurse beteiligt sind (ebd.). *Zweitens* geht es um *die Formation der Äußerungsmodalitäten*. Gefragt wird unter anderem, wer als legitimer Sprecher dieser Diskurse gilt und in welchen Kontext es zu einer bestimmten Äußerung kommt (ebd.). *Drittens* handelt es sich um *die Formation der Begriffe*. Dabei wird auf die Regeln Bezug genommen, die hinter den jeweiligen Aussagen stehen. Gefragt wird, wie verschiedene Textelemente miteinander verknüpft sind, wie Argumente aufgebaut sind (ebd.). *Viertens* richtet sich *die Formation der Strategien* auf die Außenbezüge eines Diskurses. Gefragt wird, wie diese Diskurse in der Beziehung zu anderen Diskursen stehen oder welche Theorien und Themen diese Diskurse prägen (ebd. 134).

Die zentralen Fragen von Foucaults Diskursanalyse lauten „warum dies und nicht etwas anderes gesagt wurde, warum es diese Ordnung der Aussagen und nicht eine andere gibt, warum nur dies gesagt wurde und nicht so viel anderes, was das „endlose Spiel der Zeichen“ ermöglichen würde.“ (Münch 2016: 56). Obwohl viele Diskursanalysen innerhalb der Policy-Forschung Foucaults Begrifflichkeit nutzen, fokussieren sie sich nicht zwangsläufig auf die Makro-Ebene (ebd. 57). Durch ihre zahlreichen disziplinären Verankerungen und konzeptionellen Gruppierungen bietet die Diskursanalyse ein zu breites und zu grobes Konzept. Allerdings hat Foucaults Diskursanalyse „in einflussreicher Weise einen historisch-kritischen Untersuchungsansatz profiliert, der die Begrenzungen des Sagbaren und die des individuellen Bewusstseins jeweils weit übersteigenden Regelmäßigkeiten des Sprechens und der Bildung wahrer Sätze für die Wissenschaftsgeschichte fruchtbar zu machen versprach.“ (Sommer et al. 2017: 51). Die Erforschung politischer Diskurse gewinnt zunehmend an Bedeutung; Ziel der Untersuchungen ist häufig, „die Konjunkturen der politisch wirksamen Sinnformationen zu

ergründen: Wie entsteht politisches Wissen und politische Überzeugungen, wie verbreiten sie sich, wie werden sie dominant und wie verschwinden sie wieder?“ (Nonhoff 2007: 174).

Die postmarxistische Diskurstheorie von Ernesto Laclau/Chantal Mouffe, die im Anschluss an Foucault, Althusser oder Gramsci steht, befasst sich mit diesen Fragestellungen. Obwohl sich Ansätze der kritischen Diskursforschung mit der Analyse individueller Sprachereignisse befassen, nimmt die Diskurstheorie von Laclau und Mouffe eine Makro-Perspektive auf Diskursebene ein. Ihr diskurstheoretisches Konzept basiert auf „der Analyse der Artikulation von wirklichkeitskonstituierenden Diskursen durch soziale Praktiken“ (Keller 2011: 161). Bedeutend ist die Definition von *Artikulation*, die auf dieser Ebene auf alle Praktiken hindeutet, die sprachlicher und nicht sprachlicher Natur sind. Zusammen bilden sie die symbolischen Ordnungen einer Gesellschaft. Festzuhalten ist, dass der Diskursbegriff in diesem Fall auf den Raum des gesellschaftlichen Sinnbegriffs verwiesen wird (Nonhoff 2007: 175). Laut Mouffe und Laclau sind Diskurse „Systeme von Praktiken, die die Identitäten von Subjekten und Objekten formen“ (Keller 2011: 161).

Auf die Frage des Untersuchungsgegenstands innerhalb einer Diskursanalyse können drei Antworten gegeben werden. Erstens werden Diskurse als eine „Vielzahl einzelner Sinnproduktionsakte“ bezeichnet, oder auch Artikulationen (siehe oben). Zweitens resultiert der Diskurs im Prozess des andauernden Anordnens von Artikulationen. Die letzte Antwort und somit die *dritte* besagt, dass der „Diskurs als stets fragile Struktur aus dem Artikulationsprozess resultiert“ (Nonhoff 2007: 175). Wichtig einzuleiten ist hier die *Hegemonietheorie* von Laclau und Mouffe, in welcher politische Theorien und Diskurstheorien sich miteinander vermischen (ebd. 174). Bevor wir uns mit dem Begriff Hegemonie befassen, ist es notwendig, den Diskurs als „politisches“ zu erläutern. „Entsprechend lässt sich ein Diskurs dann als *politischer Diskurs* begreifen, wenn in ihm das Allgemeine konflikthaft verhandelt wird.“ (Nonhoff 2007: 181).

Ursprünglich wurde Hegemonie als diskursive und politische Form der Suprematie definiert. Unter *hegemonial* versteht man Diskurse die dazu „tendieren, umfassende Weltbilder zu entwickeln und darin alle sozialen Beziehungen in einer Gesamtstruktur einordnen.“ (Keller 2011: 163). Diskurse bieten mehr oder weniger fundierte Subjektpositionen an, dennoch werden Subjekte immer an der Kreuzung verschiedener und teilweise konkurrierender Diskurse stehen (ebd.). Wenn man von Hegemonie spricht, muss man erstmal verstehen welche Art von *Vorherrschaft* damit gemeint ist. Zwei Phänomene sind zu unterscheiden. Als *erstes* kann es um die Vorherrschaft von Gruppen oder Personen gehen; Zum Beispiel die Hegemonie der Partei der institutionalisierten Revolution oder der

institutionalisierten Revolutionspartei in Mexico von 1929 bis 2000 (Crespo 2001: 123-137). *Zweitens* spricht man von Vorherrschaft einer Denkweise, einer diskursiven Formierung, zum Beispiel die Hegemonie des Neoliberalismus (Nonhoff 2007: 182). Wichtig bei diesen beiden Lesarten ist deren Stringenz zu berücksichtigen.

„Diese Möglichkeit bietet sich dadurch, dass man, wie oben ausgeführt, als kleinstes Element des politischen Diskurses die Forderung fasst. Denn man kann sowohl fordern, dass eine Person oder Gruppe die Führung übernehmen sollte, als auch, dass eine bestimmte Ideologie oder ein bestimmtes Paradigma durchgesetzt werden muss.“ (Nonhoff 2007: 182). Ein diskursanalytischer Ansatz wie die Hegemonieanalyse ist in diesem Fall hilfreich, da er die Vorherrschaft von Forderungen untersucht. Allerdings bleibt diese Analyse unvollständig, da es innerhalb des zu analysierenden Korpus schwer zu bestimmen ist, welche Forderungen relevant und welche Forderungen nicht relevant sind.

Um die Analyse fortzusetzen, sollte man sich auf das Allgemeine konzentrieren, bzw. die Forderungen, die darauf abzielen, den Mangel am Allgemeinen zu vermindern oder komplett zu entfernen. Drei Typen von Forderungen sind für die Analyse von Interesse und daher relevant (Nonhoff 2007: 182). Dazu gehören der Forderungstyp, der eine wesentliche Bedingung für die Ausbesserung des Mangels am *Allgemeinen* darstellt (auch *kumulative Forderung* genannt) (ebd.182); der Forderungstyp, der eine wesentliche Bedingung für die Ausbesserung des Mangels an *Gemeinwohl* darstellt, (auch *subsumtive Forderung* genannt) (ebd.); Schließlich, der Forderungstyp, der eine hinreichende Bedingung für die Ausbesserung des Mangels an Allgemeinem darstellt und somit die Konkretisierung aller Forderungen, die auf die Ausbesserung dieses Mangels zielen, einbezieht (auch *umfassende Forderung* genannt) (Nonhoff 2007: 82). Dabei hat die *umfassende Forderung* drei erhebliche Eigenschaften, die nun erläutert werden. *Erstens* wird in ihr das spezifische Allgemeine in seiner Gesamtheit dargestellt (ebd. 183). *Zweitens* gilt eine umfassende Forderung immer noch als partikulare Forderung, „insofern sie eine spezifische Forderung ist, die sich von allen anderen Forderungen unterscheidet“ (Nonhoff 2007: 183). *Drittens* klärt es auf, dass eine umfassende Forderung, ohne es faktisch sein zu können, immer der Zumutung nach umfassend ist und sich diese Zumutung im Zuge hegemonialer Praxis durchzusetzen probiert (Nonhoff 2007: 183).

Innerhalb des Abschnittes wurden die an Laclau/Mouffe anschließenden Forschungen erläutert. Sie befassen sich hauptsächlich mit der „Untersuchung politischer Diskurse im Hinblick auf die Arten der Hegemonie, Formen der Subjektpositionierung, die Konstruktion kollektiver Identitäten“ (Keller 2011: 164). Wobei die Beantwortung der methodischen Frage

fehlt. Diskursanalysen interessieren sich allgemein dafür, wo und mit welchen Regeln, durch welche Ereignisse oder Akteure Diskurse erzeugt werden. „Die Frage nach der Erzeugung von Diskursen richtet sich auf die diskursiv-institutionelle Regulierung und Besetzung von Sprecherpositionen durch soziale Akteure.“ (Keller 2011: 263) Wichtig bei der Untersuchung sind die Machtressourcen innerhalb eines Diskurses zu berücksichtigen, zum Beispiel Wissen, Geld, kulturelles, soziales, symbolisches oder ökonomisches Kapital, die eine bedeutende Rolle spielen „um die Verbreitung von Diskursen, das Zusammenspiel der daran beteiligten Akteure und ihre Außenwirkungen zu verstehen“ (Keller 2011: 264). Auch die Frage, wie viele verschiedene Diskurse in einem Diskursrahmen um die Phänomenkonstitution kämpfen, muss theoretisch und empirisch aufgelöst werden (ebd. 264).

Wie Foucault es bereits innerhalb seines Werks „*Archäologie des Wissens*“ erwähnte, sind die Sprecherpositionen innerhalb eines spezifischen Diskurses klar bestimmt. Wiederum haben öffentliche Diskurse eine breitere Sprecherstruktur und andere Regeln der Darlegung rechtmäßiger Inhalte. Zu der Sprecherstruktur gehören unter anderem Politiker, Bewegungsaktivisten, Unternehmer, Wissenschaftler, die durch ihre symbolische, öffentliche Repräsentation oder ihre Machtposition rechtlich anerkannt sind, an den Diskursen teilzunehmen und Beiträge beizusteuern (ebd. 264). Es besteht die Möglichkeit, öffentliche Diskurse wie beispielweise im Bereich der Energiepolitik in ihren themenspezifischen Lebenswegen zurückzuverfolgen. „Die Fragen nach dem wer, wie, wann und wo sind für ein Verständnis der Formationsregeln, ihrer Veränderungen und Effekte, ihrer Struktur usw. von Bedeutung.“ (Keller 2011: 264). Die Kernenergie stellt ein Kommunikationsobjekt dar, welches zu verschiedenen Diskurstypen führt (Catellani 2016).

Trotz des Fukushima Ereignisses 2011 lautet meine Hypothese, dass sich die Natur des französischen Nukleardiskurses nicht geändert hat. Durch diesen beruhigenden/Sicherheitsdiskurs wird Kernenergie innerhalb der französischen Gesellschaft legitimiert. Bei der Forschung öffentlicher Diskurse „stehen meist die Berichterstattung in den Massenmedien, parlamentarische Veranstaltungen sowie die darauf bezogenen Aktivitäten engagierter Akteure im Vordergrund“ (Keller 2011: 264-265).

Relevant für diese Masterthesis sind die präsidialen Reden ab dem 11. März 2011 zu untersuchen. Bevor wir uns dem Vierten Kapitel zuwenden, sind noch zwei Punkte zu klären. Zum einen sollen die Machtwirkungen dieser Diskurse erläutert werden und zum anderen soll die geeignete Methode zur Analyse des Untersuchungsmaterials dargestellt werden. Laut Jürgen Link erscheinen die *Machwirkungen* eines Diskurses in drei unterschiedlichen Formen, entweder materiale Objekte, Praktiken oder Texte. „Dispositive beziehen sich

einerseits reflexiv auf die Diskursproduktion selbst oder greifen andererseits unter spezifizierbaren Bedingungen in die Praxisfelder ein, die ein Diskurs zu seinem Gegenstand erklärt.“ (Keller 2011: 266).

Diskurse erzeugen Deutungszusammenhänge, die Gegebenheiten in spezifischer Weise nachbilden (ebd. 265). Dies hat Konsequenzen für die Datenerhebung der Diskursanalyse, denn wenn Gegenstände durch Diskurse erst in ihrer erkennbaren Gestaltungsform erschafft werden, kann nicht vom Gegenstand ableitend ein Diskurs genutzt werden (ebd.). Von daher ist das Identifizieren der Daten für eine Diskursanalyse ein offener Suchprozess, so dass eine Diskursanalyse mit der Möglichkeit rechnen muss, dass die untersuchten Diskurse keinen oder nur einen minimalen Einfluss über ihre eigene Produktion üben (ebd. 267). Über einzelne Diskurse und Diskursfelder hinaus lassen sich verschiedene diskursive Typen bilden, seien es beispielweise wissenschaftliche, ökonomische, politische oder religiöse Diskurse. „Mögliche Gruppierungen lassen sich auch entlang der Zusammensetzung von Diskurskoalitionen oder der institutionellen Settings vornehmen.“ (Keller 2011: 267).

Methodisch betrachtet, ist die Diskursanalyse als Sammelbegriff für unterschiedliche disziplinäre Anlehnungen zu erfassen, die sich unter anderem in den Sprach-, Geschichts- und Sozialwissenschaften befinden. Unter den Hauptansätzen der Diskursanalyse befindet sich die *Interdiskursanalyse* von Jürgen Link, die auf der strukturalistischen Position Foucaults beruht. Mit diesem Ansatz legte Link den Grundstein für die Errichtung der Diskursanalyse in Deutschland. „Die Interdiskursanalyse basiert auf dem Dreischritt „Diskurs, Kollektivsymbolik und Normalismus“ (Amstutz 2014: 22). Durch kollektive Symbole wird Wissen von einem Diskurs auf den nächsten übersiedelt. Den zweiten Ansatz hat der Historiker Siegfried Jäger in Anlehnung an die Linksche Interdiskursanalyse entwickelt. Die *Kritische Diskursanalyse* von Jäger ist „dem Pragmatismus verpflichtet und richtet seinen Fokus in der Folge auf die Inhalte und die konkreten Themen in einem Diskurs“ (ebd. 23). Der dritte Ansatz entwickelt von Reiner Keller, die *Wissenssoziologische Diskursanalyse*, versucht die sozialwissenschaftliche Hermeneutik, den sozialwissenschaftlichen Ansatz und die interpretative Sozialforschung zu kombinieren (ebd.). „Die Wissenssoziologische Diskursanalyse analysiert gesellschaftliche Definitions- bzw. Wissensverhältnisse und die sich darin entfaltenden Wissenspolitiken sozialer Akteure als Diskurse, d.h. als historisch spezifische und spezifizierbare Prozesse und Praktiken im Medium sprachvermittelter Auseinandersetzungen.“ (Keller 2011: 279).

Thema dieser Masterthesis ist der Nukleardiskurs innerhalb der französischen präsidialen Reden. Logischerweise stellt sich die Frage ob der Nukleardiskurs von Natur aus ein politischer Diskurs ist. Teun A. van Dijk, einer der Gründer der kritischen Diskursanalyse, schrieb 1997 ein Paper, „*What is political discourse analysis?*“, in welchem er versucht, die politische Diskursanalyse zu erklären. Als erstes definiert er den politischen Diskurs.

„the easiest, and not altogether misguided, answer is that political discourse is identified by its actors or authors, viz., politicians. Indeed, the vast bulk of studies of political discourse is about the text and talk of professional politicians or political institutions, such as presidents and prime ministers and other members of government, parliament or political parties, both at the local, national and international levels.“ (Van Dijk 1997: 12).

Laut dieser Definition ist jeder Text oder auch Rede, gesprochen oder geschrieben von einem PolitikerIn oder einer politischen Institution als politischer Diskurs angesehen. Vorerst kann man herleiten, dass der Nukleardiskurs, von den französischen Präsidenten gesprochen, eine politische Natur einnimmt. Weiterhin definiert Van Dijk den Begriff *politicians*, welchen er in seine Definition von politischem Diskurs anwendet. Unter *politicians* versteht er die Gruppe von Personen, die für ihre (politischen) Aktivitäten bezahlt werden, und die als Hauptakteure der Polity ausgewählt oder ernannt werden (Van Dijk 1997: 13).

3.2.3 Die kritische Diskursanalyse nach Fairclough

Nachdem die Ansätze und verschiedenen Strömungen der Diskursanalyse im vorherigen Punkt dargestellt und vertieft wurden, ist es nun möglich die geeignete Methode zur Untersuchung des Materials auszuwählen. Ziel dieser Masterthesis ist, die öffentlichen Diskurse über die Kernenergie zu untersuchen und Diskurspositionen der jeweiligen Präsidenten nachzuweisen. Wann ist ein spezifischer Diskurs erschienen? Uns interessiert primär, welche Diskurspositionen die drei französischen Präsidenten in Bezug auf Kernenergie vertreten. Von den drei im vorherigen Absatz genannten Methoden (3.2.2) eignet sich die kritische Diskursanalyse bestens, da es darum geht, die Inhalte und konkreten Themen innerhalb der Diskurse zu untersuchen (Amstutz 2014: 23). „Die kritische Diskursforschung gliedert sich in mehrere Spielarten, ist in sich also kein völlig homogenes Projekt.“ (Warnke 2018).

Zur kritischen Diskursanalyse zählen drei Hauptansätze. Zum einen, der *sozio-kognitive Ansatz* von Teun van Dijk, welcher Wert auf die Forschung des sozio-kognitiven

Ausmaßes von Diskursen legt (ebd.); der *soziolinguistische Ansatz* von Norman Fairclough und mittlerweile Isabela Fairclough, welcher sozialwissenschaftlich und argumentationstheoretisch stark geprägt ist und auf die Untersuchung Systemisch-Funktionaler Linguistik orientiert ist (ebd.); Zum anderen, der *diskurshistorische Ansatz* von Ruth Wodak, auch „Wiener“ Ansatz genannt, welcher seine Achtsamkeit auf vergangenheitsbezogene Diskurse und die historische Dimension von diesen Diskursen bezieht (ebd.).

Meine Hypothese lautet, dass innerhalb der präsidenzialen Reden in Bezug auf Kernenergie verschiedene Typen von Diskursen vorhanden sind, unter anderem Sicherheitsdiskurse und wirtschaftsbezogene Diskurse. Der soziolinguistische Ansatz von Fairclough strebt danach, die diskursiven Praxen aus den verschiedenen Dokumenten bzw. Texten durchzuschauen. „Sprachgebrauch ist für Fairclough zweifach konstitutiv, und zwar auf konventionelle und kreative Art und Weise. Unter konventioneller Konstitution von Identitäten, Beziehungen und Wissen versteht er deren Reproduktion durch Sprache.“ (Titscher, Wodak, Meyer, Vetter 1998: 183). Des Weiteren betont Fairclough den Wert von nicht-sprachlichen Praxen und die Beziehung zwischen gesellschaftlichen, strukturellen und sprachlichen Verfahren (Lauvhjell 2012: 5). Das Ergebnis der Analyse sollte darauf hinweisen, dass Texte, bzw. in unserem Fall, die übertragenen Reden, Einfluss auf die Kultur einer Gesellschaft haben und sie verändern können (ebd.). Um die kritische Diskursanalyse durchzuführen, werde ich mich auf das analytische dreidimensionale Rahmenmodell von Fairclough stützen, welches die Erklärung und Bedeutung von Texten im Zusammenhang zum Kontext erklärt (ebd. 5-6).

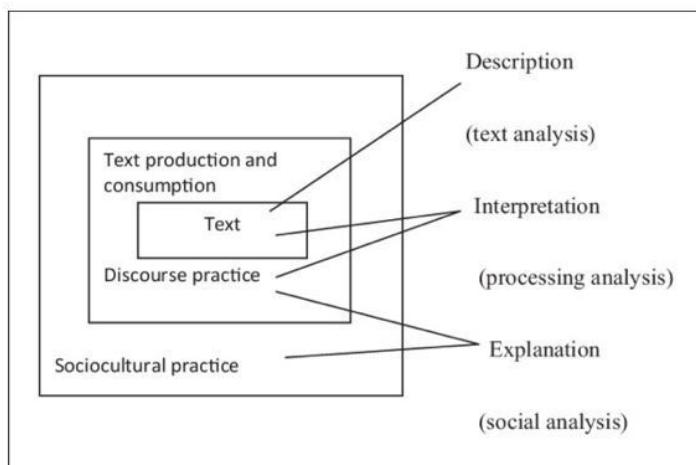


Abbildung 1: Fairclough's three-dimensional framework for analysis of discourse

Quelle: (Misund Dahl, Andrews, Clancy 2013: 3)

Der erste analytische Schritt, die Beschreibung (*Textanalyse*), besteht darin den Inhalt und die Form zu analysieren und zwar nur auf der sprachlichen Ebene. Worte und längere Textreihenfolgen werden zerlegt. Dabei liegt der Fokus auf der Wortwahl und auf Verbindungsworten wie: *et* (und), *alors* (also), *en conséquence* (auf diese Weise) etc. welche auf einen argumentativen Textaufbau hinweisen (Misund Dahl, Andrews, Clancy 2013: 3). „Statt von Form spricht Fairclough auch von der Organisation eines Textes oder der Textur und knüpft damit an Halliday und Hasan (1976) an.“ (Titscher, Wodak, Meyer, Vetter 1998: 187). Der zweite analytische Schritt, die Interpretation (*Prozessanalyse*) besteht darin, die Intertextualität zu interpretieren, also wie die politischen Diskurse der jeweiligen Präsidenten in Bezug auf Kernenergie artikuliert werden. „*The ideology is often embedded in the text, and the analysis focused on identifying what lay behind the immediate ‘common-sense’ understanding. The hidden ideology must be viewed here in relation to the concept of hegemony, which Fairclough linked to discursive power structures.*“ (Misund Dahl, Andrews, Clancy 2013: 3). Schließlich weist der letzte analytische Schritt, die Erklärung (*Sozialanalyse*) darauf hin, dass die Bildung und Bedeutung eines Textes von soziokulturellen Praxen geprägt werden (Lauvhjell 2012: 6). Im Rahmen meiner Masterthesis spielt der kulturelle und politische Hintergrund der französischen Kernenergie eine entscheidende Rolle für das Verstehen der Reden (ebd.).

4. Methodik

Einer der Vorteile, mit einer qualitativen politikwissenschaftlichen Forschung zu arbeiten, liegt darin, dass sich die Analyse nur auf eine kleine Datenmenge beschränkt. Dabei werden die zu analysierenden Dokumente sorgfältig und bewusst ausgewählt, um „aus jedem Datensatz möglichst tiefgehende Informationen zu gewinnen.“ (Schmidinger 2019: 2). Das Thema dieser Arbeit ist der französischen Nukleardiskurs in der Öffentlichkeit nach dem Fukushima Ereignis 2011. Dabei liegt der Fokus auf den präsidialen Reden der drei französischen Präsidenten Nicolas Sarkozy, François Hollande und Emmanuel Macron. Die Untersuchung der Dokumente könnte sowohl quantitativ als auch qualitativ erfolgen. Allerdings interessiert mich, wie die Argumentation der jeweiligen Präsidenten innerhalb der Reden erfolgt, sowie die nicht-offensichtlichen Meinungen und ob sich die präsidialen Reden von Sarkozy, Hollande und Macron ähneln. Von daher ist eine Diskursanalyse bestens geeignet, um meine Frage zu beantworten.

4.1 Kritische Textanalyse

„Fairclough betont die Bedeutung der textuellen Ebene für die Diskursanalyse und kritisiert die, trotz des angeblichen ‚*linguistic turn*‘, unzureichende Beachtung von Textanalyse in der Sozialwissenschaft.“ (Titscher, Wodak, Meyer, Vetter 1998: 187). Vier Gründe zählt er für die Textanalyse auf.

Als erstes führt er den *theoretischen Grund* an und verdeutlicht, dass soziale Strukturen in dialektischer Beziehung zu sozialen Aktivitäten stehen. Somit sind Texte eine betrachtende Form sozialer Aktivitäten (ebd. 187).

Zweitens zählt er den *methodologischen Grund* auf und legt die zunehmende Bedeutung von Texten als Datenquellen für Diskursanalysen dar (ebd.).

Drittens führt er den *historischen Grund* an und weist darauf hin, dass Texte gute Indikatoren für soziale Umwandlungen sind (ebd.). „Diese Überlegung weist zurück zur Intertextualität und der linguistischen Heterogenität von Texten: Texte sind Zeugnisse andauernder Prozesse wie der Neudefinition sozialer Beziehungen, der Rekonstruktion von Identitäten und jener von Wissen.“ (Titscher, Wodak, Meyer, Vetter 1998: 187).

Schließlich zählt er den *politischen Grund* auf, welche mit der kritischen Ausarbeitung der Diskursanalyse zusammenhängt. Laut Fairclough werden soziale Kontrolle und Macht immer häufiger über Texte übermittelt, was bedeutet, dass die Textanalyse einen bedeutenden Teil kritischer Diskursanalyse darstellt (ebd.).

Die Textanalyse bezieht sich auf die Untersuchung von sprachlichen Charakterzügen, die auf drei Ebenen analysiert werden: Die Wort-, Sprach- und Textebene (Lauvjhell 2012: 7). Innerhalb *Language and Powers* (1989) erläutert Fairclough, dass sich drei Typen von Fragen innerhalb der Diskursanalyse stellen. Zum einen über den *Kontext*: Welche Interpretationen geben die Diskursbeteiligten von situationsbedingten und intertextuellen Kontexten? Die Wortbildung eines Textes sagt vieles über die Wahrheitsauffassung des Verfassers aus. Über den *Diskurstyp*: Welche Diskurstypen werden im Anspruch erhoben? Bzw. welche Regeln, Systeme oder Prinzipien von Phonetik, Grammatik, Satzzusammenhänge, Wortschatz, semantisch, pragmatisch werden innerhalb des Textes angewendet und welche Schemen, Rahmen sind hier geprägt? Zum anderen über die *Unterschiede und Veränderung*: sind die Antworten von Frage 1 und 2 unterschiedlich, abhängig von den Diskursteilnehmern? Wechseln diese Antworten im Laufe des Dialogeingriffs? (Fairclough 1989: 162). Um einen vereinfachten Überblick des Vorgehens der kritischen Textanalyse zu bekommen, werden all die Fragestellungen, die Fairclough

erarbeitet hat, in einer Tabelle eingeordnet. Da die offiziellen Mitteilungen bereits schriftlich übertragen wurden, interessieren uns hier die visuellen Phänomene (Körperhaltung) der Rede nicht (Fairclough 2003: 191-194).

Somit ergeben sich **10 Analysekategorien** mit ihren eigenen Fragestellungen. Um die Fragestellungen so präzise wie möglich wiederzugeben, werden sie auf englisch, bzw. in Faircloughs Muttersprache angezeigt.

Textanalyse Kategorien	Fragestellungen
<i>Social events</i> (Soziale Ereignisse)	<i>What social event, and what chain of social events, is the text a part of?</i> <i>What social practice or network of social practices can the events be referred to, be seen as framed within?</i> <i>Is the text part of a chain or network of texts?</i>
<i>Genre</i> (das Genre)	<i>Is the text situated within a genre chain?</i> <i>Is the text characterized by a mix of genres?</i> <i>What genres does the text draw upon, and what are their characteristics (in terms of Activity, Social Relations, Communication Technologies)?</i>
<i>Difference</i> (Differenz)	<i>Which (combination) of the following scenarios characterize the orientation to difference in the text?</i> a) <i>an openness to, acceptance of, recognition of difference; an exploration of difference, as in 'dialogue' in the richest sense of the term</i> b) <i>an accentuation of difference, conflict, polemic, a struggle over meaning, norms, power</i> c) <i>an attempt to resolve or overcome difference</i> d) <i>a bracketing of difference, a focus on commonality, solidarity</i> e) <i>consensus, a normalization and acceptance of differences of power which brackets or suppresses differences of meaning and over norms</i>
<i>Intertextuality</i> (Intertextualität)	<i>Of relevant other texts/voices, which are included, which are significantly excluded?</i> <i>Where other voices are included? Are they attributed, and if so, specifically or non-specifically?</i> <i>Are attributed voices directly reported (quoted), or indirectly reported?</i> <i>How are other voices textured in relation to the authorial voice, and in relation to each other?</i>
<i>Assumptions</i> (Annahme, Vermutung)	<i>What existential, propositional, or value assumptions are made?</i> <i>Is there a case for seeing any assumptions as ideological?</i>
<i>Semantic/grammatical relations between sentences and clauses</i> (Semantische und grammatische Relationen zwischen Sätzen und Abschnitten)	<i>What are the predominant semantic relations between sentences and clauses (causal – reason, consequence, purpose; conditional; temporal; additive; elaborative; contrastive/concessive)?</i> <i>Are there higher-level semantic relations over larger stretches of the text (e.g. problem–solution)?</i> <i>Are grammatical relations between clauses predominantly paratactic, hypotactic, or embedded?</i> <i>Are particularly significant relations of equivalence and difference set up in the text?</i>
<i>Discourses</i> (Diskurstypen)	<i>What discourses are drawn upon in the text, and how are they textured together? Is there a significant mixing of discourses?</i> <i>What are the features that characterize the discourses which are drawn upon (semantic relations between words, collocations, metaphors, assumptions, grammatical features – see immediately below)?</i>
<i>Styles</i> (Stil)	<i>What styles are drawn upon in the text, and how are they textured together? Is there a significant mixing of styles?</i> <i>What are the features that characterize the styles that are drawn upon ('body language', pronunciation and other phonological features,</i>

	<i>vocabulary, metaphor, modality or evaluation – see immediately below for the latter two)?</i>
<i>Modality (Modalität)</i>	<p><i>What do authors commit themselves to in terms of truth (epistemic modalities)? Or in terms of obligation and necessity (deontic modalities)? To what extent are modalities categorical (assertion, denial etc.), to what extent are they modalized (with explicit markers of modality)?</i></p> <p><i>What levels of commitment are there (high, median, low) where modalities are modalized?</i></p> <p><i>What are the markers of modalization (modal verbs, modal adverbs, etc.)?</i></p>
<i>Evaluation (Auswertung)</i>	<p><i>To what values (in terms of what is desirable or undesirable) do authors commit themselves?</i></p> <p><i>How are values realized – as evaluative statements, statements with deontic modalities, statements with affective mental processes, or assumed values?</i></p>

Abbildung 2: Kritische Textanalyse nach Fairclough

Quelle: eigene Darstellung nach Fairclough 2003: S. 191-194

Nun da die ausgewählte Methode gründlich dargelegt wurde, können wir uns der Datenauswahl zuwenden.

4.2 Datenauswahl

4.2.1 Die präsidialen Reden

Die Forschungsfrage lautet: *Inwiefern hat sich die Art des Nukleardiskurses innerhalb der französischen präsidialen Reden nach Fukushima verändert?* Um es herauszufinden, ist es notwendig, alle offiziellen präsidialen Reden seit dem 11. März 2011 zu untersuchen. Bevor das Auswahlverfahren eingeleitet wird, scheint es notwendig zu erklären, was unter politischer Rede verstanden wird und in welche Typologien sich politische Reden unterscheiden lassen. Unter politischer Rede versteht man allgemein „mündliche Mitteilungen, die sich an eine (oftmals öffentliche) Zuhörerschaft wenden und mittels derer der Redner eigene politische Gedanken vorträgt. Die Analyse politischer Reden als eine typische Textgattung der sozialwissenschaftlichen Bildung kann zwei Ziele verfolgen.“ (Wittau 2016). Zum einen kann man eine ideologiekritische inhaltliche Analyse fortführen, welche dazu beiträgt, politische Phänomene zu verstehen sowie die Aussagen über deren Zusammenhänge auszuführen (Wittau 2016). Zum anderen kann man eine umfassende Analyse führen, die sich nicht nur mit dem Inhalt der Rede befasst, sondern viel mehr mit der Reflexion des Verhältnisses von Inhalt und Form und sich mit der Verbindung zwischen Redner und Zuhörer beschäftigt. Diese umfassende Analyse ermöglicht das Einüben von Sprachkritik (ebd.). Besonders soll man auf die politische Sprache in politischen Reden Wert legen, da sie meist ein persuasives und/oder ein werbendes Ziel verfolgt und somit nicht unbedingt wahrheitsgemäß sind. Innerhalb der politischen Kommunikation werden zwei

Kategorien von politischer Rede gegeneinander abgegrenzt. Zum einen die dissensorientierte Rede, die Bezug auf widersprechende Auffassungen nimmt und zum anderen die konsensorientierte Rede, die den Anspruch auf die Vorstellung von Stimmigkeit erhebt (Klein 2000: 748). Um die verschiedenen Redetypen darzustellen, wurde eine Tabelle von Klein entwickelt, welche vier Kriterien beinhaltet: der Redner, den Adressaten, das Hauptziel der Rede und die sprachlichen Merkmale (siehe Abbildung 3).

Redetyp	Merkmale			
	Emissent	Adressat	Grundfunktion	Sprachliche Merkmale
Politische Debattenrede	Parteidemokratische Debattenrede	Parteidemokratische Funktionäre	Parteidemokratische Delegierte	Rücksichtsvoller Umgang mit innerparteilichen/-fraktionellen Gegnern
	a) Parteidemokratische Debattenrede	Parteidemokratische Funktionäre	Parteidemokratische Delegierte	Rücksichtsvoller Umgang mit innerparteilichen/-fraktionellen Gegnern
	b) Parlamentarische Debattenrede	Abgeordnete	Parlamentarische Plenarversammlung als Resonanzboden für ein rhetorisches Gemeinschaftserlebnis; Medien; Öffentlichkeit	Legitimations- und Werbefunktion; Austragen politischer Gegnerschaft; politische Profilierung
	Regierungserklärung	Regierungschef/ Minister	Parlament; Öffentlichkeit	Information über und Werbung für Vorhaben und Positionen der Regierung
	Parteidemokratische Debattenrede	Spitzenpolitiker einer Partei	Parteidemokratische Delegierte; Öffentlichkeit	Stärkung des innerparteilichen Zusammenhalts; Werbung für Position und Person des Redners
Wahlkampfrede	Spitzenpolitiker und Wahlkandidaten einer Partei	Besucher einer Wahlveranstaltung, d.h. i.d.R. Sympathisanten des Kandidaten	Mobilisierung der eigenen Anhänger und in Teilen Überzeugung der Wähler außerhalb dieses Kreises	Ideologiekatalog; Aufwertung der eigenen Position bei gleichzeitiger Abwertung des politischen Gegners; Appelle an Wählerschaft
	Gedenkrede	Überwiegend Politiker in Spitzenpositionen	Öffentlichkeit; Publikum einer Gedenkveranstaltung	Gemeinsames Erinnern an Vergangenes als Mahnung für Gegenwart und Zukunft
	Fernsehansprachen	Inhaber eines staatlichen Spitzenamts	Öffentlichkeit in Form des Fernsehpublikums	Gehobener Stil als Indikator von Feierlichkeit; ethisches Vokabular; Bezüge auf gemeinsam geteilte Werte; emotionaler Sprachstil

Abbildung 3: klassische Typologie politischer Rede

Quelle: eigene Darstellung nach Klein 2000: S. 748-752

4.2.2 Zeitliche Abgrenzung

Innerhalb dieser Masterarbeit interessiert uns die Evolution des Diskurses in Bezug auf Kernenergie innerhalb der französischen politischen präsidialen Reden. Das Ereignis von Fukushima 2011 hat in Nachbarländern wie Deutschland, Belgien oder Dänemark zum Atomausstieg geführt (siehe 2.3). Um die Ergebnisse dieser Arbeit so klar wie möglich darzustellen, ist es notwendig, die Suche des Untersuchungsmaterials mit dem Zeitpunkt des Ereignisses des 11.03.2011 zu beginnen. Die ausgewählten Dokumente stammen aus den letzten neun Jahren.

4.2.3 Auswahl der Reden

Die französische Datenbank-Webseite *Vie Publique* ist eine offizielle Seite, die von der gesetzlichen und behördlichen Informationsführung (DILA) am 5. Juli 2002 in die Welt

gerufen wurde (Vie publique 2019). Auf dieser Webseite findet man alle möglichen politischen Reden, Debatten und Berichte, die seit der V. Republik gesprochen wurden. Die verschiedenen Rubriken auf der Webseite ermöglichen eine verfeinerte Suche nach dem gebrauchten Material. Ziel der Masterarbeit ist, die politische Rede der drei letzten französischen Präsidenten in Bezug auf Kernenergie zu untersuchen. Nachdem ich auf die Webseite *Vie publique* ging, klickte ich die Rubrik *Ressources* an. Daraufhin konnte ich zwischen *Rapports publics* (öffentliche Berichte), *Discours publics* (öffentliche Diskurse), *Acteurs de la vie publique* (Akteure des staatlichen Lebens) und *Débats publics* (öffentliche Debatten) wählen. Mich interessieren in dieser Arbeit die öffentlichen Diskurse.

Nach meiner Auswahl öffnete sich eine neue Seite, auf welcher alle öffentlichen Diskurse zusammengefasst wurden. Der erste Schritt war, die Kategorie meines Interesses sowie das Datum, ab welchem die Suche laufen soll, auszuwählen. In diesem Fall, **die Kernenergie** und der **11.03.2011**, das Datum des Geschehens in Fukushima. Nach Aktualisierung der Seite wurden mir **175 Ergebnisse** vorgestellt, was bedeutet, dass 175 Dokumente ab diesem Zeitpunkt veröffentlicht wurden. Darunter zählen Mitteilungen, Interviews, Pressekonferenzen, Artikel, Briefe und Podiumsgespräche (Vie publique 2019). Unter präsidialen Reden versteht man alle gerade erwähnten Dokumente, welche ausschließlich von Präsidenten geäußert wurden. In dem Fall, jeweils von Nicolas Sarkozy, François Hollande und Emmanuel Macron. Um die Suche zu verfeinern klickte ich auf die Rubrik „Per Quelle einstufen“ und wählte *Président de la république* (PräsidentIn). Nach Aktualisierung der Suche wurden mir nur noch **24 Dokumente** angezeigt. Nach grober Lektüre dieser Dokumente habe ich erst einmal die relevantesten Dokumente näher bearbeitet und in einer Tabelle in fünf Kategorien (Typ des Dokuments, Redner, Titel, Ort und Datum) eingestuft (siehe Tabelle).

Dokumenttyp	Redner	Titel	Ort	Datum
Déclaration (Mitteilung)	Nicolas Sarkozy	Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur l'accident nucléaire au Japon et sur la sûreté nucléaire en France.	Paris, France	16.03.2011
Déclaration (Mitteilung)	Nicolas Sarkozy	Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le soutien de la France aux Japonais et aux Français résidant au Japon après le séisme du 11 mars 2011.	Tokyo, Japon	31.03.2011
Conférence de presse (Pressekonferenz)	Nicolas Sarkozy, Naoto Kan (Japans Premierminister)	Point de presse conjoint de MM. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et Naoto Kan, Premier Ministre du Japon, sur le soutien	Tokyo, Japon	31.03.2019

		de la France au Japon après les séisme du 11 mars 2011 et sur la sûreté nucléaire.		
Conférence de presse (Pressekonferenz)	Nicolas Sarkozy, Angela Merkel (Deutschlands Kanzlerin)	Conférence de presse conjointe de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et Mme Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, sur la crise de la zone euro, l'avenir de l'énergie nucléaire et les interventions militaires françaises en Côte d'Ivoire et en Libye.	Berlin, Allemagne	17.06.2011
Conférence de presse (Pressekonferenz)	Nicolas Sarkozy	Conférence de presse de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les investissements d'avenir et sur la politique de gouvernement face à la crise économique.	Paris, France	27.06.2011
Déclaration (Mitteilung)	Nicolas Sarkozy	Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les efforts en faveur de la sûreté nucléaire dans le monde.	New York, Etats-Unis d'Amérique	22.09.2011
Déclaration (Mitteilung)	Nicolas Sarkozy	Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement.	Changé, Mayenne	20.10.2011
Déclaration (Mitteilung)	Nicolas Sarkozy	Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la politique énergétique de la France notamment en matière d'énergie nucléaire.	Pierrelatte (Drôme), France	25.11.2011
Déclaration (Mitteilung)	Nicolas Sarkozy	Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la sûreté et pérennité de la filière nucléaire.	Fessenheim (Haut-Rhin), France	09.02.2012
Déclaration (Mitteilung)	François Hollande	Déclaration de M. François Hollande, Président de la république, sur les défis et priorités de la France en matière environnementale.	Paris, France	14.09.2012
Déclaration (Mitteilung)	François Hollande	Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la transition énergétique.	Paris, France	20.09.2013
Déclaration (Mitteilung)	François Hollande	Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur de la protection de l'environnement.	Paris, France	27.11.2014
Déclaration (Mitteilung)	François Hollande	Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la validation par le Conseil constitutionnel de la loi sur	Paris, France	14.08.2015

		la transition énergétique pour la croissance verte.		
Déclaration (Mitteilung)	François Hollande, France 2 (Sender)	Interview de M. François Hollande, Président de la République avec France 2, sur les défis et priorités de la politique gouvernementale.	Paris, France	14.04.2016
Déclaration (Mitteilung)	François Hollande	Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'accord de Paris sur le climat et sur la transition énergétique.	Paris, France	25.04.2016
Interview	Emmanuel Macron, Le Monde (Zeitschrift)	Entretien de M. Emmanuel Macron, Président de la République, das „Le Monde“, sur la lutte contre le réchauffement climatique et sur le glyphosate.	N.S (non spécifié)	13.12.2017
Déclaration (Mitteilung)	Emmanuel Macron	Déclaration de M. Emmanuel Macron, Président de la République, sur les relations entre la France et la Chine.	Pékin, Chine	09.01.2018
Déclaration (Mitteilung)	Emmanuel Macron	Déclaration de M. Emmanuel Macron, Président de la République, sur les relations économiques entre la France et la Chine.	Pékin, Chine	09.01.2018
Déclaration (Mitteilung)	Emmanuel Macron	Déclaration de M. Emmanuel Macron, Président de la République, sur la stratégie et la méthode pour la transition écologique.	Paris, France	27.11.2018

Abbildung 4 : chronologisch eingestufte präsidiale Reden über Kernenergie (eigene Darstellung) Quelle: Vie publique 2019

Eines der Hauptmerkmale der qualitativen Methoden besteht darin, dass die Analyse anhand wenig Datenmaterial erfolgen soll, um möglichst tiefgehende Informationen zu bekommen (Schmidinger 2019: 2). Nach einer sorgfältigen Lektüre **aller 19 Dokumente**, die das Wort *énergie nucléaire* (Kernenergie) beinhalten, sind es nur noch **6 Dokumente**, die meine Aufmerksamkeit auf sich gezogen haben. Bevor ich die 6 ausgewählten Dokumente erläutere, ist es notwendig zu begründen, warum die restlichen 13 als nicht relevant betrachtet wurden. Mich interessiert innerhalb dieser Arbeit, präsidiale Reden zu untersuchen, die sich mit Kernenergie beschäftigen. Jedoch ist mir bei einem genaueren Blick auf die 19 Dokumente klar geworden, dass 13 Mitteilungen das Thema „Kernenergie“ innerhalb von maximal zwei Zeilen behandelt haben oder sogar innerhalb eines Satzes. Warum sollen diese zwei Zeilen nicht wichtig für die Analyse sein, ist die richtige Frage. Allerdings müssen die Ausschnitte, um die Analyse komplett auszuführen, länger sein, damit auch Interdiskursivität zwischen den verschiedenen Dokumenten hergestellt wird, was ein wichtiger Bestandteil der

Analyse ist. Damit die Analyse gleichmäßig erfolgt, wurden zwei Dokumente von den jeweiligen drei Präsidenten aussortiert.

Dokumenttyp	Redner	Titel	Ort	Datum
Déclaration (Mitteilung)	Nicolas Sarkozy	Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le soutien de la France aux Japonais et aux Français résidant au Japon après le séisme du 11 mars 2011.	Tokyo, Japon	31.03.2011
Déclaration (Mitteilung)	Nicolas Sarkozy	Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la sûreté et pérennité de la filière nucléaire.	Fessenheim (Haut-Rhin), France	09.02.2012
Déclaration (Miteilung)	François Hollande	Déclaration de M. François Hollande, Président de la république, sur les défis et priorités de la France en matière environnementale.	Paris, France	14.09.2012
Interview	François Hollande, France 2 (Sender)	Interview de M. François Hollande, Président de la République avec France 2, sur les défis et priorités de la politique gouvernementale.	Paris, France	14.04.2016
Interview	Emmanuel Macron, Le Monde (Zeitschrift)	Entretien de M. Emmanuel Macron, Président de la République, das „Le Monde“, sur la lutte contre le réchauffement climatique et sur le glyphosate.	N.S (non spécifié)	13.12.2017
Déclaration (Mitteilung)	Emmanuel Macron	Déclaration de M. Emmanuel Macron, Président de la République, sur la stratégie et la méthode pour la transition écologique.	Paris, France	27.11.2018

Abbildung 5: ausgewählte präsidiale Reden über Kernenergie (Eigene Darstellung)

Quelle: Vie publique 2019

4.3 Objektivität und Subjektivität in der Forschung

Bevor wir uns der Analyse der präsidialen Reden widmen, möchte ich auf einen wichtigen Punkt eingehen. Einer der bedeutendsten Fakten dieser Arbeit liegt auf ihrer Objektivität oder besser gesagt, ihrer Subjektivität. Meiner Meinung nach ist man von Natur aus nie objektiv, denn die Objektivität hängt von verschiedenen Faktoren ab, wie Kultur, soziale Rahmen, die von Person zu Person unterschiedlich sind. „Angesichts der großen methodologischen Vielfalt in der qualitativen Forschung werden allerdings verschiedene Positionen vertreten: Während einige ForscherInnen dafür plädieren, Objektivität auch in der qualitativen Forschung als Gütekriterium anzuwenden, sprechen sich andere explizit dagegen aus und halten das Ideal für eine „unrealistische Fiktion“ (von Unger, Narimani, M’Bayo 2014:22). Innerhalb seiner Artikel bespricht Jo Reichertz *die Bedeutung der Subjektivität in der Forschung* (2015) und erkennt sieben Punkte. Laut ihm fängt die Subjektivität bereits bei der Themenauswahl an. Präziser weist er darauf hin, dass der Gegenstand der Forschung immer mit der Lebensgeschichte der ForscherInnen zusammenhängt (Reichertz 2015: 4).

Schon am Anfang meiner Überlegung eines Themas für meine Masterarbeit habe ich mich bewusst für ein Subjekt entschieden. Ich hätte genauso eine kritische Diskursanalyse über die Versichertheitlichung der Flüchtlingsdebatten in den deutschen Medien führen können, allerdings habe ich mich für die französische Atomdebatte entschieden. Dabei sind persönliche Interessen im Spiel gewesen. Zweitens zählt Reichertz auf, dass „das Finden der Fragestellung und das erste Auftauchen einer Hypothese immer auch etwas mit der Subjektivität der Forscher/nnen zu tun haben.“ (Reichertz 2015: 4).

Drittens erklärt der Autor, dass die Datenerhebung auch durch die Subjektivität der Forschenden beeinflusst wird. Als konkretes Beispiel, habe ich innerhalb der Untersuchung meine Aufmerksamkeit auf bestimmte prägende Passagen der sechs Dokumente gelegt. Mich interessieren die Gründe, warum wir in Frankreich immer noch Kernenergie betreiben und welche Diskurstypen von den Präsidenten an die Bevölkerung gerichtet werden. Viertens spielt die Subjektivität bei der Datenauswertung eine ebenso große Rolle. „Interpretieren ohne innere Beteiligung, also ohne das Abrufen der eigenen subjektiven Reaktion, ist wenig fruchtbar – weshalb ja auch bei einigen Verfahren der Gruppeninterpretationen die Subjektivität als Ressource bewusst eingesetzt wird“ (Reichertz 2015: 5).

Als konkretes Beispiel in diesem Fall bin ich, als Französin, von den Atomdebatten anders geprägt als zum Beispiel österreichische ForscherInnen, die weder von der zivilen Nuklearnutzung noch der militärischen Nuklearnutzung betroffen sind. Fünftens erklärt der Autor, dass auch die Subjektivität bei der Theoriebildung vorliegend ist (ebd. 5). Dabei meint er, dass die Theoriebildung immer eine Erzeugung ist. „Diese Erzeugungsarbeit ist notwendig, weil zwischen Daten, Lesarten und Theorien immer (große) Lücken klaffen.“ (Reichertz 2015: 5). Sechstens findet sich Subjektivität in der Schriftart einer ForscherIn. Ab einem bestimmten Übungsniveau erkennen LeserInnen AutorInnen anhand ihres Schreibstils wieder (ebd.). Schließlich ist man beim Lesen von Artikeln oder Büchern ebenso subjektiv (ebd.). Man wird eher eine Quelle suchen als eine andere, abhängig von unseren Auswahlkriterien. Zum Beispiel wird jemand mehr Wert auf einen übersichtlichen und treffend geschriebenen Text legen. Besonders aufmerksam auf diese Problematik wurde ich durch das Fukushima Ereignis, welches nachfolgend den Atomausstieg in einigen Nachbarländern Frankreichs verursachte.

5. Analyse: zwischen Sicherheit, Fessenheim und Klimawandel

Im Laufe dieser Arbeit wurde festgestellt, dass die Kernenergie innerhalb der französischen Gesellschaft eine besondere Stelle eingenommen hat und eine erforderliche Quelle für die Stromerzeugung geworden ist. Wie wir im Kapitel 2 gesehen haben, ist die Kernenergie in der Öffentlichkeit seit Général De Gaulle stark vertreten und dient als Symbol für die französische energetische Unabhängigkeit. Nun stellt sich die Frage, nach der Fukushima Katastrophe 2011 und der Energiewende, wie sich die Debatten um die Kernenergie präsentieren. Welche Art von Diskurs wird von den jeweiligen drei französischen Präsidenten an die Bevölkerung gerichtet und welche Reaktionen werden damit bezweckt? In einer Zeit der globalen Energiewende ändert sich die Energiewelt und die Kernenergie verliert an Bedeutung. Sie wird teurer, die Risikofrage schwebt wie ein Damoklesschwert über unseren Köpfen und die Frage der Entsorgung der Nuklearabfälle besteht weiterhin (Lepage 2015: 94).

Mit dem Auftreten neuer Energiemarkte werden die erneuerbaren Energien und das Energiesparen zu unverzichtbaren Säulen der Energiepolitik werden. Damit hat die Kernenergie eine gnadenlose Konkurrenz bekommen. In Frankreich ist die Kernenergieindustrie ein „Gigant“. Zwischen 100.000 und 125.000 Personen sind bei den bestehenden Atombetrieben wie EDF und der CEA angestellt, was etwa 4% des französischen Industriesektors umfasst (ebd. 96). Dazu kommen die Berufe, die in einer indirekten Verbindung zur Kernenergie stehen. Die Anzahl erhöht sich dadurch auf 114.000 zusätzliche Stellen. Auch die technologische Ungewissheit bezüglich der neuen EPRs spricht nicht gerade zugunsten der Kernenergiebranche (ebd.). Seitdem der Klimawandel, präziser die globale Erwärmung, in der politischen Tagesordnung angelangt ist, sind die Debatten um die Kernenergie in den Hintergrund geschoben worden. Jedoch ist die französische Regierung aktuell nicht bereit, auf Kernenergie zu verzichten (Macron 2018). Mit all diesen Hemmnissen sind die Fragen, warum und wie Kernenergie in Frankreich weiter bestehen wird, wohl berechtigt.

Nach dem Fukushima Ereignis 2011 war hauptsächlich das Argument der Sicherheit, bzw. dass alles unternommen wird um die AKWs sicherer zu gestalten, in der öffentlichen Debatte. Die Bevölkerung wurde von dieser Argumentation so geprägt, dass die Risiken, welche AKWs mit sich bringen, kaum berücksichtigt werden. Abgesehen davon sind Nicolas Sarkozy und Emmanuel Macron Befürworter der Kernenergie. Nur François Hollande hat

während seines Amtes den Wunsch geäußert, den Kernenergieanteil zu reduzieren und Fessenheim definitiv abzuschalten, jedoch ohne Erfolg (siehe Kapitel 2). Fakt ist, dass man den französischen öffentlichen politischen Diskurs in Bezug auf Kernenergie nicht in zwei klare Kategorien (pro Atomkraft/gegen Atomkraft) einteilen kann, da kein richtiges Argument gegen die Erhaltung der Kernenergie in den präsidialen Reden besteht. Vielmehr geht es darum, den Kernenergieanteil zu reduzieren, um Platz für die erneuerbaren Energien zu schaffen. Ein Atomausstieg steht jedoch im Moment nicht zur Debatte.

In den folgenden sechs Textanalysen wird das Sicherheitsargument in den präsidialen Reden untersucht. Die sechs Dokumente (unter anderem zwei Interviews) beziehen sich auf die Kernenergie und ziehen verschiedene Sichtweisen in Betracht. Zusammengestellt ergeben die sechs Dokumente einen Datensatz von **128 Seiten**, welche aufgrund der begrenzten Seitenanzahl meiner Arbeit nicht vollständig analysiert werden können. Daher wurden repräsentative Ausschnitte ausgewählt, die sich explizit mit der Kernenergielage in Frankreich beschäftigen. Nachdem der situationsbedingte und textuelle Kontext jeder Rede dargestellt wurde, wird jede Rede für die Textanalyse zerlegt. Da die verschiedenen Schritte der kritischen Textanalyse nach Fairclough in Form einer Tabelle dargelegt wurden (4.1), wird die bestehende Analyse der sechs Reden ebenso in Form einer Tabelle unter den gleichen Analysekriterien erfolgen, um einen möglichst klaren Überblick zu vermitteln.

5.1 Mitteilung von Nicolas Sarkozy- „Es ist Zeit einen kühlen Kopf zu bewahren!“

5.1.1 Situationsbedingter Kontext

Die offizielle Deklaration von M. Nicolas Sarkozy über die Unterstützung der JapanerInnen und FranzösInnen, die sich in Japan nach dem Erdbeben am 11. März 2011 aufhielten, wurde in Tokyo am 31. März 2011 gehalten. Ich habe diese offizielle Rede ausgewählt, da es die erste Mitteilung des damaligen französischen Präsidenten nach dem Fukushima-Unfall war. Der Verfasser der Rede ist Nicolas Sarkozy, Frankreichs Präsident von 2007 bis 2012 und die Adressaten der Reden sind die französische und japanische Bevölkerung. Der Kernpunkt der Rede liegt darin, die Bevölkerungen zu beruhigen was die Sicherheit der AKWs angeht. Am 11. März 2011 findet ein Erbeben der Größenklasse 9 statt, welches zunächst 6 Kernreaktoren des Fukushima Daiichi AKWs gefährdete. Nach dem Erdbeben hatten sich die Kernreaktoren 1, 2 und 3 des AKWs automatisch abgeschaltet.

Dabei verursachte das Erdbeben einen Ausfluss an Radionuklid im Umfeld des Kraftwerks und stoppte die Elektrizitätsversorgung des AKWs (Lepage 2015: 78-79).

5.1.2 Textueller Kontext

Kategorien	Ergebnisse
<i>Social events</i> (Soziale Ereignisse)	*Politische Rede des damaligen französischen Präsidenten Nicolas Sarkozy zum Fukushima Ereignis.
<i>Genre</i> (das Genre)	* Offizielle Mitteilung über die Konsequenzen des Fukushima Ereignisses. →Zweck: Informationsfunktion.
<i>Difference</i> (Differenz)	Thema: Fukushima Unfall und künftige Sicherheitsmaßnahmen für AKWs. *Nicolas Sarkozy zeigt: Akzeptanz, Verständnis und Mitgefühl gegenüber der japanischen Situation ABER: keinen Grund, die französische Kernindustrie in Frage zu stellen. → Diskussion nicht auf eventuellen Atomausstieg, sondern auf künftige Sicherheitsmaßnahmen in Bezug auf AKWs gerichtet.
<i>Intertextuality</i> (Intertextualität)	*Anspielung auf die Konferenz von Paris 2010. „ <i>La France a plaidé pour une harmonisation internationale des normes de sûreté.</i> “ (Sarkozy 2010). → Maßnahmen wurden von der französischen Regierung im Bereich Sicherheit bereits 2010 verlangt. *Anspielung auf Nathalie Kosciusko-Morizet (damalige Ökologie- und Nachhaltigkeitsministerin) → Vorausnahme einer internationalen nuklearen Sicherheitsnorm ab Mai 2011.
<i>Assumptions</i> (Annahme, Vermutung)	*Durch die Anwendung des Verbs „ <i>informer</i> “ (informieren), und des Personalpronomens „ <i>vous</i> “ (euch) → Entstehung eines Zusammengehörigkeitsgefühls mit der Bevölkerung. * N. Sarkozy als einziger Verfasser der Rede → automatische Erscheinung als Autorität und Wahrheitsrepräsentant.
<i>Semantic/grammatical relations between sentences and clauses</i> (Semantische und grammatische Relationen zwischen Sätzen und Abschnitten)	*Aussagesätze in der Mitteilung von N. Sarkozy meistens <i>expressive Sprachhandlungen</i> , in denen Gefühle geäußert werden. „ <i>mes pensées à ces familles décimées</i> “, „ <i>il faut faire preuve de sang-froid</i> “, „ <i>il est absolument anormal</i> “ (Vie publique und Sarkozy 2011). *dramatische Wortwahl und Anwendung von Metaphern, wie „ <i>Des morts qui ont été engloutis par le tremblement de terre ou le tsunami, comme dévorés par une nature déchaînée</i> “ (Vie publique und Sarkozy 2011) *Anwendung von direktiven Sprachhandlungen „ <i>La France doit se montrer à la hauteur de ses responsabilités</i> “, „ <i>Nous demanderons aux autorités indépendantes de sûreté nucléaire.</i> “ (Vie publique und Sarkozy 2011). →Zweck: Bevölkerung zu beruhigen.
<i>Discourses</i> (Diskurstypen)	*Wichtigste Argumentationsstränge:

	<p>-Kernenergie bezogen.</p> <p>-Sicherheit bezogen.</p> <p>→ Verbindung zwischen den Themen Kernenergie und Sicherheit.</p> <p>→ Durch die rückläufige Anwendung des Wortes Sicherheit lässt uns der Verfasser der Rede in dem Glauben, dass alles unter Kontrolle ist.</p>
Styles (Stil)	<p>*Argumentation für Maßnahmen der französischen Regierung zur sichereren Gestaltung der französischen Kernenergieanlagen.</p> <p>*Bezug auf das Ereignis Fukushima, welches als Basis für die künftigen Handlungen der französischen Regierung im Bereich der Nuklearsicherheit gilt.</p> <p>*aktive Beteiligung der französischen Regierung zur sicheren Gestaltung der Kernenergieanlagen durch die Anwendung von deutlichem Agens hervorgehoben.</p> <p>→ Verwendung von Agens wie <i>je</i> (ich) oder <i>nous</i> (wir) zeigt Verantwortung für den Prozess.</p> <p>*Fukushima Ereignis passiv beschrieben. „<i>La situation à Fukushima suscite de très nombreux débats dans le monde et bien sûr en France.</i>“ (Vie publique und Sarkozy 2011).</p> <p>→ Medium des Satzes: <i>de très nombreux débats</i> (zahlreiche Debatten). <i>Fukushima</i> nicht der Agens, sondern die Lage selbst. Dadurch wird klar, dass das Ereignis an sich nicht zahlreiche Debatten auslöst, sondern die Lage.</p> <p>*Wortwahl des Verfassers emotionsgeladen: <i>pleurer</i> (weinen), <i>ce désastre</i> (dieses Desaster), <i>une violence inouïe</i> (eine unerhörte Gewalt) usw. um auf die gravierende Bedeutung der Katastrophe hinzuweisen.</p>
Modality (Modalität)	<p>*Modalverben (<i>müssen, dürfen, sollen, wollen, können, mögen</i>) entweder deontisch (extrasubjektiv) oder epistemisch (intrasubjektiv) (Grammis 2019). -Beim <i>deontischen</i> Gebrauch: Modalverben da, nicht um eine Sache faktisch auszudrücken, sondern sie als möglich, erwünscht oder notwendig zu betrachten.</p> <p>-Beim <i>epistemischen</i> Gebrauch drücken Modalverben unterschiedliche Grade der Wahrscheinlichkeit aus (Grammis 2019).</p> <p>*Rede ausschließlich epistemisch. „<i>La France doit se montrer à la hauteur de ses responsabilités de pays ayant fait le choix du nucléaire.</i>“ (Vie publique und Sarkozy 2011).</p> <p>→ Kommentar kommt großteils ohne Modalverben aus.</p>
Evaluation (Auswertung)	<p>*Ziel der Mitteilung: französische Bevölkerung über die aktuelle Lage in Japan zu informieren und zu beruhigen.</p> <p>*eventueller Atomausstieg Frankreichs kommt nicht in Frage.</p> <p>*Kernenergie als positive Wirkung für Ökonomie und Bekämpfung des Klimawandels.</p>

	*Probleme der AKWs durch verstärkte Sicherheitsmaßnahmen gelöst. →Art des Diskurses: beruhigend .
--	---

Abbildung 6: Eigene Darstellung der Analyse der Mitteilung von Nicolas Sarkozy 2011

Sarkozys Argumentation hatte den Zweck, die Bevölkerung hinsichtlich des Unfalls zu beruhigen und ebenso seine Einstellung hinsichtlich der Kernenergie klar zu stellen. „*Pour la France, le nucléaire civil est un élément essentiel de son indépendance énergétique et de la lutte contre les gaz à effet de serre.*“ (Vie publique und Sarkozy 2011). Sarkozys Rede macht klar, dass das Geschehnis von Fukushima Frankreich in keiner Weise daran hindern wird, Kernenergie weiterhin zu produzieren.

5.2 Mitteilung von Nicolas Sarkozy- „Die französische Nuklearpolitik? Unberührbar!“

5.2.1 Situationsbedingter Kontext

Die offizielle Deklaration von M. Nicolas Sarkozy, über die Sicherheit und das Weiterbestehen der Kernenergiebranche wurde in Fessenheim am 09. Februar 2012 gehalten. Ich habe diese offizielle Mitteilung ausgewählt, da es die letzte Mitteilung N. Sarkozys, bezüglich der Kernenergiebranche vor dem Ende seiner Amtszeit ist. Darüber hinaus geht es innerhalb der Rede um die potenzielle Schließung des ältesten AKWs Frankreichs, Fessenheim. „*Entre les pronucléaires qui voient dans l'arrêt de cette centrale l'ouverture d'une brèche, et les antinucléaires qui plaident pour la fermeture de la centrale compte tenu des risques majeurs, la guerre est engagée.*“ (Lepage 2015: 161). Der Verfasser der Rede ist der damalige französische Präsident Nicolas Sarkozy (2007-2012) und die Adressaten sind die Gesamtheit der Angestellten von EDF sowie der GeschäftspartnerInnen von EDF. (Sarkozy 2011). Wichtig ist klarzustellen, dass die Angelegenheit Fessenheim bezeichnend für die Gewichtigkeit der französischen Nuklearlobby geworden ist (Lepage 2015: 162).

5.2.2 Textueller Kontext

Kategorien	Ergebnisse
<i>Social events</i> (Soziale Ereignisse)	*Politische Rede über potenzielle Schließung Fessenheims und Erhaltung der Kernenergie als Hauptstromerzeugungsquelle.
<i>Genre</i> (das Genre)	*Offizielle Mitteilung zur Position der Kernenergieindustrie in der französischen Energiepolitik. →Zweck: Überzeugungsfunktion.

<i>Difference</i> (Differenz)	<p>Thema: Debatte um die Kernenergie und die potenzielle Schließung des Fessenheim AKWs.</p> <ul style="list-style-type: none"> * Ziel von N. Sarkozy: Versuch, Solidarität und Gemeinsamkeiten mit den Adressaten zu etablieren.
<i>Intertextuality</i> (Intertextualität)	<ul style="list-style-type: none"> *zahlreiche Verweise über nukleare Sicherheit. *keine relevanten Texte miteinbezogen, da Verfasser Monolog führt. * Jedoch Stimmen einbezogen, welche explizit/implizit vorkommen + dienen dazu, N. Sarkozy in seinem Diskurs zu bekräftigen. <ul style="list-style-type: none"> 1) N. Sarkozy spricht für gesamte französische Bevölkerung. „<i>je peux vous dire que les Français vous savent gré de votre travail et de la mobilisation dont vous faites preuve.</i>“ (Vie publique und Sarkozy 2012). 2) Art der Mitteilung, als ob Verfasser sich davor mit der gesamten Bevölkerung abgesprochen hat. 3) Indirekter Bezug auf einen Bericht, welcher von ASN über Fessenheim verfasst wurde, nach Fukushima. „<i>Les autorités indépendantes, à la fois sur la visite décennale mais aussi sur la visite post-Fukushima, ont déclaré que le réacteur N°1 était parfaitement sûr.</i>“ (Vie publique und Sarkozy 2012). <p>→ Argumentation: Schließung Fessenheims wäre ein Skandal.</p> <ul style="list-style-type: none"> *Andere Stimmen/Akteure: <ul style="list-style-type: none"> -Medien, die um ein faires Urteil gebeten werden. „<i>Sur la sûreté, aucun compromis n'est possible. Mais je demande à ceux qui nous observent, aux médias qui sont ici, de réfléchir</i>“ (Vie publique und Sarkozy 2012). -ArbeiterInnen der AKWS, die beruhigt werden. *Hier sind nur Kommentare, die gegen Schließung des Fessenheim AKWs sprechen.
<i>Assumptions</i> (Annahme, Vermutung)	<ul style="list-style-type: none"> * Alle französischen Atomkraftwerke sind sicher. *Kein Grund, französische Atompolitik zu verändern oder anzurühen. „<i>la politique nucléaire de la France, c'est un atout de la France. On ne doit pas y toucher.</i>“ (Vie publique und Sarkozy 2012). <p>→ Stelle der Kernenergie innerhalb der französischen Energiepolitik muss verteidigt werden.</p>
<i>Semantic/grammatical relations between sentences and clauses</i> (Semantische und grammatische Relationen zwischen Sätzen und Abschnitten)	<p>*Text: meistens deklaratorisch.</p> <ul style="list-style-type: none"> 1) N. Sarkozy zählt gesamte Leistungen auf, die von Angestellten der Kernindustrie, im Atombereich erbracht wurden. „<i>Chaque jour, vous tous, ingénieurs, techniciens, ouvriers, que vous soyez employés par EDF ou par ses partenaires industriels, vous contribuez à fournir à la France l'électricité dont nos concitoyens ont besoin pour vivre, pour séclairer, pour se chauffer.</i>“ (Vie publique und Sarkozy 2012).

	<p>Zweck → beruhigen und ermutigen.</p> <p>2) deklaratorisch, in dem Sinn, dass Verfasser verkündet, dass Kernindustrie weiterbestehen wird. → Französische Atompolitik als Trumpf.</p>
<i>Discourses</i> (Diskurstypen)	<ul style="list-style-type: none"> *gewisse Ähnlichkeiten zur vorherigen untersuchten Rede. *Wichtigste Argumentationsstränge: <ul style="list-style-type: none"> - Kernenergie bezogen. - Sicherheit bezogen. - Ökonomie bezogen. → Erneuerte Verbindung zwischen Themen Kernenergie und Sicherheit+ ökonomisches Argument zum Vorschein. *Arbeitsbranche Argument kurz erwähnt. Schließung der AKWs würden dramatische Konsequenzen für die Arbeitsbranche haben. *Klimaargument kurz erwähnt, jedoch kein Hauptargument für die Erhaltung der Kernenergie.
<i>Styles</i> (Stil)	<ul style="list-style-type: none"> * gewisse Ähnlichkeit zur vorherigen Mitteilung. *emotionsgeladenen Wortschatz. „<i>il est de mon devoir, de défendre la place de l'énergie nucléaire dans notre politique énergétique</i>“ (Vie publique und Sarkozy 2012). Zweck: Angestellte von Fessenheim AKW vor Gefahr der Schließung zu beruhigen. *Gründe für Schließung des Fessenheim AKWs als nicht vorhanden angesehen, weil: 1) Kernreaktor in tadellosem Zustand. 2) Einziger Skandal wäre, Fessenheim zu schließen. *Wortwahl präzise ausgewählt, um Adressaten nicht nur zu beruhigen, sondern bestimmte Emotionen zu wecken, Wut z.B. + Zusammengehörigkeitsgefühl. *häufige Anwendung des Agens <i>je</i> (ich: N. Sarkozy), <i>nous</i> (wir: Frankreich, die Regierung, N. Sarkozy und die Angestellten) und <i>vous</i> (ihr: alle Angestellten der Atombranche).
<i>Modality</i> (Modalität)	<ul style="list-style-type: none"> *Rede deutlich epistemisch. → Darlegung der ökonomischen und sozialen Konsequenzen, was Atomausstieg für Frankreich bedeuten würde. „<i>Ce sont de 100 000 à 150 000 emplois qui seraient détruits du fait du renchérissement du coût de l'électricité qui abaisserait la compétitivité de nos entreprises en France, qui ont besoin d'une électricité à bon marché pour être compétitives.</i>“ (Vie publique und Sarkozy 2012).
<i>Evaluation</i> (Auswertung)	<ul style="list-style-type: none"> *N. Sarkozy ganz deutlich Befürworter der Kernenergie.

	<p>→Vertretung eines beruhigenden Diskurses angesichts der Sicherheit der AKWs, welchen anhand äußerlicher Stellungnahmen und Berichten bekräftigt wird.</p> <p>*Durch emotionsgeladenen Wortschatz → Entstehung eines Zusammengehörigkeitsgefühls mit den Adressaten bzw. den Angestellten aller französischen Atombetriebe.</p>
--	--

Abbildung 7: Eigene Darstellung der Analyse der Mitteilung von Nicolas Sarkozy 2012

Der Kernpunkt der offiziellen Mitteilung liegt darin, die Angestellten bezüglich der potenziellen Schließung Fessenheims zu beruhigen, sowie ein klares Statement über die Kernenergielage abzugeben. „*La politique nucléaire de la France, c'est un atout de la France. On ne doit pas y toucher.*“ (Vie publique und Sarkozy 2012).

5.3 Mitteilung von François Hollande- „Kernenergie, weniger aber nicht noch mehr!“

5.3.1 Situationsbedingter Kontext

Die offizielle Mitteilung von M. François Hollande über die Herausforderungen und Prioritäten Frankreichs betreffend des Gebiets der Umwelt wurde in Paris am 14.September 2012 gehalten. Ich habe diese offizielle Mitteilung genau aus dem Grund ausgewählt, da sie auf Themen eingeht, die bereits in der Rede des vorherigen Amtsträgers N. Sarkozy behandelt wurden. Darunter befinden sich der Kernenergieanteil in der französischen Energie, die Schließung Fessenheims und die Sicherheit der AKWs in Frankreich. Der Verfasser der Rede ist M. François Hollande, Frankreichs Präsident von 2012 bis 2017 und die Adressaten sind der Premierminister und alle Teilnehmenden der Konferenz. Innerhalb dieser offiziellen Mitteilung geht François Hollande, einziger Teilnehmer der Rede, auf die Herausforderungen und Prioritäten Frankreichs bezüglich der Umweltfrage ein. Als kurze Erinnerung, es geht innerhalb dieser Arbeit darum die Art des präsidialen Diskurses in Bezug auf die Kernenergie nach Fukushima zu untersuchen.

5.3.2 Textueller Kontext

Kategorien	Ergebnisse
<i>Social events</i> (Soziale Ereignisse)	Repräsentativer Ausschnitt einer Umweltkonferenz zu den Herausforderungen und Prioritäten Frankreichs im Bereich der Umwelt.

<i>Genre</i> (das Genre)	Offizielle Mitteilung. →Zweck: Informationsfunktion.
<i>Difference</i> (Differenz)	<p>Thema: Energiewende und Diversifikation der Energieerzeugungen, präziser die Verringerung des Kernenergieanteils an der Gesamtenergie Frankreichs.</p> <p>*Allgemeine Zielvorgaben:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Gewährleistung maximaler Sicherheit der AKWs. -Schließung des ältesten AKWs Frankreichs, Fessenheim bis Ende des Jahres 2016. - Zunahme der erneuerbaren Energien. <p>* Wie steht F. Hollande zu diesen Punkten?</p> <p>→Akzeptanz jeder dieser Punkte, die durch argumentative Aussagen bekräftigt werden.</p> <p>Seine Ziele: 1) Kernenergieanteil von 75% auf 50% bis 2025 zu verringern ABER gleichzeitig Modernisierung der Kernenergieindustrie ermutigen.</p> <p>2) Fessenheim soll weltweites Beispiel für erfolgreichen Abbau von AKWs werden. „<i>Nous devons même en faire un exemple de démantèlement réussi.</i>“ (Vie publique und Hollande 2012).</p> <p>*Diskrepanz mit den bisherigen vorgenommenen Maßnahmen. „<i>je regrette le retard qui a été pris par la France dans ce domaine.</i>“ (Vie publique und Hollande 2012).</p>
<i>Intertextuality</i> (Intertextualität)	<p>*Andere Stimmen weder implizit noch explizit einbezogen ABER indirekte Andeutung auf vorherige Regierung, die ihre Aufgaben nicht erfüllt hat + Bekräftigung der Argumentation mit Anwendung des Verbs <i>regretter</i> (bereuen).</p> <p>*Bezug auf Berichte zu erneuerbaren Energien zwischen 2010 und 2011 und Beschuldigung der vorherigen Regierung, dass innerhalb dieser Zeit 10.000 Arbeitsstellen im Bereich der Fotovoltaik verloren gegangen sind.</p>
<i>Assumptions</i> (Annahme, Vermutung)	* Anteil der Kernenergie wird bis 2025 verringert, um Platz für erneuerbare Energien zu schaffen.
<i>Semantic/grammatical relations between sentences and clauses</i> (Semantische und grammatische Relationen zwischen Sätzen und Abschnitten)	<p>*Redeweise von François Hollande: deklaratorisch.</p> <p>→Kurz und knapp detailliert er seine Vorhaben für die energetische Politik.</p>
<i>Discourses</i> (Diskurstypen)	<p>*Ähnlichkeit mit den zwei bereits untersuchten Reden.</p> <p>Wichtigste Argumentationsstränge:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Kernenergie bezogen. -Sicherheit bezogen. <p>→ erneuerte Verbindung zwischen Themen Kernenergie und Sicherheit.</p> <p>*Neue Alternative bezogen gegen Kernenergie (wichtigste Argument der</p>

	Mitteilung) da Erneuerbare Energie = Zukunft.
Styles (Stil)	<ul style="list-style-type: none"> *F. Hollande Diskurs: anders als Amtsvorgänger N. Sarkozy. *kein emotionsgeladener Wortschatz, außer „<i>je regrette le retard qui a été pris par la France</i>“ (Vie publique und Hollande 2012). → eigene Gefühle. *Anwendung von der grammatischen imperativen Stimmung wie „<i>nous devons</i>“ oder „<i>Reconnaissons</i>“. →F. Hollande versucht, Adressaten eine klare Botschaft auszurichten. + Beabsichtigte Wiederholung von Satz „<i>le secteur photovoltaïque a perdu 10 000, je dis bien 10 000 emplois</i>“ bei F. Hollande um auf die für ihn unzumutbare Lage hinzuweisen (Vie publique und Hollande 2012).
Modality (Modalität)	<ul style="list-style-type: none"> François Hollande drückt sich hauptsächlich epistemisch aus. *kaum Modalverben. „<i>Et si nous voulons arriver à un résultat qui nous rend fiers</i>“ (Vie publique und Hollande 2012). Hier wird eine Wahrscheinlichkeit ausgedrückt.
Evaluation (Auswertung)	<ul style="list-style-type: none"> *François Hollande, im Vergleich zu Amtsvorgänger N. Sarkozy → kein Befürworter der Kernenergie. Ziel → Kernenergieanteil in der französischen Energieerzeugung zu reduzieren + AKW Fessenheim zugunsten der erneuerbaren Energien abzuschalten. *Nirgendwo ist die Rede von einem Atomausstiegs. *Rede von Modernisierung der Kernindustrie. * Sicherheitsdiskurs kommt zum Vorschein, wie in den zwei anderen bereits untersuchten Mitteilungen. „<i>et cela en garantissant la sûreté maximale des installations et en poursuivant la modernisation de l'industrie nucléaire.</i>“ (Vie publique und Hollande 2012).

Abbildung 8: Eigene Darstellung der Analyse der Mitteilung von François Hollande 2012

Bis hierhin wurde festgestellt, dass N. Sarkozy, Amtsvorgänger von F. Hollande, denselben beruhigenden und emotionsgeladenen Diskurs im Jahr 2011 und im Jahr 2012 gehalten hat. François Hollande ist im Vergleich zu seinem Amtsvorgänger, N. Sarkozy, eher bekannt für seine Versuche, die Kernenergieanteile zu mindern und Fessenheim innerhalb seiner Amtszeit zu schließen. (2.2) In dieser Rede kommt der Sicherheitsdiskurs erneut zum Vorschein.

5.4 Interview von François Hollande- „Atomausstieg? Auf keinem Fall!“

5.4.1 Situationsbedingter Kontext

Das Interview von M. François Hollande mit France 2 (französischer Senderkanal) über die Herausforderungen und die Prioritäten der Umweltpolitik wurde am 14. April 2016

gehalten. Ich habe dieses Interview aus dem Grund ausgesucht, weil es genau den gleichen Betreff wie die gerade untersuchte Rede beinhaltet, nur mit einem vierjährigen Zeitabstand, in welchem sich F. Hollande am Ende seiner Amtszeit befindet. Die InterviewerInnen sind hauptsächlich David Pujadas, Moderator von France 2, Léa Salamé, Journalistin und Karim Rissouli, Journalist. Der Interviewte ist der damalige französische Präsident, François Hollande. Da das Interview im Fernsehen lief, kann man feststellen, dass die Adressaten alle ZuschauerInnen der Sendung France 2 sind. Innerhalb des Austauschs, welcher unterschiedliche Themen behandelt, interessiert uns die Kernenergiefrage. Um den Diskurs von F. Hollande hinsichtlich der Kernenergielage zu analysieren, wurde ein repräsentativer Ausschnitt ausgewählt. Die Interviewer innerhalb dieses Ausschnitts sind Karim Rissouli und Léa Salamé. In dem Fall liegt der Kernpunkt auf den Wahlversprechen von F. Hollande zu Beginn seiner Amtszeit. Interessant zu betrachten ist F. Hollandes Antwort in Bezug auf seine Wahlversprechen.

5.4.2 Textueller Kontext

Kategorien	Ergebnisse
<i>Social events</i> (Soziale Ereignisse)	Ausgestrahltes Interview auf France 2 über die Herausforderungen und Prioritäten Frankreichs im Umweltbereich.
<i>Genre</i> (das Genre)	Diskussionsbeitrag aus einem öffentlichen Nachrichtensender, der F. Hollande mit seinen politischen Versprechungen konfrontiert.
<i>Difference</i> (Differenz)	<p>Thema: die Frage der Kernenergie und die Maßnahmen, die zur Verringerung des Kernenergieanteils gesetzt wurden.</p> <p><u>Aussage von:</u></p> <p>*Karim Rissouli (Interviewer): die von François Hollande vorgenommenen Maßnahmen zu Beginn seines Amts wurden nicht im Kraft gesetzt.</p> <p>Frage an F. Hollande: <i>warum ist er von seiner Entscheidung, aus der Atomkraft auszusteigen, umgekehrt?</i></p> <p><u>Antwort von:</u></p> <p>*François Hollande (Interviewte): Die Aussage Rissoulis stimmt nicht. „<i>Non! D'abord, je n'ai jamais proposé l'arrêt du nucléaire.</i>“ (Vie publique und Hollande 2016)</p> <p>Nach Korrektur von Rissoulis Aussage → F. Hollande zeigt Offenheit und Akzeptanz ihm gegenüber. „<i>Ce n'est pas la même chose. Donc, j'ai dit aux Français très clairement.</i>“ (Vie publique und Hollande 2016).</p>

	<p>→ Entstehung eines Dialogs.</p> <p>*Um Aufrichtigkeit zu zeigen: Schließung des AKWs Fessenheim ab 2019 „<i>Nous allons fermer Fessenheim à partir de 2019.</i>“ (Vie publique und Hollande 2016).</p>
<i>Intertextuality</i> (Intertextualität)	<p>*Bezug vom Interviewer auf Hollandes Präsidentschaftswahl 2012 den Kernenergieanteil bis 2025 von 75% auf 50% des Energiemixes zu reduzieren. „<i>On s'en souvient, c'était l'une de vos promesses de campagne 2012, réduire la part du nucléaire à 50% en 2025.</i>“ (Vie publique und Hollande 2016).</p> <p>→ Ziel des Interviewers: auf die Nicht-Einhaltung der Wahlversprechen hinweisen und somit die Verlässlichkeit des Präsidenten gefährden.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Um dieser Anschuldigung entgegenzuwirken: Andeutung von F. Hollande auf Ségolène Royals (damalige Umwelt, Energie und Seeministerin) politisches Programm. 2) Bezuglich der Kernenergieanteil Reduzierung: Impliziter Bezug auf neue Stimmen, die von EDF und ASN. 3) Somit: Übertragung der eigenen Verantwortung, die das „Überleben“ der AKWs betrifft, an die französischen Betriebe bzw. Behörden weiter. „<i>ce sera à EDF, après, l'Autorité de Sûreté Nucléaire, de nous dire quelles sont les centrales qui devront être fermées et quelles sont au contraire les autres qui devront être prolongées.</i>“ (Vie publique und Hollande 2016).
<i>Assumptions</i> (Annahme, Vermutung)	<p>*Aussagen von François Hollande wegen seiner hohen politischen Position von großer Bedeutung.</p> <p>-Fragen der InterviewerInnen kommen für F. Hollande nicht überraschend vor.</p>
<i>Semantic/grammatical relations between sentences and clauses</i> (Semantische und grammatische Relationen zwischen Sätzen und Abschnitten)	<p>*Text zugleich fragend und deklaratorisch: fragend von der Seite der InterviewerInnen aus und deklaratorisch von der Seite des Interviewten aus.</p> <p>*Hier trägt François Hollande seine Ansicht vor, ohne weiter ins Detail zu gehen.</p> <p>→ Antworten kurz und knapp/wiederholen sich ein wenig.</p> <p>*Sprachhandlung: Interviewte als Autorität.</p> <p>* häufige Anwendung von „<i>donc</i>“ deutet auf seinen Willen hin, seine Aussagen als einzige Wahrheit darzustellen. „<i>Donc, j'ai dit aux Français</i>“, „<i>Donc, dans le plan qui a été présenté par Madame Royal.</i>“ (Vie publique und Hollande 2016).</p>
<i>Discourses</i> (Diskurstypen)	<p>Wichtigsten Argumentationsstränge:</p> <p>-Kernenergie bezogen. (Reduzierung der Kernenergieanteil)</p> <p>-Neue Alternative bezogen.</p> <p>Überschneidung der zwei Referenzketten.</p>

	<p>Andere Referenzketten kommen nicht direkt zum Vorschein.</p> <p>*Indirekter Versuch F. Hollandes, seine InterviewerInnen sowie die ZuschauerInnen zu beruhigen. „<i>mais d'ores et déjà, j'avais fait cette promesse...</i>“ (Vie publique und Hollande 2016).</p>
Styles (Stil)	<p>*Interview argumentativ aufgebaut.</p> <p>*Auf die drei Fragen, die ihm gestellt wurden: Antworte Schritt für Schritt argumentativ.</p> <p>-erste Antwort von F. Hollande impulsiv:</p> <p>→ Anwendung von Ausrufezeichen zeigt, dass die Frage des Interviewers einen wunden Punkt bei F. Hollande getroffen hat.</p> <p>-genutzte argumentative Strategie mit expliziten Satzverbindungen bekräftigt.</p> <p>„<i>Donc, j'ai dit aux Français, lorsque je me suis présenté à eux: nous allons réduire la part de production d'électricité que représente le nucléaire.</i>“, „<i>Donc, dans le plan qui a été présenté</i>“ (Vie publique und Hollande 2016).</p> <p>*Elemente der Selbstverteidigung anwesend: „<i>Ce n'est pas la même chose</i>“, „<i>mais d'ores et déjà, j'avais fait cette promesse...</i>“, „<i>Permettez que l'on prenne étape par étape</i>“, wodurch den ZuschauerInnen klar wird, dass F. Hollande sich für die Nicht-Einhaltung seiner Wahlversprechen zu rechtfertigen versucht (Vie publique und Hollande 2016).</p>
Modality (Modalität)	<p>*Fragen der InterviewerInnen kurz → kein modales Verb zum Vorschein.</p> <p>*Haltung von François Hollande epistemisch → Modalität nur implizit.</p>
Evaluation (Auswertung)	<p>* Nicht Erfüllung der Zielvorgaben von François Hollande was Energiepolitik angeht.</p> <p>*Interview: letzte offizielle Mitteilung von François Hollande bezüglich der Kernenergie.</p> <p>*Keine Umsetzung der vorgesehenen Maßnahmen wie:</p> <p>-Schließung des Fessenheim AKWs.</p> <p>- Reduzierung des Kernenergieanteils auf 50% der Gesamtenergie.</p> <p>→ Reaktion von F. Hollande: Verneinung, Rechtfertigung und Abschiebung seiner Verantwortung auf den französischen Atombetrieb EDF und die Behörde ASN.</p> <p>* Keine große Veränderung der Kernenergielage zwischen den zwei offiziellen Mitteilungen (Rede und Interviews) von François Hollande 2012 und 2016.</p> <p>*Diskurs von seiner Art her beruhigend und unverändert seit N. Sarkozy.</p>

Abbildung 9: Eigene Dartsellung der Analyse des Interviews von François Hollande 2016

Innerhalb dieser zwei Reden bleibt der Diskurs von F. Hollande unverändert. Trotz seiner Wahlversprechen hat sich an der Kernenergielage nichts geändert. Um sich diesem Fehlschlag

zu widerzusetzen, schiebt er die Verantwortung auf seine Amtsvorgänger sowie auf die Atombehörde.

5.5 Interview von Emmanuel Macron- „Ein versetzter Schlag?“

5.5.1 Situationsbedingter Kontext

Das Interview von M. Emmanuel Macron in „Le Monde“ (französische Zeitschrift) über den Kampf gegen den Klimawandel und das Glyphosat, fand am 13. Dezember 2017 statt. Ich habe dieses Interview ausgesucht, weil es 8 Monate nach Beginn seiner Amtszeit veröffentlicht wurde. In dieser Zeit besteht die Möglichkeit, dass Fortschritte bezüglich der Energiepolitik bereits eingetreten sind. Der Interviewer bleibt hier anonym. Man geht davon aus, dass es ein Journalist oder eine Journalistin der Zeitschrift *Le Monde* ist. Der Interviewte ist der aktuelle französische Präsident, Emmanuel Macron und die Adressaten sind all die LeserInnen der Zeitschrift. Da das gesamte Interview den Klimawandel betrifft, wurde ein repräsentativer Ausschnitt gewählt, welcher sich explizit mit der Kernenergie beschäftigt. Von Interesse ist, den Diskurs von E. Macron bezüglich der aktuellen Kernenergielage in Frankreich zu untersuchen und die Ergebnisse miteinander zu vergleichen.

5.5.2 Textueller Kontext

Kategorien	Ergebnisse
<i>Social events</i> (Soziale Ereignisse)	Interview aus der Zeitschrift <i>Le Monde</i> über den Kampf gegen den Klimawandel und das Glyphosat.
<i>Genre</i> (das Genre)	Politischer Diskussionsbeitrag, der E. Macron mit seinen gegebenen Wahlversprechen konfrontiert.
<i>Difference</i> (Differenz)	Thema: Die Wahlversprechen von E. Macron, die bis zum Ende seiner fünfjährigen Amtszeit durchgesetzt werden sollen. *Erste Problematik: die Verringerung des Anteils der Kernenergie. „ <i>il y a un premier coup de canif, c'est la diminution de la part du nucléaire...</i> “ (Vie publique und Macron 2017). → Reaktion von E. Macron: weder Offenheit, Akzeptanz noch Verständnis SONDERN Verkündung, dass die Debatten um die Kernenergie komplett trügerisch sind. *Argumentation von E. Macron ermöglicht keine weitere Debatte. *Nächste Frage über AKW Fessenheim. → Übereinstimmung von E. Macron.. „ <i>Je tiens mon engagement: Fessenheim sera fermée et totalement fermée, je ne reviens pas en arrière.</i> “ (Vie publique

	<p>und Macron 2017).</p> <p>*Ab diesem Zeitpunkt: Zeichen in Richtung einer Normalisierung und Akzeptanz von Meinungsverschiedenheiten innerhalb der Diskussion zu sehen.</p>
<i>Intertextuality</i> (Intertextualität)	<p>1) Der Interviewer erinnert E. Macron, ähnlich wie in dem Interview mit F. Hollande, an seine Wahlversprechen von Anfang 2017. „<i>Vous avez listé une série d'engagements qui seront tenus d'ici la fin du quinquennat, mais il y a un premier coup de canif, c'est la diminution du nucléaire...</i>“ (Vie publique und Macron 2017).</p> <p>2) Versuch von Interviewer mit der Aussage “<i>premier coup de canif</i>“, eine Reaktion bei E. Macron auszulösen.</p> <p>→ Entgegenwirkung dieser Aussage mit indirekter Stimme, die E. Macron in die Diskussion miteinbezieht. „<i>pour que les 50% soient atteignables en 2025, il aurait fallu fermer plusieurs centrales nucléaires durant le précédent quinquennat.</i>“ (Vie publique und Macron 2017).</p> <p>→ Zielvorgaben NUR machbar, wenn sich die vorherige Regierung schon darum gekümmert hätte.</p> <p>3) Abschiebung der Verantwortung für die aktuelle Lage von E. Macron auf Amtsvorgänger, genauso wie es F. Hollande in seiner letzten offiziellen Mitteilung von 2012 getan hatte. (5.3)</p> <p>4) Nach Frage des Interviewers bezüglich eines neuen Terminplans für die Reduzierung von Kernenergie:</p> <p>- Indirekter Bezug auf Aussagen von Nicolas Hulot, ehemaliger Minister der Ökologie, nachhaltiger Entwicklung und Energie.</p> <p>→ Terminkalender, welcher die Verringerung des Kernenergieanteils betrifft, unmöglich einzuhalten UND eventuelle Schließung von AKWs, nur wenn der ASN auf Risiken in bestimmten AKWs hinweist. „<i>Et donc, pour être concret, si l'ASN me dit qu'il faut fermer des centrales durant le quinquennant pour des raisons de sûreté, ce sera fait.</i>“ (Vie publique und Macron 2017).</p>
<i>Assumptions</i> (Annahme, Vermutung)	<p>*Annahme des Interviewers: der Präsident verstößt gegen seine Wahlversprechen.</p> <p>*Hauptziel von Emmanuel Macron: alle bestehenden thermischen Energieproduktionsanlagen sowie die Kohlekraftwerke in Frankreich zu schließen.</p>

<p><i>Semantic/grammatical relations between sentences and clauses</i> (Semantische und grammatische Relationen zwischen Sätzen und Abschnitten)</p>	<p>*Ähnlichkeit zum vorherigen Interview: fragend und deklaratorisch. - Fragend von der Seite der Interviewer aus und deklaratorisch von der Seite des Präsidenten aus. → Hier hält E. Macron zu jeder Frage eine Art kleine Rede. Die Antworten sind langandauernd und detailliert. -Aus LeserIn Sicht: E. Macron hat sich auf das Gespräch vorbereitet, was ihm ermöglicht, dem Interviewer ein ausführliches Feedback zu geben.</p> <p>*Interviewte als Autorität dargestellt. → Leitfaden in seinen Antworten erkennbar: <i>Einleitung</i> (d'abord), <i>These</i> und <i>Konklusion</i> (donc).</p>
<p><i>Discourses</i> (Diskurstypen)</p>	<p>* Ähnlichkeit mit den bereits untersuchten Reden. Wichtigste Argumentationsstränge: -Kernenergie bezogen. (positiv) -Neue Alternativen bezogen. → Überschneidung der zwei Referenzketten. Weitere Argumentationsstränge: -Klima bezogen → Erstes Mal seit Anfang der Analyse zum Vorschein und Überschneidung mit den zwei eben genannten Ketten. -Sicherheit bezogen. *Auftreten eines neuen Diskurses. → Anwendung des Klimaarguments nicht um die Kernenergie zu gefährden, sondern um zu zeigen, dass die Kernenergie besser als andere Alternativen, wie thermische Kraftwerke oder Kohlekraftwerke, ist.</p>
<p><i>Styles</i> (Stil)</p>	<p>*Interview argumentativ aufgebaut und beinhaltet Metaphern. - E. Macron → sehr faktisch/ kein emotionsgeladener Wortschatz. -Selbstbeantwortung seiner Fragen, was die Arbeit des Interviewers vereinfacht oder taktisch gesehen, dem Interviewer die Möglichkeit nimmt, die falschen Fragen zu stellen.</p> <p>*Wiederholung der Fragen des Journalisten, während sich die Antworten von E. Macron diversifizieren (Vie publique und Macron 2017). *Zweck des Präsidenten durch Metaphern, die LeserInnen im übertragenen Sinne aufzuwecken. Aussagen wie „<i>il faut sortir d'un débat qui est totalement fallacieux</i>“ und „<i>nous vivions donc, jusqu'à présent, dans une immense hypocrisie française</i>“ sind in dem Diskurs des Präsidenten rückläufig (Vie publique und Macron 2017). *Abgrenzung von Amtsvorgänger durch Anwendung einer gehobenen Redeweise.</p>
<p><i>Modality</i> (Modalität)</p>	<p>*Der Präsident drückt sich hauptsächlich deontisch aus.</p>

	<p>-häufige Anwendung des Modalverbs wollen: E. Macron sieht sämtliche Aussagen als durchführbar. „<i>Donc, si je veux tenir notre agenda concernant le climat, je ne peux pas accélérer de manière indue l'agenda nucléaire.</i>“ (Vie publique und Macron 2017).</p>
<i>Evaluation</i> (Auswertung)	<p>*E. Macron als Befürworter der Kernenergie. → Atomausstieg trägt zu einer schnelleren Klimaerwärmung bei. (Vie publique und Macron 2017)</p> <p>+ trügerische Debatten bezüglich der Kernenergie.</p> <p>* Priorität: restliche thermische- und Kohlekraftwerke zu schließen, denn sie sind die, die zum Klimawandel beitragen und nicht umgekehrt.</p> <p>*beruhigender Diskurs. „<i>Pour être très concret, si l'ASN me dit qu'il faut fermer des centrales durant le quinquennat pour des raisons de sûreté, ce sera fait.</i>“ (Vie publique und Macron 2017).</p>

Abbildung 10: Eigene Darstellung der Analyse des Interviews von Emmanuel Macron 2017

Innerhalb dieses Ausschnitts liegt der Kernpunkt auf den Wahlversprechen von E. Macron, dies weist gewisse Ähnlichkeiten zu dem Interview von F. Hollande auf (siehe 5.4). E. Macron will keine Verantwortung für die Nichteinhaltung der Energieziele übernehmen, sondern schiebt die Fehler auf das Versagen der vorherigen Regierungen.

5.6 Mitteilung von Emmanuel Macron - „Die Kernenergie, eine saubere und kostengünstige Energie!“

5.6.1 Situationsbedingter Kontext

Die offizielle Mitteilung von Emmanuel Macron über die Strategie und Methoden für die ökologische Wende (*transition écologique*) wurde am 27. November 2018 in Paris gehalten. Diese Rede habe ich aufgrund seiner Aktualität ausgewählt. Es ist tatsächlich die neueste Rede Macrons, die in Bezug auf Kernenergie erschienen ist. Der Verfasser der Mitteilung ist der aktuelle Präsident, Emmanuel Macron und die Adressaten sind alle an der Konferenz Teilnehmenden. Das Verfahren bleibt das gleiche wie in den vergangenen Reden. Innerhalb der Mitteilung interessiert uns der Diskurs von E. Macron in Bezug auf Kernenergie, von daher wird ein repräsentativer Ausschnitt ausgewählt, um diese Analyse fortzuführen. Der Kernpunkt des Kommentars liegt an der Erhaltung der Kernenergie. „*Reste le sujet, que je sais attendu, du nucléaire. Je dis reste, car la montée en puissance des énergies renouvelables en France est inéluctable et au coeur des engagements du gouvernement.*“ (Vie publique und Macron 2018).

5.6.2 Textueller Kontext

Kategorien	Ergebnisse
<i>Social events</i> (Soziale Ereignisse)	Repräsentativer Ausschnitt politischer Debatten um die Ausarbeitung neuer Strategien und Methoden für die ökologische Wende.
<i>Genre</i> (das Genre)	Offizielle politische Mitteilung. Zweck → Informationsfunktion.
<i>Difference</i> (Differenz)	Thema: die potenzielle Schließung zahlreicher französischer AKWs zugunsten der erneuerbaren Energien. *Entwicklung von erneuerbaren Energien hat nichts mit der Schließung der AKWs zu tun. → Widerlegung der Annahmen , die besagen, dass ein schnelles Abstellen von Kernreaktoren notwendig ist, damit die erneuerbaren Energien ihre Stelle in der Energieproduktion einnehmen können. + Erläuterung der neuen Maßnahmen, die bezüglich der Kernenergie durchgeführt werden sollen. -Alle europäische Länder sollen jegliche bestehenden Kohlekraftwerke schließen, damit ein Wandel der Energieproduktion zugunsten der Kernenergie vollzogen wird, um schlussendlich auf die erneuerbaren Energien umzusteigen. → E. Macron ist mit der Schließung zahlreicher Kernreaktoren unschlüssig .
<i>Intertextuality</i> (Intertextualität)	*Innerhalb der Mitteilung: Kein direkter Verweis auf anderen Text. ABER Indirekte Andeutung an die EDF, welche er darum bittet, kein AKW komplett abzustellen und an einem neuen nuklearen Konzept zu arbeiten, welches wettbewerbsfähiger sein soll.
<i>Assumptions</i> (Annahme, Vermutung)	*Präsident wurde nicht aufgrund eines Atomausstiegsprogramms gewählt. Sein Ziel : von Beginn des Amtes an, den Anteil der Kernenergie auf 50% zu reduzieren. JEDOCH wird Versprechen aufgrund der knappen verbleibenden Zeit bis 2025 nicht möglich. *Zielvorgabe zum Jahr 2035 verschoben. „ <i>Nous avons surtout décidé de faire la transparence sur la trajectoire que nous voulons suivre pour atteindre cet objectif.</i> “ (Vie publique und Macron 2018). → Schließung von Fessenheim, für Mitte 2020 vorgesehen.

<i>Semantic/grammatical relations between sentences and clauses</i> (Semantische und grammatische Relationen zwischen Sätzen und Abschnitten)	*Rede hauptsächlich deklaratorisch → Nur zu Beginn imperativ . -Indirekt Mitteilung, dass ein zügiger Atomausstieg nicht die geeignete Lösung für die schnellere Entwicklung zu Erneuerbaren Energien ist. „ <i>Cessons de dire qu'il faut forcer la fermeture rapide de réacteurs nucléaires.</i> “ (Vie publique und Macron 2018).
<i>Discourses</i> (Diskurstypen)	Wichtigste Argumentationsstränge: - Kernenergie bezogen. (positive Argumente) - Neue Alternativen bezogen. - Ökonomie bezogen. → Hauptziel von E. Macron: nicht die Adressaten zu beruhigen oder über die Sicherheitsmaßnahmen der AKWs zu informieren, sondern von der Wettbewerbsfähigkeit des Kernenergiesektors zu überzeugen. → Der Diskurs von E. Macron in Bezug auf Kernenergie will überzeugend sein und nutzt die ökonomischen Argumente um diese Energiequelle vorteilhaft zu machen.
<i>Styles</i> (Stil)	*Auszug argumentativ aufgebaut, wie all die bereits untersuchten Reden . *Emmanuel Macrons Redeweise: zugänglicher als im Interview. -neutrale Wortwahl und konkrete Fakten, die Schritt für Schritt offengelegt werden. *ständige Anwendung des Agens <i>nous</i> baut Solidaritäts- und Gemeinsamkeitsgefühl zwischen ihm und den Adressaten auf.
<i>Modality</i> (Modalität)	Emmanuel Macron drückt sich hauptsächlich deontisch aus. „ <i>Nous devons donc poursuivre nos recherches dans ce champ</i> “ (Vie publique und Macron 2018). Hier wird das Weiterforschen im Bereich Kernenergie als notwendig betrachtet.
<i>Evaluation</i> (Auswertung)	* Wahlversprechen ebenso wenig wie bei seinem Amtsvorgänger François Hollande eingehalten . ALLERDINGS : Verschiedene Denkweise in Bezug auf Kernenergie. → Emmanuel Macron machte klar, dass er keinen Atomausstieg in die Wege leiten würde, denn er sei nicht dafür gewählt worden. - Befürworter der Kernenergie , welche er als günstigen und sauberen bzw. emissionsfreien Weg betrachtet, Strom zu erzeugen. → Allgemeiner Diskurs von Emmanuel Macron gleichzeitig in Richtung Klima und Ökonomie gerichtet, das Ganze zugunsten der Kernenergie .

Abbildung 11: Eigene Darstellung Analyse der Mitteilung von Emmanuel Macron 2018

Die Mitteilung von Emmanuel Macron 2018 wird durch den **Ökonomiediskurs** und den **Klimadiskurs** geprägt, welche für die Weiteranwendung der Kernenergie als Stromerzeugungsquelle sprechen.

6. Auswertung der Ergebnisse und Befunde

Im Hinblick auf die sechs Textanalysen können wir feststellen, dass der politische Diskurs in Bezug auf Kernenergie von der Natur her deutlich beruhigend ist. Um die Ergebnisse der Textanalyse besser verstehen zu können sowie das Vorkommen anderer Diskurse, ist es vorerst relevant, die jeweiligen Stellungnahmen der drei Präsidenten in Anbetracht der Kernenergiestelle zu erläutern. Da das Jahr 2011 als Startpunkt der Analyse definiert wurde, fangen wir mit Nicolas Sarkozy an (Präsident von 2007 bis 2012).

6.1 Nicolas Sarkozy, der Atombefürworter

Seitdem N. Sarkozy gewählt wurde, setzte er alles in Kraft, um die Atomwirtschaftsbranche aufrechtzuerhalten. 2008 hielt er in Cherbourg eine Rede, in der er die Notwendigkeit der Atomwaffe verdeutlichte. Dieser Diskurs, welcher von seinen Amtsvorgängern Chirac, Mitterand, Pompidou und De Gaulle ebenso geäußert wurde, zeigt wie stark sich die Kernenergie in der französischen Politik verankert hat. Innerhalb dieser Rede, waren damals die Themen **Sicherheit** und **Unabhängigkeit** Frankreichs erneut zu hören (Sarkozy 2008).

Innerhalb dieser Arbeit wurde erwähnt, dass N. Sarkozy im Laufe seiner Amtszeit all die Fragen, die einen direkten Bezug zur Kernenergie hatten, von öffentlichen Debatten ausschloss (Lepage 2015: 105). Nach dem Ereignis von Fukushima hätte man glauben können, dass sich die französische Regierung intensiver mit der Kernenergiefrage auseinandersetzt. Allerdings stand ein eventueller Atomausstieg Frankreichs für N. Sarkozy nie zur Diskussion. Die Ergebnisse der ersten untersuchten Mitteilung von Sarkozy am 31. März 2011, welche in Tokyo stattgefunden hat, zeigten auf, dass dieser Kenntnisse über die katastrophale Lage in Japan hatte und Mitgefühl zeigte, jedoch nicht bereit war, dies als Anlass für einen Atomausstieg zu nehmen. In dieser Mitteilung ist der Nukleardiskurs erstens ein beruhigender Diskurs, welcher die Bevölkerung ermutigen sollte, einen kühlen Kopf zu bewahren. „*Dans ces situations, il faut faire preuve de sang-froid. La France doit se montrer à la hauteur de ses responsabilités de pays ayant fait le choix de l'énergie nucléaire.*“ (Vie publique und Sarkozy 2011).

Zugleich wendet er einen Sicherheitsdiskurs an, um die Bevölkerung von den eventuellen Risiken zu behüten, beziehungsweise diese von den Risiken abzulenken, welche die AKWs mit sich bringen. Bevor ich ein konkretes Beispiel anwenden werde, möchte ich darauf aufmerksam machen, dass die Worte *Sûreté* und *Sécurité* nicht die gleiche Bedeutung haben. Es sind zwei verschiedene Worte, wie im englischen *safety* und *security*. Allerdings gibt es im deutschsprachigen Raum nur einen Begriff: **Sicherheit. Beruhigend** ist die Übersetzung, die der Bedeutung von *rassurant* am nächsten kommt. N. Sarkozy stützt sich direkt nach seiner Aussage über die Bedeutung der Kernenergie für die energetische Unabhängigkeit Frankreichs auf die vorgenommenen Sicherheitsmaßnahmen der AKWs. „*Ce choix s’accompagne d’une exigence absolue dans la sûreté de nos installations nucléaires, une exigence dont le monde entier reconnaît la rigueur.*“ (Vie publique und Sarkozy 2011). Seine emotionsgeladene Wortwahl zielt darauf ab, eine Vertrauensbasis zwischen ihm und den Adressaten zu erzeugen. Der Risikodiskurs wird durch den Sicherheitsbezogenen Diskurs unterminiert.

Die zweite offizielle Mitteilung, die letzte von Nicolas Sarkozy in Bezug auf Kernenergie fand am 9. Februar 2012 in Fessenheim statt. Innerhalb dieser Arbeit wurde bereits erwähnt, dass Fessenheim ein aktuell umstrittenes Thema ist. Tatsächlich ist es das älteste bestehende französische Atomkraftwerk. Die Anlage wurde 1977 in Betrieb genommen und hätte im Jahr 2007 stillgelegt werden sollen (Lepage 2015: 161). Jedoch entschied die ASN die Lebensdauer der AKWs um weitere 10 Jahre zu verlängern. Nicolas Sarkozys Mitteilung richtet sich diesmal an all die Angestellten des Atomkraftwerkes, die durch eine eventuelle Schließung beruflich bedroht wären. Erneut wendet N. Sarkozy ein zugleich beruhigenden und ebenso einen Sicherheitsdiskurs an. Diesmal mit der Absicht den Angestellten zu versichern, dass er die Schließung Fessenheims nicht geschehen lassen wird, denn das Fessenheim AKW ist absolut sicher. „*Je vous le dis avec la même force, s’il y avait le moindre doute sur la sûreté de la centrale, je n’aurais pas hésité une seconde à demander à EDF de fermer Fessenheim.*“ (Vie publique und Sarkozy 2012).

Fakt ist, dass Nicolas Sarkozy bis zum Ende seiner Amtszeit und sogar nach seinem Amt für die Erhaltung Fessenheims gekämpft hat, was durch seinen Besuch am 12. März 2015 bestätigt wurde. „*Nicolas Sarkozy a rappelé les raisons pour lesquelles il refusait la fermeture du site: la centrale de «Fessenheim est aux normes de sécurité, elle est amortie, et gagne de l’argent, nous n’accepterons pas le fait accompli», a-t-il lancé en prenant les accents d’un leader syndical.*“ (Jaigu 2015). Dieses Thema war eines der Hauptstreitpunkte

während der Präsidentschaftswahlen gegen seinen politischen Gegner François Hollande (ebd.).

Weitere Diskurse, welche diese Rede prägen, sind der **Ökonomiediskurs** und der **Klimadiskurs**. An dieser Stelle werden beide Diskurse zugunsten der Kernenergie in Verbindung gesetzt. Nicolas Sarkozy vertritt die Position, dass die Kernenergie eine günstige und klimafreundliche Stromerzeugungsquelle ist. Um seine Aussagen zu bekräftigen, führt er das Nachbarland Deutschland als Beispiel an, dessen Energieproduktion seiner Meinung nach zweimal teurer und hundertmal umweltschädlicher ist als die Frankreichs. „*Ce parc nous permet d'avoir une électricité deux fois moins chère qu'en Allemagne pour les consommateurs et 33% moins chère pour les entreprises [...] L'Allemagne émet chaque année, écoutez le chiffre : 300 millions de tonnes de CO2 pour la production d'électricité. La France émet chaque année 30 millions de tonnes.*“ (Vie publique und Sarkozy 2012). Hier ist deutlich, dass Nicolas Sarkozy die Kernenergie lobt bzw. gleichzeitig als sichere, günstige und saubere Energiequelle betrachtet.

6.2 François Hollande, unschlüssig

François Hollande wurde 2012 zum Präsidenten gewählt und ist ein „gemäßigter“ Befürworter der Kernenergie. Sein Wahlprogramm sah eine Verringerung des Kernenergieanteils auf 50% des gesamten Energiemixes sowie die definitive Schließung Fessenheims, bis 2016, vor. Ohne die Rede untersuchen zu müssen, könnte man feststellen, dass in Anbetracht der Gewichtigkeit der Kernenergielobby und der französischen Vorgeschichte, eine solche Zielvorgabe schwer realisierbar ist. François Hollande blieb somit was diese zwei Wahlversprechen angeht erfolglos. Ungeachtet dieses Misserfolges ist es notwendig, den Nukleardiskurs innerhalb der zwei Reden von Hollande zu untersuchen, um eine eventuelle Veränderung bzw. Entwicklung des Diskurses feststellen zu können.

Die erste Mitteilung von F. Hollande, die im Weiteren untersucht wurde, fand am 14. September 2012 in Paris statt. Im Rahmen einer Umweltkonferenz äußerte sich der damalige Präsident über die bevorstehenden Herausforderungen und Prioritäten Frankreichs. Obwohl die Rede größtenteils auf die Energiewende und die Entwicklung der Erneuerbaren Energien abzielte, geht es in einem kleinen Abschnitt um die Kernenergiefrage. Innerhalb dieses Ausschnittes erklärt Hollande seine Zielvorgabe, die die Verringerung des Kernenergieanteils vorsieht. Gleichzeitig versicherte er, ebenso wie sein Amtsvorgänger, dass die bestehenden AKWs sicher gestaltet werden würden. „*J'ai fixé là encore le cap: la part du nucléaire, dans*

la production de l'électricité, sera ramenée de 75% à 50% à l'horizon 2025, et cela en garantissant la sûreté maximale des installations et en poursuivant la modernisation de l'industrie nucléaire.“ (Vie publique und Hollande 2012). Weiterhin geht er auf die Schließung des Fessenheim AKWs ein, dass wie bereits erwähnt ein Streitpunkt zwischen Sarkozy und Hollande im Präsidentschaftswahlkampf 2012 gewesen war (Jaigu 2015). „*La centrale de Fessenheim, qui est la plus ancienne de notre parc, sera fermée à la fin de l'année 2016 dans des conditions qui garantiront la sécurité des approvisionnements de cette région, la reconversion du site et la préservation de tous les emplois.*“ (Vie publique und Hollande 2012). Interessant zu betrachten, ist die Herangehensweise und Anwendung Hollandes hinsichtlich des Sicherheitsdiskurses. Dieser verweist auf die Notwendigkeit der Schließung Fessenheims, da dies das älteste AKW Frankreichs ist. Dennoch nutzt dieser einen **beruhigenden** Diskurs um den Adressaten zu versichern, dass ihre Arbeitsplätze nicht gefährdet seien.

Das zweite untersuchte Dokument ist ein Interview zwischen François Hollande und dem französischen Senderkanal France 2, das am 14. April 2016 stattfand. Darin ging es wie die zuvor analysierte Mitteilung um die Herausforderungen und Prioritäten Frankreichs im Umweltbereich. Dieses Interview ist allerdings das letzte Wort von F. Hollande bezüglich der Kernenergie bevor seine Amtszeit endete. Ihm wird vorgeworfen, dass er sein Wahlversprechen, die Verringerung der Kernenergie und die Schließung Fessenheims, nicht eingehalten hat. Die Art des Nukleardiskurses ist hier erneut **beruhigend** als er der Interviewerin, Léa Salamé, versicherte, dass das AKW Anfang 2019 stillgelegt werden würde. „*Nous allons fermer Fessenheim à partir de 2019 et ce sera à EDF, après, l'Autorité de Sûreté Nucléaire, de nous dire quelles sont les centrales qui devront être fermées et quelles sont au contraire les autres qui devront être prolongées.*“ (Vie publique und Hollande 2016). Nach der Analyse der zwei Dokumente, lässt sich schlussfolgern, dass sich der Nukleardiskurs seit N. Sarkozy nicht verändert hat. Die ursprüngliche Hypothese kann somit in erster Linie bestätigt werden. Obwohl F. Hollande den Willen gezeigt hat, der Kernindustrie einen Riegel vorzuschieben, hat er es durch den hohen Einfluss der Kernenergielobby nicht geschafft, sein Vorhaben in die Tat umzusetzen. Darüber hinaus hat die Kernenergie in seinen Reden eine eher geringe Bedeutung innegehabt. Nachdem die Ergebnisse der Textanalysen der zwei damaligen französischen Präsidenten vorgestellt wurden, wenden wir uns dem gegenwärtigen französischen Präsidenten: Emmanuel Macron zu.

6.3 Emmanuel Macron, entschlossen

In einer Ära der weltweiten Energiewende, welche durch den Klimawandel stark geprägt wurde, verliert die Kernenergie zugunsten der Erneuerbaren Energien ihre Attraktivität (Lepage 2015: 83). Die Frage, die man sich zunächst stellen kann ist, ob der Nukleardiskurs von E. Macron, angesichts des nationalen Drucks bezüglich der LTECV (*Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte*)⁵ Zielvorgaben, nach wie vor beruhigend bleibt oder ob sich neue Richtungen innerhalb der Diskurse entwickeln. Das erste untersuchte Dokument ist ein Interview zwischen E. Macron und der französischen Zeitschrift *Le Monde*, welches am 13. Dezember 2017 stattfand. Innerhalb des Interviews wurde festgestellt, dass E. Macron keine Verantwortung für die Nichteinhaltung der Energieziele übernehmen will, sondern die Fehler auf das Versagen der vorherigen Regierungen schiebt. „*pour que les 50% soient atteignables en 2025, il aurait fallu fermer plusieurs centrales nucléaires durant le précédent quinquennat.*“ (Vie publique und Macron 2017).

Die Art des Diskurses innerhalb des gewählten Auszugs ist erneut **beruhigend**. Ihm geht es dabei vor allem um Glaubwürdigkeit, was die Schließung des Fessenheim AKWs angeht. „*Je tiens mon engagement : Fessenheim sera fermée et sera totalement fermée, je ne reviens pas en arrière.*“ (Macron 2017). Schließlich hält er einen Sicherheitsdiskurs, ebenso wie seine Vorgänger. „*Je ne transigerai en rien sur la sûreté. Et donc, pour être très concret, si l'ASN me dit qu'il faut fermer des centrales durant le quinquennat pour des raisons de sûreté, ce sera fait.*“ (Vie publique und Macron 2017).

Ein weiterer prägender Diskurs, welchen man in der Mitteilung von Nicolas Sarkozy 2012 wiederfindet, ist der **Klimadiskurs**. Hier argumentiert E. Macron, dass keine voreilige Entscheidung bezüglich der Schließung von AKWs getroffen werden soll, solange der Beweis nicht besteht, dass die Kernenergie eine negative Wirkung auf den Klimawandel ausübt. „*Je ne fermerai pas des centrales pour donner des gages politiques. Je fermerai des centrales le jour où je serai certain que ça n'aggrave pas le réchauffement climatique.*“ (Vie publique und Macron 2017).

Die zweite und letzte offizielle Mitteilung von E. Macron bezüglich der Kernenergie fand am 27. November 2018 in Paris statt. Seine Rede fängt mit den Argumenten zugunsten der Kernenergie an. Er bezeichnet sie als eine Stromerzeugungsquelle, die Kohlenstoff frei

⁵ Überersetzung

und günstig ist. Weiterhin argumentiert er, dass die Entwicklung der erneuerbaren Energien, nicht die Kernindustrie hindern soll, da dies eine vielversprechende Branche ist, welche noch viel zu bieten hat. „*En l'état des solutions actuelles disponibles, le nucléaire reste une piste prometteuse pour continuer à pouvoir compter sur une énergie fiable, décarbonée et à bas coût.*“ (Vie publique und Macron 2018).

Im Vergleich zu den bisher untersuchten Reden wird hier kein beruhigender Diskurs bezüglich der Kernenergie angewendet. Die Mitteilung von Emmanuel Macron 2018 wird durch den **Ökonomiediskurs** und den **Klimadiskurs** geprägt, welche für die Weiteranwendung der Kernenergie als Stromerzeugungsquelle sprechen. Der aktuelle französische Präsident sieht in der Kernenergie einen Weg mit geringen Kosten saubere Energie zu erzeugen. „*Le nucléaire nous permet aujourd'hui de bénéficier d'une énergie décarbonée et à bas coût.*“ (Vie publique und Macron 2018). Was die Schließung von Fessenheim angeht, wird dies voraussichtlich erst ab dem Jahr 2020 in Angriff genommen (Lepeltier, Wakim 2018).

Nach der Auswertung der Textanalyse können wir feststellen, dass trotz des Vorfalls in Fukushima, welcher zum Atomausstieg in zahlreichen Ländern der Europäische Union geführt hat, Frankreich bzw. die französische Regierung nicht bereit ist die Kernindustrie aufzugeben. In der Mehrheit der analysierten Reden befinden sich Aussagen, welche **für** und nicht gegen **die Kernenergie** sprechen. Nicolas Sarkozy sieht die Kernenergie als einen unentbehrlichen Grundbestandteil der französischen energetischen Unabhängigkeit (Vie publique und Sarkozy 2011). In seiner letzten offiziellen Mitteilung sagte er sogar, dass die Atompolitik ein Trumpf Frankreichs ist, den man nicht berühren soll (Vie publique und Sarkozy 2012).

Obwohl François Hollande, innerhalb seiner Amtszeit kein Befürworter der Kernenergie wie seine Amtsvorgänger war, hat er nichts unternommen, um die Atomindustrie zu schwächen. Seine eigenen Worte während der Umweltkonferenz des Jahres 2012 zeigten, dass neben der Entwicklung von erneuerbaren Energien eine Modernisierung der AKWs vorgenommen werden soll (Vie publique und Hollande 2012). 2016 wehrte er sich erneut im Laufe des Interviews mit France 2 gegen die InterviewerInnen, indem er verkündete, dass er nie einen Atomausstieg vorgeschlagen hat (Vie publique und Hollande 2016). Sollte François Hollande die Absicht besessen haben, das französische Energieleitbild zu verändern, ist ihm dies nicht gelungen.

Was Emmanuel Macron angeht, vertritt er eine klare Ansicht. Laut ihm ist die Kernenergie eine saubere, Kohlenstoff freie und günstige Energiequelle, welche man weiterentwickeln soll (Vie publique und Macron 2018). Der französische Nukleardiskurs wird durch ökonomische und klimabezogene Argumente bekräftigt.

Der Kernpunkt der Analyse bestand darin, zu ergründen wie sich der französische Nukleardiskurs unter den drei Präsidenten nach Fukushima gewandelt hat. Trotz der japanischen nuklearen Katastrophe ist der politische Diskurs in Bezug auf Kernenergie vorwiegend **beruhigend geblieben**, wie die Ergebnisse der Analyse zeigen. Mit E. Macrons Amtsantritt 2017 verschiebt sich der Fokus des Präsidenten. Von nun an geht es viel mehr darum ökonomische und klimagerichtete Argumente zugunsten der Kernenergie anzuwenden. Dabei versucht er die Bevölkerung zu überzeugen, dass die Kernenergie für die französische Bevölkerung die richtige Wahl neben den Erneuerbaren Energien ist, aufgrund der kohlenstofffreien Emissionen und geringen Produktionskosten.

7. Fazit und Ausblick

Ziel dieser Arbeit war es, die französischen präsidialen Reden bezugnehmend auf die Kernenergie nach dem Ereignis Fukushima 2011 zu untersuchen. Dabei lag der Fokus der Analyse darin, die Art des Diskurses zu untersuchen und die potenziellen Veränderungen festzustellen. Diese Analyse umfasst eine Zeitspanne von Nicolas Sarkozys Amtsantritt bis hin zum aktuellen Präsidenten Emmanuel Macron. In der Einleitung habe ich mich vom Forschungsstand abgegrenzt und auf die Werke von Valérie Delavigne 1994 verwiesen, welche ein ähnliches Thema behandelte. Innerhalb ihres Papers untersuchte sie die Art des französischen Nukleardiskurses mit Hilfe von informativen Broschüren, welche die KernenergieherstellerInnen zur Verfügung stellten. Daraus ergab sich, dass der Nukleardiskurs zugleich ein **beruhigender- und Sicherheitsdiskurs** ist. „*Le discours proposé dans les plaquettes de présentation est toujours sécurisant, jusque dans la relation des incidents.*“ (Delavigne 1994: 65).

Zwischen 1994 und dem heutigen Tag sind genau 25 Jahre vergangen, in der sich die politischen Praktiken und Anschauungen gewandelt haben. Die Hypothese dieser Arbeit lautete, dass sich der französische Nukleardiskurs seit 1994 nicht geändert hat, präziser, dass er weiterhin ein zu gleich beruhigender- und Sicherheitsdiskurs innerhalb der präsidialen Reden bleibt. Um diese Arbeit so präzise wie möglich zu halten, bedarf es einer klaren

Definition des Betrachtungszeitraumes. Weiterführend wurde das Forschungsmaterial ab dem 11. März 2011 untersucht, Datum des Fukushima Ereignis.

Aktuell ist Europa die am stärksten nuklearisierte Region weltweit. Dabei erzeugt Frankreich die Hälfte der gesamte Kernenergieproduktion der Union (Lepage 2015: 129). Nachdem Tschernobyl (1986) bereits einige europäische Länder erschüttert hat, sorgte das Fukushima Unglück für eine weitere Sensibilisierung der europäischen Bevölkerung (ebd.). Infolgedessen begann Deutschland den Atomausstieg und verabschiedet sich bis voraussichtlich 2022 von seinem letzten Atomkraftwerk (Financescout 24 2019). Bevor die Ergebnisse der Textanalyse dargelegt und besprochen werden, ist es notwendig einen kurzen Exkurs in die Geschichte zu machen, um den historischen Kontext der französischen Kernenergie zu verstehen und aufzufrischen.

In den Anfängen des Jahres 1945 wurde die Atomwirtschaftsbranche von der französischen und britischen Regierung entworfen. Jedoch nahm die Kernenergie erst nach dem Ölpreisschock (1973) eine vorrangige Stelle in der Stromerzeugung und -versorgung ein. Im französischen Raum begann das Kernenergieabenteuer nach dem Zweiten Weltkrieg mit dem Ziel, eine angemessene Position für Frankreich durch den Entwurf einer Atombombe zurückzugewinnen. Laut De Gaulle, damaliger Präsident der Übergangsregierung, könnte der Besitz einer Atombombe Frankreich weltweite Unabhängigkeit und Macht sichern (Berg 1992: 26).

Am 13. Februar 1960 findet der erste Test der französischen Atombombe in Reganne (Süd-Algerien) statt, der sich als Erfolg erwies (Mallevre 2007: 19). Ab diesem Zeitpunkt ist Frankreich das vierte Land neben Russland, Großbritannien und den USA, welches eine Atomwaffe besitzt (ebd. 19). Anhand dieser Fakten kann man ableiten, dass die militärische Nutzung der Kernenergie zur Sicherheit und weltweiten Unabhängigkeit Frankreichs beigetragen hat.

Bereits hier wird das Thema **Sicherheit** beleuchtet, welches wir innerhalb der Nukleardiskurse der drei Politiker wiederfinden werden. In Folge des Ölpreisschocks, sowie der Wahrung der energetischen Unabhängigkeit, wählte die französische Regierung die Kernenergie als alternative Quelle der Stromerzeugung (EDF 2019). Die ersten Kernreaktoren, unter anderem das aktuell vielumstrittene Fessenheim AKW, wurden Anfang der 70er Jahre in Frankreich entworfen und gebaut (Lepage 2015: 141). 1973 entstand der erste schnelle Kernreaktor, *Phénix*, der 250 MW produzierte. Sein Nachfolger, der *Superphénix* (Brutreaktor), der 1200 MW produzieren sollte, wurde mit dem Einverständnis von Jacques Chirac (damaliger Premierminister) 1985 in Betrieb genommen, um 1998 nach

zwei Unfällen stillgelegt zu werden (Vie publique 2012). Anhand dieser Fakten steht eins fest, weder die Tschernobyl Katastrophe noch die zwei Unfälle des *Superphénix* haben ein Umdenken in der französischen Kernindustrie hervorgerufen. Heute stehen auf französischem Gebiet 58 Kernreaktoren. Somit ist Frankreich weltweit das am stärksten nuklearisierte Land (Lepage 2015: 143). Die Kernenergie hat sich somit zu einem Vorreiter des französischen energetischen Leitbildes entwickelt, welches heutzutage, trotz der Entwicklung und Ausbreitung der erneuerbaren Energien, immer noch besteht.

Aufgrund der zahlreichen aktuellen Auseinandersetzungen (Medien, politische Debatten) mit den verschiedenen Nachbarländern (Belgien, Deutschland, Dänemark) stellt sich die Frage, wie dieses Leitbild in Frankreich weiterhin bestehen konnte. Wie kann es sein, dass nach Tschernobyl und Fukushima, Frankreich, als meist nuklearisiertes Land, keinen Aufstand in der Bevölkerung erlebte? „*Un chiffre en dit long: le débat autour du mariage pour tous a fait l'objet d'un traitement médiatique vingt-huit fois supérieur à celui sur la transition énergétique! Ce dernier était pourtant essentiel pour déterminer comment la France pouvait parvenir aux engagements internationaux pris pour 2050, à savoir réduire de 80% ses émissions de gaz à effet de serre.*“ (Lepage 2015: 104).

Wie es dazu kam, ist leicht zu erklären. In Frankreich wurde der Energiesektor in den öffentlichen Debatten nie thematisiert, obwohl neue Maßnahmen bezüglich AKWs verabschiedet wurden, so ging der Staat erst nach den Genehmigungen an die Öffentlichkeit. (ebd.) Als konkretes Beispiel nehmen wir Nicolas Sarkozy, damaliger Präsident Frankreichs und der *Grenelle de l'Environnement*. Während der Umweltkonferenz 2007 hat N. Sarkozy alle Fragen, welche die Kernenergie betrafen, von den Debatten ausgeschlossen. Auch der Bau von einem zweiten EPR 2009 wurde erst der Bevölkerung angekündigt, nachdem die Genehmigung für den Bau bestätigt wurde. „*En France, le lobby nucléaire, c'est l'Etat lui-même!*“ (Lepage 2015: 105).

In Frankreich besitzt der Staat direkt oder indirekt **86,52%** des ORANO (ehemalige AREVA) - und **84,5%** der EDFs Vermögensanlagen (ebd.). Im französischen Raum ist die Energie ein Sachbereich, in welchem lediglich der Staat bzw. wenige Beamte höheren Dienstgrades Entscheidungen treffen dürfen (ebd. 106). Dieses erklärt auch, warum sich die französische Bevölkerung nicht wie beispielweise in Deutschland oder anderen Ländern gegen die Regierung stellte. Jedoch ist es nicht der einzige Punkt, weswegen die französische Bevölkerung wenig Widerstand leistet. Auch die Diskurse der Staatschefs spielen eine Rolle bei der Bildung der Volksstimmung bzw. Meinung.

In Bezugnahme auf die Diskurstheorie, die im Kapitel 3 Erwähnung fand, wurde beschrieben, dass politische Diskurse dazu „tendieren, umfassende Weltbilder zu entwickeln und darin alle sozialen Beziehungen in einer Gesamtstruktur einordnen.“ (Keller 2011: 163). Um meine Forschungsfrage zu beantworten, welche sich auf die Natur des Nukleardiskurses in den Reden der drei französischen Präsidenten Nicolas Sarkozy, François Hollande und Emmanuel Macron bezog, fiel die Entscheidung zur Analyse der sechs Texte auf die kritische Diskursanalyse von Norman Fairclough. Hierbei diente die kritische Textanalyse als Methode, um die vier Mitteilungen und die zwei Interviews, detailliert zu analysieren. Fairclough definiert den Begriff *Text* innerhalb seines Werks als das Ergebnis schriftlicher und mündlicher diskursiver Praxen (Fairclough 1998: 97). Da die Reden mündlich vorgetragen und durch die Website *Vie Publique* schriftlich übertragen wurden, schien sich in erster Linie diese Methode am besten zu eignen.

Um die Analyse so präzise wie möglich zu gestalten, habe ich die Auswahlkriterien von Norman Fairclough aus seinem Buch *Analysing Discourse, textual analysis for social research* (2003) in abgewandelter Form verwendet. Als erstes möchte ich klarstellen, dass Faircloughs Methodik in dem Fall der präsidialen Reden gut geeignet war, da die Reden in schriftlicher Form übertragen wurden. Diese Auswahlkriterien bzw. Kategorien innerhalb der Textanalyse haben mir einen klareren Überblick darüber verschafft, wie die Dokumente zerlegt werden sollen. Allerdings ist mir dabei aufgefallen, dass einige Kategorien von Faircloughs Werkzeugkiste sich wiederholen, wie *soziale Ereignisse* und *Genre*, oder *Stil* und *Modalität*. Bei manchen Texten wie beispielweise den offiziellen Mitteilungen, war es schwer eine Intertextualität zu finden, da sich die Präsidenten direkt an die Bevölkerung gerichtet haben und darüber hinaus wenig Bezug auf anderen Stimmen genommen haben. Ungeachtet dieser Hindernisse hat die kritische Diskursanalyse von Fairclough ihren Zweck erfüllt, welche die Aufdeckung von Machtverhältnissen innerhalb der politischen Diskurse zum Ziel hatte.

Da sich die Analyse ausschließlich auf die präsidialen Reden der drei französischen Präsidenten beschränkt hat, wurde kein weiterer Aspekt wie die Repräsentation der Atomkraftdebatten in den Medien oder in der Bevölkerung erforscht. Dementsprechend können wir die allgemeine Hypothese, dass der französische Nukleardiskurs von der Natur aus beruhigend geblieben ist, nicht prüfen. Jedoch etabliert diese Analyse eine Verbindung zwischen zwei bedeutenden Akteuren der Kernenergie. Im Werk von Valérie Delavigne 1994, „*les discours institutionnels du nucléaire. Stratégies discursives d'euphorisation*“, wurde der

Diskurs der französischen Atomkonzerne bezüglich der Kernenergie untersucht. Aus dieser Analyse ergab sich, dass der Nukleardiskurs von den Atomkonzernen deutlich beruhigend ist. Trotz der bedeutenden Zeitspanne zwischen 1994 und 2011 ermöglicht uns die eben geführte Analyse zu beobachten, dass die Diskurse der französischen Präsidenten und die der Atomkonzerne Ähnlichkeiten aufweisen.

Im Ganzen betrachtet hat sich die Art des französischen politischen Diskurses in Bezug zur Kernenergie wenig verändert. Trotz der aktuellen Debatten im europäischen Raum angesichts der Energiewende, ist das Energiethema im französischen Raum ein Thema, das man nicht gerne zu Sprache bringt. Für die zivile Kernindustrie bleiben Faktoren wie Transparenz und Unabhängigkeit noch weitere Herausforderungen, die schwierig anzunehmen sind. Jedoch lassen sich zwei wichtige Komponenten ableiten. Zum einen muss die Sicherheit der AKWs erhöht werden und zum anderen muss das Vertrauen der Öffentlichkeit gewonnen werden (Lepage 2015: 60). Seit mehreren Jahren versuchen die Autoritätsbehörden wie die ASN, sich von der Macht der Amtsmänner und Atombetriebe, wie EDF, zu befreien, jedoch nicht ohne Schwierigkeiten. Anfangs wurde erläutert, dass nur wenige Entscheidungsträger in Frankreich die Macht haben, über die Energiefrage zu bestimmen. Die nuklearen Sicherheitsbehörden, welche theoretisch unabhängig von der Industrie und der Staatsmacht sind, verfügen über ein Budget, das ihnen ermöglicht, drei Aufgaben zu erfüllen. Zum einen die Reglementierung der Kernindustrie, die Prüfung der Kernenergieanlagen und zum anderen die Verständigung der Öffentlichkeit (ebd. 61). „*Le cas de la catastrophe de Fukushima a mis en lumière de graves dysfonctionnements. L'Agence de la sûreté industrielle et nucléaire (NISA), alors sous tutelle du ministère de l'Economie japonais, ne disposait ni de budget, ni du personnel nécessaires pour assurer ses missions et dépendait fortement des acteurs industriels du secteur, Toshiba et Mitsubishi.*“ (Lepage 2015: 62). Innerhalb der präsidialen Reden, die eben untersucht wurden, haben sich Sarkozy, Hollande oder Macron an die ASN gewendet, denn sie ist die einzige Behörde, welche die Sicherheit der AKWs überprüfen kann. „*ce sera à EDF, après, l'Autorité de Sûreté Nucléaire, de nous dire quelles sont les centrales qui devront être fermées et quelles sont au contraire les autres qui devront être prolongées.*“ (Vie publique und Hollande 2016). Hollande zitierte während seines Interviews als erstes die EDF und danach erst die ASN. Sollte die ASN nicht als einziger Entscheidungsträger für die Sicherheitsgestaltung der AKWs gelten? In einer Gesellschaft, wo die Energie kein öffentliches Thema ist, wäre es eine interessante Frage, wie die so genannte „unabhängige“ nukleare Autoritätsbehörde die

Sicherheit der AKWs gestalten möchte, genauer gesagt die Sicherheit der französischen Bevölkerung gewährleisten soll, obwohl sie selber nur über eine geringe Tragweite verfügt?

8. Literaturverzeichnis

Bücher

AMSTUTZ, Jeremias (2014): Sozialmanagement und das Verhältnis zur Sozialen Arbeit, Eine empirische Analyse, Wiesbaden, Springer Fachmedien

ASHTON ACTON, Q. (2012): Advances in Climate Change and Global Warming Research and Application. Atlanta, Georgia. ScholaryEditions

ASSOCIATION GEORGES POMPIDOU (2015): Georges Pompidou face à la mutation économique de l'Occident, 1969-1974. Paris, Editions Presses Universitaires de France

BERG, Axel (1992): Frankreichs Institutionen im Atomkonflikt, Rahmenbedingungen und Interessenlagen der nichtmilitärischen Atompolitik. München, Verlag Reinhard Fischer, S.20-27

BLATTER, Joachim/ LANGER, Phil C./ WAGEMANN, Claudius (2018): Qualitative Methoden in der Politikwissenschaft, Eine Einführung, Wiesbaden, Springer Fachmedien

BLUM, Sonja/ SCHUBERT Klaus (2011): Politikfeldanalyse, VS Verlag für Sozialwissenschaften | Springer Fachmedien Wiesbaden GmbH

BRAUN, Kathrin (2014): Im Kampf um Bedeutung. Diskurstheorie und Diskursanalyse in der interpretativen Policy Analyse, In: Zeitschrift für Diskursforschung, H. 1/2014, S. 77– 101.

BRINKER, Klaus (2000): Text- und Gesprächslinguistik / Linguistics of Text and Conversation. 1. Halbband. Berlin: De Gruyter Mouton.

DELAVIGNE, Valérie (2002): Le nucléaire et ses discours : quels outils d'analyse linguistique ?. Du traitement du discours dans des recherches en communication, Tours, France. p. 92-110.

DELAVIGNE, Valérie (1994): Les discours institutionnels du nucléaire. Stratégies discursives d'euphorisation. In: Mots, n°39, juin 1994. Environnement, Écologie, Verts. pp. 53-68

VAN DIJK, Teun (1997): What is Political Discourse Analysis? In: Belgian Journal of Linguistics, Volume 11, Issue 1, 11 - 52

FAIRCLOUGH, Norman (2003): *Analysing Discourse, textual analysis for social research*. London and New-York, Routledge.

FAIRCLOUGH, Norman (1998): *Critical Discourse Analysis. The Critical Study of Language*. 3. Auflage, London, Longman

FAIRCLOUGH, Norman (1989): *Language and power*. New York, Longman Group UK Limited

FISCHER, Frank (1998): Beyond Empiricism: Policy Inquiry in Postpositivist Perspective, In: *Policy Studies Journal*, Jg. 26, H. 1, S. 129–146.

FRAYSSINET, Anne-Sophie (2016): *Die französische Atompolitik : Wandel oder zwanglose Kontinuität?* S.1-20 (unveröffentlichte Bachelorarbeit)

GUNAWARDENA, Niel (2013): *Die Energiewende und ihre Folgen für die Immobilienwirtschaft*. Hamburg, Diplomica Verlag GmbH

HERITIER, Adrienne (1993): Einleitung Policy-Analyse. Elemente der Kritik und Perspektiven der Neuorientierung, In: Héritier, Adrienne (Hrsg.), *Policy-Analyse*. PVS-Sonderheft 24/1993, 9–36.

JUNG, Matthias (2001): *Hermeneutik zur Einführung*. Hamburg: Junius.

KELLE, Udo (2007): *Die Integration qualitativer und quantitativer Methoden in der empirischen Sozialforschung - Theoretische Grundlagen und methodologische Konzepte*, Wiesbaden VS Verlag für Sozialwissenschaften | GWV Fachverlage GmbH

KELLER, Reiner (2011): *Wissenssoziologische Diskursanalyse, Grundlegung eines Forschungsprogramms*. Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften | Springer Fachmedien GmbH

KLEIN, Josef (2000): *Textsorten im Bereich politischer Institutionen*, in: Brinker, Klaus u.a. (Hg.): *Text- und Gesprächslinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*. 1. Halbband, Berlin

LEPAGE, Corinne (2015): *Atlas mondial du nucléaire. Une étape dans la transition énergétique*. Paris, Editions Autrement.

LEPAGE, Corinne (2014): L'Etat nucléaire. Paris, Editions Albin Michel

MÜNCH, Sybille (2016): Interpretative Policy-Analyse, *eine Einführung*, Springer Fachmedien Wiesbaden

MÜNCH, Sybille (2010): Integration durch Wohnungspolitik? Zum Umgang mit ethnischer Segregation im europäischen Vergleich. Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften | Springer Fachmedien Wiesbaden GmbH

NONHOFF, Martin (2007): Diskurs - radikale Demokratie – Hegemonie, Zum politischen Denken von Ernesto Laclau und Chantal Mouffe. Bielefeld, transcript Verlag

NULLMEIER, Frank (1993): Wissen und Policy-Forschung. Wissenspolitologie und rhetorisch-dialektisches Handlungsmodell, In: Héritier, Adrienne (Hrsg.), Policy-Analyse. PVS- Sonderheft 24/1993, Opladen: Westdeutscher Verlag, 175–196.

RÖBKEN, Heinke/ WETZEL, Kathrin (2016): Qualitative und quantitative Forschungsmethoden, Carl von Ossietzky Universität Oldenburg - Center für lebenslanges Lernen C3L

SCHUBERT, Klaus/ BANDELOW, Nils C. (2014): Methoden und Akteure, In: Schubert, Klaus/Bandelow, Nils C. (Hrsg.), Lehrbuch der Politikfeldanalyse. München, De Gruyter Oldenbourg

SICHLER, Ralph (2010): Hermeneutik, In: Mey, G., Mruck, K. (Hrsg.), Handbuch Qualitative Forschung in der Psychologie. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften | Springer Fachmedien GmbH, 50-63.

SOMMER, Marianne (2017): Handbuch Wissenschaftsgeschichte, Springer-Verlag GmbH Deutschland, 45-54.

TITSCHER, Stefan/ WODAK, Ruth/ MEYER, Michael/ VETTER, Eva (1998): Methoden der Textanalyse, Leitfaden und Überblick. Wiesbaden, Westdeutscher Verlag GmbH

VON UNGER, Hella/ NARIMANI, Petra/ M'BAYO, Rosaline (2014): Forschungsethik in der qualitativen Forschung. Wiesbaden, Springer Fachmedien

WARNKE, Ingo H. (2007): Diskurslinguistik nach Foucault, Theorie und Gegenstände, Berlin. De Gruyter GmbH & Co. KG

YANOW, Dvora (1996): *How does a Policy mean: interpreting policy and organizational actions*, Washington, D.C.: Georgetown University Press

Internetquellen

ASN (2019): Loi du 30 décembre 1991 ou loi bataille In: Lexique [Online] <https://www.asn.fr/Lexique/L/Loi-du-30-decembre-1991-ou-loi-Bataille>, den 31.10.2019

BENEZET, Erwan (2019): Nucléaire: Fessenheim définitivement à l'arrêt en 2020. In: Le Parisien [Online] <http://www.leparisien.fr/economie/fessenheim-edf-annonce-la-fermeture-definitive-de-la-centrale-en-2020-30-09-2019-8162841.php>, den 31.10.2019

BRÄNDLE, Stefan (2018): Macron ringt mit Kurs bei Atomenergie. In: der Standard [Online] <https://derstandard.at/2000092613596/Macron-ringt-mit-Kurs-bei-Atomenergie>, den 31.10.2019

BRUMME, Doreen (2016): COP21 in Frankreich: Blick auf die Abfallwirtschaft. [Online] <https://wertstoffblog.de/2016/02/02/cop-21-1-wie-stehts-um-frankreichs-abfallwirtschaft/>, den 31.10.2019

CATELLANI, Andrea (2016): La défense de l'énergie nucléaire comme pratique discursive : analyse sémio-rhétorique, Revue française des sciences de l'information et de la communication [Online] <https://journals.openedition.org/rfsic/2036>, den 31.10.2019

CEA (2019): Centre CEA Marcoule: Des énergies pour l'avenir. [Online] <http://marcoule.cea.fr/Marcoule/Pages/Accueil.aspx>, den 31.10.2019

CEA (2019): La pile Zoé. In: Site de Fontenay-aux-Roses. [Online] <http://fontenay-aux-roses.cea.fr/far/Pages/Le-centre/La-pile-Zoe.aspx>, den 31.10.2019

CEA (2017): L'histoire de la création du CEA. [Online] <http://www.cea.fr/Pages/le-cea/histoire-creation-CEA.aspx>, den 31.10.2019

CONNAISSANCES DES ENERGIES (2019): Grenelle Environnement. [Online]

<https://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/grenelle-environnement> , den 31.10.2019

CRESPO, José A. (2001): Mexique 2000: l'année de la déroute du parti hégémonique. In: Persée, [Online]

https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_2001_num_66_1_5049 , den 31.10.2019

CRONERT, Tobias (2015): Schwerwasser, wieviel Deuterium darf's denn sein? In: ScienceBlogs. [Online] <http://scienceblogs.de/nuclear/2015/03/11/schwerwasser-wieviel-deuterium-darfs-denn-sein/> , den 31.10.2019

DAUTREMONT, Séverine/ DEVEZEAUX, Jean-Guy/ COLLE, François X. (2012): Une évaluation du „coût de sortie“ du nucléaire en France. [PDF]

http://itese.cea.fr/_files/LettreItese15/ArticleSD_JGD_FXC.pdf , den 31.10.2019

EDF (2019): L'aventure EDF. [Online] <https://www.edf.fr/groupe-edf/qui-sommes-nous/histoire> , den 31.10.2019

EDF (2019): Le nucléaire en chiffres. [Online] <https://www.edf.fr/groupe-edf/espaces-dedies/l-energie-de-a-a-z/tout-sur-l-energie/produire-de-l-electricite/le-nucleaire-en-chiffres> , den 31.10.2019

EKLKOFER, Volker (2014): Rückblick auf eine folgenreiche Zeit. In: Bayern 2. [Online]

<https://www.br.de/radio/bayern2/sendungen/radiowissen/soziale-politische-bildung/oelkrise-1970er-wirtschaft-fahrverbot-opec-100.html> , den 31.10.2019

EN MARCHE (2019): Le programme d'Emmanuel Macron pour l'environnement et la transition écologique [Online] <https://en-marche.fr/emmanuel-macron/le-programme/environnement-et-transition-ecologique> , den 31.10.2019

EURONEWS (2018): France : le calendrier de la fermeture de Fessenheim. [Online] <https://fr.euronews.com/2018/10/22/france-le-calendrier-de-la-fermeture-de-fessenheim> , den 31.10.2019

FAURE, Marie (2018): Le projet Manhattan: Le programme secret américain qui mit fin à la Seconde Guerre Mondiale. In: 50Minutes.fr [Online] <https://books.google.at/books?id=>

[DFRDwAAQBAJ&pg=PT16&dq=le+projet+manhattan&hl=fr&source=gb%20toc_r&cad=3#v=onepage&q=le%20projet%20manhattan&f=false](https://www.google.com/search?q=DFRDwAAQBAJ&pg=PT16&dq=le+projet+manhattan&hl=fr&source=gb%20toc_r&cad=3#v=onepage&q=le%20projet%20manhattan&f=false) , den 31.10.2019

FINANCESCOUT 24 (2019): Der lange Weg zum Atomausstieg in Deutschland. [Online] <https://www.financescout24.de/wissen/ratgeber/atomausstieg> , den 31.10.2019

FORUM NUCLEAIRE (2019): L'énergie nucléaire en France. [Online] <https://www.forumnucleaire.be/theme/dans-le-monde/france> , den 31.10.2019

FRANCE INFO (2019): Fukushima. [Online] <https://www.francetvinfo.fr/monde/japon/fukushima/> , den 31.10.2019

GEO (2018): Transition énergétique: définition et enjeux. [Online] <https://www.geo.fr/environnement/transition-energetique-definition-et-enjeux-193603> , den 31.10.2019

GOIRAND, Pierre-Louis (2016): Le nucléaire civil Français: Choix énergétique & arrières-pensées militaires [1945-1958] In: Echosciences Grenoble, [Online] <https://www.echosciences-grenoble.fr/articles/2-le-nucleaire-civil-francais-premices-du-programme-energetique-1945-1958> , den 31.10.2019

GOUVERNEMENT (2017): La transition énergétique pour la croissance verte. [Online] <https://www.gouvernement.fr/action/la-transition-energetique-pour-la-croissance-verte> , den 31.10.2019

GRAMMIS Grammatisches Informationssystem (2019): Modalverben im Verbalkomplex . In: Institut für Deutsche Sprache: "Kontrastive Sicht". [Online] <https://grammis.ids-mannheim.de/kontrastive-grammatik/3363> , den 20.10.2019

GRENÈCHE, Dominique (2016): Histoire: développement du nucléaire militaire et civil, „l'exception française“. In: L'information de référence sur l'énergie nucléaire, [Online] <http://www.sfen.org/rgn/histoire-developpement-nucleaire-militaire-civil-exception-francaise> , den 31.10.2019

HOLLANDE, François (2012): Le changement, c'est maintenant, mes 60 engagements pour la France. [PDF]

http://www.ps29.org/IMG/pdf/Projet_FH2012.pdf den 31.10.2019

HUGLO LEPAGE AVOCATS (2017): Corinne Lepage: Avocate Associée fondatrice inscrite au barreau de Paris depuis 1975. [Online] <https://www.huglo-lepage.com/equipe/lepage/> , den 31.10.2019

INA (2018): Charles de Gaulle. In: Films documentaires. [Online] <https://www.ina.fr/video/I00012416> , den 31.10.2019

INA (2015): Armes nucléaires: appel de Stockholm. [Online] <https://www.ina.fr/contenus-editoriaux/articles-editoriaux/armes-nucleaires-appel-de-stockholm/> , den 31.10.2019

JAIGU, Charles (2015): À Fessenheim, Nicolas Sarkozy accuse François Hollande? In : Le Figaro [Online] <http://www.lefigaro.fr/politique/2015/03/12/01002-20150312ARTFIG00414--fessenheim-nicolas-sarkozy-accuse-francois-hollande.php> , den 31.10.2019

KRIFKA, Manfred (2007): Sprechakte und Satztypen. [PDF] https://amor.cms.hu-berlin.de/~h2816i3x/Lehre/2007_HS_Sprechakte/HS_Sprechakte_2007_03_Searle.pdf , den 31.10.2019

LAROUSSE (2019): Les Verts. [Online] http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Les_Verts/148680 , den 31.10.2019

LAUVHJELL, Ingeborg (2012): Die Atomkraftdebatte in Deutschland : Eine Diskursanalyse über die Repräsentation der Atomkraft in der deutschen Öffentlichkeit. [PDF] <https://www.duo.uio.no/bitstream/handle/10852/34764/Lauvhjell.Master.pdf?sequence=1&isAllowed=y> , den 31.10.2019

LE HIR, Pierre/ WAKIM, Nabil (2019): Nucléaire: l'EPR de Flamanville risque de connaître de nouveaux retards. In: Le monde [Online] https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/04/10/nucleaire-l-epr-de-flamanville-risque-de-connaitre-de-nouveaux-retards_5448479_3234.html , den 31.10.2019

LE HIR, Pierre (2017): Hollande et le nucléaire : le changement, mais pas maintenant, In: Le Monde [Online] https://www.lemonde.fr/energies/article/2017/05/12/hollande-et-le-nucleaire-le-changement-mais-pas-maintenant_5126982_1653054.html , den 31.10.2019

LEPELTIER, Nicolas/ WAKIM, Nabil (2018): Fermeture de la centrale de Fessenheim: ce que l'Etat compte faire pour l'après. In: Le Monde [Online] https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/10/04/fermeture-de-la-centrale-de-fessenheim-le-gouvernement-presente-son-plan-de-reconversion_5364283_3234.html , den 31.10.2019

MALLEVRE, Antoine (2007): L'histoire de l'énergie nucléaire en France de 1895 à nos jours. [Online] <http://arcea-dif.fr/bulletins/133/energie.pdf> , den 31.10.2019

MASSEMIN, Emilie (2018): Macron renvoie la baisse du nucléaire à ses successeurs. In: Reporterre [Online] <https://reporterre.net/Macron-renvoie-la-baisse-du-nucleaire-a-ses-successeurs> , den 31.10.2019

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE (2016): Loi de transition énergétique pour la croissance verte. [Online] <https://www.ecologique-solaire.gouv.fr/loi-transition-energetique-croissance-verte> , den 31.10.2019

MISUND DAHL, Berit/ ANDREWS, Therese/ CLANCY, Anne (2013): Contradictory discourses of health promotion and disease prevention in the educational curriculum of Norwegian public health nursing: A critical discourse analysis. In: Researchgate [Online] https://www.researchgate.net/publication/256188966_Contradictory_discourses_of_health_promotion_and_disease_prevention_in_the_educational_curriculum_of_Norwegian_public_health_nursing_A_critical_discourse_analysis , den 31.10.2019

MORUROA (2009): Les tirs sur barge, In: Mémorial des essais nucléaires français. [Online] <http://www.moruroa.org/Texte.aspx?t=65> , den 31.10.2019

PIATIER, Henri (1970): La politique nucléaire française. In: Politique étrangère, n°2 - 1970 - 35e année. pp. 211-221 [Online] https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1970_num_35_2_2126 , den 31.10.2019

REICHERTZ, Jo (2015): Die Bedeutung der Subjektivität in der Forschung. In: Forum: qualitative Sozialforschung. Voume 16, No.3, Art.33. [Online] <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/viewFile/2461/3889> , den 31.10.2019

ROUGIER, Agnès (2017): Sortie du nucléaire en France: la loi de transition énergétique mise à mal. In: RFI. [Online] <http://www.rfi.fr/france/20171108-sortie-nucleaire-france-loi-transition-energetique-mise-mal> , den 31.10.2019

SARKOZY, Nicolas (2008): Présentation du SNLE « le Terrible » dans Discours du Président de la République, M. Nicolas Sarkozy. [Online] <https://pk.ambafrance.org/Presentation-du-SNLE-Le-Terrible> , den 31.10.2019

SCHMIDINGER, Thomas (2019): Methoden in der Politikwissenschaft. [PDF] https://homepage.univie.ac.at/thomas.schmidinger/php/lehre/leitfaden_methoden.pdf , den 31.10.2019

THEILLET, Laurent (2016): La réduction du nucléaire en France, ce n'est pas pour demain... In: Sud Ouest. [Archiv] <http://www.sudouest.fr/2016/02/16/la-reduction-du-nucleaire-en-france-ce-n'est-pas-pour-demain-2275497-706.php> , den 31.10.2019

VIE PUBLIQUE (2019): Arrêté de création de vie-publique.fr – Journal officiel. [Online] <https://www.vie-publique.fr/information/arrete-creation-vie-publique.fr-journal-officiel.html> , den 31.10.2019

VIE PUBLIQUE und MACRON, Emmanuel (2018): Déclaration de M. Emmanuel Macron, Président de la République, sur la stratégie et la méthode pour la transition écologique, à Paris le 27 novembre 2018. [Online] <http://discours.vie-publique.fr/notices/187002432.html> , den 31.10.2019

VIE PUBLIQUE und MACRON, Emmanuel (2017): Entretien de M. Emmanuel Macron, Président de la République, dans "Le Monde" du 13 décembre 2017, sur la lutte contre le réchauffement climatique et sur le glyphosate. In: Vie publique [Online] <http://discours.vie-publique.fr/notices/177002451.html> , den 31.10.2019

VIE PUBLIQUE und HOLLANDE, François (2016): Interview de M. François Hollande, Président de la République, avec France 2 le 14 avril 2016, sur les défis et priorités de la politique gouvernementale. In: Vie publique [Online] <http://discours.vie-publique.fr/notices/167001142.html> , den 31.10.2019

VIE PUBLIQUE und HOLLANDE, François (2012): Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les défis et priorités de la France en matière environnementale, à Paris le 14

septembre 2012. In: Vie publique [Online] <http://discours.vie-publique.fr/notices/127001625.html> , den 31.10.2019

VIE PUBLIQUE und SARKOZY, Nicolas (2012): Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la sûreté et pérennité de la filière nucléaire, à Fessenheim (Haut-Rhin) le 9 février 2012. In: Vie publique [Online] <http://discours.vie-publique.fr/notices/127000352.html> , den 31.10.2019

VIE PUBLIQUE und SARKOZY, Nicolas (2011): Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le soutien de la France aux Japonais et aux Français résidant au Japon après le séisme du 11 mars 2011, à Tokyo, le 31 mars 2011. In: Vie publique [Online] <http://discours.vie-publique.fr/notices/117000826.html> , den 31.10.2019

VIE PUBLIQUE (2011): La phase de recherche-développement des applications de l'énergie atomique, In: Le contexte historique du nucléaire. [Online] <https://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-nucleaire/histoire-politique-nucleaire-civil/> , den 31.10.2019

VIE PUBLIQUE (2008): Le Grenelle de l'environnement un an après. [Online] <https://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/grenelle-an/grenelle-environnement-an-apres.html> , den 31.10.2019

WARNKE, Ingo H. (2018): Handbuch Diskurs. Berlin/Boston. Walter de Gruyter GmbH [Online] https://books.google.at/books?id=wS-GDwAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gb_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false , den 31.10.2019

WEINGÄRTNER, Tom (2019): Atomausstieg auf Zickzackspur. [Online] <https://www.belgieninfo.net/atomausstieg-auf-zickzackspur/> , den 31.10.2019

WITTAU, Franziska (2016): Politische Rede. In: Sowie-online [Online] https://www.sowi-online.de/praxis/methode/politische_rede.html , den 31.10.2019

ANHANG

Anhang 1: Quellen & Textmaterial: Die sechs präsidialen Reden

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le soutien de la France aux Japonais et aux Français résidant au Japon après le seisme du 11 mars 2011, à Tokyo le 31 mars 2011.

Personnalité, fonction : SARKOZY Nicolas.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Déplacement au Japon ; rencontre avec la communauté française, à Tokyo le 31 mars 2011

ti : Monsieur l'Ambassadeur,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Chers amis japonais et français,

Mes premiers mots en arrivant au Japon seront pour adresser toutes mes pensées à ces familles décimées, à ces villages rayés de la carte, à ces paysages dévastés, à ces populations déplacées qui n'ont pas de cérémonie décente pour pleurer leurs morts. Des morts qui ont été engloutis par le tremblement de terre ou le tsunami, comme dévorés par une nature déchaînée dont nous avons vu jusqu'en France les images absolument stupéfiantes.

Je pense à ceux qui ont tout perdu, à ceux qui doivent contempler le résultat d'une vie réduit à des photos, à des planches éparses, à ce désastre.

Nous avons vu ces paysans du Kanto, dont les rizières entretenues depuis des générations ne seront plus cultivées avant longtemps, ces pêcheurs de Kamaïchi qui ont vu engloutir leurs bateaux.

Je pense à ceux qui parcourent encore les ruines de leur quartier à la recherche d'un objet familier qui aussitôt retrouvé devient la relique d'un monde disparu ; sans doute le monde des temps heureux.

Le séisme du 11 mars était l'un des plus puissants de l'histoire du Japon. Ses conséquences sont immenses, ses effets d'une violence inouïe, on peut même dire proprement inconcevable. 30 000 victimes, 240 000 personnes évacuées, des milliers de blessés, des millions de personnes touchées, et, au fond, un pays tout entier plongé dans le malheur.

Face à la catastrophe, il reste peu de mots. Et pourtant, il faut trouver les mots pour conforter ceux qui souffrent.

A tous, je suis venu donc dire le soutien de la France, au nom de tous les Français, au nom de l'Europe et au nom de tous les pays du G20, puisque la France préside aujourd'hui le G20.

A vous, Français du Japon, je veux également exprimer la solidarité de tous nos compatriotes. Certains parmi vous ont perdu de la famille, des amis, des collègues, et je sais que tous ici, vous souffrez comme le peuple japonais de voir le pays que vous aimez meurtri, défiguré et menacé par les conséquences de la catastrophe que vous venez de vivre.

Sachez que la France est à vos côtés, et que tous nos compatriotes ont vécu avec vous, même de loin, mais avec vous en imaginant la terreur qui fût la vôtre.

Dès le premier jour du séisme, la France a exprimé sa très grande solidarité et son désir d'aider le peuple japonais. Je l'ai dit au Premier ministre Naoto KAN.

A Sendaï, ville particulièrement touchée par le tsunami, nous avons dépêché des secouristes de la sécurité civile.

Aujourd'hui, alors même que l'ampleur de la catastrophe se dévoile peu à peu, un nouveau danger menace, le danger de l'accident nucléaire. Face à cette situation, nous devons faire preuve d'un grand sens de la responsabilité.

Pour aider les techniciens japonais qui travaillent jour et nuit dans la centrale de Fukushima, la France, avec le CEA et les entreprises françaises, a d'ores et déjà fourni du matériel technique, des équipements de protection. J'aurai tout à l'heure l'occasion de dire au Premier ministre que la France est prête à agir davantage encore.

L'aide au peuple japonais vient de toute la population française.

Je tiens aussi à vous assurer, mes chers compatriotes, de la solidarité nationale. Je veux d'ailleurs revenir sur les événements que nous avons connus face aux premiers effets du séisme. Le devoir de la France, mon devoir était de protéger les Français vivant au Japon. Dès le début de la crise, notre réseau de consulats et d'ambassade s'est mobilisé. Je tiens à les féliciter, Monsieur l'Ambassadeur, pour leur réactivité, leur grande disponibilité et leur courage. Je sais que la rapidité avec laquelle la communauté française a réagi a suscité certaines réserves. Je le dis sans hésitation : il était du devoir des autorités françaises d'appliquer ce principe de précaution. J'assume la décision qui a été prise de recommander aux Français que rien ne retenait à Tokyo de quitter la région. Mon devoir est de protéger les Français et nous avons eu raison, me semble-t-il, d'aider les familles qui le souhaitaient à rentrer en France auprès de leurs proches. La France a le devoir de protéger, partout dans le monde, ses ressortissants, et en tant que président de la République, je suis le premier garant de ce devoir.

Après l'urgence de notre réponse au drame, le temps était venu de vous rencontrer pour vous parler de la situation et de l'avenir.

Je veux d'abord évoquer devant Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET - merci d'être là - la situation nucléaire du Japon, en toute transparence. Je dois à la vérité de vous le dire : cette situation est critique, très instable, et, malheureusement, durable. Vous devez envisager de vivre avec cette situation encore pendant plusieurs semaines, si ce n'est plusieurs mois. Que devez-vous faire ? Ce n'est pas à moi de vous le dire. Chacun de vous doit décider en son âme et conscience, selon sa situation familiale et ses obligations professionnelles. Je sais combien les situations des expatriés sont variées, entre ceux qui ont fait leur vie au Japon, et ceux qui sont venus ici sachant qu'ils seraient prochainement appelés ailleurs.

Pour éclairer vos décisions, sachez que les autorités françaises sont là, aux côtés des autorités japonaises, pour vous fournir des informations fiables. J'ai sollicité l'expertise des scientifiques du CEA, de l'Autorité de sécurité nucléaire, et de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), qui a également envoyé un expert au Japon. Tous, je dis tous, s'accordent à dire que, dans la situation actuelle, résider à Tokyo et dans sa région ne constitue pas un risque réel pour la santé des populations. Bien entendu, nous maintenons notre vigilance, en liaison avec les autorités japonaises, et nous vous alerterons si nous estimons qu'il existe un risque. Je vous dois la transparence. Vous l'aurez.

Maintenant, après trois semaines aussi éprouvantes, la vie doit reprendre son cours le plus normalement qu'il est possible dans des circonstances aussi exceptionnelles que tragiques.

Dès lundi prochain le lycée français rouvrira ses portes. Je tiens à rassurer les parents des deux établissements : les équipes de la sécurité civile ont vérifié la solidité des bâtiments. De son côté, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a pris toutes les mesures pour assurer la radioprotection dans l'enceinte des bâtiments et dans le périmètre de sécurité. Un espace de confinement a été prévu dans chaque établissement pour accueillir l'ensemble du personnel et les élèves en cas de besoin.

La crise actuelle ne doit pas conduire la communauté française à remettre en question ses projets et sa présence durable au Japon. Vous qui vivez au Japon, quelles que soient votre activité et votre situation, vous participez chacun à la coopération entre nos deux pays. Ces liens doivent être préservés, et je suis persuadé qu'ils sortiront renforcés de l'épreuve que traverse le Japon.

Je vous l'annonce, nous reconstruirons l'Alliance française de Sendaï qui a été détruite par le tsunami, elle sera reconstruite. Nous renforcerons l'Institut français de Tokyo, fragilisé par le séisme. Je n'oublie pas non plus le nouveau lycée de Tokyo qui est en cours de construction : nous veillerons à ce que le chantier se poursuive dans les meilleures conditions. Quel plus beau projet d'avenir peut-on porter ces temps-ci qu'un lycée franco-japonais, socle d'une communauté française dynamique et symbole du lien qui unit nos deux pays ?

La vie doit reprendre son cours, mais nous devons aussi prendre en compte ce qui s'est passé, et en tirer tous les enseignements.

La situation à Fukushima suscite de très nombreux débats dans le monde et bien sûr en France. L'heure n'est pas aux polémiques, elle n'est pas aux anathèmes, l'heure n'est pas aux choix précipités, qui ne marquent qu'une seule chose, le manque de sang-froid. Dans ces situations, il faut faire preuve de sang-froid. La France doit se montrer à la hauteur de ses responsabilités de pays ayant fait le choix de l'énergie nucléaire.

Pour la France, le nucléaire civil est un élément essentiel de son indépendance énergétique et de la lutte contre les gaz à effet de serre. Ce choix s'accompagne d'une exigence absolue dans la sûreté de nos installations nucléaires, une exigence dont le monde entier reconnaît la rigueur. La France participera pleinement à la démarche de vérification de la sûreté de ses centrales nucléaires, dans le cadre de l'initiative européenne. Lors de la conférence de Paris en mars 2010, la France a plaidé pour une harmonisation internationale des normes de sûreté. Je vous annonce qu'avec Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, nous demanderons aux autorités indépendantes de sûreté nucléaire des pays du G20 de se réunir si possible à Paris au cours du mois de mai pour définir une norme internationale de sûreté en matière nucléaire. Il est absolument anormal que ces normes de sûreté internationale n'existent pas et cette réunion de Paris qu'animera Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, avec les autorités de sûreté nucléaire des pays du G20, préparera utilement la réunion de l'AIEA qui est prévue au moins de juin pour définir un corpus de règles.

Mes chers amis français et japonais,
La France entière partage votre détresse et votre inquiétude.

Je voudrais dire que l'effroi devant la violence de la nature a été redoublé lorsque cela même qui aurait dû vous en protéger, je veux dire le progrès technologique, loin de représenter un secours, a fait naître de nouveaux risques. Ne perdons pas pour autant confiance dans la capacité des hommes à se protéger du malheur et à rester maîtres de leur destin.

Au XVIII^e siècle, lorsque la ville de Lisbonne avait été détruite par un séisme suivi d'un tsunami, le doute s'était installé en Europe sur l'existence du Bien. La foi dans le progrès avait été ébranlée. Pourtant, même les plus sceptiques, comme Voltaire, rappelaient qu'il est un élément indubitable : la capacité de l'homme à œuvrer pour un meilleur avenir.

Cette confiance dans l'avenir, n'est-ce pas ce que les Japonais eux-mêmes nous enseignent aujourd'hui ? La dignité, la cohésion nationale et le sens des responsabilités dont ils font preuve forcent le respect. Je voudrais dire qu'il y a une véritable force, forme d'héroïsme, aujourd'hui avec les réactions du peuple japonais, un peuple dont l'histoire a été marquée comme au fer rouge par le feu nucléaire.

L'héroïsme au sens le plus fort, quand je pense aux techniciens, aux ingénieurs, aux pompiers qui, à Fukushima, luttent sans relâche, au péril de leur vie, pour reprendre le contrôle de la situation. Héroïsme de tous ces volontaires. Héroïque, ce peuple tout entier qui poursuit les gestes de la vie quotidienne alors qu'il ne subsiste rien de la vie ordinaire, chacun stoïque pour ne pas décourager sans doute les autres. Héroïsme de ce peuple rassemblé.

Je pense à la splendeur d'une culture qui a toujours fait de la fragilité d'un monde éphémère c'est, je crois - la traduction littérale du mot estampe en japonais - un motif essentiel de sa représentation artistique. Et comment ne pas mettre en regard le tsunami terrible du 11 mars et la Grande Vague de Kanagawa du peintre Hokusai qui a su saisir cet instant terrible où une mer incontrôlable va s'abattre sur le frêle esquif des constructions humaines.

Faisons de cette catastrophe épouvantable une occasion pour rapprocher et raffermir les liens entre la France et le Japon, et faisons de la présidence française du G20 l'occasion de mobiliser le monde entier au secours de nos amis Japonais dont je voudrais dire que quand eux-mêmes voient une catastrophe dans le monde, ils sont toujours les premiers et les plus généreux à manifester leur solidarité. Et il n'est que justice qu'aujourd'hui nous lui témoignions cette même solidarité.

Et puis je voudrais vous dire, mes chers compatriotes, aussi combien Nathalie, Jean-Pierre RAFFARIN, Bernard BIGOT, dont chacun connaît les grandes compétences en matière nucléaire, nous sommes heureux d'être, ne serait-ce que pour quelques heures, à vos côtés. Vous avez dû vous sentir bien seuls, bien éloignés de vos familles et de vos amis, et je voudrais vous dire toute mon admiration.

Par ailleurs, les décisions que vous prendrez seront les bonnes, mais vous devez les prendre en fonction de vos obligations, de vos souhaits et des informations que nous allons vous

donner. Nous n'avons pas à vous dire ce que vous devez faire, mais nous avons à vous donner les éléments qui vous permettront de prendre les meilleures décisions, celles adaptées à la situation professionnelle ou familiale qui est la vôtre.

De ce point de vue, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET restera jusqu'à samedi au Japon, aura contact avec les autorités japonaises et vous donnera tous les éléments d'information dont vous pourrez avoir besoin.

J'aurais souhaité venir de façon plus apaisée, dans un cadre certainement plus festif, j'arrive à l'instant de Chine et bien sûr, je repartirai très rapidement en France où je suis attendu. Il n'était pas possible pour moi de venir voir le Premier ministre japonais sans prendre le temps de m'adresser à la communauté française, qui n'a pas à rougir de son comportement, bien au contraire. La France était fière de vous et soyez assurés que vous avez fait exactement ce qu'il fallait faire. Quant aux pompiers, personnels de la sécurité civile, je veux les assurer de nos remerciements les plus sincères.

Merci à tous.

Quelle: <http://discours.vie-publique.fr/notices/117000826.html>

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la sûreté et pérennité de la filière nucléaire, à Fessenheim (Haut-Rhin) le 9 février 2012.

Personnalité, fonction : SARKOZY Nicolas.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Déplacement du président de la République à la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin), le 9 février 2012

ti : Mesdames et Messieurs,

Si j'ai souhaité venir aujourd'hui à la centrale de Fessenheim c'est d'abord pour rendre hommage à votre travail.

Chaque jour, vous tous, ingénieurs, techniciens, ouvriers, que vous soyez employés par EDF ou par ses partenaires industriels, vous contribuez à fournir à la France l'électricité dont nos concitoyens ont besoin pour vivre, pour s'éclairer, pour se chauffer. En ces journées de froid extrême, je peux vous dire que les Français vous savent gré de votre travail et de la mobilisation dont vous faites preuve.

Vous produisez l'électricité dont nos entreprises ont besoin pour créer, pour se développer, pour produire.

Chaque jour, ici, à Fessenheim, vous garantissez une électricité sûre et une électricité à bon marché.

Si je suis venu à Fessenheim, c'est pour constater sur le terrain les investissements considérables qui ont d'ores et déjà été réalisés afin de permettre à cette centrale de continuer à produire de l'électricité au service des Français.

C'est aussi pour vous dire ma détermination à renforcer la sûreté, dont la garantie est indissociable du choix du nucléaire.

C'est pour réaffirmer devant vous ma confiance dans notre parc de centrales nucléaires, grâce à votre compétence et à votre engagement.

Un débat politique s'est engagé dans notre pays sur la pertinence du choix de l'énergie nucléaire. Il est de mon devoir, de défendre la place de l'énergie nucléaire dans notre politique énergétique. Ce choix du nucléaire a été fait par tous mes prédécesseurs depuis le général de GAULLE.

S'en écarter, c'est mettre en danger grave l'ensemble de cet édifice.

S'en écarter, s'écarter du nucléaire, c'est mettre en péril les résultats exceptionnels de la France en matière de réduction des émissions de CO2.

Le débat sur le nucléaire est essentiel pour l'avenir de notre pays, il vous touche directement.

Les deux réacteurs de Fessenheim figurent au premier rang de la liste des 24 réacteurs que certains souhaiteraient fermer autoritairement au détriment de l'emploi dans la filière nucléaire, au détriment de la compétitivité de notre industrie, au détriment de notre indépendance énergétique. Je n'accepterai jamais la fermeture de la centrale de Fessenheim pour des raisons politiciennes, pour des calculs politiciens, qui n'ont rien à voir ni avec l'énergie, ni avec la sûreté.

Je vous le dis avec la même force, s'il y avait le moindre doute sur la sûreté de la centrale, si les autorités indépendantes avaient pointé la moindre faiblesse sur la centrale, je n'aurais pas hésité une seconde à demander à EDF de fermer Fessenheim. Les autorités indépendantes, à la fois sur la visite décennale mais aussi sur la visite post-Fukushima, ont déclaré que le réacteur N°1 était parfaitement sûr. Vouloir fermer Fessenheim, c'est un scandale, parce que c'est sacrifier l'emploi qui est le vôtre à des arrière-pensées politiciennes qui ne devraient pas être évoquées, s'agissant de l'avenir de la politique énergétique de la France.

La France a toujours placé l'exigence absolue du plus haut niveau de sûreté au premier rang des priorités du développement de l'énergie nucléaire.

Sur la sûreté, aucun compromis n'est possible. Mais je demande à ceux qui nous observent, aux médias qui sont ici, de réfléchir. S'il y avait le moindre doute sur la sûreté de nos centrales, croyez-vous que ceux qui travaillent dans ces centrales, dont les familles vivent à côté des centrales, seraient tellement attachés aux centrales, s'ils pensaient qu'elles n'étaient pas sûres ? Les premiers à être concernés par la sûreté d'une centrale sont les salariés qui y travaillent.

Pour garantir la sûreté de son parc nucléaire, la France a mis en place une organisation qui est une référence au niveau mondial et qui repose sur quelques principes simples : responsabilité des exploitants, indépendance et transparence de l'organisme de contrôle, excellence de l'expertise technique.

La responsabilité de la sûreté relève d'abord des exploitants. Je sais que tous les jours, ici à Fessenheim comme dans chaque centrale nucléaire sur notre territoire, la sûreté est au cœur de votre travail et de vos préoccupations.

La sûreté relève d'un organisme de contrôle à la fois indépendant et transparent, l'Autorité de Sureté Nucléaire. Le parlement a voté en 2006 la loi sur la transparence et la sûreté nucléaire, le gouvernement de M. JOSPIN n'avait pas pu faire aboutir cette loi. Cette loi a érigé l'ASN en autorité administrative indépendante. Cela veut dire qu'elle travaille en dehors des interférences politiques. Elle prend ses décisions de manière collégiale en s'appuyant sur une expertise technique et scientifique reconnue dans le monde entier. Les résultats de ses contrôles et ses décisions sont publics et peuvent être consultés par l'ensemble des Français.

L'ASN peut à tout moment arrêter un réacteur si elle estime que sa sûreté est en cause. L'ASN, je le dis à mes compatriotes, réalise chaque année 700 inspections dans les installations nucléaires françaises, 700, pour contrôler la conformité des installations et prescrire des mesures pour améliorer leur sûreté.

En plus de ce contrôle continu, chaque réacteur sur le territoire de la France fait l'objet, tous les dix ans, d'un réexamen complet de sa sûreté. C'est ce que vous vivez en ce moment à Fessenheim. C'est l'autorité ASN, et elle seule, qui a le pouvoir de statuer sur la prolongation de l'exploitation d'un réacteur pendant une période supplémentaire de dix ans. A Fessenheim, l'autorisation pour que le réacteur 1 puisse fonctionner 10 ans de plus a été délivrée il y a 6 mois, et vous êtes dans l'attente de la décision de l'ASN pour ce qui concerne le second réacteur.

J'ai voulu aujourd'hui constater concrètement sur le terrain, en visitant la centrale, les investissements massifs qui ont été réalisés à Fessenheim. Ces 5 dernières années, 600 millions d'euros ont été investis pour améliorer la sûreté de votre centrale.

L'ensemble des générateurs de vapeur ont été remplacés, les installations ont été renforcées pour faire face au risque sismique et au risque d'inondation.

Parmi les prescriptions édictées par l'ASN à l'issue du dernier réexamen, le renforcement du radier du réacteur n°1. Ce renforcement, chère Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, cher Eric BESSON, sera réalisé avant le 30 juin 2013, ce qui représente un investissement de 15 millions d'euros. C'est vous dire à quel point nous croyons dans l'avenir de Fessenheim.

Le respect du plus haut niveau de sûreté exige également que nous soyons capables de nous adapter aux nouveaux facteurs de risque quand ils sont identifiés. C'est la raison pour laquelle, dans les jours qui ont suivi l'accident de Fukushima, j'ai demandé à l'ASN de réaliser une évaluation spécifique pour tirer les conséquences de cet accident s'agissant du parc nucléaire français. A Fessenheim, comme dans toutes les centrales, non seulement vous avez eu l'analyse décennale, réacteur par réacteur, mais en plus, vous avez eu l'inspection post-Fukushima.

Nous avons été le premier pays dans le monde à le faire. Nous avons défini un cahier des charges extrêmement large, en incluant dans cet audit toutes les installations nucléaires (et pas seulement les centrales), ainsi que les facteurs humains, sociaux et organisationnels (notamment pour tenir compte de la sous-traitance).

À l'issue de ces évaluations complémentaires, l'ASN a rendu le 3 janvier dernier un avis de sûreté. Cet avis est absolument fondamental.

L'ASN parle, l'ASN dit : « les centrales du parc nucléaire français présentent un niveau de sûreté permettant de continuer à les exploiter. » Toutes, sans exception, y compris Fessenheim. Toutes les centrales sont sûres.

Voilà ce que dit l'Autorité de Sûreté française indépendante reposant sur une expertise technique reconnue mondialement.

L'ASN a parallèlement considéré qu'il fallait augmenter, au-delà des marges de sûreté déjà en vigueur, la robustesse des installations face à des situations extrêmes. Ce qui va nous permettre de mettre en place un générateur diesel de secours, ce qui va nous permettre d'identifier une source alternative d'alimentation en eau de refroidissement , ce qui va nous permettre de créer une « force d'action rapide du nucléaire », c'est-à-dire des équipes et du

matériel spécialisés pouvant intervenir en moins de 24h, en complément de tout ce qui existe déjà.

Pour l'ensemble du parc nucléaire français, ces travaux de renforcement de la sûreté représenteront un investissement d'une dizaine de milliards d'euros, dont la moitié est d'ores et déjà intégrée, c'est 5 milliards dans le programme d'investissements d'EDF. J'ai demandé aux ministres chargés de la sûreté nucléaire d'établir pour le mois de septembre prochain un rapport sur la mise en œuvre complète, absolument intégrale, des prescriptions de l'ASN.

Je suivrai intégralement les recommandations de l'ASN. Je veux être franc avec vous : s'il fallait fermer une centrale parce que sa sûreté est en cause, je n'hésiterais pas une minute à le faire, et ce quelles qu'en soient les conséquences financières pour l'exploitant.

Mais, sans préjuger des conclusions à venir s'agissant du réacteur n°2 de Fessenheim, aucun, je dis bien aucun, des audits successifs réalisés ici par l'ASN ne recommandent de fermer cette centrale.

Je trouve totalement irresponsable que l'on veuille fermer une centrale si importante pour l'Alsace, Monsieur le Président RICHERT, priver des centaines d'ouvriers de leur emploi, tout simplement pour aller glaner sur le tapis vert quelques voix que l'on ne peut pas glaner sinon. Je voudrais vous le dire, c'est irresponsable et c'est profondément choquant.

Il est insensé de décider a priori, a priori, sans expertise technique, de fermer arbitrairement 24 réacteurs, et en premier lieu les deux réacteurs de la centrale de Fessenheim.

Cette centrale ne fermera pas, parce que si l'on doit fermer une centrale, c'est pour des raisons de sûreté, pas au seul motif de l'idéologie ou de la transaction politique. Ce serait profondément contraire à l'intérêt de la France !

Mesdames et Messieurs, la politique énergétique engage l'avenir de notre pays.

Depuis 60 ans, la France s'est donné les moyens de son indépendance pour son approvisionnement en électricité, à travers le développement de l'énergie hydraulique puis le développement de l'énergie nucléaire.

Les grands partis politiques avaient bâti un consensus autour du développement de cette énergie. Le général de GAULLE en a défini les fondements de l'organisation scientifique et de l'organisation industrielle.

Georges POMPIDOU, Valéry GISCARD D'ESTAING ont défini le programme de construction du parc actuel. Et le programme de construction du parc actuel a été mis en œuvre pour plus des deux tiers sous les mandats de François MITERRAND.

Je suis surpris que ceux qui se réclament de son héritage viennent aujourd'hui, si légèrement, le remettre en cause.

Naturellement, aucune politique n'est intangible, et tous les débats politiques sont légitimes. L'immobilisme serait synonyme de déclin.

Mais pour ma part je souhaite changer les politiques qui ne marchent pas et non remettre en cause les politiques qui fonctionnent.

Avec la réalisation du parc électronucléaire, nos prédécesseurs nous ont légué un patrimoine qui est un atout de compétitivité pour notre pays, qui nous permet d'être indépendants.

Ce parc nous permet d'avoir une électricité deux fois moins chère qu'en Allemagne pour les consommateurs et 33% moins chère pour les entreprises. Pourquoi, devrais-je brader ce que nous avons reçu ? Ce parc permet à notre pays de s'affranchir des ressources fossiles rares et émettrices de CO2 dans la production électrique. Notre parc n'en dépend qu'à hauteur de 9%, contre 60% en Allemagne. L'Allemagne émet chaque année, écoutez le chiffre : 300 millions de tonnes de CO2 pour la production d'électricité. La France émet chaque année 30 millions de tonnes. 300 d'un côté de la frontière, 30 de l'autre et nous devrions renoncer au parc nucléaire qui nous permet cela ?

Pourquoi vouloir remettre en cause ce qui est un avantage pour notre pays, un atout sur le plan économique et un atout sur le plan environnemental ?

Les raisons qui ont présidé à la construction de notre parc nucléaire, à savoir la nécessité de réduire nos importations de ressources fossiles, ces raisons ne seraient-elles plus d'actualité ? A-t-on trouvé du pétrole et du gaz en Alsace ? L'information n'est pas venue jusque sur mon bureau !

Dispose-t-on aujourd'hui de moyens de production qui pourraient se substituer à notre parc actuel au cours des prochaines années ?

À quels coûts ? Et avec quelles conséquences ?

La Cour des Comptes, parfaitement indépendante, a mené, à la demande du gouvernement, un travail remarquable pour évaluer et mesurer de manière exhaustive les coûts de la filière électronucléaire.

La Cour des Comptes a confirmé que l'ensemble des charges à long terme étaient effectivement prises en compte par les opérateurs, qu'il n'y avait pas de « coûts cachés » comme le disaient certains prétendus écologistes. Des coûts cachés de l'énergie nucléaire, cela n'existe pas. La Cour des Comptes a fait litière de cet argument de mauvaise foi.

Il existe des incertitudes sur le montant de certaines charges à long terme. Mais la Cour a reconnu que ces incertitudes auront un impact limité sur le coût de production de l'énergie nucléaire.

Ainsi, si l'on devait retenir l'évaluation la plus élevée des coûts du stockage des déchets nucléaires, l'augmentation du coût de production, par rapport à ce qui est actuellement comptabilisé, serait de 1 %, - 1 % !-.

J'ai demandé au ministre de l'Energie de continuer l'évaluation des devis de démantèlement et d'établir avant la fin de l'année le devis définitif du centre de stockage des déchets. Ceci permettra progressivement de réduire les incertitudes.

J'ajoute que ces charges à long terme, qu'il s'agisse du démantèlement des centrales, de la gestion des déchets radioactifs, correspondent à des investissements qui doivent être réalisés en toute hypothèse, quelles que soit les décisions qui sont prises sur la durée de vie des centrales. Leurs montants ne peuvent donc être retenus pour privilégier un arrêt anticipé des réacteurs. Au contraire, nous avons intérêt à amortir ces coûts fixes sur des durées d'exploitation raisonnables.

Enfin, la Cour a pleinement confirmé l'évaluation des dépenses d'exploitation du parc actuel, et examiné les projections d'investissements pour le futur.

EDF a prévu un programme de 55 milliards d'euros d'investissements sur l'ensemble de son parc, Monsieur le Président PROGLIO, au cours des 15 prochaines années, afin de moderniser le parc et d'améliorer sa sûreté.

Il en résultera une augmentation du niveau d'investissement annuel, pour EDF, qui passera de 1,7 milliard d'euros à 3,7 milliards d'euros.

En prenant en compte l'ensemble de ces investissements futurs, le coût de fonctionnement d'une centrale comme Fessenheim est évalué à 33 euros par mégawatt-heure. Eh bien, je l'affirme et je mets au défi quiconque de contester ces chiffres : aucune, je dis bien, aucune énergie de substitution ne permet aujourd'hui, et ne permettra dans les prochaines décennies, de produire de l'électricité à meilleur coût que la centrale de Fessenheim.

Pour compenser la fermeture des deux réacteurs comme ceux de Fessenheim, qui représentent aujourd'hui 70% de l'électricité consommée en Alsace, Monsieur le Président RICHERT, il faudrait débourser 400 millions d'euros supplémentaires pour acheter sur le marché européen l'électricité que nous ne serions plus capables de produire. 400 millions d'euros pour financer un accord politique dans le dos des travailleurs de la filière nucléaire.

Ce surcoût monterait, tenez-vous bien, à 700 millions d'euros par an si l'électricité de substitution -- si on fermait Fessenheim - était d'origine éolienne. Et pour avoir l'équivalent des deux réacteurs de Fessenheim, tenez-vous bien, il faudrait couvrir l'Alsace de 2 500 éoliennes. 700 millions d'euros dépensés en pure perte, plus 2 500 éoliennes dans votre

paysage. Voilà ce qu'il en coûterait de fermer Fessenheim, rien pour que vous puissiez continuer à avoir de l'électricité en Alsace.

Si l'on devait remplacer la centrale de Fessenheim par une centrale à gaz -- j'ai voulu étudier toutes les formules -, ce sont 500 millions d'euros d'importations de gaz par an qui seraient nécessaires, un demi-milliard d'euro, qui viendrait dégrader notre balance commerciale -- comme si elle en avait besoin - et accroître notre dépendance au gaz et au pétrole.

La fermeture des réacteurs de Fessenheim, c'est la suppression de l'emploi pour 1 000 personnes, les agents d'EDF et les prestataires! Les conséquences sont dramatiques pour une région.

Que préférer, donner du travail à notre industrie en investissant dans notre parc de production ou acheter chaque année du gaz à l'étranger ? Elle est belle l'alternative. On irait faire un chèque pour acheter un demi-milliard d'euros de gaz et, naturellement, les 1 000 emplois supprimés, ici, viendraient augmenter les effectifs à Pôle emploi qui n'en a vraiment pas besoin, compte tenu de la crise et du chômage que nous connaissons.

Si vous étendez, mes chers compatriotes, ce raisonnement, valable pour les deux seuls réacteurs de Fessenheim, aux 24 tranches dont certains envisagent la fermeture, vous mesurez les effets catastrophiques d'une telle décision.

Ce sont alors 10 milliards d'euros de coûts annuels qui seraient infligés à l'économie française.

Ce sont de 100 000 à 150 000 emplois qui seraient détruits du fait du renchérissement du coût de l'électricité qui abaisserait la compétitivité de nos entreprises en France, qui ont besoin d'une électricité à bon marché pour être compétitives.

C'est notre balance commerciale qui serait dégradée de 5 à 8 milliards d'euros par an du fait des importations de combustibles fossiles.

C'est notre indépendance énergétique qui serait mise à mal.

Et c'est toute la filière nucléaire de 240 000 emplois directs et indirects qui serait fragilisée. J'ajoute qu'on s'amuserait alors pour convaincre les autres d'acheter des centrales nucléaires que nous fabriquons et que nous fermerions ici.

Je souhaite bon courage à tous ceux qui partiront en Inde et en Chine pour proposer nos centrales nucléaires avec le bel exemple de la fermeture des mêmes centrales en France. C'est-à-dire que cela ne serait pas bon pour la France, mais cela serait bon pour la Chine ou pour l'Inde.

Mesdames et Messieurs, ce serait un choix catastrophique.

La politique énergétique que nous mettons en œuvre est tout autre. Concernant le parc actuel, nous allons améliorer sa sûreté, nous prolongerons sa durée de vie. C'est la solution qu'ont d'ailleurs retenue tous les pays qui sont dotés de centrales du même type que les nôtres.

J'ajoute que quand on dit que Fessenheim est la plus ancienne, oui, elle a été ouverte en 1977, mais Fessenheim est bien plus jeune que les centrales qui sont en Suisse ou que les centrales qui sont aux États-Unis.

L'âge moyen des réacteurs français est 26 ans, il est de 35 ans pour le parc de réacteurs américains. Et dans ce pays, l'Amérique, la moitié des 104 réacteurs du parc a déjà reçu l'autorisation de fonctionner jusqu'à 60 ans. EDF étudie avec l'ASN les conditions d'une prolongation de nos centrales au-delà de 40 ans.

Ces investissements de prolongation engendrent en outre une charge de travail importante dans l'ensemble de la filière nucléaire française. Lorsque, cette année, vous avez remplacé les trois générateurs de vapeur du réacteur n°2, à Fessenheim, c'est autant de travail qui a été confié aux ouvriers de l'usine AREVA de Saint-Marcel. Cette année, c'est une commande de 1,1 milliard d'euros pour la fourniture de 32 générateurs de vapeur qui a été passée par EDF auprès d'AREVA.

Il s'agit pour nous de permettre, aux côtés de l'énergie nucléaire, le développement des énergies renouvelables.

Le Royaume-Uni a engagé un processus d'achat de réacteurs de troisième génération. 16 pays européens font les mêmes choix que nous. Nous n'investissons pas seulement dans la filière nucléaire, nous investissons dans l'ensemble des énergies, y compris les énergies renouvelables.

Un euro pour le développement de l'énergie nucléaire, un euro pour le développement des énergies renouvelables.

Pour le nucléaire, il y aura la quatrième génération ASTRID, il y aura le réacteur de recherche JULES HOROWITZ, mais notre bouquet énergétique, notre priorité, c'est la réduction des énergies fossiles. C'est extrêmement important. Nous agissons sur trois leviers : la filière nucléaire, j'en ai parlé, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique. Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a coutume de dire, à juste titre, que la source d'énergie la meilleure, c'est l'économie d'énergie. Nous avons fait porter un effort considérable sur le logement qui représente 43% de notre consommation nationale d'énergie.

Pour les énergies renouvelables, nous avons lancé un appel d'offre de 3 000 mégawatts de capacité éolienne offshore qui seront annoncés dans les prochains mois. Nous faisons des efforts considérables pour la biomasse, pour le biogaz.

Le rythme de développement des énergies renouvelables doit être soutenable. Parce que les Français doivent savoir que chaque fois que l'on fait un effort pour les énergies renouvelables, on accroît le coût de l'électricité, car l'éolien, le photovoltaïque, l'ensemble des énergies renouvelables, c'est plus cher que le nucléaire. J'aurai d'ailleurs l'occasion la semaine prochaine de me rendre avec les ministres chez Photowatt, parce que grâce à EDF, nous présenterons pour les salariés de Photowatt une formule de reprise industrielle.

En résumé, mes chers compatriotes, la France ne fait pas le choix du tout nucléaire. La France fait le choix du nucléaire, parce que nous avons une avance considérable. Nous ne fermerons pas nos réacteurs, nous travaillons sur la troisième génération, et déjà sur la quatrième génération. En même temps, nous disons aux Français : « faites des économies d'énergie, notamment pour vos logements. » C'est tous les systèmes des prêts à taux zéro pour permettre que l'on consomme moins d'énergie dans nos logements.

Enfin nous développons les énergies renouvelables mais à un rythme soutenable. Si demain le prix de l'électricité devait doubler en France, que dirait-on sur le pouvoir d'achat ? Et que dirait-on pour la compétitivité de nos entreprises ?

Alors je le dis aux ouvriers et aux salariés de cette centrale, franchement j'aurais préféré ne pas venir pour tenir ce discours, parce que cela aurait prouvé que vous n'étiez pas menacés. Mais j'imagine ce que serait mon état d'esprit si moi-même j'étais salarié de Fessenheim, cela fait un an que j'entends des gens, que je ne connais pas, parler de mon travail, de mon avenir, se faire des promesses sur ce qui permet de faire vivre ma famille, annoncer la fermeture, sans même avoir le courage de venir rencontrer les ouvriers pour leur dire « voilà pourquoi je vais vous fermer ».

Et j'imagine pour vous, je l'imagine très bien, quels que soient par ailleurs vos engagements, vos sensibilités, le sentiment qui peut être le vôtre : est-ce qu'ils ne se moquent pas de nous ? Est-ce qu'ils savent comment cela se passe sur le terrain ? Est-ce qu'ils se rendent compte que pour nous, c'est notre emploi, c'est notre gagne-pain, c'est notre salaire ? Est-ce qu'ils savent que nous, on a fait le choix de la filière électronucléaire, parce qu'on pense que c'est un choix d'avenir ? Est-ce qu'ils se rendent compte que, dans le monde entier, on nous envie cette filière ? Pourquoi veut-on nous sacrifier ? Sur l'autel de qui ? Sur l'autel de quoi ? Est-ce que l'on croit vraiment que l'on va rétablir la confiance des Français dans la parole publique avec un comportement de cette nature ?

Que nous ayons des différences, c'est normal, c'est la démocratie. Mais n'y a-t-il pas suffisamment de choses qui vont mal en France pour débattre des choses qui vont mal et qu'on doit améliorer, plutôt que pour détruire les choses qui vont bien et qu'on ne doit pas toucher ?

La politique nucléaire de la France, c'est un atout de la France. On ne doit pas y toucher.

Je vous remercie.

Quelle: <http://discours.vie-publique.fr/notices/127000352.html>

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les défis et priorités de la France en matière environnementale, à Paris le 14 septembre 2012.

Personnalité, fonction : HOLLANDE François.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Conférence environnementale, à Paris le 14 septembre 2012

ti : Monsieur le Président,

Monsieur le Premier ministre,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs,

Mesdames, Messieurs les représentants de grandes associations, des organisations syndicales de notre pays, des employeurs, des présidents de collectivités,

Nous sommes rassemblés pour cette conférence environnementale et j'avais souhaité qu'elle puisse s'ouvrir ici, au Palais d'Iéna, là où s'était également réunie il y a deux mois, la conférence sociale.

C'est une nouvelle occasion de parler à cette tribune, de saluer le Conseil économique, social et environnemental pour son rôle, pour la qualité de ses travaux et je prends même mes habitudes en venant m'exprimer, ici, régulièrement. Je n'en abuserai point. Mais c'est surtout une nouvelle démonstration, à travers cette conférence, de la méthode qui est celle du gouvernement de Jean-Marc AYRAULT : dialoguer pour décider, prendre les sujets les plus difficiles pour chercher des solutions pertinentes, faire participer tous les acteurs. Ils sont là pour porter ensemble un changement durable. Car les défis ne se divisent pas ; ils ne se hiérarchisent pas ; ils doivent être affrontés et surmontés ensemble. Les crises ne se séparent pas ; la crise écologique ce n'est pas une crise de plus, elle est dans la crise globale qui se décline sur tous les terrains, dans tous les domaines : économique, social, sanitaire.

La conférence environnementale et la conférence sociale sont donc complémentaires. Il s'agit de mettre la France en capacité de porter un nouveau modèle de développement. La conférence d'aujourd'hui n'est pas la reproduction, sous une autre forme, un autre mot, du Grenelle de l'Environnement, dont je salue les acquis et le travail de ceux qui y ont contribué.

Cette formule a eu des mérites incontestables : la concertation à 5, qui a été fructueuse ; la prise de conscience de l'urgence environnementale qui a conduit au vote de deux lois. Mais en même temps le Grenelle a atteint ses limites, certains engagements ont été traduits dans les faits, d'autres ont été oubliés, et les moyens financiers n'ont pas été à la hauteur des objectifs annoncés. Surtout, l'ambition initiale a été perdue au fil du temps et une nouvelle fois l'économie a été opposée à l'écologie.

Je suggère donc de faire autrement. Et dans la démarche qui est proposée, et dans les résultats, nous devrons faire la démonstration que la conférence environnementale a été le meilleur chemin pour conduire à l'excellence environnementale.

La conférence sera un rendez-vous annuel, elle permettra à chacun de mesurer les progrès réalisés durant la durée du quinquennat. Elle sera aussi une façon d'ajuster les moyens aux objectifs. Tous les territoires seront associés à la conception et à la mise en œuvre de la transition écologique. La concertation sera ouverte aux Parlementaires parce qu'au bout de la démarche, il y a le vote de la loi. Il s'agira enfin pour le Premier ministre, à travers la feuille de route qu'il présentera au terme de cette conférence, de s'engager sur des priorités, sur des moyens et sur un calendrier. Et à vous chaque année d'en faire l'évaluation.

L'enjeu, celui qui nous rassemble, c'est de faire de la France la Nation de l'excellence environnementale. C'est un impératif pour la planète. Comment admettre la dégradation continue des ressources et du patrimoine naturel du monde, comment ne pas voir les effets du réchauffement climatique qui n'est pas une opinion ou une hypothèse, mais un fait scientifique ? Comment ne pas comprendre que le creusement des inégalités entre les plus riches et les plus pauvres constitue à l'échelle du monde un risque majeur ? Comment rester impassible face aux atteintes irréversibles à la biodiversité ? Comment laisser croître notre dette écologique envers les autres ? La question se résume finalement ainsi : serons-nous solidaires des générations à venir ou trop cupides, trop avides pour laisser à nos enfants un fardeau encore alourdi du poids de nos égoïsmes ?

Cette prise de conscience nous oblige au plus haut sommet de l'Etat, et la France va construire durant les cinq prochaines années une diplomatie environnementale car il y a urgence. Il y a urgence parce qu'il y a eu recul. Des engagements de réduction des émissions de CO2 avaient été pris à Rio il y a vingt ans ; le protocole de Kyoto pour la période 2008-2012 avait marqué

une avancée majeure. Mais depuis, aucun accord international n'est venu prendre le relai de Kyoto. Ni Copenhague en 2009, ni Cancun en 2010, pas davantage Durban en 2011 n'ont permis d'avancées décisives susceptibles de limiter l'augmentation de la température à deux degrés à la fin du siècle.

Et même si le dernier sommet de Rio plus 20, auquel j'ai tenu à participer au nom de la France, a permis des progrès sur la reconnaissance de la société civile, donc des acteurs, en matière d'environnement, pour qu'ils puissent être davantage représentés dans les enceintes internationales, convenons que la déclaration finale a été une déception. Même la création de l'Agence mondiale pour l'environnement qui est une volonté portée par plusieurs Etats a été repoussée. A la grande déception de l'Afrique qui attendait que le siège de cette Agence puisse être décidé dans ce continent d'avenir.

Notre prochain objectif doit donc être de parvenir à un accord global sur le climat en 2015. La France s'investira pleinement pour la réussite de ce rendez-vous. Et pour marquer ma volonté d'aboutir, j'annonce que notre pays, est disponible pour accueillir la conférence, ici, à Paris.

D'ici là, il y a l'échéance de Doha en décembre prochain. L'Europe y confirmera les engagements pris en 2008 dans ce que l'on appelle le paquet « énergie climat ». Vous connaissez nos objectifs, réduire à l'horizon 2020 les émissions de gaz à effet de serre de 20% ; porter à 20% la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie et réduire la même consommation d'énergie de 20%. La France prendra toute sa part de l'effort collectif qui permettra de respecter ces objectifs. Et même, nous devons être capables de les dépasser. Je suis prêt à aller plus loin. Une stratégie ambitieuse sur un objectif de réduction de 40% en 2030 puis de 60% en 2040, telle est la position que je défendrai dans le cadre des prochaines discussions au sein des instances européennes.

Le volontarisme n'empêche pas la lucidité. Je connais les risques de délocalisation des productions. Je sais la concurrence déloyale qu'un certain nombre de pays ne respectant pas les normes environnementales infligent à notre industrie. Je sais aussi que beaucoup de pays, quoi qu'ils en disent, ne prennent pas les engagements sur les émissions de CO2. Et en même temps il ne peut pas être question de choisir entre la compétitivité de nos entreprises et la lutte contre le réchauffement. C'est pourquoi, je proposerai à nos partenaires commerciaux et à nos

partenaires d'abord européens d'introduire un mécanisme d'inclusion carbone pour les secteurs les plus exposés à la concurrence internationale.

Ne confondons pas protectionnisme avec la protection de la planète. Ce serait quand même un comble d'être ouvert à tous les produits du monde et de ne pas imposer, dans le cadre de cette liberté des échanges, des normes environnementales, d'ailleurs, qui peuvent être complétées par des normes sociales.

Le nouvel ordre commercial que nous devons construire doit être aussi un nouvel ordre écologique. Mais c'est en France que nous devons être exemplaires. D'abord en insufflant un nouvel état d'esprit. Accepter le constat de la fragilité de notre planète, de ses éco systèmes, de sa biodiversité, c'est admettre l'idée que le progrès de l'humanité, à l'heure de la mondialisation, ne peut se concevoir sur les schémas nés de l'ère industrielle du siècle dernier.

L'avenir, l'avenir économique, l'avenir productif appartient aux Nations qui l'auront compris. C'est pourquoi l'exigence environnementale est à la fois une obligation, une volonté, et en même temps, un atout pour l'emploi.

Elle recèle des opportunités à saisir : l'économie verte, l'économie sociale et solidaire, le développement des écotechnologies sont déjà créatrices d'activité. La France possède en plus des compétences considérables dans la plupart des filières : les énergies marines, le solaire, la géothermie, la biomasse. La France peut en plus compter sur un réseau de PME dynamiques et des groupes énergétiques de dimension internationale.

A nous de faire que la lutte contre le réchauffement climatique soit non seulement une cause planétaire, européenne, nationale, mais le levier d'un nouveau modèle de croissance à la fois intelligent, durable et solidaire. La France, et j'en prends ici l'engagement, se mobilisera dans la transition énergétique. Voilà le cap, la transition.

Cette stratégie elle est fondée sur deux principes : l'efficacité énergétique d'une part, et la priorité donnée aux énergies renouvelables d'autre part. Les économies d'énergie représentent la moitié au moins du chemin à parcourir vers une société sobre en carbone à l'horizon 2050.

Ce qui exige de repenser l'organisation de nos villes -- et c'est pourquoi les élus doivent être associés à cette perspective -- nos façons de nous déplacer, nos manières de consommer et de produire. Cette mutation ne va pas de soi, car elle touchera à nos habitudes, à nos usages quotidiens, à nos modes de vie, mais elle peut être aussi un facteur de mobilisation citoyenne, d'engagement générationnel, d'esprit de responsabilité.

Elle peut être aussi un nouveau défi productif. La transition, elle fait appel à des valeurs d'initiative, de solidarité, d'innovation qui modifient bien plus que des comportements individuels car elles définissent des choix collectifs autour de la priorité à la génération qui arrive, à la jeunesse. C'est une ligne d'horizon pour un pays comme le nôtre qui cherche parfois où est son chemin, qui s'interroge sur le sens, qui doute de lui-même et en même temps sait qu'il a des atouts en son sein pour lui permettre de réussir.

Faut-il encore donner aux consommateurs, aux producteurs les bonnes informations. Lui adresser les bons signaux. Susciter chez eux les bons arbitrages. Les tarifs publics comme les prix privés doivent refléter la rareté, le coût social et environnemental du service rendu ou de la marchandise consommée. C'est l'un des objectifs de la proposition de loi qui a été déposée par le député François BROTTE, bientôt en discussion à l'Assemblée nationale, sur les tarifs de l'énergie. Inciter par une modulation des tarifs à des comportements plus sobres.

Mais cette réforme structurelle a aussi une finalité sociale. Je mesure chaque jour l'ampleur de ce qu'on appelle la précarité énergétique, les ménages les plus défavorisés sont ceux aussi qui vivent dans les 4 millions de logements qui sont les plus consommateurs, ce qu'on appelle « les passoires thermiques » et qui dépensent donc, ces ménages, le plus dans un budget déjà restreint, pour se chauffer. C'est pourquoi le mal-logement est une double peine puisqu'au confort insuffisant s'ajoutent des charges insupportables. La rénovation thermique des logements sera l'une des grandes priorités de mon quinquennat.

L'objectif est de mettre aux normes énergétiques un million de logements par an, en nous concentrant sur les quatre millions de logements anciens qui sont les plus mal isolés. Les trois quart du parc sont composés de maisons individuelles ou de bâtiments de moins de dix logements, ce qui revient à dire que le marché de la rénovation thermique sera constitué de petits chantiers qui feront appel aux compétences de nos artisans et de nos PME. Il s'agit d'emplois non délocalisables et qui devraient se compter en dizaines de milliers.

Dans cette perspective, je demande au gouvernement de simplifier les dispositifs, de clarifier les démarches pour les propriétaires, et de mobiliser les opérateurs, l'ADEME, l'ANAH, et enfin de dégager de nouveaux financements.

Le doublement des plafonds du Livret A et du Livret de Développement Durable permettra de mobiliser ces ressources en faveur des actions de rénovation thermique et notamment du logement social.

Le produit de la mise aux enchères des quotas d'émissions de CO2 viendra renforcer les aides au bénéfice des propriétaires les plus modestes. Enfin, je souhaite que les mécanismes à destination du logement privé, crédit d'impôt développement durable, prêt à taux zéro, soient spécialisés dans les rénovations lourdes.

Cette nouvelle donne ne sera possible que si les producteurs et les distributeurs d'énergie sont associés à tous ces chantiers et que si un nouveau système de financement est mis en place pour décharger les propriétaires de l'avance des frais. Sur l'ensemble de ces sujets, il faut aller vite, et là encore le gouvernement proposera un dispositif applicable pour le début de l'année 2013. Parallèlement, la directive sur l'efficacité énergétique, qui a été adoptée le 2 juillet, sera transposée sans délai par le Parlement.

La transition énergétique, c'est la sobriété, mais c'est aussi la diversification des sources de production et d'approvisionnement. J'ai fixé là encore le cap : la part du nucléaire, dans la production de l'électricité, sera ramenée de 75% à 50% à l'horizon 2025, et cela en garantissant la sûreté maximale des installations et en poursuivant la modernisation de l'industrie nucléaire.

La centrale de Fessenheim, qui est la plus ancienne de notre parc, sera fermée à la fin de l'année 2016 dans des conditions qui garantiront la sécurité des approvisionnements de cette région, la reconversion du site et la préservation de tous les emplois. Nous devons même en faire un exemple de démantèlement réussi de façon à ce que les centrales, qui viendront à expiration dans de nombreux pays du monde et qui appelleront des technologies maîtrisées, puissent être, là encore, une inopportunité pour l'industrie nucléaire française.

La diversification appelle la montée en puissance des énergies renouvelables. Elles offrent un immense potentiel et je regrette le retard qui a été pris par la France dans ce domaine. Reconnaissions que les espoirs nés du Grenelle n'ont pas été traduits. Quelques chiffres en témoignent : les capacités de production d'énergie éolienne installées en 2011 ont régressé de 20% par rapport à 2010. Celles de la filière photovoltaïque sont 25 fois moindres que nos capacités hydroélectriques. Dopé par un prix d'achat au départ très avantageux, le secteur photovoltaïque a perdu 10 000, je dis bien 10 000 emplois en 2010-2011 après la volte-face tarifaire du gouvernement précédent.

Le développement de la biomasse marque le pas, alors qu'elle pourrait représenter près de 50% de notre production d'énergie renouvelable. Il est donc urgent d'engager une véritable politique du renouvelable en France.

Trois principes doivent la guider : la simplification des règles administratives -- ça ne vaut pas que dans ce domaine - mais là, c'est encore plus opportun et utile- ; la stabilité des aides et des dispositifs fiscaux et du système du prix de rachat pour que les entreprises, les opérateurs sachent bien quelles sont les conditions économiques, durables, pour investir et se lancer dans le renouvelable.

Enfin, le troisième principe, c'est un soutien public à l'innovation. Je l'annonce aujourd'hui, une part des fonds de la Banque publique d'investissement sera dédiée à cet objectif. Et les investissements d'avenir issus du grand emprunt pleinement utilisés. J'attends de votre conférence et surtout du débat qui va s'ouvrir après, sur la transition énergétique, que tous les acteurs puissent contribuer à poser le cadre indispensable au développement des nouvelles formes d'énergie.

Mais là encore sans attendre j'ai demandé au Premier ministre que des premières initiatives soient prises pour lancer avant la fin de l'année de nouveaux appels d'offre pour l'éolien en mer et pour le solaire sur les grandes installations.

Reste le sujet des hydrocarbures non conventionnels : le gaz de schiste, qui soulève bien des passions, bien des questions. J'entends les arguments économiques, ils existent et les considérations, souvent exagérées, sur l'ampleur des gisements.

Mais soyons clairs, dans l'état actuel de nos connaissances, personne, je dis bien personne, ne peut affirmer que l'exploitation des gaz et huile de schiste par fracturation hydraulique, seule technique aujourd'hui connue, est exempte de risques lourds pour la santé et pour l'environnement. C'est pourquoi, j'ai demandé à Delphine BATHO, ministre de l'Ecologie, de prononcer - sans attendre davantage - le rejet des sept demandes de permis déposées auprès de l'Etat, et qui ont légitimement suscitées l'inquiétude dans plusieurs régions de France.

S'agissant de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, telle sera ma position durant le quinquennat.

La transition énergétique et écologique ne doit pas être regardée comme une contrainte, une contrainte de plus qui s'abattrait sur notre pays, comme si nous devions à chaque fois demander effort et sacrifice, non, la transition énergétique et écologique, rendue nécessaire par la rareté des ressources naturelles et par la lutte contre le réchauffement climatique, est un axe prioritaire de développement de demain.

Alors, je propose d'en tirer toutes les conclusions dans le cadre des politiques publiques.

Première conclusion : la Banque publique d'investissement sera pour partie alimentée par le Livret de Développement Durable, mais sera donc concentrée, sur une bonne part de ses activités, sur la conversion écologique de notre système productif. Qu'il s'agisse de l'isolation thermique, des énergies renouvelables, des écotechnologies, la Banque publique d'investissement sera la banque de la transition.

Deuxième conclusion : la fiscalité sera réformée dans cette perspective. Non pas pour créer des impôts supplémentaires, l'imagination fiscale est de ce point de vue sans limite, mais qui finit par décourager, par inquiéter, et notamment les ménages qui ne peuvent pas admettre d'être une nouvelle fois sollicités. L'écologie n'est pas une punition, c'est ce qui doit nous permettre d'être plus forts ensemble. Dès lors, il nous faudra changer des modes de prélèvement et surtout peser sur les choix, taxer moins le travail, plus les pollutions ou les atteintes à la nature ; dissuader les mauvais comportements ; encourager les innovations ; stimuler les recherches ; accélérer les mutations.

Nous en avons donné une illustration sur les primes pour l'achat des véhicules propres et électriques. Eh bien, je souhaite que dans tous les domaines, sur tous les produits, nous puissions avoir cette incitation sur la base du bonus-malus.

Dans le même esprit, j'ai annoncé une réforme du mode de financement de la protection sociale qui est souhaitée par beaucoup, parce qu'il n'est pas acceptable que ce soit, là encore, les seuls salariés qui soient la source de la contribution. A partir de là, nous devrons réfléchir ensemble -- c'est un sujet pour la conférence sociale, c'est un sujet aussi pour la conférence environnementale -- sur la meilleure façon de trouver d'autres ressources pour que les facteurs de production soient moins sollicités et les facteurs de pollution le soient davantage.

Le prix du carbone s'inscrit également dans cette recherche d'une croissance verte à condition, là encore, je l'ai dit, d'en faire une règle commune aux économies développées et aussi de responsabiliser les pays émergents.

La France soutiendra donc les initiatives de la Commission européenne en vue d'améliorer la régulation du marché européen d'échange de quotas carbone et je reprendrai la proposition d'une contribution carbone aux frontières de l'Europe.

Et puisque j'évoque l'Europe, notre pays doit saisir les opportunités du pacte de croissance qui a été décidé au Conseil européen des 28 et 29 juin derniers. Là encore ce serait un paradoxe que d'avoir demandé ce pacte de croissance et de ne pas soumettre des projets aux instances européennes, que ce soit la Banque européenne d'investissement ou la Commission européenne, pour les projets de « bonds » notamment. De la même façon, l'Etat et les régions qui viennent de se réunir, ont décidé d'aller chercher les fonds structurels qui ne sont pas d'ailleurs consommés, dans le cadre de ce pacte de croissance, de manière à ce que nous puissions les affecter ces fonds-là, à des projets énergétiques ou à des projets écologiques.

Je considère que l'Europe doit devenir une construction dont l'énergie doit être une dimension. Au moment où notre continent est à la recherche d'une nouvelle frontière, l'élargissement étant maintenant accompli, d'un nouveau sens qui doit aller au-delà de la simple défense d'une zone monétaire ou d'un espace commercial, eh bien l'Europe pourrait -- à l'image de ce qu'elle a été capable de faire au lendemain de la seconde guerre mondiale autour du charbon, de l'acier, ce qu'elle a été capable de faire autour de la politique agricole et qu'elle doit continuer

à faire, parce que c'est un acquis communautaire -- eh bien l'Europe pourrait décider d'être aussi une communauté européenne de l'énergie.

La France et l'Allemagne vont célébrer le 50ème anniversaire du traité de l'Elysée. Elles pourraient constituer une avant-garde en lançant une coopération entre les entreprises énergétiques de notre pays et de l'Allemagne qui pourraient s'engager sur un certain nombre de projets communs. Voilà pourquoi la transition énergétique est un grand enjeu pour notre pays, pour l'Europe. Nous avons à accélérer des choix, nous avons à nous appuyer sur des industries qui sont les plus compétitives. Nous avons à créer de nouveaux emplois, nous avons à changer un certain nombre de nos comportements, modifier nos politiques publiques.

Mais il y a un autre enjeu, pour notre planète et pour notre pays, c'est la biodiversité. Elle est notre bien commun, chacun d'entre nous doit en être convaincu. Cela commence d'ailleurs par l'éducation à l'environnement qui devra être mieux intégrée dans les programmes scolaires. Mais la biodiversité, ce sera le message de la France lors de la prochaine conférence des Nations Unies qui se tiendra sur ce thème en Inde au mois d'octobre, c'est aussi le fondement, je le rappelle, de notre stratégie nationale de la biodiversité, à condition que nous la mettions en œuvre dans la suite de l'accord de la Nagoya et des 20 cibles qui avaient été définies.

Je vais en donner quelques illustrations. Préserver la biodiversité, c'est protéger les milieux et les habitants ; plus de 30% des 60 000 espèces vivantes sur notre terre sont aujourd'hui menacées. 13% des oiseaux, 35% des mammifères. Nous devons créer de nouvelles réserves naturelles et faire appliquer la loi. Préserver la biodiversité, c'est lutter contre la consommation rapide des terres agricoles. Les terres agricoles, c'est un patrimoine commun, pas simplement pour les agriculteurs, pour la capacité que nous devons avoir d'avoir des territoires équilibrés entre les productions animales et végétales. Lutter contre la consommation rapide des terres agricoles, ce n'est pas protéger une profession, c'est protéger le pays, c'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas accepter que disparaissent 100 000 hectares de terres agricoles tous les ans. La lutte contre le gaspillage qu'accentue l'étalement urbain sera menée avec tous les moyens juridiques nécessaires.

Préserver la biodiversité, c'est limiter l'artificialisation des sols, c'est encourager le développement d'un nouveau modèle agricole, plus respectueux de l'environnement qui réduise l'usage des pesticides, protège les ressources en eau. Les agriculteurs ont réalisé des

efforts considérables ces dernières années, ont fait en sorte de s'adapter, de se conformer souvent à des coûts élevés pour leur exploitation. Ils doivent donc être accompagnés et soutenus.

Les politiques agricoles, aussi bien communautaires que nationales, seront réorientées pour atteindre cet objectif de ce que le ministre de l'Agriculture appelle la révolution doublement verte, enfin c'est ce que les agronomes avaient déjà évoqué. La nouvelle politique agricole européenne s'engage avec encore des prudences dans cette direction quand elle cherche à promouvoir les prairies, les rotations, les surfaces d'intérêt écologique. La France soutiendra le verdissement. La loi sur l'avenir de l'agriculture encouragera les comportements vertueux et établira un soutien à la diversité de tous nos modes de production qui permettent la diversité de nos cultures, la diversité de nos paysages, avec une ambition qui ne doit effrayer personne, parce que c'est un enjeu planétaire qui est de contribuer à notre place à nourrir la planète.

La seconde illustration, c'est la biodiversité marine. La France possède notamment grâce à ses outremer le deuxième domaine maritime mondial ; c'est un patrimoine naturel là encore d'une exceptionnelle richesse qu'il nous appartient de protéger, mais aussi de valoriser. La protection des océans, les avancées du droit de la haute mer, constituent également des objectifs que je soutiendrai au nom de la France. La mise en œuvre de ces priorités pour la biodiversité appelle, là encore, un instrument nouveau et donc je propose la création d'une agence nationale de la biodiversité, sur le modèle de l'ADEME, qui viendra en appui aux collectivités locales, aux entreprises, aux associations pour utiliser tous les instruments, là encore, qui pourront permettre d'atteindre nos objectifs.

La conférence environnementale aborde également la question des risques sanitaires environnementaux. C'est un sujet qui n'est pas facile à aborder, parce qu'il doit être maîtrisé avec sérieux et responsabilité, mais nous devons nous interroger sur les conséquences de la dégradation de notre environnement sur l'augmentation d'un certain nombre de pathologies chroniques auxquelles nous résistons aujourd'hui.

Nous découvrons chaque jour un peu plus les risques associés à des polluants mal appréhendés comme les perturbateurs endocriniens qui agissent sur la fertilité ou la croissance. Ce sont des questions de société essentielles pour les Français qui veulent être informés, prévenus, protégés, on les comprend, pour ce qui concerne notamment la santé de

leurs enfants. Le gouvernement tiendra donc le plus grand compte des conclusions de la conférence sur cette question-là pour définir ensuite sa politique. Mais je le dis tout net, là encore, il ne s'agit ni d'affoler les populations, ni d'occulter les dangers. C'est là notre responsabilité.

Je veux conclure sur l'agenda de nos actions, une fois fixé le cap, définies nos priorités et démontrée l'orientation de nos politiques, dans quel délai agir, quelle place laisser à l'urgence, quel rôle donner au débat, quel perspective ouvrir à l'horizon d'un quinquennat ou au-delà. Certaines mesures doivent être engagées dès le lendemain de la conférence, ce sera le cas.

J'en ai annoncé certaines, le Premier ministre dans la feuille de route donnera l'ensemble. Tarification progressive de l'énergie, plan de rénovation thermique des logements, mesure de relance des filières éoliennes photovoltaïques, mise en place de la Banque d'investissement qui pourra être la banque de la transition. D'autres choix seront arrêtés au lendemain des débats qui s'ouvriront sur la transition énergétique. Les conclusions figureront dans une loi de programmation sur la transition énergétique qui sera déposée devant le Parlement à la fin du premier semestre 2013.

Encore une fois la conférence environnementale évaluera la réalité des politiques conduites et le respect des engagements chaque année. Mais la démocratie ne peut pas se réduire à un rendez-vous annuel, c'est tout le sujet de la représentativité des acteurs, des associations environnementales et des moyens qui leur sont accordés et notamment au sein du budget de l'écologie et le Premier ministre, là encore, fera des propositions. La conférence environnementale doit néanmoins comme le débat sur la transition énergétique montrer un changement de méthode, un changement d'approche et de résultats. Nous devons faire de ces rendez-vous, des moments de démocratie, de vérité et de choix. Il n'y a rien à craindre de la transparence, de l'information, de la confrontation des points de vue.

Au contraire, l'environnement va bien au-delà du cercle de ceux qui en sont convaincus. Nous avons besoin de tous les acteurs, acteurs économiques ici présents, acteurs sociaux, acteurs locaux, nous avons besoin de toutes les professions qui sont concernées par le sujet. Et si nous voulons arriver à un résultat qui nous rend fiers, nous devons mobiliser les citoyens eux-mêmes. Les experts sont indispensables pour rappeler les faits, contribuer à la qualité, à l'objectivité des débats. La science n'est pas un sujet de division, la science, ce sont des faits

incontestables qui nous permettent ensuite de faire des choix, à condition que l'expertise soit plurielle, indépendante, contradictoire. Et les citoyens doivent toujours conserver le dernier mot, c'est le sens même de la démocratie. En ultime ressort, la décision revient au suffrage universel.

C'est ainsi que nous devrons préparer et faire les choix, grands débats, démocratie, association de tous, intervention des experts, et à un moment la décision est prise. Elle engage, non pas une majorité, elle n'engage pas un président, elle n'engage pas un quinquennat, ce que nous allons faire ensemble, va déterminer l'avenir de notre pays pour de longues années. Les caps que j'ai fixés sont des caps longs aussi bien pour la transition énergétique, pour la biodiversité ou pour la santé environnementale.

Il ne s'agit pas de nous opposer les uns les autres même si nous avons des différences, ici il y en a, mais de démontrer que l'environnement n'est pas séparable du redressement productif, de la lutte contre les inégalités, de la démocratie. Que c'est une cause qui dépasse les intérêts, les générations, les espaces, les frontières.

Que c'est une cause qui concerne l'humanité tout entière. La transition que je vous propose d'engager, n'est pas un programme, n'est pas non plus un choix politique partisan, c'est un projet de société, c'est un modèle de développement, c'est une conception du monde. Je vous remercie donc par votre présence ici, par votre participation, en toute indépendance et par-delà vos sensibilités d'avoir compris que l'enjeu pouvait nous rassembler, nous, la Nation tout entière au service de la planète.

Merci.

Quelle: <http://discours.vie-publique.fr/notices/127001625.html>

Interview de M. François Hollande, Président de la République, avec France 2 le 14 avril 2016, sur les défis et priorités de la politique gouvernementale.

Personnalité, fonction : HOLLANDE François, PUJADAS David, SALAME Léa.

FRANCE. Président de la République; ;

ti : David PUJADAS : Bonsoir. Le Président face aux Français, en direct, ici, au Musée de l'Homme. « Dialogues Citoyens », c'est parti ! Bonsoir à tous. Bonsoir Monsieur le Président.

LE PRESIDENT : Bonsoir David PUJADAS. Bonsoir Léa SALAME.

David PUJADAS : Merci d'avoir accepté notre invitation, avec Léa SALAME. Nous sommes ici, au Musée de l'Homme, symbole par excellence d'un humanisme souvent pris pour cible en ce moment, pour une heure et demie de débat, une heure et demie de vérité, en tout cas, on l'espère, un moment avec les Français.

Léa SALAME : Oui, les Français que l'on vient d'entendre, que nous avons choisis. Ils sont donc quatre à vous interroger, Monsieur le Président. Ils auront une totale liberté de parole. Bonsoir Karim RISSOULI. Vous nous les présenterez un à un ce soir.

Karim RISSOULI : Bonsoir Monsieur le Président. Les Français qui sont ici et qui ont beaucoup de choses à vous dire, alors pas toujours très agréables à entendre. Puis, je vous poserai aussi des questions que se posent beaucoup d'autres citoyens qui nous regardent en ce moment sur France 2 et qui réagissent via francetvinfo sur les réseaux sociaux.

David PUJADAS : Voilà pour le sommaire. D'abord, quelques questions. On est à un an de la fin de votre mandat, Monsieur le Président, presque jour pour jour. Lorsque l'on interroge les Français, huit sur dix, c'est inédit, estiment que ce mandat a été un échec. Ma question est simple : si l'on vous interrogeait, vous, François HOLLANDE, est-ce que vous exprimeriez de la déception ou de la satisfaction, quatre ans après ?

LE PRESIDENT : Ce n'est pas à moi de délivrer les brevets de satisfaction. Qu'est-ce que l'on dirait ! Ou alors de mea culpa. Qu'est-ce que l'on penserait !

David PUJADAS : Vous avez sûrement un sentiment.

LE PRESIDENT : Le sentiment que j'ai, c'est que j'ai affronté durant ce quinquennat des épreuves terribles. Bien sûr, celles que l'on connaît, les attentats, le terrorisme, les guerres qui sont à nos frontières. Mais aussi une crise, une crise profonde. Quand je suis arrivé, la Zone

Euro était en voie d'éclatement. On se posait la question de savoir quels seraient les pays qui quitteraient la Zone Euro, même la France était exposée. Quel a été le fil conducteur, qu'est-ce que j'ai fait depuis quatre ans ? Quel a été mon cap ? Cela a été de moderniser le pays, tout en protégeant son modèle social. Moderniser le pays et protéger le modèle social, l'un ne va pas sans l'autre. Cette modernisation, quelle est-elle ? C'est de pouvoir donner à la production, parce que c'est ce qui va permettre de créer des emplois, toutes les conditions pour repartir. C'est ce que j'ai fait à travers les aides aux entreprises, on en parlera. Les aides aux entreprises, ce n'est pas les aides aux patrons. Ce sont les aides aux salariés. Ce sont les aides à ceux qui attendent un emploi et qui espèrent le trouver. Voilà ce que j'ai fait.

Il a fallu aussi redresser les comptes, les comptes publics, les déficits qui étaient amples et qui ne paraissaient jamais pouvoir être réduits. C'est fait. C'est pour cela que je veux insister aussi sur ce qui va mieux. Alors, c'est vrai que quand le Président dit que cela va mieux, quand il y a tant de difficultés, on se demande s'il voit bien, s'il écoute bien, s'il a bien pris conscience des réalités. Oui, cela va mieux. Cela va mieux, il y a plus de croissance, il y a moins de déficits, il y a moins d'impôts, il y a plus de compétitivité, c'est-à-dire de capacité pour produire, il y a plus de marges pour les entreprises, il y a aussi plus de pouvoir d'achat pour les salariés. Voilà ce que j'ai fait depuis quatre ans et voilà pourquoi je vais poursuivre jusqu'au bout.

David PUJADAS : Mais quand vous dites « protéger le modèle social », par exemple, est-ce que l'on protège le modèle social quand il y a près de 700 000 chômeurs de plus, dont beaucoup sont, de ce fait, en fin de droits, pas les chômeurs qui sont inscrits depuis quatre ans forcément, mais les autres, quand il y a plus de 3,5 millions de chômeurs inscrits ?

LE PRESIDENT : Le modèle social Français, c'est d'abord de protéger contre les aléas de la vie, la santé et on a pu même élargir les droits avec la Couverture maladie universelle, c'est-à-dire la complémentaire santé apportée à plus de 3 millions de nos compatriotes.

La protection sociale, le modèle social, c'est la retraite. On a pu équilibrer les régimes de retraite et même faire en sorte que ceux qui avaient des métiers pénibles puissent partir avant, ils sont 500 000 depuis 2012. Il y a les familles qui ont été, là-encore, protégées, alors qu'il fallait faire des économies, je ne l'ai pas voulu. On a simplement modulé les allocations familiales selon le revenu.

Puis, il y a effectivement l'aléa du chômage. Il m'a été souvent conseillé de remettre en cause les droits des chômeurs. On a fait plutôt mieux, puisqu'avec les partenaires sociaux, il y a eu ce que l'on appelle les droits rechargeables pour les chômeurs, pour que ceux qui reprennent une activité ne perdent pas pour autant leurs droits. Mais mon objectif, ce n'est pas de garantir les droits des chômeurs, c'est de faire en sorte qu'il y ait beaucoup plus de personnes dans l'emploi.

Léa SALAME : Monsieur le Président, vous dites que cela va bien, que cela va mieux...

LE PRESIDENT : Non. Je dis que cela va mieux. Ce n'est pas pareil.

Léa SALAME : ... Monsieur le Président, si vous aviez 20 ans aujourd'hui, est-ce que vous seriez, tous les soirs, Place de la République à Paris, pour protester contre la politique du Gouvernement ?

LE PRESIDENT : Madame Léa SALAME, je vais vous faire une confidence : j'ai eu 20 ans. Je me suis aussi, à un moment, mis dans le mouvement parce qu'il y avait des injustices, parce qu'il y avait des inégalités, parce que je pensais que le monde n'allait pas comme il devait aller. Donc, je trouve légitime que la jeunesse aujourd'hui, par rapport au monde tel qu'il est, mais même par rapport à la politique telle qu'elle est, veuille s'exprimer, veuille dire son mot.

Alors, cela ne suffit pas de prendre la parole. Il y a d'ailleurs de nombreux débats. Mais moi, je ne vais pas me plaindre qu'il y ait une partie de la jeunesse qui préfère inventer le monde de demain plutôt que de regarder avec nostalgie le monde d'hier.

Léa SALAME : La jeunesse, vous disiez : « Ma priorité, c'est la jeunesse. » Monsieur le Président, quatre ans après votre arrivée au pouvoir, les jeunes protestent dans la rue, ils protestent en votant le Front national ou parfois ils ont renoncé à protester, ils partent à l'étranger. Quatre ans après votre arrivée au pouvoir, est-ce que la jeunesse, votre priorité, n'est pas en train de devenir votre plus gros échec ?

LE PRESIDENT : Non. Je vous l'ai dit, la jeunesse n'est pas satisfaite, elle n'est jamais satisfaite et elle a raison de ne pas l'être. Mais quand je regarde les quatre ans : priorité à

l'éducation, parce que c'est d'abord pour la jeunesse l'essentiel : être formé, accompagné, pouvoir trouver une qualification, un diplôme, les 60 000 postes, même dans cette période de difficultés budgétaires, ont été ouverts. Aujourd'hui, il y a plus de professeurs devant les élèves.

On peut s'interroger, l'université a été plus ouverte, il y a plus de jeunes qui sont à l'université, un étudiant sur trois est boursier, ce n'était pas le cas en 2012. Pour l'apprentissage, j'ai veillé à ce que l'on puisse donner davantage de droits aux apprentis, davantage de rémunération sur le compte de l'Etat...

David PUJADAS : Leur nombre a baissé...

Léa SALAME : Récemment, récemment...

David PUJADAS : Leur nombre a baissé.

LE PRESIDENT : ... Garantie Jeunes, qui n'existe pas, emplois d'avenir...

Léa SALAME : Les apprentis, au début, vous avez commencé par réduire les aides aux apprentis.

LE PRESIDENT : Non. Ce n'est pas vrai. Les apprentis ont toujours été rémunérés de la même manière. Il y a eu un certain nombre de primes qui a été plafonné pour les entreprises, que d'ailleurs nous avons ensuite libéré.

Mais ce que je veux vous dire, c'est que l'on a pris, de l'éducation jusqu'à l'université, sans oublier l'insertion professionnelle. Mais il y a un problème, c'est que pour les jeunes aujourd'hui, quel est l'avenir ?

Léa SALAME : C'est le chômage.

LE PRESIDENT : Non. Pas le chômage. Pas seulement le chômage.

Léa SALAME : C'est cela le problème...

LE PRESIDENT : C'est la précarité. C'est de ne pas pouvoir trouver de contrat à durée indéterminée. Parce que 90 % des embauches, je dis bien 90 % des embauches aujourd'hui se font à travers des contrats à durée déterminée. Qu'est-ce que je veux faire au-delà d'aider les entreprises – ce que j'ai fait – au-delà de favoriser l'innovation et l'investissement ? Ce que je veux, avec ce projet de loi EL KHOMRI, qui fait tant débat, y compris dans la jeunesse, ce que je veux, c'est que l'on puisse embaucher avec un contrat à durée indéterminée et que l'on puisse à ce moment-là clarifier les règles, clarifier les règles pour les salariés, clarifier les règles pour les employeurs.

Léa SALAME : On va en parler avec le chef d'entreprise qui va vous interroger sur cela. Mais quand même, les chiffres sont têtus. Vous voulez que les jeunes vivent mieux en 2017 qu'en 2012, à votre arrivée. Il se trouve que 25 % des jeunes Français aujourd'hui sont au chômage, c'est 5 points de plus que la moyenne européenne.

LE PRESIDENT : Non. Ce n'est pas vrai. Le taux de chômage en France est dans la moyenne européenne. Celui des jeunes l'est moins que dans la moyenne européenne.

Léa SALAME : Cinq points de plus que la moyenne européenne.

LE PRESIDENT : Nous avons une réalité en France et il ne faut pas s'en plaindre, c'est que depuis trente ans, nous faisons plus d'enfants que nos voisins et que nous avons plus de jeunes qui attendent un emploi.

Léa SALAME : C'est pour cela qu'il y a du chômage ? C'est parce que l'on fait des enfants ?

LE PRESIDENT : Non. Cela, c'est plutôt bien qu'il y en ait. Donc, nous devons créer de l'emploi et de l'emploi durable. Mais comme vous m'interrogez sur la situation des jeunes, pour les étudiants, aujourd'hui, ils peuvent suivre plus longtemps leurs études et avoir une bourse. Pour ceux qui ne peuvent pas avoir une formation, j'ai créé la Garantie Jeunes avec le Gouvernement. Pour ceux qui sont dans l'insertion, on a les emplois d'avenir. Mais cela ne suffit pas, il faut créer des emplois et toute la politique que je mène, c'est pour que les entreprises créent davantage d'emplois, mais pas n'importe comment, de l'emploi durable.

Léa SALAME : Vous pensez que cela fait rêver les jeunes, que cela réenchanté leur rêve de vous entendre, là, parler... il y a du sens ?

LE PRESIDENT : Vous m'interrogez sur leur situation, sur leurs conditions, pas sur leur rêve. Ce qu'ils veulent, c'est une société différente. Ce qu'ils veulent, c'est une société beaucoup plus libre dans ses conditions d'autonomie. Parce que le problème pour les jeunes, c'est qu'ils sont obligés d'attendre 25 ans, 30 ans, pour avoir leur propre autonomie. Par ailleurs, il y a le monde et ce monde-là, ils ont envie de le changer et je le comprends et je le fais aussi à la fois par rapport à la finance, aux excès du capitalisme, à ce qu'est également la fraude fiscale. Les jeunes ont envie aussi d'un autre monde et je ne vais pas m'en plaindre. Mais moi, ma responsabilité, ce n'est pas simplement d'en parler, c'est d'agir là où je suis, en Europe, dans le monde, avec ce qu'est la France. Toute ma volonté, c'est que la France puisse être entendue, qu'elle puisse dire son mot.

David PUJADAS : Justement, parlons du moment présent. Beaucoup se demande sans doute ce que va être cette dernière année du quinquennat. On sort d'un moment difficile, des réformes annulées auxquelles vous avez dû renoncer, d'autres qui ont été amputées, des Français dans la rue, une majorité fracturée, est-ce que vous avez encore la main, Monsieur le Président, est-ce que vous avez encore assez d'autorité, d'assise pour que cette dernière année ne soit pas une année pour rien, une année perdue ?

LE PRESIDENT : Je poursuivrai jusqu'au bout...

David PUJADAS : C'est-à-dire ?

LE PRESIDENT : C'est-à-dire que nous avons trois grandes réformes à mener, vous les connaissez, d'abord celle sur le travail.

David PUJADAS : Elle a été amputée, c'est celle-là dont je parlais.

LE PRESIDENT : Elle a été discutée, elle a été concertée et elle va maintenant arriver au Parlement.

David PUJADAS : Ce n'est pas celle que vous souhaitiez.

LE PRESIDENT : Ce n'était pas celle qui avait été initialement préparée mais moi j'entends, moi je participe aussi au dialogue, je ne me fige pas dans des positions et j'essaye de trouver le bon équilibre, nous y reviendrons.

David PUJADAS : Pour vous ce n'est pas une forme d'impuissance ?

LE PRESIDENT : Discuter, concerter cela serait de l'impuissance ?

David PUJADAS : Céder à la rue.

LE PRESIDENT : Non mais où est-on, ce n'est pas céder à la rue. La rue considère, pour une partie de ceux qui manifestent, qu'il faut retirer la loi, elle ne sera pas retirée. Mais qu'il y ait des corrections, qu'il y ait des discussions avec les organisations syndicales, en tout cas celles qui maintenant comprennent le sens et même appuient cette réforme ; oui, parce que cette réforme, c'est plus de dialogue social dans l'entreprise, c'est également plus de clarté dans les règles pour que l'on sache bien dans quelles conditions on peut perdre éventuellement son emploi, où un employeur peut licencier, pour qu'il puisse embaucher, on y reviendra.

David PUJADAS : Madame CONSTANZA, chef d'entreprise, en parlera.

LE PRESIDENT : Et, enfin, ce sont des droits nouveaux pour les salariés avec le compte personnel d'activité, c'est cela la première grande réforme. La seconde grande réforme a été présentée hier au Conseil des ministres, c'est l'égalité et la citoyenneté, plus d'égalité, plus de capacités pour que dans les quartiers difficiles -nous y reviendrons- on puisse avoir un espoir.

David PUJADAS : Peut-on vraiment parler de grandes réformes...

LE PRESIDENT : Mais ce n'est pas une grande réforme ?

David PUJADAS : On a l'impression que ce sont des mesures, un conglomérat de mesures, des ajustements, vous dîtes vraiment grandes réformes ?

LE PRESIDENT : Mais chaque réforme : on dit « elle est grande ». Ce qui compte c'est qu'elle puisse se traduire dans la réalité, ce ne sont pas des réformes incantatoires. Mais dire que l'on va changer la vie dans les quartiers, que l'on va pouvoir éviter les ghettos, faire en sorte que le logement social puisse être sur l'ensemble du territoire et pas simplement dans les mêmes villes, faire en sorte qu'il puisse y avoir la réussite scolaire dans ces quartiers-là, faire en sorte qu'il puisse y avoir pour les jeunes -après ce qui s'est produit- une possibilité d'engagement. J'ai demandé, et cela sera fait dans cette loi, la généralisation du service civique, faire que tout jeune qui voudra accomplir son service civique pourra le faire d'une durée de 8 à 10 mois. Puis, il y a une troisième grande réforme qui est celle sur la transparence, sur la lutte contre la fraude fiscale, sur la lutte contre ce qui est des désordres des marchés, le blanchiment, et on voit que nous sommes en plein dans l'actualité avec ce qui s'est passé dans ce que l'on appelle l'affaire Panama Papers, donc trois grandes réformes.

Par ailleurs nous aurons à voter des lois de finances, des lois de financement de la Sécurité sociale. Il y aura le prélèvement à la source qui pourra trouver sa place en 2018 mais il faut le préparer dès à présent. Je réformerai tous les jours de mon mandat, je l'ai fait depuis le premier, je le ferai jusqu'au dernier jour de mon mandat.

David PUJADAS : On ouvre maintenant le « dialogues citoyens », on accueille le premier Français, c'est une Française qui vient vous interpeller, Monsieur le Président. Karim RISSOULI, vous nous la présentez.

Karim RISSOULI : Oui, Monsieur le Président, la première Française qui va venir dialoguer avec vous, on peut dire que vous avez tout donné pour la convaincre depuis le début du quinquennat quitte à vous mettre parfois à dos une bonne partie de la gauche, de votre électorat. Elle s'appelle Anne-Laure CONSTANZA, elle a 40 ans, c'est une patronne, une cheffe d'entreprise, sa boîte s'appelle ENVIE DE FRAISES, pourquoi ENVIE DE FRAISES ? Parce qu'elle fabrique des vêtements de grossesse. C'est une PME de taille moyenne, près de 40 salariés. Anne-Laure CONSTANZA en préparant cette émission, on a parlé tous les deux du bilan économique de François HOLLANDE, vous le jugez assez sévèrement, on va y revenir, même s'il y a des paroles du Président et de ses ministres qui vous ont parfois fait plaisir.

// Propos de François HOLLANDE, de Manuel VALLS, d'Emmanuel MACRON //

Karim RISSOULI : En résumé, vous aimez l'entreprise, ça je crois que l'on a bien compris, mais pour le reste, Anne-Laure CONSTANZA, vous avez du mal vous à suivre la cohérence de François HOLLANDE, je vous laisse le rejoindre. Je termine sur un point, Monsieur le Président, l'actu de la semaine pour elle, c'est la sur-taxation des CDD, elle m'a confié que cela renforçait encore un peu plus sa peur d'embaucher.

Léa SALAME : Bonsoir Anne-Laure CONSTANZA, vous êtes la première Française ce soir à vous confronter à François HOLLANDE, votre première question au Président de la République.

LE PRESIDENT : Bonsoir.

Anne-Laure CONSTANZA, Cheffe d'entreprise – 40 ans, Meudon (92) : Bonsoir Monsieur le Président. J'ai créé mon entreprise il y a 10 ans sur Internet. Nous produisons en France, j'ai créé 150 emplois, des emplois qualifiés, des emplois moins qualifiés. Aujourd'hui, mon rêve, c'est d'exporter et celui de mes salariés, c'est d'exporter nos robes partout dans le monde et si j'y arrive nous aurons triplé nos effectifs en France. Mais aujourd'hui, Monsieur le Président, j'ai des freins qui m'empêchent de grandir et de créer les emplois que je devrais créer soit parce que je ne peux pas, soit parce que c'est trop risqué, soit parce que je ne trouve pas les gens formés. Or, vous savez que ce sont dans les entreprises comme la mienne que se créent les emplois en France. Première question, Monsieur le Président, comment allez-vous faire pour me redonner confiance et faire que recruter ne soit plus un risque en France ?

LE PRESIDENT : D'abord je veux vous exprimer ma gratitude d'avoir créé votre entreprise et donc d'avoir créé des emplois. Vous l'avez fait avec l'idée d'être innovante et donc vous avez d'une certaine façon défendu l'idée de la France, l'image de la France et notamment sur les marchés à l'exportation. Voilà d'abord ce que je veux vous dire et à travers vous aux nombreux chefs d'entreprise, pas simplement des start-up, mais qui se battent pour que la marque France, que le produit France puisse être promu.

Vous me dites « nous avons encore des freins », j'ai fait en sorte depuis quatre ans avec les gouvernements successifs de pouvoir vous donner au moins sur le coût du travail toutes les

conditions. Longtemps on a dit que le coût du travail en France était plus élevé, c'était le cas en 2012...

Anne-Laure CONSTANZA : Ce n'est pas mon propos, le coût du travail ce n'est pas mon propos.

LE PRESIDENT : Donc le coût du travail n'est pas un frein pour vous, il était donc très important que pour d'autres nous puissions éviter que ce soit au détriment des salariés. Il n'est pas question de baisser leur salaire, et donc que ce que soit l'Etat qui fasse l'effort de baisser les charges et d'alléger les prélèvements. Deuxième frein que vous indiquez, ce serait que l'on n'ait pas le personnel formé, cela est un vrai sujet et il y a beaucoup d'entreprises qui vous disent « aujourd'hui nous voudrions embaucher mais il n'y a pas la qualification nécessaire ». C'est la raison pour laquelle, j'ai fait en sorte que nous puissions former 500.000 personnes aux métiers de demain, pas aux métiers d'hier comme parfois cela a été le cas, non, pour les métiers, ceux que vous proposez dans votre entreprise. Troisième frein que vous évoquez, c'est en réalité les difficultés, les complexités qui pourraient empêcher que vous puissiez exporter. J'ai fait en sorte là-aussi de faire un choc de simplification. Il y a aussi la crainte de l'embauche...

Anne-Laure CONSTANZA : Ce n'est pas ce que je dis, Monsieur le Président.

LE PRESIDENT : ...en disant notamment pour les CDD ou pour les CDI « finalement je ne sais pas ce que sera la règle, je ne sais pas si je pourrais me séparer éventuellement de salariés et donc je ne veux pas embaucher ».

David PUJADAS : C'est cela le sujet dont vous parlez.

Léa SALAME : Mais c'est ce qu'elle dit !

Anne-Laure CONSTANZA : Aujourd'hui, on se retrouve...

LE PRESIDENT : Oui, on va peut-être lui demander, est-ce que c'est cela que vous voulez exprimer ?

Anne-Laure CONSTANZA : Vous me parlez d'aide, aujourd'hui je ne suis pas venue vous demander de l'aide, Monsieur le Président, je suis venue vous demander de libérer les freins. Aujourd'hui, je suis confrontée à des freins quotidiens, je vais vous donner des exemples, des exemples de l'aberration de certaines lois qui ont été faites depuis des années. Aujourd'hui, on vient de créer notre première boutique à Paris, je ne peux pas recruter un contrat de 20 heures, j'ai des centaines de candidatures et je ne peux pas recruter. Deuxième frein, aujourd'hui...

David PUJADAS : Parce que c'est trop peu...

Anne-Laure CONSTANZA : Non, parce qu'aujourd'hui on ne peut pas recruter des contrats de moins de 24 heures à des conditions très spécifiques, donc je ne peux pas. Deuxième frein, moi je recrute en CDI 70 % de mes stagiaires, aujourd'hui je ne peux plus parce que vous avez mis en place une loi il y a quelques mois qui fait que je ne peux pas embaucher de stagiaires. Donc, je suis freinée dans cette initiative-là alors qu'aujourd'hui il y a 25 % de chômage chez les jeunes, on bloque la première entrée dans l'entreprise, est-ce que vous trouvez cela normal ?

Léa SALAME : Votre réponse.

LE PRESIDENT : Allez-y si vous avez...

Anne-Laure CONSTANZA : Oui, le troisième point, et là c'est vraiment le coup de massue de ces derniers jours, c'est la surtaxe des CDD. Moi, Monsieur le Président, j'ai besoin des CDD, j'ai besoin des CDD parce que je ne peux pas embaucher de stagiaires, je ne peux pas les former et donc j'ai besoin d'innover, j'ai besoin de prendre des risques sinon si je stagne je meurs, et donc j'ai besoin d'embaucher des gens sur des contrats très spécifiques, très courts que je vais évidemment recruter ensuite en CDI si cela marche. Aujourd'hui vous bloquez mon initiative, c'est-à-dire que vous surtaxez mon initiative, donc vous surtaxez l'initiative et la future création d'emplois.

LE PRESIDENT : Vous m'avez posé trois questions et je vais essayer d'être le plus précis possible. Vous m'avez dit « je ne peux pas recruter de temps partiel parce que ce que je propose c'est 20 heures et le minimum c'est 24 heures ». Sauf que ce sont les organisations

professionnelles, donc le MEDEF comme les organisations syndicales qui ont convenu de cette règle mais...

Anne-Laure CONSTANZA : Oui mais ce n'est pas mon problème !

LE PRESIDENT : Mais attendez, attendez ! Mais, on peut être dispensé de ce seuil de 24 heures dès lors que vous êtes dans une branche professionnelle et c'est le cas je crois pour vous dans la confection, vous pouvez parfaitement...

Anne-Laure CONSTANZA : Je ne suis pas dans la confection.

LE PRESIDENT : Vous êtes dans...

Anne-Laure CONSTANZA : La vente à distance.

LE PRESIDENT : Même dans la vente à distance, votre branche peut parfaitement permettre que vous puissiez embaucher à temps partiel moins de 24 heures.

David PUJADAS : C'est le cas pour vous ou pas, Madame CONSTANZA ?

LE PRESIDENT : Mais en même temps vous comprenez bien que pour un certain nombre de personnes, c'est pour cela qu'on a fait cette règle parce que nous sommes dans une société qui doit avoir des règles, on ne peut pas prendre des jeunes ou des moins jeunes pour leur proposer des contrats de 10 heures, 12 heures.

Léa SALAME : Mais le problème, Monsieur le Président, c'est qu'elle n'a pas confiance parce qu'elle a l'impression que les règles changent tous les trois mois.

LE PRESIDENT : Attendez, non, non, elles ne changent pas là, ce sont des règles qui ont été établies depuis 2013. Mais vous voyez bien que dans une société on ne peut pas embaucher des personnes, et chacun le comprendra, pour quelques heures !

Anne-Laure CONSTANZA : Mais il y a des gens qui cherchent ces emplois-là ! Moi j'ai des centaines de candidatures de femmes qui rêveraient de travailler dans ma boutique !

LE PRESIDENT : Mais avoir du temps partiel c'est possible mais il était légitime que l'on fixe un certain nombre de règles et que vous puissiez les utiliser. Deuxième exemple, les stagiaires, nous n'avons pas empêché du tout l'embauche...

Anne-Laure CONSTANZA : Aujourd'hui je ne peux plus.

LE PRESIDENT : Non parce que vous avez dû avoir un certain nombre de stagiaires, vous avez combien de salariés ?

Anne-Laure CONSTANZA : J'ai le droit à trois stagiaires.

LE PRESIDENT : Oui, trois stagiaires parce que vous êtes dans une entreprise de moins de 50 salariés, c'est bien cela.

Anne-Laure CONSTANZA : Oui, oui.

LE PRESIDENT : Donc il a été fixé cette règle, pourquoi ?

Anne-Laure CONSTANZA : Pourquoi ?

LE PRESIDENT : Parce qu'il y avait, on le sait bien, il y avait des abus d'entreprises qui ont embauché des stagiaires pour ne pas embaucher, même pas en temps partiel, des CDD ou des CDI. Donc il était légitime...

Anne-Laure CONSTANZA : Mais vous vous rendez compte que là vous bloquez la première porte d'entrée des jeunes dans l'entreprise ! Moi je les forme, je ne trouve pas de gens formés, donc je les forme dans l'entreprise, je ne peux pas les recruter !

LE PRESIDENT : Vous pouvez prendre trois stagiaires, trois stagiaires vous pouvez les prendre deux mois ou trois mois puisqu'aujourd'hui à partir de deux mois on doit payer un stagiaire.

Vous pouvez prendre des stagiaires puis ensuite, vous les prenez en CDD, puis après, vous les prenez en CDI...

Anne-Laure CONSTANZA : Ah non ! Je ne peux pas les prendre en CDD (...)

Léa SALAME : (...) les CDD.

LE PRESIDENT : Non ! J'en arrive au CDD. J'en arrive au CDD parce que le CDD, aujourd'hui, il est déjà surtaxé puisque cela a été là aussi convenu dans le cadre de la convention UNEDIC – aujourd'hui, je ne parle pas de demain –, il y a déjà une surtaxe pour les CDD. Là aussi, vous le savez.

Anne-Laure CONSTANZA : Bien sûr !

LE PRESIDENT : Il est d'ailleurs assez compréhensible que lorsqu'on fait justement des contrats courts qui, souvent, sont renouvelés d'ailleurs, il y ait un coût supplémentaire. Donc il n'y aura rien de plus que la prolongation de ce qui existe aujourd'hui. Donc, si vous voulez embaucher – et je crois que c'est votre intention et je vous en remercie –, si vous voulez embaucher, vous pouvez prendre des CDD, vous aurez les mêmes règles qu'aujourd'hui et vous pouvez aussi les embaucher...

Anne-Laure CONSTANZA : Ce n'est pas ce que j'ai entendu dire. J'ai entendu une surtaxe des CDD. Cela veut dire qu'on sera encore plus taxés.

LE PRESIDENT : Elle existe. Cela veut dire que dans la nouvelle convention UNEDIC – puisque actuellement, il y a une convention UNEDIC qui est en négociation –, dans la nouvelle convention UNEDIC, il y en aura, comme aujourd'hui mais cela sera obligatoire d'en discuter parce que ce sont les partenaires sociaux qui fixeront le taux de la surtaxe des CDD.

Anne-Laure CONSTANZA : Mais vous trouvez...

Léa SALAME : Monsieur le Président, mais c'est la cohérence de votre vision. Elle s'interroge, c'est-à-dire que...

Anne-Laure CONSTANZA : C'est la philosophie...

Léa SALAME : La philosophie, exactement. À l'origine, vous voulez baisser les charges des chefs d'entreprise pour qu'ils puissent embaucher et cela se termine aujourd'hui, ils apprennent que vous allez continuer de surtaxer les CDD. Elle est où la cohérence ? Elle est où la cohérence ?

LE PRESIDENT : Mais, écoutez, Léa SALAME, qu'est-ce que vous me diriez si on favorisait les CDD par rapport aux CDI ? Toute ma politique, c'est de vous donner un certain nombre de règles, c'est de favoriser l'embauche par des CDI. Je ne vais pas quand même stimuler l'embauche par CDD. 90 % des embauches se font en CDD. Donc, ce qu'il faut changer, c'est cette idée de la précarité. Vous ne pouvez pas à la fois dire : la jeunesse est dans la précarité et, en même temps, ne pas lui donner la possibilité d'être embauchée en CDI.

Anne-Laure CONSTANZA : Mais moi, je recrute des CDD pour les recruter ensuite en CDI.

LE PRESIDENT : Et qu'est-ce que c'est que la loi travail ? C'est de vous permettre, lorsque vous avez fait l'embauche en CDI, de connaître parfaitement les règles qui, si vous avez des difficultés économiques, vous permettront de vous séparer des salariés que vous avez embauchés. Quel est le risque ? Quel est le risque ?

Anne-Laure CONSTANZA : Écoutez, sincèrement, la loi travail, aujourd'hui, moi, j'avais vraiment le sentiment qu'il y avait une vraie volonté de réforme. Au début, je l'ai prise avec beaucoup d'enthousiasme très sincèrement ; aujourd'hui, cette loi, elle vire au combat idéologique et j'ai vraiment le sentiment qu'en fait, on est oubliés.

LE PRESIDENT : Non !

Anne-Laure CONSTANZA : C'est-à-dire que moi, mon problème aujourd'hui, c'est d'embaucher. Comment je peux créer plus d'emplois en France ? Et on n'est pas... C'est une loi qui est faite pour les grands groupes. Alors on parle des licenciements économiques, etc. mais moi, cela ne me concerne pas (...).

Léa SALAME : Elle ne va pas vous aider à embaucher davantage cette loi EL KHOMRI ?

Anne-Laure CONSTANZA : Exactement ! Cela ne m'encourage pas du tout à embaucher et cela n'encourage pas les entreprises qui recrutent puisqu'il faut aider les entreprises qui recrutent à embaucher, les entreprises en croissance. Elle n'est pas faite pour nous cette loi.

LE PRESIDENT : Mais pour aider les entreprises en croissance, c'est-à-dire celles qui vont de toute façon avoir des embauches à faire, il faut former les salariés et il faut permettre aux chefs d'entreprise de trouver les salariés qui correspondent aux métiers de demain. C'est ce que nous faisons. Pour le reste, la loi, le projet de loi – puisque la loi n'est pas encore votée –, notamment pour les petites entreprises, la vôtre, vous permet d'avoir un accord d'entreprise, dans votre entreprise, pour adapter votre temps de travail, votre organisation de travail. Exactement ce dont vous m'avez parlé. C'est possible.

Anne-Laure CONSTANZA : Ce n'est pas cela, je vous ai parlé de l'emploi. Comment je peux recruter davantage ?

LE PRESIDENT : Non, mais... Et donc, même avec le temps de travail, vous pourrez, dans votre propre entreprise, avoir cet accord-là. Donc vous pourrez vous saisir de cette occasion. Il est absolument nécessaire de donner de la stabilité aux chefs d'entreprise, vous avez raison, mais il est aussi très important de donner de la stabilité aux salariés. Et donc il faut que les règles (...).

Anne-Laure CONSTANZA : Alors, moi, j'ai envie de dire quelque chose. Monsieur le Président, s'il vous plaît...

David PUJADAS : Rapidement, un dernier point...

Anne-Laure CONSTANZA : S'il vous plaît, moi, je suis d'accord avec vous, il faut protéger les salariés. Mais la meilleure protection qu'on puisse donner à un salarié, c'est qu'il travaille dans une entreprise qui se développe.

LE PRESIDENT : Oui, mais nous sommes bien d'accord. Le meilleur service qu'on peut rendre au salarié, c'est qu'il soit salarié (...).

Léa SALAME : Mais vous n'avez pas l'impression, Monsieur le Président, de perdre sur tous les tableaux, en fait ? De perdre... Vous n'arrivez pas à convaincre les chefs d'entreprise et vous n'arrivez pas à convaincre les salariés, c'est perdant-perdant.

LE PRESIDENT : Mais c'est toujours la difficulté d'une réforme ! D'abord...

Léa SALAME : Non, parfois, il y en a qui sont contents.

LE PRESIDENT : Mais ceux qui sont contents le sont souvent au détriment des autres. Moi, ce que je cherche, c'est l'équilibre, c'est qu'un chef d'entreprise puisse recruter dans les meilleures conditions et ce que je cherche, c'est que les salariés puissent être embauchés le plus possible en CDI. J'accepte qu'il y ait des stagiaires. Nous avons même fait en sorte qu'ils puissent être rémunérés. J'accepte qu'il puisse y avoir du temps partiel. Nous avons fait en sorte de fixer les règles. J'accepte qu'il puisse y avoir des CDD renouvelables. J'accepte de baisser les cotisations et les charges des entreprises. J'accepte qu'il y ait une simplification. Mais à un moment, il faut aussi qu'on puisse trouver les règles communes et que les entreprises, comme les salariés, trouvent leur compte.

David PUJADAS : On arrive au terme de cet échange. Merci Madame CONSTANZA d'y avoir participé. Je crois que l'on a bien compris les deux points de vue si j'ose dire. Avant d'entendre un autre intervenant, deux questions là-dessus, Monsieur le Président, pour prendre le problème un peu de l'autre côté. Votre principal outil pour créer des emplois, vous l'avez dit, c'était le CICE qui est devenu le Pacte de responsabilité. Combien a-t-il créé d'emplois ? Est-ce que vous le savez ?

LE PRESIDENT : Alors, d'abord, qu'est-ce que c'était et qu'est-ce que c'est le Pacte de responsabilité ?

David PUJADAS : Je crois que tout le monde l'a un peu compris mais la baisse de charges massive...

LE PRESIDENT : Non ! Mais permettez-moi de le préciser. Oui, c'est un allégement de cotisations et d'impôts pour les entreprises qui représente 34 milliards d'euros aujourd'hui

donc sur le budget de l'État et alors même que nous avons réduit le déficit. Donc cela veut dire que l'on a fait un effort considérable d'économies...

David PUJADAS : Qui venait aussi en compensation après des hausses en début de mandat mais, bon, 34 milliards.

LE PRESIDENT : D'accord. Mais enfin nous avons fait ce choix.

David PUJADAS : Combien a-t-il créé d'emplois ?

LE PRESIDENT : Donc les entreprises devaient s'engager. Je ne serai pas cruel en rappelant un certain nombre de chiffres qui avaient été avancés par le Président du MEDEF, parlant de 1 million, mais je pense que cela ne se passe pas comme cela. Et donc, il n'y a pas d'obligation pour les entreprises.

David PUJADAS : Non, mais il y a un chiffre qui a été donné.

LE PRESIDENT : Il y avait un chiffre qui avait été donné. Aujourd'hui, je vais vous donner le chiffre qui est réel : en 2015, nous avons créé 100 000 emplois nets de plus, c'est-à-dire que pour la première depuis cinq ans, l'économie Française a créé davantage d'emplois qu'elle n'en a supprimés.

David PUJADAS : Monsieur le Président...

LE PRESIDENT : Et je pense que c'est largement dû à cette politique-là, aussi au fait que nous avons retrouvé de la croissance et que nous avons pu ainsi, avec les baisses d'impôts sur les ménages, favoriser la consommation. Nous sommes donc aujourd'hui sur un rythme de création nette d'emplois. Par exemple, en 2016, nous pensons que nous pourrons créer 150 000-160 000 emplois nets supplémentaires.

David PUJADAS : L'OFCE, qui est un centre d'analyse, disons de centre gauche, en tout cas pas du tout libéral, chiffre, lui, ces créations à 120 000. 120 000 créations d'emplois, 34 milliards d'euros, vous l'avez dit, cela met le coût de l'emploi à 250 000 euros, un peu plus même. Est-ce que cela n'est pas cher payé ? Est-ce qu'il est bien calibré ce plan ?

LE PRESIDENT : Mais ce sont des règles de trois qui n'ont aucun sens sur le plan économique parce que, qu'est-ce que font les entreprises avec ce qui a été apporté à travers ce Pacte de responsabilité ? Elles investissent. Investir, c'est permettre d'être plus compétitif demain, de créer des emplois après-demain.

David PUJADAS : L'investissement ne se portait pas très bien en France.

LE PRESIDENT : Si, mais là, il est reparti.

David PUJADAS : Il commence à redémarrer, il ne se portait pas très bien jusque-là.

LE PRESIDENT : Oui ! Et s'il est reparti, c'est bien parce qu'il y a eu ce soutien. Deuxièmement, cela a servi, ce Pacte de responsabilité, à mieux rémunérer les salariés. Et dans toutes les études qui ont été faites, on voit qu'il y a eu des distributions de salaire grâce à ces allégements de charges. C'était ce que je cherchais aussi ! C'était que l'on ne demande non seulement rien de plus aux salariés mais que l'on puisse leur restituer une partie de ce qu'allait être le bénéfice de l'entreprise, les marges qu'elles allaient pouvoir dégager. Enfin, il y a eu des embauches. Mais il faut qu'il y en ait encore davantage et c'est pourquoi l'année prochaine, en 2017, le Pacte de responsabilité va représenter 40 milliards d'euros. C'est bien légitime que l'on demande aux entreprises ce qu'elles vont faire de cette aide. Ce n'est pas une aide aux patrons, comme je l'ai dit, ce n'est pas une aide aux chefs d'entreprise, c'est une aide aux salariés, c'est une aide à l'embauche.

David PUJADAS : On vous a entendu.

LE PRESIDENT : Au début d'année, j'ai fait justement, même si cela ne correspondait pas forcément à la situation de Madame CONSTANZA, j'ai fait en sorte que pour les PME de moins de 250 salariés qui embaucheraient une personne en demande d'emploi – un chômeur ou une chômeuse –, il puisse y avoir zéro charge. Je dis bien zéro charge. Ce dispositif-là, il représente, rien que pour les trois mois qui viennent de s'écouler, 200 000 embauches. 200 000 embauches : voilà l'effet de ce que l'on a fait.

David PUJADAS : Dernier point sur ce terrain économique et ensuite, on va avancer. Il y a un frémissement, on l'entend, c'est vrai. On vous entend aussi vanter votre bilan économique. Mais comment expliquez-vous qu'on soit dans le peloton de queue de la zone euro ? Ce frémissement, il est partout dans la zone euro mais nous, nous sommes derrière.

LE PRESIDENT : Non, on a, sur le plan de la croissance, un niveau comparable à nos pays voisins.

David PUJADAS : On était à 1,2 l'an dernier ; la zone euro, 1,5.

LE PRESIDENT : 1,2 ; les Allemands doivent faire 1,5. Mais je vais revenir sur ce qui nous singularise.

David PUJADAS : Sur la dynamique, j'entends.

LE PRESIDENT : Oui oui, j'entends bien ! Ce qui nous singularise et moi, m'obsède, c'est qu'en France, nous créons moins d'emplois que dans certains pays. Alors, pourquoi ? Pourquoi il y a cette résistance ? Il y a trois raisons. La première raison, je l'indiquais, il se trouve que l'on a une population active qui augmente depuis ces dernières années. Tant mieux, c'est la natalité, c'est la jeunesse. Parfait ! Mais enfin il faut lui répondre.

Il y a une deuxième raison qui est moins satisfaisante, qui est même déplorable quand on y songe, c'est que l'on a des chômeurs de longue durée, de très longue durée, qui restent deux ans, parfois davantage, c'est-à-dire ce que vous disiez au début de notre entretien. Je considère que c'est insupportable, notamment pour les seniors qui savent que l'on ne leur proposera rien et qu'ils sont inscrits dans les chiffres du chômage alors même qu'ils ne reçoivent aucune proposition.

David PUJADAS : C'est un constat.

LE PRESIDENT : Alors, qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai fait un plan pour 500 000 formations pour ces demandeurs d'emploi qui peuvent parfaitement...

David PUJADAS : C'est réaliste ?

LE PRESIDENT : Oui ! Et c'est ce qui est en train de se faire et je le fais en plus avec le Gouvernement de Manuel VALLS et les régions qui sont de toutes sensibilités politiques, ont accepté de s'investir dans ce plan.

Puis, il y a une troisième raison qui fait qu'il y a une hésitation à l'embauche. On a bien vu tout à l'heure avec Madame CONSTANZA, c'est que l'on veut de la visibilité, on veut savoir quelle va être la règle pour demain. D'où la loi Travail et c'est pourquoi, j'ai fait en sorte qu'elle puisse être présentée, qu'elle puisse être corrigée parce que c'était nécessaire mais qu'elle donne cette stabilité aux employeurs comme aux salariés.

Léa SALAME : Monsieur le Président, on va passer aux questions régaliennes à présent si vous le voulez bien. J'aurai quelques questions précises à vous poser dans quelques instants mais d'abord, Karim. Et avant d'accueillir la deuxième Française qui va vous poser des questions, Karim, quelques premières réactions ou questions sur les réseaux sociaux.

Karim RISSOULI : Oui, des questions. On a beaucoup parlé des patrons et des chômeurs, il y a aussi beaucoup de salariés et notamment des salariés modestes qui nous regardent. Question sur le SMIC, sur le pouvoir d'achat. Au moment où l'Angleterre et la Californie augmentent le SMIC, cette question : « Monsieur le Président de la République, tous les pays augmentent le SMIC sauf la France. À quand un coup de pouce digne des socialistes ? »

LE PRESIDENT : Le SMIC en France, ce sont, en net, à près 1 140 euros. C'est peu pour ceux qui ont ce revenu-là.

Karim RISSOULI : Il n'y a pas eu de coup de pouce très fort depuis 10 ans.

LE PRESIDENT : Et c'est la raison pour laquelle, j'ai voulu créer la prime d'activité, pour que cela ne pèse pas sur les entreprises puisque je ne veux pas les mettre en difficulté. Pour certaines, une augmentation du SMIC – je pense aux PME – serait extrêmement éprouvante, difficile à supporter dans la compétition. Donc, pour que cela ne pèse pas sur les entreprises et pour que cela puisse être bénéfique aux salariés et notamment ceux payés au SMIC, j'ai créé la prime d'activité. Il y a aujourd'hui plus de 2 millions de personnes qui ont accès à cette prime d'activité. Qu'est-ce que cela représente ? Sur un SMIC de 1 140 euros, 100 euros par

mois supplémentaire. Donc, voilà non pas une proposition, voilà un acte qui a été posé, une réforme qui a été faite et une amélioration de pouvoir d'achat et cela vaut à partir du début de l'année 2016.

David PUJADAS : Bien...

Karim RISSOULI : On a compris. A priori, pas de nouveau coup de pouce au SMIC cette année.

Léa SALAME : Une deuxième question ?

Karim RISSOULI : Question qui interroge aussi votre cohérence et vos promesses, Monsieur le Président, pas sur l'économie mais sur le nucléaire. On s'en souvient, c'était l'une de vos promesses de campagne en 2012, réduire la part du nucléaire à 50 % en 2025. Ce matin, on apprend que les arbitrages sont repoussés à 2019. D'où cette question directe posée ce soir : « Pourquoi revenir en arrière sur l'arrêt du nucléaire ? »

LE PRESIDENT : Non ! D'abord, je n'ai jamais proposé l'arrêt du nucléaire.

Karim RISSOULI : Sur la réduction de la part en tout cas.

LE PRESIDENT : Ce n'est pas la même chose. Donc, j'ai dit aux Français très clairement, lorsque je me suis présenté à eux : nous allons réduire la part dans la production d'électricité que représente le nucléaire. C'étaient 75 %, nous allons la réduire à 50 % en 2025. Pour cela, nous allons devoir faire monter les énergies renouvelables.

Donc, dans le plan qui a été présenté par Madame ROYAL, il y a une volonté et un certain nombre de décisions qui permettra de doubler la capacité des éoliennes, tripler la capacité du solaire, et donc de faire en sorte que nous puissions avoir le plus haut niveau de renouvelable, et c'est ainsi que nous pourrons diminuer la part du nucléaire. Mais d'ores et déjà, j'avais fait cette promesse...

Léa SALAME : Quand ? Quand, Monsieur le Président ?

LE PRESIDENT : Nous allons fermer Fessenheim à partir de 2019 et ce sera à EDF, après, l'Autorité de Sûreté Nucléaire, de nous dire quelles sont les centrales qui devront être fermées et quelles sont au contraire les autres qui devront être prolongées. Permettez que l'on prenne étape par étape, mais ce n'est pas avant 2019 que cette question d'autres centrales à fermer sera posée.

David PUJADAS : Bien. On enchaîne ; un deuxième intervenant souhaite vous interroger, Monsieur le Président. Karim, quelques mots de présentation.

Karim RISSOULI : Oui, une femme qui va vous rejoindre et qui aurait préféré clairement ne pas être ici ce soir, Monsieur le Président, mais elle a accepté de venir pour que son drame serve à d'autres parents et à d'autres familles. Elle s'appelle Véronique ROY, elle habite Sevran, en Seine-Saint-Denis, et son fils, Quentin, est mort en Syrie, où il avait rejoint les rangs de l'organisation Etat Islamique. Quentin aurait eu 24 ans demain, Monsieur le Président, et son histoire, c'est celle d'un jeune homme joyeux, passionné de sports et de musique qui va se convertir à l'Islam puis se radicaliser en France dans une mosquée de Sevran surnommée « la mosquée Daesh ». Aujourd'hui, Véronique ROY, vous menez un combat. Au-delà de la tentation djihadiste, vous reprochez aux pouvoirs publics de laisser des imams propager un discours de haine. Exemple récent, un imam de Brest, Monsieur le Président, dans les extraits que vous allez voir, parle de la musique et du Hijab, le voile islamique.

// Reportage//

Karim RISSOULI : Véronique ROY, je vous invite à retrouver le Président de la République. Je précise que cet imam salafiste n'a jamais appelé au Djihad, Monsieur le Président, mais pour Véronique ROY, ce genre de prêche, c'est déjà le début de la radicalisation.

Léa SALAME : Bonsoir, Véronique ROY. Le djihadisme, Karim le disait, vous l'avez vécu dans votre famille, dans votre chair. Qu'est-ce que vous avez à dire au Président de la République ce soir ? Qu'est-ce que vous avez à lui demander ?

Véronique ROY : Bonsoir, Monsieur le Président.

LE PRESIDENT : Bonsoir.

Véronique ROY : Je suis émue, bien sûr, ce soir, honorée aussi de pouvoir vous parler au nom de parents qui sont concernés comme moi. Mon combat aujourd'hui, c'est de rester debout pour que d'autres jeunes ne partent pas et ne meurent pas. Parce que partir aujourd'hui en Syrie, c'est mourir à coup sûr. Des gens recrutent des jeunes sur nos territoires pour cela. Et cela, ce n'est pas supportable. Je me demande ce qu'a fait la France pour en arriver là ? Parce qu'il faut toujours s'interroger en amont du terrorisme, enfin des risques de terrorisme, le Djihadisme ne conduisant pas forcément au terrorisme. Quels sont les causes et les actes qui ont produit, donc, les effets dont on parle ce soir ? La France est le premier pays occidental, en termes de contingent pour Daesh. Donc, je voulais vous interroger là-dessus particulièrement, avant d'aborder la deuxième question, parce que pour moi, on a une grande part de responsabilité dans ce qui arrive aujourd'hui. Nos enfants, ceux qui sont partis, ne naissent pas djihadistes, ils le deviennent. Donc qu'est-ce qui fait qu'un moment, cette jeunesse désillusionnée, part pour un combat qui est un combat de la mort ?

LE PRESIDENT : Il y a eu 170 morts de jeunes Français partis en Syrie et en Irak dont votre fils. Il y a aujourd'hui – et c'est le sens de votre appel, de votre cri – à peu près 2.000 jeunes ou moins jeunes qui, à un moment, peuvent basculer. Puis il y a aussi ceux qui sont en Syrie et en Irak et qui sont dans le Djihad, mais qui peuvent aussi se retourner contre nous. Il y a, à peu près, 600 Français qui sont dans cette situation. On sait qu'un certain nombre est venu frapper jusqu'ici. Vous avez raison de poser cette question : pourquoi, depuis des années, n'a-t-on pas décelé les risques qui conduisaient à cette radicalisation ? Il y a le salafisme, il y a le djihadisme, c'est vrai que quand on entend ces prêches-là, on ne peut pas les accepter, et c'est la raison pour laquelle nous avons expulsé, à peu près, 80 prêcheurs de haine.

Véronique ROY : Celui-là ne l'est pas en l'occurrence. Et je crois qu'il ouvre bientôt une école coranique, si j'ai bien lu ce...

LE PRESIDENT : Celui-là est Français, il ne peut pas être expulsé, mais son lieu de prière, je ne veux même pas utiliser ce mot, ce lieu de haine, a été fermé.

Léa SALAME : Mais est-ce normal, Monsieur le Président, qu'il ne soit pas inquiété ? Qu'un imam comme celui de l'imam de Brest, puisse prononcer une parole telle que celle qu'on vient d'entendre...

LE PRESIDENT : Il est inquiété...

Léa SALAME : ... Et qu'il ne soit pas condamné ?

LE PRESIDENT : Attendez, condamné, ce n'est pas... Vous savez, ce n'est pas le Président de la République qui fixe les sentences et les condamnations....

Léa SALAME : J'entends bien ; qu'il ne soit pas inquiété...

LE PRESIDENT : Il est inquiété, il est poursuivi, et il est dans une procédure judiciaire. Mais... Donc nous devons lutter contre ces prêcheurs, ces partisans de la haine qui induisent la radicalisation. La radicalisation peut aller très vite, et vous avez vu la rapidité avec laquelle un jeune, qui n'était pas forcément dans une famille musulmane, qui a pu se convertir, très vite peut basculer dans la radicalisation et partir. Nous avons donc pris des décisions très tôt. Je ne parle pas des décisions sur la lutte contre le terrorisme, les lois que nous avons prises pour interdire la sortie – pour interdire la sortie ! – interdire le retour, poursuivre tous ceux qui se livrent à de la propagande ou qui sont des recruteurs, il y a eu deux lois antiterrorisme et aujourd'hui encore, on a des procédures pénales. Mais...

Léa SALAME : Elle vous interroge sur les racines, les racines du mal...

LE PRESIDENT : ... Mais nous avons absolument besoin d'aider les familles. Parce qu'il y a des signaux qui apparaissent. Donc, nous avons créé des centres, vous le savez, des centres d'information et de soutien...

Véronique ROY : Ils ne sont pas annoncés !

LE PRESIDENT : Non, non, je ne parle pas des centres de lutte contre la radicalisation, pour les radicalisés, pour les « déradicaliser ». Je parle de toutes les familles, de toutes les familles qui, à un moment...

Véronique ROY : Oui, il y a des structures, effectivement, j'en ai connu certaines qui n'ont pas, d'ailleurs, donné que de bons résultats, mais ce n'est peut-être pas le propos de ce soir, j'en suis déçue, mais il y a effectivement des initiatives, cela, je ne vous le reproche pas. Mais si vous me le permettez juste de...

LE PRESIDENT : Allez-y, bien sûr.

Véronique ROY : ... De vous interrompre là-dessus, c'est qu'il y a des moyens très simples qui existent aujourd'hui qui pourraient flétrir, fragiliser ces islamistes, qui ne sont, bien sûr, pas la majorité des Musulmans, mais on nous taxe souvent d'islamophobes quand on aborde ce sujet, ce n'est pas le cas. Moi, ce n'est pas l'Islam qui a pris mon enfant ; j'ai accueilli sa conversion avec mon mari, c'est l'Islam radical, ce n'est pas pareil. Et il y a une loi qui existe aujourd'hui, la loi de la laïcité, qui n'est pas respectée. On sait que les islamistes radicaux ont des propos politiques. Ce n'est pas que religieux. C'est-à-dire qu'ils veulent codifier la société, et ils veulent s'insinuer dans la vie politique. Ce n'est pas le religieux au sens du privé. Pourquoi on n'applique pas cette loi, tout simplement ?

LE PRESIDENT : Nous appliquons la loi et nous faisons en sorte que, dès qu'il y a une expression qui enfreint le principe de la laïcité, il puisse y avoir une action. Parce que vous avez parfaitement décelé la manière de faire de ceux qui embrigadent. Ils commencent sur un terrain confessionnel, religieux ; très vite, ils arrivent à un terrain politique. Ensuite, ils mettent en cause nos principes, les filles qui se retrouvent couvertes de la tête aux pieds, des garçons qui ne serrent plus la main ou n'embrassent plus les jeunes filles. Nous voyons donc tous ces moyens-là, et donc nous devons agir très précocement.

Véronique ROY : Oui, il faut agir précocement...

LE PRESIDENT : Très précocement.

Véronique ROY : ... Monsieur le Président, mais cela ne date pas d'hier ! Il y avait déjà des alerteurs il y a déjà des dizaines d'années ! Ce n'est pas né avec Daech !

LE PRESIDENT : C'est donc pour cela qu'il n'y a peut-être pas eu assez tôt, et avant même que je n'arrive aux responsabilités, la prise de conscience, mais nous – nous, et pas parce qu'il y a eu des attentats ! Bien avant les attentats – nous avons fait en sorte que les familles puissent être accompagnées, que les établissements scolaires puissent également signaler, parce qu'on peut avoir un certain nombre d'informations, et que tous les travailleurs sociaux – tous les travailleurs sociaux – seront formés par rapport à ces risques d'embriagadement et de djihadisme.

Léa SALAME : Les maires, les maires de ces villes-là se disent démunis aujourd'hui. Ils disent qu'ils n'ont pas assez les moyens. Ils voient leurs quartiers parfois changer de manière extrêmement rapide, et des quartiers qui cumulent des difficultés économiques et sociales, et ils disent qu'ils n'ont pas les moyens. Qu'ils n'ont pas les moyens légaux et qu'ils n'ont pas les moyens financiers pour lutter contre cela. Vous ne donnez pas assez, Monsieur le Président. Ils en attendent plus de l'Etat.

LE PRESIDENT : Non, il faut accompagner les maires ! Ce n'est pas qu'une question financière ! C'est aussi une question d'accumulation de problèmes dans un certain nombre de quartiers ! Mais comme vous l'avez dit : attention, ne laissons pas penser que ce serait la pauvreté qui induirait la radicalisation.

Mais bien sûr ! L'utilisation d'un certain nombre de difficultés par les prêcheurs de haine, mais il y a aussi, à un moment, des jeunes qui se trouvent embriagadés, soit sur Internet, soit par des connaissances...

Véronique ROY : Pas sur Internet, Monsieur le Président ! Quatre-vingt-quinze pour cent des jeunes sont radicalisés par quelqu'un de leur entourage proche qui peut être un ami ! C'est le cas de mon fils !

LE PRESIDENT : Oui, c'est vrai, absolument, mais Internet a joué un rôle que nous avons bien décelé et c'est pour cela que nous faisons le nettoyage d'un certain nombre de sites, et vous avez parfaitement raison ! C'est par le voisinage, c'est par la proximité, c'est par l'amitié ! Parmi les chiffres que je donnais tout à l'heure, sur les 600 Français qui sont en Syrie, il y a 200 jeunes filles. Deux cents jeunes filles.

Véronique ROY : Oui, aujourd'hui, la part de jeunes qui partent est plus importante chez les filles. C'est très préoccupant.

LE PRESIDENT : Exactement. Nous avons donc décelé ce point. Il y a des jeunes filles qui se laissent, si je puis dire, « entraîner » par des histoires qu'on leur raconte, y compris on leur dira qu'elles seront heureuses, qu'elles pourront avoir une famille...

Véronique ROY : Pour les filles, c'est un peu particulier parce que cela se mêle à une espèce de romantisme, c'est différent...

LE PRESIDENT : Exactement...

Véronique ROY : ... Pour les garçons, c'est différent, mais il y a des similitudes. Excusez-moi, je vous coupe souvent la parole...

LE PRESIDENT : Allez-y, allez-y parce que c'est très important que vous puissiez témoigner.

Véronique ROY : ... Mais j'ai peur que le temps manque, mais quand vous parlez des réseaux sociaux, le Web, si vous voulez, confirme la radicalisation. Parce qu'effectivement, on va chercher des éléments qui rassurent, il y a de la propagande, qui est bien faite, d'ailleurs, beaucoup mieux que la nôtre, et en fait, il y aurait aussi un moyen très simple de le faire ! Moi, en tant que Véronique ROY, si je vais sur Facebook ou Twitter et je dis : « C'est un contenu indésirable, retirons-le », on me répond : « Ce n'est pas contraire à l'éthique de la communauté ». Prenons la décision en France, avec l'Europe – on parle de l'Europe, mais c'est international, l'Etat Islamique ! – eh bien prenons la décision ferme auprès de You Tube, Facebook, etc., d'interdire ce qui est dangereux ! Parce que qu'est-ce qui est dangereux ? C'est déjà le terrorisme. Parce qu'on pervertit le cerveau. On dit à un jeune : « Il y a des bons et des mauvais musulmans. Tu veux être un bon musulman, tu dois partir. Les musulmans de France ne sont pas des musulmans ». On crée donc un rejet de la société, et c'est comme cela que ces jeunes, effectivement, au bout d'un moment, croyant servir la cause de Dieu, on va dire « oui, ils sont irresponsables, ils savent ce qu'ils font », non ! Ils ne savent pas ce qu'ils font ! Ils sont endoctrinés ! Quand on est endoctriné, et ils sont jeunes ! Ce sont des très jeunes !

Léa SALAME : Est-ce qu'il faut durcir, est-ce qu'il faut durcir la législation sur Facebook, sur les réseaux sociaux ?

Véronique ROY : Mais oui !

Léa SALAME : C'est la question qu'elle vous pose.

Véronique ROY : Ce n'est pas fait ! C'est trop faible aujourd'hui !

LE PRESIDENT : La législation en France l'a été, mais comme vous le dites très bien, Madame ROY, il faut le faire au niveau international, puisque ce sont les hébergeurs, ce sont ceux qui permettent à ces sites d'exister à l'échelle mondiale puisqu'en France, nous faisons très attention, il faut le faire, même si, vous l'avez-vous-même dit, ce n'est pas sur Internet qu'ils peuvent se radicaliser directement. Ils sont ensuite entraînés.

Je veux parler de la déradicalisation. Parce que, sur tous ces centres que nous avons créés – et je le dis parce que beaucoup nous écoutent et beaucoup de familles peuvent être concernées, et il y a eu déjà quand même 9.000 signalements – cela ne veut pas dire qu'il y a 9.000 radicalisés, mais il y a 9.000 signalements. Il y a donc un site national, il y a un numéro vert, et puis dans toutes les préfectures, nous avons mis en place des équipes. Je sais que vous y contribuez et que vous y travaillez, et je veux une fois encore vous en remercier. Parce que votre témoignage est très important pour les mères ou pour les pères qui peuvent vivre cette situation. Nous devons aussi créer – c'est ce que vous vouliez dire – des centres de déradicalisation.

Véronique ROY : Oui, cela est très important, effectivement... Pour donner de l'espoir à ceux qui sont en perdition de se reconstruire, de croire à un projet, voilà, digne, parce qu'aujourd'hui, je pense que, quand on est jeune, on a, une espèce de désillusion, il faut redonner un projet de société, et vous parliez...

David PUJADAS : Madame ROY, on fait un tout dernier point, si vous souhaitez aborder une toute dernière question, assez rapide.

Véronique ROY : Juste une chose, oui, un dernier point et je m'arrête après. Oui, je vous promets, je m'arrête après, vous avez parlé du numéro vert. C'est vrai que j'y crois assez, à ce numéro. Il ne va pas tout régler. Il a été mis en place au printemps 2014. Mon fils est parti fin 2014, j'ignorais l'existence de ce numéro. Il est dans ma commune, à Sevran, simplement affiché sur le site internet et dans le magazine de la ville depuis mars 2016. J'ai fait « des pieds et des mains » auprès de mon maire, que j'ai rencontré avec mon mari, donc début 2015, et il a fallu un peu de pression, etc., pour que ce numéro sorte ; il y a plein de gens qui ne sont pas au courant ; on fait cela un peu pour protéger...

David PUJADAS : Vous demandez une plus grande publicité...

Véronique ROY : Mais bien sûr ! Mais il faut l'imposer ! C'est un devoir ! Et auprès des professions aussi ! Si une mairie ne le fait pas...

LE PRESIDENT : De ce point de vue-là, notre rencontre est très importante

Véronique ROY : Voilà ! Et cela, ce n'est pas compliqué à faire, cela ne doit pas attendre 2017 !

LE PRESIDENT : Non. Il existe. Il y a maintenant des personnels qui sont formés pour prendre en compte tous les signalements, y compris ce qu'on appelle des signaux faibles – on commence à changer de vêtements, on commence à ne plus s'alimenter comme avant, on commence à ne plus aller dans les réunions – donc il est très important que, sans entrer dans une société de délation, il ne s'agit pas de cela, mais que les fonctionnaires, les établissements scolaires, les travailleurs sociaux, que les élus, bien sûr, et à l'évidence les familles, puissent non seulement signaler mais recevoir un accompagnement. Parce que ce que nous faisons, c'est aussi accompagner les familles pour éviter qu'il y ait cette rupture.

David PUJADAS : Merci, Madame ROY.

LE PRESIDENT : ... Mais nous allons y travailler encore, parce que vraiment, votre témoignage est très important. Ce qui vous est arrivé peut arriver à d'autres. Et c'est cela qu'il faut comprendre. A des familles qui n'étaient pas préparées à cette tragédie, que de voir un enfant partir.

Véronique ROY : Nous n'avons pas de certificat de décès, je le précise au passage... On fait un deuil sans corps, sans date, sans sépulture...

LE PRESIDENT : Sur ce point-là... Oui, exactement puisque...

Véronique ROY : Je ne veux pas m'apitoyer sur mon sort, ce n'est pas l'objet de mon propos, mais on est plein de familles comme cela.

LE PRESIDENT : Cette question m'a été bien sûr posée puisqu'il y a des jeunes qui meurent, des djihadistes, et on ne peut pas avoir la certitude de leur décès, d'où la difficulté pour les familles, et donc nous, nous savons qu'ils sont morts. Donc nous donnerons les certificats de décès, je vous l'assure.

David PUJADAS : Merci, Madame ROY. Une toute dernière question sur ce sujet, Léa, rapidement...

Léa SALAME : Oui, une toute dernière question puisque nous sommes sur le terrorisme, et que c'est une des propositions que vous aviez faite avant de l'abandonner, « ce n'est pas en enlevant la nationalité que l'on peut combattre le terrorisme », avez-vous déclaré, Monsieur le Président, la semaine dernière dans le journal allemand Bild. Si vous le pensez vraiment, si vous pensez qu'il ne faut pas déchoir les gens de leur nationalité, que cela ne servira à rien, pourquoi nous avoir infligé quatre mois d'un débat stérile, un débat qui a blessé, un débat qui a déchiré jusqu'à votre propre camp ? Et pour beaucoup dans votre camp, la déchéance de la nationalité que vous avez voulu constitutionnaliser, constitue et restera comme la tâche morale de votre quinquennat.

LE PRESIDENT : Je vais m'en expliquer. Le 13 novembre, j'étais au Stade de France. J'ai entendu des bombes. Je me suis rendu ensuite le plus vite possible au ministère de l'Intérieur, à Paris, parce qu'il y avait des massacres, et notamment sur les terrasses et au Bataclan. Je me suis rendu sur les lieux, j'ai vu les corps, les blessés, j'ai vu les gens qui sortaient du Bataclan, hagards, j'ai vu aussi ceux qui me regardaient et qui m'interrogeaient de leurs yeux, « qu'est-ce que vous allez faire ? Qu'est-ce que vous comptez faire ? »...

Léa SALAME : La déchéance de nationalité ?

LE PRESIDENT : Non, j'y viens ! Ensuite...

Léa SALAME : On a reconnu que vous aviez été à la hauteur, à ce moment-là. Mais très vite, vous avez convoqué le Congrès.

LE PRESIDENT : J'ai reçu ensuite l'ensemble des familles politiques, je mesure bien ce qui peut se produire après ces attentats - qui viennent après ceux du mois de janvier - qui créent une colère, un besoin de réponse symbolique et forte. Forte, je l'ai donnée à travers l'état d'urgence et un certain nombre de dispositions pour renforcer encore notre vigilance. Mais j'ai ressenti aussi le besoin d'une mesure symbolique.

Léa SALAME : Qui était de créer l'inégalité des citoyens devant la loi !

LE PRESIDENT : Attendez, et quand je me suis exprimé devant le Congrès à Versailles, pour dire que ceux qui, Français, avaient tué d'autres Français parce qu'ils étaient Français, ne méritaient pas la nationalité Française, tout le monde s'est levé. Je n'en ai pas vu un qui ne s'est pas levé au Congrès à Versailles. Parce qu'on sentait bien qu'à ce moment-là, le pays pouvait éclater, il pouvait y avoir une séparation, un affrontement, et je ne voulais pas qu'il y en ait.

Léa SALAME : donc vous ne regrettiez pas, vous ne regrettiez pas de l'avoir prise...

LE PRESIDENT : Si le texte avait été soumis au Parlement dans les semaines qui avaient suivi ce discours, ce texte aurait été adopté.

Léa SALAME : Vous ne regrettiez pas de l'avoir proposée, la déchéance de nationalité...

LE PRESIDENT : Je l'ai proposée parce que c'était très important qu'à un moment, il y ait cette unité. Quand j'ai vu que l'unité, hélas, pour des raisons qui tiennent à des comportements politiques sur lesquels je n'ai pas besoin de revenir, ou à des doutes qui pouvaient s'exprimer, à ce moment-là, j'ai préféré que l'on renonce.

David PUJADAS : Karim, on enchaîne avec un autre intervenant que vous nous présentez.

Karim RISSOULI : Celui qui va venir discuter avec vous, Monsieur le Président, il est aujourd'hui, comme environ 25 % des Français, selon les sondages, il a l'intention de voter Marine LE PEN en 2017. Il s'appelle Antoine DEMEYER, il a 36 ans, il est conducteur d'autocar dans ce qu'on appelle maintenant les Hauts-de-France, le Nord-Pas-de-Calais. Il vit à Anor, une petite ville frontalière avec la Belgique. Antoine DEMEYER est un ancien électeur de gauche, Monsieur le Président, il a voté JOSPIN en 2002, passé à droite, puis passé aujourd'hui à l'extrême droite. Lui, Monsieur le Président, s'il vote Marine LE PEN, c'est notamment pour cela... On est à Calais, Monsieur le Président, on voit des migrants qui cherchent par tous les moyens à monter dans des camions pour passer en Angleterre. Ces scènes, vous les avez vécues, Antoine DEMEYER, au volant de votre autocar. Au-delà de Calais, c'est finalement toute la question de l'immigration qui préoccupe Antoine DEMEYER.

David PUJADAS : Bonsoir monsieur DEMEYER. Soyez le bienvenu. Quelles questions souhaitez-vous poser au Président de la République qui est en face de vous.

Antoine DEMEYER : Bonsoir. D'abord, je voudrais savoir si l'immigration massive qu'on a vécue ces derniers mois n'était pas trop importante et si on n'aurait peut-être pas pu la contrôler.

LE PRESIDENT : Monsieur, vous habitez une région qui a été longtemps une terre d'immigration et qui ne l'est plus depuis des années et qui connaît, notamment à Calais et à Grande-Synthe, des camps – appelons les choses par leur nom – qui accueille des immigrés, des réfugiés qui veulent aller en Angleterre, qui ne veulent pas rester chez nous, qui veulent partir. Ils veulent partir.

Nous, qu'est-ce que nous avons fait, nous, la France ? Parce que cela est la question que vous me posez. Nous, la France, nous avons dit - pour ces Syriens, Irakiens qui pouvaient avoir leur vie menacée - que nous étions prêts à les accueillir. A condition qu'il y ait une vérification et un contrôle. Parce que nous ne pouvions pas prendre le moindre risque. On a vu ce qui s'était produit. Puis, pour ceux qui étaient des migrants et qui venaient là pour chercher une vie meilleure, nous disions à ce moment-là, nous ne pouvons pas vous accepter.

Antoine DEMEYER : Pourtant, il y en a quand même qui sont passés.

LE PRESIDENT : C'est pour cela que nous avons notamment pris des mesures pour le contrôle de nos frontières. C'était particulièrement nécessaire après les attentats. Il y a eu 25 millions, 25 millions de contrôles aux frontières.

Antoine DEMEYER : Est-ce qu'aujourd'hui, on peut me dire combien de personnes sont passées ?

LE PRESIDENT : C'est très simple, je vais vous donner ces chiffres. Il y a aujourd'hui 80 000 demandeurs d'asile. En 2014, il y en avait 50 à 60 000. Nous pouvons considérer qu'il y a eu 20 à 30 000 personnes qui sont passées. Il y en a qui sont passés et qui ne sont pas restés. Il y en a qui sont passés et qui voudraient aller ailleurs et notamment au Royaume-Uni. Notre rôle, c'était à la fois de prendre ceux qui relevaient du droit d'asile et je pense que chacune et chacun en France, qui a des valeurs, pense qu'il y a des gens qu'on ne peut pas laisser tomber.

Antoine DEMEYER : On est tous des êtres humains. Moi-même, je comprends leur détresse. Je suis père de famille, j'ai quatre enfants à la maison. Je sais qu'il y a des familles qui cherchaient à protéger leurs enfants en priorité. Aujourd'hui, on voit aussi beaucoup d'images où, malheureusement, ce n'est pas forcément des familles. Ce sont des jeunes de 20-25 ans, qui, certes, veulent peut-être une vie meilleure, pour partir en Angleterre, ils viennent dans notre pays, mais aujourd'hui, qui sont bloqués en France. Ils sont bloqués en France aujourd'hui, on leur donne des aides. Ces aides, c'est 11,45 euros par jour et par migrant. Aujourd'hui, nous, on vit dans une région, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie, où on a un taux de chômage qui est très haut et un budget Français qui est au plus bas. Aujourd'hui, je pense que nous aussi, on aurait peut-être besoin de ces aides. Est-ce qu'on ne pourrait peut-être pas baisser un petit peu leurs aides ? Aujourd'hui, ils ont 11,45 euros, ils ont aussi les frais de santé gratuits, chose que beaucoup de Français n'ont pas. Ils ont aussi des logements puisqu'ils ont eu des préfabriqués, il y en a encore en cours de fabrication, donc qui vont arriver. Aujourd'hui, il y a beaucoup de Français qui n'ont pas de logement. Aujourd'hui, il y a des travailleurs qui vivent dans leur voiture, qui n'ont même pas les moyens de se payer un logement.

LE PRESIDENT : Seuls les demandeurs d'asile ont droit aux aides dont vous parlez. Pour ceux qui sont à Calais ou qui sont à Grande-Synthe et qui relèvent de la migration et qui ne demandent pas l'asile en France, puisqu'ils veulent aller en Angleterre, rien n'est de ce point de vue financièrement prévu pour eux. Sauf le logement, c'est-à-dire les camps que nous devons installer.

Nous avons proposé à une partie de ceux qui n'iront jamais, ne pourront jamais aller en Angleterre, nous leur avons dit : retournez d'où vous venez, vous n'arriverez jamais à destination, ce n'est pas possible, maintenant, c'est hermétique. Vous avez vu, vous êtes un professionnel, vous voyez bien que ce n'est plus possible de passer. Si vous voulez et que vous avez des droits à faire valoir en France, parce que vous relevez de l'asile, nous, nous pourrons vous accueillir, pas à Calais ou à Dunkerque, pas dans le Nord-Pas-de-Calais, partout en France. Parce qu'il se trouve que partout en France, nous avons, avec des élus d'ailleurs, mis en place un certain nombre de centres pour accueillir ceux qui sont en détresse, ce que, je crois, vous pouvez comprendre.

Maintenant, il y a ce qu'on doit faire pour les Français, c'est votre interrogation. On ne doit pas reprendre aux uns pour donner aux autres. Ce serait d'ailleurs la pire des façons, cela opposerait les Français et les réfugiés.

Antoine DEMEYER : C'est justement le problème qui se pose. A Calais, vous avez quand même énormément de migrants qui veulent passer en Angleterre, mais qui aujourd'hui s'imposent dans la ville de Calais. C'est-à-dire que les gens de Calais ont peur, ont peur de sortir de chez eux, ont peur d'aller dans la rue, de peur de se faire agresser. Il y a eu des images choc quand même, il n'y a pas longtemps, où une famille essayait de se protéger. Aujourd'hui, cet homme-là a failli être trainé en justice. Je trouve cela inadmissible.

David PUJADAS : Au fond, monsieur, si on résume un peu ce que vous dites, vous trouvez que finalement on fait la part trop belle aux immigrés par rapport aux Français. Qu'avez-vous à répondre là-dessus ?

Antoine DEMEYER : C'est exactement cela, on fait la part trop belle. Aujourd'hui, on a des forces de l'ordre là-bas, ils n'en peuvent plus, ils ne savent plus où donner de la tête !

LE PRESIDENT : Mais là, nous ne faisons pas la part trop belle aux immigrés. Il ne s'agit pas d'immigrés. Il ne s'agit même pas de demandeurs d'asile.

Antoine DEMEYER : ... C'est les migrants...

LE PRESIDENT : ... C'est des gens qui veulent aller en Angleterre....

Antoine DEMEYER : Ils veulent passer, ce qu'ils veulent, c'est passer. Mais aujourd'hui, ils sont agressifs, cela devient agressif.

LE PRESIDENT : ... Mais pourquoi vous ne les laissez pas passer ? Pourquoi finalement vous ne les laissez pas aller en Angleterre ? Souvent, on me pose cette question : Mais pourquoi vous ne les laissez pas passer ?

Antoine DEMEYER : On sait très bien que l'Angleterre refuse de les accueillir.

LE PRESIDENT : On imagine bien que si on faisait ce choix, ils viendraient encore plus nombreux, dans l'espoir...

Antoine DEMEYER : Je suis d'accord, je suis d'accord.

LE PRESIDENT : Vous êtes d'accord avec moi. Donc, ce que nous devons faire, c'est les convaincre qu'ils ne passeront pas. C'est de pouvoir, ils sont combien, 3 500 à Calais, à peu près 1 500 à Dunkerque, c'est de leur dire ne restez pas là, nous allons pouvoir vous accueillir ailleurs, sans que cela pèse sur effectivement la commune de Calais ou les communes environnantes. Le ministre de l'Intérieur, Bernard CAZENEUVE, a, si je puis dire, nettoyé ce qu'était la jungle, qui était inacceptable, inacceptable pour les riverains de Calais, inacceptable pour ces personnes qui étaient dans le dénuement le plus complet.

Antoine DEMEYER : La jungle est toujours là.

LE PRESIDENT : Nous avons considérablement réduit son emprise et nous allons continuer. Nous allons pouvoir permettre à ces personnes de rester dans des conditions dignes. Mais le moins longtemps possible, parce qu'il faut en finir, il faut arrêter, il faut que ce message soit

bien compris. Donc, nous avons diminué le nombre de personnes qui sont à Calais et qui sont à Dunkerque et nous allons faire en sorte de pouvoir jouer ce qui est absolument le rôle de la France, c'est d'accueillir des réfugiés, que nous allons nous-mêmes aller chercher, je vais y aller très prochainement, dans quelques jours, au Liban, en Jordanie, en Turquie, pour faire en sorte que nous puissions jouer notre rôle humanitaire, sans pour autant les mettre en risque pour leur vie et sans pour autant créer une situation difficile.

David PUJADAS : Monsieur DEMEYER, est-ce qu'il y a un autre point que vous vouliez aborder ?

Antoine DEMEYER : Oui, le deuxième point que je voudrais aborder, c'est le budget moyen des Français. Aujourd'hui, je suis père de famille, je travaille, comme beaucoup de Français, on a énormément de mal à joindre les bouts. Vous avez dit tout à l'heure que le pouvoir d'achat avait augmenté. Malheureusement, nous, on voit beaucoup l'inverse. Vous avez parlé tout à l'heure de la prime. Aujourd'hui, je gagne un petit peu plus que le SMIC, je n'ai pas le droit à cette prime.

David PUJADAS : Est-ce que c'est une des raisons de votre vote pour le Front national ?

Antoine DEMEYER : Ce n'est pas forcément la première raison. Aujourd'hui, la raison pour laquelle je vote Front national, je vais l'évoquer après. Aujourd'hui, on est bloqués. Aujourd'hui, financièrement, on ne s'en sort plus et on est tous, que ce soit les ouvriers, les petits commerçants, les retraités, aujourd'hui, je ne trouve pas normal qu'une personne qui a travaillé, qui a commencé à travailler à l'âge de 14 ans, je vais prendre l'exemple de ma propre mère, ma mère a commencé à travailler à 14 ans, elle a arrêté de travailler à 62 ans, aujourd'hui, elle n'a quasiment rien pour vivre. Aujourd'hui, quand elle a payé son loyer, quand elle a payé ses factures, il ne lui reste plus rien.

LE PRESIDENT : Je vais vous répondre parce qu'au-delà de votre vote, vous êtes un citoyen qui demande des comptes au Président de la République. Mon devoir, c'est ne pas essayer de vous convaincre seulement, c'est de vous donner des informations qui peuvent vous faire changer un moment le choix que vous avez fait. Je vais prendre l'exemple de votre mère...

Antoine DEMEYER : Je vais peut-être juste détailler ce que vous venez de dire. Effectivement, je vous demande des comptes. Parce que même si je n'ai pas voté pour vous...

LE PRESIDENT : Oui, vous êtes citoyen Français, je suis Président...

Antoine DEMEYER : ... Même s'il y a 50 % des gens qui ne votent pas pour vous, vous êtes quand même le Président des Français. Donc, aujourd'hui, oui, on a besoin de savoir ce que vous pensez de nous.

LE PRESIDENT : Je suis votre Président et vous pouvez m'interpeller autant que vous le voudrez. C'est mon devoir et c'est votre droit. Donc, sur votre mère, qui a travaillé...

Antoine DEMEYER : Qui n'est pas la seule, qui n'est pas la seule, il y a énormément de retraités qui sont dans ce cas.

LE PRESIDENT : ... J'en connais beaucoup et notamment dans votre région qui est une région laborieuse. Qui a travaillé 42 ans. La première décision que j'ai prise en 2012, la première, c'est de permettre à ces femmes et à ces hommes, qui avaient travaillé 42 ans et qui avaient 60 ans, de ne pas être obligés d'attendre jusqu'à 62 ans, ce qui a été le cas de votre mère...

Antoine DEMEYER : Elle a travaillé jusqu'à 62 ans

LE PRESIDENT : Dans les règles que j'ai posées, je ne sais pas quand est partie votre mère en retraite, elle avait la possibilité de partir à 60 ans...

Antoine DEMEYER : Elle avait la possibilité, elle en avait la possibilité. Mais quand les calculs ont été faits, ce n'était pas possible. Elle n'aurait pas pu vivre.

LE PRESIDENT : Parce qu'elle n'avait peut-être pas assez...

Antoine DEMEYER : C'est ce qui m'interpelle, c'est ce que je ne trouve pas normal.

LE PRESIDENT : ... Ce que j'ai voulu faire aussi, on m'a interrogé tout à l'heure sur le SMIC, sur le minimum vieillesse – je ne sais pas si elle est dans ce cas-là – j'ai augmenté le minimum vieillesse. Pour le pouvoir d'achat, parce que c'est cela que vous me demandez, vous êtes père de famille, vous avez quatre enfants, vous avez un salaire, un peu plus que le SMIC...

Antoine DEMEYER : J'ai un peu plus que le SMIC, je ne le cache pas.

LE PRESIDENT : Bien sûr. Vous n'êtes donc pas, si je puis dire, bénéficiaire de la prime d'activité. Mon devoir, là encore, c'est de faire que pour les personnes qui travaillent, il puisse y avoir une incitation forte à travailler. Parce que je sais bien ce que vous pensez en disant il y en a d'autres qui ne travaillent pas et qui peuvent avoir des revenus de remplacement. La baisse d'impôt, la baisse d'impôt sur le revenu, je ne sais pas si vous avez été vous-même concerné, deux tiers des contribuables l'ont été, deux tiers des contribuables ont bénéficié de la baisse d'impôt en 2015 et en 2016. Je souhaiterais vraiment que cela puisse être le cas pour votre catégorie.

David PUJADAS : Un dernier point peut-être...

Antoine DEMEYER : Je vais aller assez vite. Aujourd'hui, vous avez parlé tout à l'heure du Nord-Pas-de-Calais, qui est une région très défavorisée. Effectivement, en 2012, vous êtes venu à Hirson, commune qui se trouve à cinq minutes en voiture d'Anor. Moi, je travaillais, je vous ai écouté à l'époque sur Echo FM, c'est la radio locale, vous étiez interviewé et vous avez dit : « J'ai compris la misère dans laquelle vous pouvez évoluer. » Vous aviez promis à l'époque – je dis bien vous aviez promis – de faire le nécessaire pour que cette région soit redorée. Aujourd'hui, nous avons des entreprises qui continuent à fermer, nous avons en ce moment la société AKERS qui est en train de fermer. Donc, il y a énormément d'emplois, malheureusement, c'est encore des gens qui vont se retrouver au chômage. La société VALLOUREC, qui était quand même un gros pilier, qui est obligée de fermer son site à Saint-Saulve. Pareil, encore énormément de gens au chômage. L'usine Sambre et Meuse, sur laquelle beaucoup de politiques se sont déplacés, ils ont fait des promesses en disant ne vous inquiétez pas, on s'occupe de tout. Résultat : l'usine vient de fermer. Il n'y a rien eu de fait. On s'est déplacé, on fait des promesses et les promesses n'ont pas été tenues. C'est pour cela aujourd'hui...

David PUJADAS : Trop de promesses peut-être, Monsieur le Président...

LE PRESIDENT : Je connais la situation de ces trois entreprises qui sont d'ailleurs différentes, AKERS, VALLOUREC...

Antoine DEMEYER : Oui, c'est des situations différentes à chaque fois...

LE PRESIDENT : Mais, à chaque fois, par exemple, pour le cas de VALLOUREC, ce que nous exigeons, ce sont des plans de réinstallation, de réindustrialisation et de réemploi. Lorsque nous sommes dans le cas plus terrible, c'est-à-dire la fermeture pure et simple, nous avons à ce moment-là, le devoir de créer de nouvelles activités.

Je ne pourrais jamais promettre qu'il n'y aura jamais d'usines qui fermeront. Plus jamais. Vous m'écouteriez, je ne sais pas si vous écoutez d'autres responsables politiques qui vous annoncent de telles informations, de telles promesses. Elles sont fausses. Elles sont illusoires. Il y aura toujours, parce que c'est la vie économique, qui, à un moment, le justifie, il y aura toujours des entreprises qui fermeront. Ce qui compte, c'est de pouvoir éviter que ce soit sur la base de critères boursiers et que ce soit contraire à l'intérêt même du pays. Ce qui compte, c'est qu'on puisse créer de nouvelles activités. Il y a eu des investissements nouveaux qui sont arrivés aussi, notamment des annonces qui sont faites pour SAFRAN ou d'autres qui vont s'installer dans votre région et dans cette partie du territoire que je connais bien, Hirson, vous êtes de Fourmies, je crois...

Antoine DEMEYER : Anor, juste à côté de Fourmies, effectivement...

LE PRESIDENT : ... Je connais bien. Donc, notre intention, ce n'est pas de sauvegarder, de protéger l'emploi comme si c'était immuable, il y aura toujours ces mutations. Mais c'est de faire que les salariés qui ne peuvent pas trouver encore un espoir d'emploi dans une entreprise puissent avoir une possibilité dans une autre. C'est ce que l'on va faire avec le compte personnel d'activité dans la loi EL KHOMRI, qui permettra à chaque salarié, qui peut être victime d'un licenciement, d'avoir des droits qui lui appartiennent, droits pour se former, pour se qualifier et pour avoir un meilleur emploi.

David PUJADAS : Merci, monsieur DEMEYER.

Antoine DEMEYER : Juste un dernier point. Aujourd'hui, je vote Front national effectivement. C'est un vote de colère. Comme beaucoup d'électeurs du Front national, on n'est pas forcément racistes. Je veux revenir dessus, parce qu'aujourd'hui, si on dit je vote Front national, obligatoirement, derrière, nous sommes insultés de racistes, de fachos et de tout ce qu'on veut. Non. Les trois quarts des électeurs du Front national, ce sont des votes de colère. Parce qu'aujourd'hui, on a essayé la droite, on a essayé la gauche, on se rend compte que finalement on n'a pas l'impression d'avancer. Aujourd'hui, comme je le dis et je l'ai dit dans un journal local, je l'ai dit, pour moi, la France est malade, on va essayer plusieurs traitements. Aujourd'hui...

LE PRESIDENT : Oui, mais il faut faire attention de ne pas prendre un médecin qui peut tuer le malade ou en tout cas, à un moment, lui faire perdre conscience. C'est très important, que nous puissions, même si nous sommes malades, de ne pas aller vers le remède, qui, si je puis dire, est pire que le mal. Cela, c'est notre responsabilité.

Antoine DEMEYER : On peut souvent guérir le mal par le mal. Malgré qu'effectivement je ne suis pas forcément d'accord avec tout ce qui est dit. Parce qu'aujourd'hui, il y a beaucoup d'amalgames qui sont faits. On a parlé tout à l'heure de terroristes, malheureusement, tous les musulmans ne sont pas des terroristes. Tous les électeurs du Front national ne sont pas des racistes.

LE PRESIDENT : ... Cette comparaison, Monsieur... Je ne pense pas qu'on puisse faire de comparaison entre des électeurs qui votent pour le parti pour lequel, pour le moment, vous dites voter et les musulmans, qui aujourd'hui peuvent voter d'ailleurs avec le pluralisme que l'on sait. Ce que je veux vous dire, c'est que la colère, je l'entends et je peux parfois même la comprendre. Mais il faut bien mesurer que ce que nous devons apporter, ce sont des solutions. La solution...

Antoine DEMEYER : Malheureusement, ce que l'on vous reproche, c'est que l'on a l'impression que l'on n'a pas été écouté.

LE PRESIDENT : Je vous écoute. La solution qui consisterait à fermer les frontières, à sortir de l'euro, à faire en sorte que nous ne puissions plus être dans la mondialisation, que nous soyons un pays qui n'ait plus d'image, d'idéal et de capacité à faire valoir ce qu'il pense, non. Je crois que c'est la plus mauvaise des solutions.

Antoine DEMEYER : C'est ce que je disais dans le premier entretien que j'ai eu et que l'on a pu voir tout à l'heure. J'ai l'impression aujourd'hui que la France n'est plus la France, elle est dictée par les autres pays. J'ai l'impression que vous voulez prendre le modèle allemand, vous voulez prendre le modèle des Etats-Unis et j'ai l'impression que vous voulez prendre les modèles de tous les autres pays...

LE PRESIDENT : Non.

Antoine DEMEYER : ... Pour pouvoir essayer de restructurer une France, qui, malheureusement, n'est plus.

LE PRESIDENT : Juste, j'entends ce que vous dites. Parfois, on dit que c'est l'Europe qui nous impose une politique. Moi, je ne dirai pas cela. Ce serait d'ailleurs une défausse...

Antoine DEMEYER : C'est pourtant la sensation que l'on a.

LE PRESIDENT : Mais ce serait une défausse de ma part de le dire. Ce n'est pas de ma faute, c'est la faute de l'Europe. Non. Je crois que j'ai fait – ce que j'ai dit – modernisation et protection du modèle social, c'est la France. La France, c'est un modèle social, qui ne ressemble à aucun autre. La France doit à la fois faire les modernisations qui sont indispensables, les réformes qui sont nécessaires, tout en gardant son modèle social. Ce dont vous m'avez parlé d'ailleurs, la retraite, la santé...

Antoine DEMEYER : La santé que l'on n'a pas les moyens de s'offrir.

LE PRESIDENT : ... Cela, c'est le modèle social Français, que l'on a amélioré d'ailleurs. Mais je vais prendre juste un exemple sur la capacité que l'on a en France de décider. En ce moment, il y a une négociation qui est ouverte entre l'Europe et les Etats-Unis pour le Traité commercial, savoir quelles vont être les règles entre l'Europe et les Etats-Unis. La France a

fixé ses conditions. La France a dit s'il n'y a pas de réciprocité, s'il n'y a pas de transparence, si, pour les agriculteurs, il y a un danger, si l'on n'a pas l'accès aux marchés publics et si, en revanche, les Etats-Unis peuvent avoir accès à tout ce que l'on fait ici, je n'accepterais pas. Voilà ce que j'ai dit. La France peut toujours dire non. Sachez-le.

David PUJADAS : Merci. Merci, Monsieur DEMEYER. Merci pour cet échange. J'ai juste un mot là-dessus, Monsieur le Président, cela fait des années que l'on entend votre discours sur le Front national et des personnes comme Monsieur DEMEYER qui ont voté FN aux dernières régionales, il y en a 7 millions, il n'y en a jamais eu autant. Est-ce qu'à un moment donné, cette montée du Front national pendant votre mandat, vous la considérez comme un échec ?

LE PRESIDENT : Je considère que nous sommes et je suis donc responsable. Parce que la montée de l'extrémisme, bien sûr, c'est dans toute l'Europe, l'Allemagne, en Belgique, en Autriche, en Scandinavie, partout.

David PUJADAS : Elle est plus forte en France.

LE PRESIDENT : Elle était déjà forte en France.

David PUJADAS : Elle l'est encore plus.

LE PRESIDENT : Elle l'est encore davantage, pour les raisons qui ont été indiquées, cette espèce de renvoi de responsabilité... la droite, la gauche...

David PUJADAS : Le sentiment que l'on n'a plus prise sur la réalité.

LE PRESIDENT : ... Il est très important d'avoir ce dialogue justement pour dire quelle est la solution. La solution, c'est de s'enfermer, de se replier, de considérer qu'il faut sortir de l'Europe et du monde ? Il faut répondre, pas diaboliser, pas banaliser non plus...

David PUJADAS : ... Cela ne marche pas.

LE PRESIDENT : Cela ne marche pas, nous verrons ce qu'il y avait à faire ! Parce que ce Monsieur l'a très bien dit. Il a dit : « moi, je l'ai fait dans un vote de colère » ! Donc, ce qu'il attend, ce sont des réponses. Ce que je suis venu faire ici, c'est donner des réponses.

Léa SALAME : Des questions à présent avec Karim RISSOULI, avant quelques questions internationales et quelques questions sur l'Europe.

Karim RISSOULI : Assez rapidement, Monsieur le Président, une question d'actualité qui est revenue à plusieurs reprises ce soir sur l'islam, en particulier sur le voile. Votre Premier ministre pense qu'il faut interdire le voile à l'université. Quelle est votre position à vous, êtes-vous d'accord avec Manuel VALLS ?

LE PRESIDENT : Non. Il n'y aura pas d'interdiction dans l'université. L'université est un lieu de liberté, avec des règles qui ont toujours été celles de la liberté politique, de la liberté syndicale, de la liberté religieuse. En revanche, ce qu'a dit le Premier ministre et qui est très juste : c'est que l'on ne peut pas, dans l'université – cela peut arriver, il y a quelques cas – avoir du prosélytisme, avoir de l'intrusion dans les cours, avoir de la pression sur un certain nombre d'enseignements ou de recherches.

Karim RISSOULI : Cela n'a rien à voir, Monsieur le Président...

LE PRESIDENT : Non. Mais cela relève des lois de la République et elles seront sévèrement appliquées.

David PUJADAS : Mais pour le reste, vous recadrez votre Premier ministre ?

LE PRESIDENT : Non. Je pense qu'il l'a dit lui-même...

Léa SALAME : Il a dit qu'il souhaitait une loi sur le voile à l'université.

LE PRESIDENT : Non. Il n'y aura pas de loi sur le voile et il n'y a aucune règle constitutionnelle qui, d'ailleurs, le permettrait.

Karim RISSOULI : Monsieur le Président, puisqu'on parle de lui et puisqu'on parle du voile, Monsieur VALLS a dit la semaine dernière que c'était « un asservissement de la femme ». Est-ce que vous êtes d'accord avec lui ? Est-ce qu'il est allé trop loin ?

LE PRESIDENT : La façon dont un certain nombre d'islamistes veut imposer aux femmes, dans certains quartiers, des vêtements qui cachent l'essentiel de leur corps, oui, c'est une atteinte à l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est une atteinte aux principes de la République. Donc, nous devons défendre cet idéal d'égalité entre les femmes et les hommes et dire aux femmes qu'elles peuvent avoir aussi la protection de la République.

Karim RISSOULI : Mais c'est un peu ambigu, est-ce que le voile est forcément un asservissement de la femme ?

LE PRESIDENT : Cela dépend comment il est porté dans l'espace public. Dans la rue, vous pouvez avoir un voile, il n'est pas autorisé pour un fonctionnaire, il n'est pas accepté dans un hôpital, j'entends par là pour les personnels qui doivent soigner. Il n'est pas acceptable non plus dans les établissements scolaires, la loi, de ce point de vue, est appliquée avec beaucoup de rigueur.

David PUJADAS : Donc, il peut l'être, mais pas forcément ?

Léa SALAME : Un asservissement de la femme.

David PUJADAS : Il peut être aussi un asservissement, mais il ne l'est pas...

LE PRESIDENT : Cela dépend de comment il est porté. On voit bien qu'entre une liberté religieuse qui doit être respectée, parce qu'en France, la laïcité, c'est le respect des croyances et le signe ostentatoire, le signe provocateur que peut avoir l'habit d'une femme, pas simplement d'ailleurs d'une femme, il y a aussi des hommes qui ont une attitude provocatrice, alors là, nous devons montrer la plus ferme résistance.

Léa SALAME : Vous étiez député au moment du vote de la loi sur la burqa. Vous n'aviez pas pris part au vote à ce moment-là. Monsieur VALLS l'avait votée. Est-ce que vous regrettez de ne pas avoir voté cette loi ?

LE PRESIDENT : Je ne m'y suis pas opposé. Elle était dans un certain contexte, mais oui, je le regrette. Parce que finalement cette loi n'a pas changé énormément, mais elle permet de verbaliser, il y a à peu près 140 verbalisations qui sont faites. Donc, je pense...

Léa SALAME : Donc, aujourd'hui, vous l'auriez fait ?

LE PRESIDENT : ... Je ne m'y suis pas opposé, mais cela fait partie des textes qu'il faut appliquer avec beaucoup de scrupules et de respect.

Léa SALAME : Monsieur le Président, comme on est sur votre Premier ministre, une petite question très simple. Comment avez-vous laissé votre Premier ministre, Manuel VALLS, aller faire la leçon à madame MERKEL à Munich ?

David PUJADAS : Sur les migrants. Sur sa politique.

LE PRESIDENT : Le Premier ministre a rappelé ce qu'était la position de la France. C'était ce que j'avais moi-même dit. Alors, il l'a fait...

Léa SALAME : Dois-je vous rappeler ses mots ?

LE PRESIDENT : Non, mais il l'a fait après un discours devant la presse et il s'en est expliqué.

Léa SALAME : « Il y a quelques mois, les médias Français demandaient : Où est la MERKEL Française ? On voulait donner le Prix Nobel à la Chancelière. Aujourd'hui, je constate les résultats. » Vous imaginez qu'un ministre allemand, vienne en France, critiquer votre politique en France, à Paris ?

LE PRESIDENT : Il ne vous a pas échappé que cela pouvait arriver et qu'il y avait eu quelques déclarations de ministres, parfois loin de la France, parfois en France, allemands, qui pouvaient mettre en cause la politique. Mais...

Léa SALAME : Donc, Monsieur VALLS qui va parler à Madame MERKEL à Munich, il n'y a pas de souci ?

LE PRESIDENT : Avec Madame MERKEL, nous avons une position identique.

Léa SALAME : Sur les migrants ?

LE PRESIDENT : Oui. Identique.

Léa SALAME : C'est une plaisanterie ?

LE PRESIDENT : Non. Je ne pense pas qu'il faille plaisanter sur ces sujets.

Léa SALAME : Oui, mais on a du mal à comprendre...

LE PRESIDENT : Madame MERKEL, elle l'a assuré. Elle a, à un moment, pensé que c'était son devoir. Il y avait cet afflux de réfugiés, de migrants, 1 million. Après, elle est venue vers moi et moi vers elle d'ailleurs pour dire : « Attention, il n'est pas possible que nous ne protégions pas notre frontière extérieure. » Donc, avec Madame MERKEL, nous avons...

Léa SALAME : Elle en a pris 1 million, vous en avez pris, nous, la France, 6e puissance mondiale, nous en avons pris 30 000.

LE PRESIDENT : Oui, pas encore d'ailleurs. Vous...

Léa SALAME : Oui.

LE PRESIDENT : Tout à l'heure, nous avons parlé du droit d'asile. Là, pour les 30 000, il s'agit des réfugiés...

Léa SALAME : Vous avez le sentiment d'avoir eu la même philosophie que Madame MERKEL sur cette question-là ?

LE PRESIDENT : Mais il s'est trouvé, c'est ainsi, que ces réfugiés ou ces migrants sont allés en Allemagne et ne sont pas allés en France.

Léa SALAME : Cela veut dire qu'ils ne veulent pas venir chez nous ?

LE PRESIDENT : Ils ont fait le choix, parce qu'ils sentaient qu'ils allaient être accueillis et ils l'ont été, ils ont fait le choix d'aller en Allemagne. Je n'ai pas eu à refuser, ils ont fait ce choix-là. Alors, à un moment, pour Madame MERKEL, comme pour l'ensemble des pays européens, il y avait un risque très sérieux, c'est-à-dire que l'on ne pouvait pas avoir cet afflux continu de réfugiés et de migrants. Donc, qu'est-ce que nous avons fait ensemble, Madame MERKEL et moi-même et tous les Européens qui nous ont suivis ? C'est de protéger notre frontière extérieure, de permettre néanmoins que ceux qui peuvent demander l'asile puissent être accueillis et que nous puissions avoir l'accord avec la Turquie et aider la Grèce.

Léa SALAME : Et donc, un deal avec la Turquie, avec Monsieur ERDOGAN.

LE PRESIDENT : Mais vous laissez entendre que la Turquie, qui accueille 2,5 millions de réfugiés doit être mise hors de toute discussion ? Mais qu'est-ce que serait ma responsabilité si je disais : voilà, parce que Monsieur ERDOGAN ne plaît pas – et il y a des raisons pour ne pas plaire compte tenu de ce qui se produit notamment sur la liberté de la presse...

Léa SALAME : Les Kurdes, les droits de l'homme, la liberté de la presse.

LE PRESIDENT : Mais je dirais : je ne m'occupe pas de la Turquie et nous laissons la Turquie hors de la négociation ? Madame MERKEL et moi-même, avons voulu que la Turquie puisse lutter contre les passeurs et éviter qu'il y ait l'afflux de réfugiés. Mais il y a un autre pays et j'ai reçu hier Monsieur TSIPRAS que nous devons aider, c'est la Grèce parce que c'est ce pays-là qui assure la protection de notre frontière extérieure.

Léa SALAME : Monsieur le Président, deux questions sur deux autres pays. La Syrie, cinq ans de guerre civile, 250 000 morts. Les Russes sont-ils en train de gagner là où les Occidentaux ont raté, où nous avons montré notre impuissance à arrêter les massacres depuis cinq ans ? Est-ce que vous dites merci à Monsieur POUTINE ?

LE PRESIDENT : Vous pensez que conforter le régime, écraser l'opposition, ce sera la solution pour la Syrie ? Je l'ai dit à Monsieur POUTINE, cela ne pourra pas être la solution pour la Syrie. Pourquoi ceux qui se sont mis contre le régime, contre Bachar EL-ASSAD depuis cinq ans, qui ont été bombardés continuellement, qui ont été chassés de leur pays, pourraient trouver la solution avec celui qui a été leur bourreau, Monsieur Bachar EL-ASSAD ? Non. Donc, ce que nous faisons avec la Russie, c'est de chercher une solution politique...

Léa SALAME : Sans Bachar EL-ASSAD ?

LE PRESIDENT : Sans que Bachar EL-ASSAD soit la solution à la fin. Ça, c'est sûr. Et donc...

Léa SALAME : Mais pour l'instant, il est une partie de la solution ?

LE PRESIDENT : Non, il n'est pas la solution ! Il est en ce moment dans une partie du territoire qu'il contrôle – un tiers du territoire – et donc nous devons avoir une négociation. Et en ce moment, elle se fait. Mais puisque vous me parlez de la Syrie, la France - vous ne pouvez pas douter de ce qu'a été la position de la France - depuis 2012, la France est aux côtés des démocrates syriens ; la France a soutenu l'opposition syrienne ; la France a combattu Daesh et tous ceux qui étaient jihadistes.

Léa SALAME : La France, elle a voulu intervenir.

LE PRESIDENT : Et la France, elle a voulu intervenir...

Léa SALAME : Elle a voulu intervenir et vous avez été lâché par Monsieur OBAMA.

LE PRESIDENT : La France... Et c'est notre honneur. La France...

Léa SALAME : D'avoir été lâchés par Monsieur OBAMA ?

LE PRESIDENT : Non, d'avoir voulu intervenir après l'utilisation des armes chimiques. Et vous devriez dire : « Oui, c'est la France qui avait raison de vouloir punir le régime. » Parce qu'en 2013, puisqu'on n'a rien fait quand il y a eu l'utilisation des armes chimiques, ça a été au

bénéfice de Daesh et de toutes ses alliances avec les djihadistes car une partie de la population a considéré que nous n'avions pas fait notre devoir. La France, a été exemplaire dans le dossier syrien et vous devriez, sur le plan de la politique internationale qui devrait tous nous unir, considérer que c'est la France qui a eu raison depuis 2012 et jusqu'à aujourd'hui parce qu'aujourd'hui, c'est la France qui, avec les autres partenaires, permet qu'il y ait une négociation politique.

David PUJADAS : Bien, il est temps d'accueillir notre dernier intervenant. Karim, quelques mots de présentation.

Karim RISSOULI : Oui, le dernier citoyen, Monsieur le Président, il incarne votre problème politique n° 1 en ce moment : il est jeune, il est de gauche et il est déçu. Marwen BELKAÏD, vous avez 22 ans, vous avez grandi dans les quartiers nord de Marseille. Aujourd'hui, vous êtes étudiant, étudiant en école de commerce. En 2012, Monsieur le Président, Marwen BELKAÏD, on l'a vu tout à l'heure, votait pour la première fois : il a voté pour vous aux deux tours et à l'époque, au Bourget, le candidat HOLLANDE disait ça.

// Extrait du discours de François HOLLANDE en 2012 //

Karim RISSOULI : Ce jour-là, Marwen BELKAÏD applaudissait ; aujourd'hui, je vous l'ai dit, il est déçu, il est même en colère. Il participe d'ailleurs au rassemblement Nuit Debout place de la République. Pendant que vous rejoignez François HOLLANDE, Marwen BELKAÏD, une citation de votre blog pour finir : pour vous, la politique du Président – je cite – « est une politique presque plus désastreuse que durant le quinquennat précédent ».

David PUJADAS : Bonsoir et bienvenue Monsieur BELKAÏD.

Marwen BELKAÏD : Bonsoir.

David PUJADAS : Que souhaitez-vous dire ou demander au Président de la République ?

LE PRESIDENT : Bonsoir.

Marwen BELKAÏD : Bonsoir Monsieur le Président. Comme il a été rappelé, en 2012, c'était la première fois que je votais parce que j'avais 18 ans. J'ai voté pour vous aux deux tours et j'ai le sentiment que ces deux bulletins resteront marqués par la trahison car, à mon sens, du discours du Bourget qu'on a entendu et terminait dans l'exaltation de l'égalité à aujourd'hui, nous avons vécu quatre années de reniement, notamment sur la question de la jeunesse. Vous, candidat, vous affirmiez que la jeunesse était votre priorité et vous demandiez à être jugé sur cette question-là.

Vous, Président de la République, j'ai le sentiment de subir de plein fouet la politique du micro-onde que vous menez actuellement entre augmentation et baisse de la température sociale. Si bien que beaucoup de jeunes ne se demandent plus s'ils vont être mangés mais à quelle sauce ils vont l'être.

Vous, candidat, vous posiez une question : les jeunes vivront-ils mieux en 2017 qu'en 2012 ? Et j'ai le sentiment que j'appartiens à une génération qui ne souhaite plus vivre mieux que ses parents mais qui espère simplement vivre aussi bien.

Et vous, candidat...

David PUJADAS : Alors il vous répond peut-être là-dessus.

LE PRESIDENT : Allez-y peut-être.

Marwen BELKAÏD : Et vous, candidat, vous affirmiez aussi la prééminence de la question éducative dans l'amélioration des conditions de vie des jeunes.

Vous, Président de la République, les inégalités scolaires sont au moins aussi grandes qu'auparavant. Alors, aujourd'hui, ce soir, à moins d'un an de la fin de votre mandat, est-ce que vous pouvez affirmer à moi et à tous ceux qui nous regardent que vous avez tenu votre promesse ?

LE PRESIDENT : Je ne renie rien de ce que j'ai dit au Bourget, je serai jugé sur la place accordée à la jeunesse, sur les moyens que je lui aurai donnés et donc, sur cette exigence qu'a la jeunesse de vivre mieux que la génération précédente. Je ne sais pas ce que faisaient vos

parents mais je veux que vous viviez mieux que vos parents et que vous puissiez avoir toutes les conditions pour réussir.

L'école, j'ai accordé la priorité première à l'Éducation nationale en termes de budget, en termes de postes créés, en termes de lutte contre les inégalités scolaires, l'éducation prioritaire. Vous venez de Marseille, vous savez ce qu'il en est, vous avez vu l'état des écoles, vous avez vu ce que nous étions, nous, prêts à faire au niveau de l'État et vous avez vu le nombre d'enseignants que nous avons mis en place, vous avez vu le nombre d'équipes qui se sont mises au travail à Marseille comme d'ailleurs dans un certain nombre de villes où il y a des inégalités...

David PUJADAS : Pardonnez-moi, mais il vous disait les inégalités à l'école n'ont pas reculé.

LE PRESIDENT : Mais non, ce n'est pas vrai. Il y a un rapport qui vient de sortir. C'est ce à quoi vous faisiez sans doute référence. C'est un rapport de l'UNICEF qui date de...

Marwen BELKAÏD : Oui...

LE PRESIDENT : Qui porte sur l'année 2012.

Marwen BELKAÏD : Oui.

LE PRESIDENT : Nous sommes en 2016 et je ne sais pas où je serai quand le prochain rapport sera publié mais ce que j'ai, avec le gouvernement, mis en place permettra et permet déjà de lutter contre les inégalités scolaires parce que lorsque nous mettons plus de professeurs là où il y en a le plus besoins, nous atteignons notre résultat.

Vous êtes étudiant. Je l'ai dit tout à l'heure, un étudiant sur trois est boursier, ce n'était pas le cas en 2012. Et même sur les bourses, nous les avons augmentées parce que je considérais qu'un étudiant devait être, autant qu'il était possible, autonome même si beaucoup d'étudiants travaillent. Et tout à l'heure, je parlais de la prime d'activité et elle n'est pas touchée par tous mais il y a 400 000 jeunes qui vont pouvoir accéder à la prime d'activité. Et là encore, ce sera un soutien à ceux qui travaillent et, quelquefois, avec des contrats à temps partiel ou des CDD.

J'ai voulu aussi, pour ceux qui n'ont aucune formation – et il y en a beaucoup qui n'ont pas de formation, qui sortent du système scolaire, ce qu'on appelait les décrocheurs –, j'ai voulu qu'on puisse introduire la Garantie Jeunes. Alors, qu'est-ce que ça veut dire la Garantie Jeunes ? Ça veut dire un dispositif dans les missions locales où on va non seulement donner un revenu au jeune, d'ailleurs assez modeste – à peu près 500 euros – mais aussi une formation et un accompagnement pour son logement.

Pour le logement, qui est vraiment l'exigence des jeunes – comment être autonome si on n'a pas de logement ? –, eh bien nous avons créé une garantie locative pour tous ceux qui ont moins de 30 ans et qui veulent une caution, qui ne peuvent pas l'avoir par leurs parents parce que leurs parents vivent justement difficilement, ils pourront accéder à cette garantie locative.

Alors, c'est vrai, ce n'est pas le rêve, c'est ce que j'essaye de créer comme conditions et lorsqu'on prendra toutes les dispositions que nous avons pu faire voter ou prendre, j'espère pouvoir vous convaincre que vous vivrez mieux demain que vous ne le pensez aujourd'hui.

David PUJADAS : Alors Marwen BELKAÏD...

Marwen BELKAÏD : Vous dîtes que vous avez fait des choses, je ne suis pas là pour vous dire que vous n'avez rien fait mais quand on affirme que c'est notre priorité...

LE PRESIDENT : Oui !

Marwen BELKAÏD : ...et quand on voit ce qui se passe actuellement, moi j'ai été dans un collège ZEP, j'ai ensuite été dans un des meilleurs lycées publics de Marseille, ce n'est pas pour jeter la pierre aux enseignants des collèges ZEP qui font un travail formidable mais la différence est criante et la différence n'a pas reculé aujourd'hui.

LE PRESIDENT : Là vous n'êtes plus en collège ni au lycée.

Marwen BELKAÏD : Non, non !

LE PRESIDENT : Donc on a fait en sorte que le collège ZEP justement devienne un collège de réseau d'éducation prioritaire avec plus de moyens, que vous puissiez passer, ça c'est très important, soyez-en fier, du collège ZEP au lycée le meilleur de Marseille pour ensuite aller dans une...

Marwen BELKAÏD : Oui, je suis une exception, je ne suis pas la règle, et...

LE PRESIDENT : Oui et il faut que vous soyez un exemple.

Marwen BELKAÏD : Et vous dîtes que vous avez énormément de moyens...

LE PRESIDENT : Oui.

Marwen BELKAÏD : On en parlait au début de l'émission, la loi Citoyenneté arrive en 2016, quand on dit que c'est notre priorité. Un autre rapport est sorti sur les conditions de vie des jeunes qui montre que la génération Y, donc la génération à laquelle j'appartiens, vit moins bien que la moyenne et c'est une grande première depuis très longtemps. Donc vous vouliez être jugé sur le fait que les jeunes vivront mieux en 2017 qu'en 2012 et aujourd'hui force est de constater qu'au mieux ils vivent de la même manière et au pire ils vivent moins bien !

LE PRESIDENT : Non, ils ne vivent pas moins bien, ils sont dans la précarité trop souvent et nous revenons à un projet de loi que vous contestez mais que je veux essayer de vous faire comprendre.

Marwen BELKAÏD : Je ne conteste pas, je dis qu'il arrive peut-être trop tard, si c'était la priorité de votre quinquennat pourquoi arrive-t-elle en 2016 ?

LE PRESIDENT : Sur l'Egalité Citoyenneté ça sera des mesures qui viendront s'ajouter à d'autres, nous avons lancé la politique de la ville, les programmes ANRU, les programmes de réussite éducative depuis maintenant près de quatre ans, nous mettons en place quartier par quartier une politique pour soutenir les associations qui travaillent dans ces quartiers pour ne pas simplement rénover le bâti, pour suivre un certain nombre de jeunes qui sont en difficulté, qui peuvent éventuellement basculer pas simplement dans le djihadisme mais peut-être tout simplement dans la délinquance. On voit maintenant qu'il peut y avoir un cheminement aussi

de la délinquance vers le djihadisme. Ce que nous voulons ce n'est pas inventer une loi de circonstance à la fin, c'est mettre en cohérence la politique que nous avons menée depuis quatre ans.

Vous évoquez une question qui revient souvent, est-ce qu'on n'en fait pas plus pour les personnes âgées et pas assez pour les jeunes, c'était le rapport dont vous parliez, non, on doit absolument faire...

Marwen BELKAÏD : Non, je n'ai pas parlé de ça, je....

LE PRESIDENT : Il faut absolument que les personnes qui ont accès à la retraite puissent avoir cette protection le plus longtemps possible et il faut que nous donnions aux jeunes toutes les conditions pour réussir. Et c'est pourquoi dans les choix budgétaires que j'ai fait c'est l'éducation, la formation, l'université et l'apprentissage qui sont les priorités.

David PUJADAS : Un dernier point Marwen BELKAÏD...

Marwen BELKAÏD : Si vous vous avez le sentiment que vous avez tenu votre promesse, ce n'est pas le mien, je pense que c'est beaucoup plus partagé puisque...

LE PRESIDENT : C'est à vous après d'en juger.

Marwen BELKAÏD : ...Le mécontentement dépasse le simple cadre de la jeunesse et comme on le voit par exemple le mouvement Nuit debout auquel je participe, je reprécise que je ne suis pas un représentant, je parle en mon nom propre, ce mouvement c'est ce qui montre que les Français se réapproprient la notion même de politique puisque, qu'est-ce que ça veut dire ? C'est s'occuper de la vie de la cité et aujourd'hui les Français vous montrent qu'ils ne sont pas dépolitisés puisque c'est ce qu'on entend souvent et la dépolitisation mène à l'infantilisation, c'est-à-dire qu'on peut décider pour nous puisqu'on n'aurait aucun intérêt pour ce qui se passe à propos de notre vie. Et c'est précisément ce qui est en train d'être montré par le rassemblement Nuit debout, peu importe ce sur quoi il débouchera, le simple fait que des personnes se réunissent est signifiant lui-même. Et en face de ça...

Léa SALAME : Est-ce que ce n'est pas aussi une forme d'échec, il y a une forme de rejet des partis politiques en général et des institutions, ce qui se passe place de la République et un peu partout dans d'autres villes ?

Marwen BELKAÏD : Et en face de ce mouvement citoyen qui semble se mettre en place partout en France et partout dans la société, j'ai l'impression que la classe politique est complètement sourde et qu'elle tente de verrouiller le système politique notamment avec la loi de modernisation de l'élection présidentielle, comment je peux vous croire quand vous me dîtes que vous écoutez, que vous nous entendez alors que vous scellez la fuite en avant d'un système dont beaucoup ne veulent plus il me semble ?

David PUJADAS : Une conclusion rapide, s'il vous plaît.

Léa SALAME : D'un mot.

LE PRESIDENT : D'abord la politisation est une bonne chose et même si ce qui se dit sur ces places n'est pas toujours une somme de compliments à l'égard de la politique que je peux mener ou de ce que j'ai pu faire comme choix, je considère que c'est bien que la parole soit prise et que le débat s'organise et qu'on veuille aussi faire de la politique en dehors des partis, en dehors des institutions, en dehors de la représentation, même si à la fin quand même le meilleur des systèmes c'est le suffrage universel. Mais il ne suffit plus, il faut aussi que vous puissiez participer à l'élaboration de la loi, il faut aussi qu'il y ait des pétitions...

Marwen BELKAÏD : C'est-à-dire que la notion a été préemptée par les partis alors que ce n'est pas sa définition originelle.

LE PRESIDENT : Exactement et donc là-dessus nous pouvons nous retrouver.

Léa SALAME : Merci.

LE PRESIDENT : Moi je suis pour que nous puissions avoir des procédures nouvelles, pétitions, participation collaborative à des textes y compris ceux qui sont les plus contestés, je suis pour aussi qu'il y ait une liberté pour présenter des candidats parce que c'est la question

que vous me posez pour la présidentielle mais ça sera toujours la même chose, il y aura toujours les 500 signatures pour avoir...

Léa SALAME : Monsieur le Président...

LE PRESIDENT : Il n'y a aucun changement par rapport à cette règle.

Léa SALAME : Merci Monsieur le Président...

Marwen BELKAÏD : Le passage à l'égalité, à l'équité qui n'est pas anodin.

LE PRESIDENT : Dans la campagne.

Marwen BELKAÏD : Oui, dans la campagne...

Léa SALAME : Merci Monsieur le Président, on aura noté votre plaidoyer pour la démocratie participative, merci Marwen BELKAÏD d'avoir posé des questions au Président.

LE PRESIDENT : Merci à vous.

Léa SALAME : On se dirige vers la conclusion de cette émission, Karim, vous allez nous rejoindre à la table, comment l'émission a-t-elle été commentée par les internautes ? Qu'est-ce qui a fait réagir dans l'intervention du chef de l'Etat ce soir ?

Karim RISSOULI : Beaucoup, beaucoup de réactions ce soir, vous vous en doutez, je crois qu'on est à plus de 80.000 tweets. Les réseaux sociaux c'est aussi parfois un média d'alerte, Monsieur le Président, donc il y a parfois des petites vérifications sur les propos que les hommes politiques tiennent en plateau. Vous avez dit en début d'émission que la France est dans la moyenne européenne en matière de chômage des jeunes, après vérification des équipes de Francetv info ce n'est pas le cas, le chômage des jeunes en France s'élevait à

25,9 % dans l'Hexagone en janvier et à 19,7 dans l'Union européenne selon les chiffres EUROSTAT.

LE PRESIDENT : Oui, mais je vous redis que nous avons une population active beaucoup plus jeune. Par ailleurs nous avons beaucoup plus de jeunes qui sont en formation et dans l'université qui ne sont pas recensés.

Karim RISSOULI : Au-delà de cela et rapidement, David, je crois que l'on a le sentiment beaucoup sur Twitter que vous avez ce soir cherché à rassurer votre gauche, vous avez beaucoup parlé de vos réformes sociales, le minimum vieillesse, la prime d'activité à de nombreuses reprises, les petites retraites. Et puis il y a aussi quelque chose qui est beaucoup revenu c'est votre phrase en début d'émission, vous dîtes « qu'est-ce qu'on dirait si je faisais un mea-culpa ? » Donc vous n'en faites pas. De cette remarque sur Twitter, « l'erreur est humaine, Monsieur le Président, mais reconnaître ses erreurs semble surhumain », vous n'avez vraiment rien à vous reprocher ?

LE PRESIDENT : Bien sûr, forcément si je devais refaire je pourrais prendre notamment pour la préparation de la loi dite El Khomri une concertation supplémentaire. Bien sûr que parfois je me dis que nous aurions pu aller encore plus vite et notamment dans les premiers jours de la prise de responsabilités. Parfois je me dis que j'aurais dû alerter davantage les Français sur la gravité de la situation que j'ai trouvée même si je ne voulais pas là encore, la campagne était terminée, me défausser. Mais si j'étais venu ce soir pour dire « voilà tout ce que j'aurais pu faire et que je n'ai pas fait », les Français m'auraient dit « écoutez, c'est un peu tard pour le dire ». Donc ce qui compte c'est la ligne que j'ai fixée, le fil rouge de ce quinquennat et qui continuera parce que, je le rappelle, un quinquennat ce n'est pas quatre ans, c'est cinq ans.

Léa SALAME : Alors justement...

David PUJADAS : Quelques questions politiques, c'est aussi l'actualité, l'échiquier politique, Léa...

Léa SALAME : « Si j'échoue à inverser la courbe du chômage je ne serai pas candidat », est-ce qu'on peut estimer qu'à l'heure où nous parlons, Monsieur le Président, vous n'êtes pas candidat à votre réélection ?

LE PRESIDENT : Je reprends ma phrase, si le quinquennat ne durait que quatre ans, ça ne s'appellerait d'ailleurs pas un quinquennat, il y aurait des difficultés pour aller dans cette

direction. Mais il se trouve qu'un quinquennat c'est cinq ans et que j'ai engagé une politique qui produit des résultats et qui en produira encore davantage mais, c'est vrai, je demanderai à être jugé sur la question du chômage.

David PUJADAS : Quand prendrez-vous cette décision ?

LE PRESIDENT : A la fin de l'année.

David PUJADAS : Votre ministre Emmanuel MACRON a encore fait des déclarations aujourd'hui, il est revenu un peu dessus, sur le fait qu'il n'excluait pas une candidature forcément en 2017, on l'a vu lancer son mouvement, est-ce qu'il est sous votre contrôle ou est-ce qu'il fait cavalier seul pour ses intérêts ?

LE PRESIDENT : Emmanuel MACRON a été mon conseiller même avant que je ne devienne Président de la République puis ensuite quand j'ai été élu par les Français. J'en connais le talent et c'est pourquoi j'ai voulu qu'il puisse entrer au gouvernement. Il est à sa tâche, il doit...

David PUJADAS : Pas seulement.

LE PRESIDENT : Il doit comme ministre de l'Economie, nous avons vu les enjeux, permettre qu'il puisse y avoir autant de développements d'entreprises que possible et autant d'investissements que nécessaire. Il est, d'ailleurs il le fait très bien, un promoteur de l'innovation technologique, c'est sa tâche. Ensuite qu'il veuille s'adresser aux Français, aller chercher des idées nouvelles, aller les convaincre, je ne vais pas l'en empêcher. Mais...

Léa SALAME : Il serait un bon candidat, il serait un bon candidat ?

LE PRESIDENT : Attendez, je termine, il doit être dans l'équipe sous mon autorité.

David PUJADAS : Il l'est ?

LE PRESIDENT : Oui, il est dans l'équipe et il est sous mon autorité.

David PUJADAS : Vous en êtes sûr ?

LE PRESIDENT : Mais j'en suis sûr parce que c'est, entre nous, non pas simplement une question de hiérarchie ! Il sait ce qu'il me doit ; c'est une question de loyauté personnelle et politique.

Léa SALAME : Il sera un bon candidat si vous n'y allez pas ?

LE PRESIDENT : Mais écoutez, je ne vais pas moi-même me projeter dans une situation que je ne veux pas, aujourd'hui évoquer.

David PUJADAS : Dernière question : Léa.

Léa SALAME : Toute dernière question : quand on a demandé à François MITTERRAND quelle était la plus grande qualité d'un chef d'Etat, savez-vous ce qu'il a répondu ?

LE PRESIDENT : Non mais vous allez me le dire !

Léa SALAME : Il a répondu : « J'aimerais vous répondre le courage, mais non. La plus grande qualité d'un chef d'Etat, c'est l'indifférence ». Monsieur HOLLANDE, on a souvent l'impression que vous êtes indifférent.

LE PRESIDENT : Non.

Léa SALAME : Que vous êtes insensible, que tout glisse sur vous. Est-ce que c'est vrai ? Est-ce qu'il y a des choses qui vous touchent ?

LE PRESIDENT : Je pense que la première qualité, c'est le courage. L'indifférence n'est pas une qualité. Moi, je ne suis pas indifférent. Jamais. Pas indifférent aux situations que nous avons évoquées ce soir ; pas indifférent à ce que peut être la souffrance d'une personne qui attend que je puisse répondre à la promesse que je lui ai faite. Comment pourrais-je être indifférent au malheur, à la tragédie ? Etre Président, c'est vivre avec la tragédie, et c'est peut-être cette confession que je vais vous faire, c'est vivre tout le temps avec la tragédie. Mercredi, j'ai appris la mort de trois soldats qui étaient au Mali, dans un véhicule blindé qui a

sauté sur une mine. Un avait 19 ans, 19 ans, et il s'était engagé dans l'Armée juste après les attentats du mois de janvier, de Charlie Hebdo. Cela l'avait motivé. L'autre avait 20 ans, et le troisième avait 31 ans et il est père d'un garçon de quatre ans. Je vis avec la tragédie. J'ai vécu les attentats. J'ai connu beaucoup d'épreuves, et ce qui fait la force d'un Président, ce n'est pas d'être indifférent, insensible ! C'est au contraire de partager ces épreuves, mais en même temps, de montrer que je tiens bon, dans toutes ces difficultés, dans tous ces défis. Parce que si j'avais donné l'impression de faiblir, de douter, de m'interroger, pas simplement sur les questions économiques ! Sur ces questions-là, essentielles, le terrorisme...

Léa SALAME : Enfin les questions économiques, vous avez donné l'impression de douter, Monsieur le Président.

LE PRESIDENT : Non ! Jamais. J'ai pris cette ligne et j'ai...

Léa SALAME : Vous avez douté ! Vous avez fait des pas en avant, des pas en arrière !

LE PRESIDENT : Mais on fait toujours...

Léa SALAME : Ah bon ? Quand on est Président ?

LE PRESIDENT : Mais vous pensez qu'on peut faire aussi facilement : on est Président, il n'y a pas de Parlement, il n'y a pas de partenaires sociaux, il n'y a pas de mouvement, il n'y a plus rien et on décide soi-même ? Non. Je vous assure...

Léa SALAME : Gouverner, c'est choisir, Monsieur le Président.

LE PRESIDENT : Mais ce n'est pas décider tout seul. Ça, je peux vous l'assurer. Il y a une société. Mais je ne suis pas indifférent. Et si parfois, il y a des critiques qui me blessent – cela peut arriver – j'ai le devoir de ne pas le montrer, pour que les Français pensent que je n'ai pas de doute sur le cap que j'ai choisi, même si j'entends tout ce qui se dit.

David PUJADAS : Ce sera le mot de la fin. Merci...

LE PRESIDENT : Merci à vous.

David PUJADAS : ... Monsieur le Président, d'avoir répondu à nos questions.

Léa SALAME : Merci, Monsieur le Président...

LE PRESIDENT : Merci à vous.

Léa SALAME : ... Merci David, merci Karim, merci évidemment aux Français qui ont accepté de jouer le jeu et de vous poser des questions.

Quelle: <http://discours.vie-publique.fr/notices/167001142.html>

Entretien de M. Emmanuel Macron, Président de la République, dans "Le Monde" du 13 décembre 2017, sur la lutte contre le réchauffement climatique et sur le glyphosate.

Personnalité, fonction : MACRON Emmanuel.

FRANCE. Président de la République

ti :

Q - Quinze mille scientifiques internationaux ont publié, mi-novembre, un appel pour alerter sur l'état de la planète et dire qu'il sera «bientôt trop tard pour agir». Estimez-vous, comme eux, que notre modèle de développement n'est pas viable pour l'humanité ?

R - Oui ! Et je me réjouis que ce constat soit de moins en moins contesté. La prise de conscience s'est progressivement faite sur les vingt dernières années, puis il y a eu un moment et un engagement forts sur le plan juridique et diplomatique avec la COP21 et l'Accord de Paris. Mais cet accord ne comporte pas de mécanisme de sanction et a été fragilisé par la décision américaine d'en sortir. Les engagements internationaux nous placent aujourd'hui sur une trajectoire de 3,5°C de réchauffement de la planète. Nous sommes donc très loin de l'objectif de l'Accord de Paris de contenir la hausse des températures sous le seuil de 2°C, et si possible 1,5°C. Sans une mobilisation beaucoup plus forte, un choc dans nos propres modes de production et de développement, nous n'y parviendrons pas.

Q - Quel choc ?

R - Une série d'actions aux niveaux national, européen et international. C'est l'objectif de ce sommet du 12 décembre. Nous ne pouvons plus nous contenter de déclarations. Le système des conférences climat [les COP] présente un intérêt diplomatique et a le mérite de placer les acteurs gouvernementaux sous tension, dans le cadre d'un multilatéralisme. C'est pourquoi il faut aussi continuer à avancer sur ce chemin. Mais nous voyons bien ces dernières années que ce sont les régions, les villes, les acteurs privés, l'ensemble du secteur financier privé et public qu'il faut dorénavant mobiliser pour passer à l'étape d'après, en réorientant les flux vers un modèle productif différent et en transformant les comportements.

Q - Incluez-vous dans ce «choc», comme le demandent les experts, le renoncement à exploiter les réserves mondiales de ressources fossiles, qui représentent 85% des émissions humaines de gaz à effet de serre ?

R - Oui. Et nous le prouvons : la France est le premier pays à le faire concrètement. À l'horizon 2040, nous aurons cessé toute exploitation des gisements de pétrole et de gaz du sous-sol national, en métropole et en outre-mer. Pour ce faire, d'ici la fin de l'année, nous aurons voté les dispositions pour en finir avec les hydrocarbures, et nous n'accorderons plus de permis de recherche, y compris offshore. Nous avons un modèle productif qui nous permet de le faire plus vite que d'autres, mais il faut collectivement organiser la transition de toutes nos économies vers la fin de l'exploitation de fossiles.

Q - Pour la France, c'est presque symbolique, compte tenu de la faiblesse de la production nationale... Comment convaincre les gros pays producteurs ou les pays pauvres ?

R - Les conséquences sont évidemment différentes selon les catégories de pays. Mais parmi les pays développés, certains n'empruntent même pas le début de ce chemin. Le gaz de schiste continue ainsi à figurer dans les priorités des États-Unis, et le charbon continue à occuper une place importante dans le modèle productif de plusieurs pays européens. Tout cela n'est pas cohérent avec nos engagements. Chacun va dorénavant devoir se mettre en cohérence avec ses engagements internationaux. Par ailleurs, nous sensibiliserons plus directement les pays dont l'économie dépend du modèle hydrocarbures, notamment les puissances gazières ou

pétrolières, et nous les aiderons à diversifier leur économie. L'environnement actuel, avec notamment la dépréciation du prix du pétrole, peut nous y aider. Enfin, il reste la grande question des pays en développement. L'objectif du sommet d'aujourd'hui, organisé avec la Banque mondiale, est de tout faire pour les aider à se développer sans passer par la case des énergies fossiles. La clé, c'est que la Banque mondiale ainsi que tous les financeurs et bailleurs internationaux réorientent leurs financements pour soutenir moins de projets faisant appel aux énergies fossiles et beaucoup plus ceux utilisant l'énergie solaire ou éolienne.

Q - Faut-il aller plus loin en direction des entreprises françaises en les incitant ou en les contraignant à ne plus investir dans les énergies fossiles ?

R - Nous utilisons ces deux outils. Nous avons, par exemple, décidé de fermer avant la fin du quinquennat les centrales à charbon. Mais la contrainte n'est pas une solution applicable à tous les secteurs. Concernant les véhicules par exemple, notre objectif est d'inciter beaucoup plus à l'achat d'électriques et d'hybrides, et c'est pourquoi nous avons poursuivi la politique de bonus à l'achat et nous augmentons par ailleurs progressivement les taxes sur le diesel pour mettre fin à terme à l'avantage dont disposait ce carburant. Nous plaidons aussi pour un standard d'émissions ambitieux pour les véhicules neufs au niveau européen. Mais interdire totalement les véhicules essence et diesel de manière contraignante, ce n'est pas réaliste à court terme. Ce qu'il faut plutôt faire dans le secteur privé, c'est la constitution d'une coalition pour accélérer les investissements dans le renouvelable et dans les nouveaux modes de production. Nous incitons les grandes entreprises énergétiques à le faire, notamment celles dont nous sommes actionnaires, comme EDF, qui est en train de s'engager de plus en plus massivement dans le solaire et l'éolien offshore. Ce que nous voulons faire, c'est changer l'orientation des financements du secteur privé, qu'il s'agisse de l'assurance, des banques, des fonds souverains. Car le nerf de la guerre est là. C'est comme cela que nous parviendrons à faire levier pour changer notre système en profondeur.

Q - Comment ?

R - C'est une proposition que nous faisons à l'occasion du sommet, en direction notamment des régulateurs, pour prendre en compte l'objectif de transition climatique dans les réglementations financière, bancaire et assurantielle. Nous devons également mobiliser l'argent privé vers le financement de ces projets. Pour ce faire, deux coalitions très

importantes vont être annoncées aujourd'hui : la coalition des philanthropes pour contribuer beaucoup plus à la lutte climatique avec, en particulier, les financeurs américains qui sont prêts à compenser une partie de l'engagement public fédéral américain, et une coalition des fonds souverains. Grâce, notamment, à l'implication très forte de la Norvège, plusieurs fonds souverains vont s'engager à financer massivement la transition énergétique. Outre la Norvège, il s'agit des fonds souverains des Émirats arabes unis, du Koweït et de la Nouvelle-Zélande. Ils représentent, ensemble, des milliers de milliards de dollars.

Q - L'opulence de ces fonds est liée à l'exploitation des énergies fossiles. C'est une forme de paradoxe !

R - Oui, mais si ces économies de rente acceptent de mettre une partie de leurs ressources sur le financement de la transition, tout le monde est gagnant, et d'abord la planète. C'est la condition pour que ces pays sortent des énergies fossiles. C'est aussi la condition pour une vraie transition géopolitique, parce que derrière tous ces sujets - l'urgence de la planète, l'avenir de notre génération -, on parle d'une géopolitique contemporaine. Ces économies de rente, ce sont celles qui induisent les grands déséquilibres que l'on connaît, par exemple, au Proche et Moyen-Orient. On ne peut pas prétendre gérer la construction de la paix et lutter contre les déstabilisations géopolitiques de la planète sans traiter ce sujet.

Q - Les philanthropes sont-ils en train de combler le vide financier laissé par les États ?

R - D'un État en l'espèce, l'État fédéral [américain] ! Les villes, les régions, les États fédérés et les acteurs privés américains sont en situation de compenser la contribution de Washington. Bill Gates annoncera ainsi 600 millions d'euros fléchés vers l'adaptation, la France complétera pour atteindre le milliard. Mais l'annonce budgétaire la plus importante pour la France, c'est l'augmentation des crédits dédiés à l'adaptation environnementale des pays du Sud, pour les porter à 1,5 milliard par an à partir de 2020. C'est cohérent avec l'engagement que j'ai pris de consacrer 0,55% du revenu national brut à l'aide publique au développement en 2022.

Q - Nicolas Hulot avait dit, avant de devenir ministre, que c'est le pape et la finance qui sauveraient le climat...

R - Ce qui sauvera le climat, ce ne sont plus des grands sommets diplomatiques classiques, c'est une mobilisation de tous les jours, c'est beaucoup plus de transparence, c'est des aiguillons permanents et c'est l'ensemble des composantes de la société. C'est exactement pour cela que ce sommet a été conçu. Son objectif est d'allier des messages d'indignation - parce que les gens se sont endormis - et un appel à la mobilisation, l'action concrète. Depuis l'Accord de Paris, plein de sujets ont été abandonnés ou laissés en jachère. Aujourd'hui, nous dévoilons une douzaine de grands engagements. Ce ne sera donc pas une déclaration classique, mais une déclaration d'action.

Q - Les COP ne sont plus le lieu de l'action climatique ?

R - C'est un cadre, mais il est gouvernemental. Or, comme vous l'avez vu dans les COP qui ont suivi l'Accord de Paris, et comme la société civile internationale a eu raison de s'en émouvoir, les gouvernements peuvent s'endormir ! On parle de temps long. Or, nos démocraties ont une préférence pour le temps court, il faut donc que la conscience citoyenne puisse peser sur l'action de long terme des gouvernements. La bonne image qu'a aujourd'hui la France à l'international correspond au leadership que nous avons repris sur le climat suite à la perte de ce leadership par les États-Unis d'Amérique. L'investissement dans la transition climatique va devenir un bon argument pour que nos entreprises attirent de nouveaux investisseurs et de nouveaux clients.

Q - Vous avez relancé récemment le projet d'une taxe sur les transactions financières (TFF) à l'échelle européenne, mais celle-ci continue de diviser les Européens...

R - Pour éviter des débats techniquement compliqués, j'ai proposé quelque chose de simple : relançons la coalition autour du modèle de TTF à la française. Elle ne nuit pas à notre compétitivité financière puisque nous l'avons déjà. Or, la TTF n'a pas fait fuir nos banques, nous sommes même en train d'en attirer suite au Brexit ! Je propose donc que nous la généralisions à tous les pays prêts, et que nous consacrions le produit de cette taxe à la transition climatique. Je souhaite donc qu'en 2018, nous avancions concrètement sur ce sujet. La Belgique est prête à la faire, nous pouvons avoir une vraie discussion avec l'Italie, et l'Allemagne peut également se joindre à nous.

Q - Vous défendez un prix plancher de la tonne de CO2 à 30 euros à l'échelle européenne pour faire changer les comportements. Comment convaincre des partenaires réticents ?

R - Là où le sommet fera apparaître un manque européen, c'est sur le prix du CO2. L'Europe n'est pas au rendez-vous. Pourtant, plusieurs pays européens sont prêts à aller plus loin. Si l'on veut changer les comportements, il faut un prix plancher à 30 euros la tonne et une taxe aux frontières. Il faut prévoir des mécanismes pour aider les industriels qui seront pénalisés, mais aussi un mécanisme qui associe le plus grand nombre d'États possible, car cela n'a de sens que si c'est un effort collectif. Je compte beaucoup sur la capacité de notre partenaire allemand à avancer avec nous. Je sais que beaucoup de lobbys sont contre - le lobby de l'automobile, celui de l'industrie lourde -, mais sans ce choc pour modifier les comportements productifs, nous n'obtiendrons pas de résultat.

Q - La France est en retard sur l'énergie renouvelable. Que faire ?

R - Dans les économies développées, le financement ne manque pas pour les projets climatiques et les projets environnementaux. Qu'est-ce qui manque ? Une accélération des projets. Le cœur de la bataille dans les pays européens, et notamment en France, c'est d'aller beaucoup plus vite sur les projets de renouvelable. Il faut pour cela adapter la réglementation. La loi sur le «droit à l'erreur» est une première étape de cette transformation en profondeur de nos règles et de nos procédures. Nous devons simplifier les procédures d'autorisation et accélérer massivement le traitement des recours. Car ce sont les projets environnementaux qui font l'objet du plus grand nombre de recours ! Nous sommes également très mauvais sur le délai des raccordements aux réseaux électriques, parce qu'il s'agit d'une économie de rente.

Q - Vous avez listé une série d'engagements qui seront tenus d'ici la fin du quinquennat, mais il y a un premier coup de canif, c'est la diminution de la part du nucléaire...

R - Non. Ce n'est pas un coup de canif du tout. J'ai toujours été clair. D'abord, il faut sortir d'un débat qui est totalement fallacieux : le nucléaire n'est pas une énergie qui est mauvaise pour le climat. Que donnerait la sortie accélérée du nucléaire ? À court terme et à technologie constante, cela conduirait à maintenir et même à ouvrir des centrales à charbon ou thermiques. Nous vivions donc, jusqu'à présent, dans une immense hypocrisie française : pour que les 50% soient atteignables en 2025, il aurait fallu fermer plusieurs centrales nucléaires durant le

précédent quinquennat. Donc ma position sur le nucléaire est à la fois très claire et très ambitieuse : nous allons descendre le plus vite possible vers 50% de nucléaire, mais à condition de ne pas émettre plus de gaz à effet de serre !

Q - Pourquoi ne refitez-vous pas une échéance ?

R - Je souhaite que la programmation pluriannuelle de l'énergie qui sera présentée en 2018 puisse fixer une trajectoire qui soit, cette fois-ci, crédible.

Q - Il n'y a donc pas de nouveau calendrier ?

R - Non. Nicolas Hulot, avec beaucoup de courage, est sorti d'une hypocrisie française. On avait fixé un agenda intenable sans prendre les décisions qui allaient avec, sans programmation pluriannuelle. Voilà la réalité. Si l'on est d'accord pour considérer que la première priorité, c'est le réchauffement climatique, l'urgence est alors de fermer des centrales thermiques et celles au charbon. Or, personne ne l'avait fait. Nous allons le faire avant la fin du quinquennat, je ne renvoie pas cette décision à mes successeurs. Donc, si je veux tenir notre agenda concernant le climat, je ne peux pas accélérer de manière indue l'agenda nucléaire. Parce qu'une forte baisse de capacité nucléaire ne peut pas être immédiatement remplacée par du renouvelable, car les sources d'énergie renouvelable comme le solaire ou l'éolien sont intermittentes. Tels que sont faits les réseaux, nous ne pouvons pas remplacer plusieurs gigawatts de nucléaire par autant de gigawatts d'éolien ou de solaire. À technologie constante, la seule façon de le faire massivement, et d'ailleurs le cas allemand le montre bien, ce serait d'ouvrir du thermique ou du charbon ou de recourir à du gaz acheté à l'étranger - et cela, c'est à la fois réduire notre souveraineté et accélérer le changement climatique. Je ne le veux pas et je l'assume totalement.

Q - Et Fessenheim ?

R - Je tiens mon engagement : Fessenheim sera fermée et sera totalement fermée, je ne reviens pas en arrière. Je n'exclus aucune autre décision de fermeture de centrale, y compris durant le quinquennat, mais ça dépend du chemin critique qui sera trouvé pour être réaliste sans augmentation de nos émissions de gaz à effet de serre. Je ne fermerai pas des centrales

pour donner des gages politiques. Je fermerai des centrales le jour où je serai certain que ça n'aggrave pas le réchauffement climatique.

Q - La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) définira-t-elle le nombre de réacteurs à fermer ?

R - La PPE définira nos capacités en réacteurs nucléaires. Tout cela dépend de quoi ? D'une accélération sur la production d'énergie renouvelable. Et de deux choses sur lesquelles je ne suis pas éclairé aujourd'hui : l'avancée de nos recherches sur le stockage pour compenser l'intermittence des énergies renouvelables, et le calendrier de l'ASN [Autorité de sûreté nucléaire] sur le plan de la sûreté des centrales nucléaires aujourd'hui en service. Je ne transigerai en rien sur la sûreté. Et donc, pour être très concret, si l'ASN me dit qu'il faut fermer des centrales durant le quinquennat pour des raisons de sûreté, ce sera fait.

Q - À l'échelle européenne, comment faire pour convaincre des pays très réticents d'aller dans le sens de la transition écologique ?

R - Concernant les émissions de CO2, je considère que nous ne sommes collectivement pas au rendez-vous. La Commission européenne est prête à s'engager sur de nombreux points, notamment pour réorienter ses financements et prendre davantage en compte la priorité écologique. Mais nous affrontons sur ce sujet tout le problème du fonctionnement de l'Europe. Est-ce que, sur ce sujet, nous devons uniquement avancer à 27 ? À la Sorbonne, j'ai donné une méthode en proposant de faire de la coopération renforcée avec certains pays pour créer une dynamique, avancer concrètement dès à présent. Qu'est-ce qui définit la souveraineté européenne ? Ce n'est certainement pas le statu quo. Ce qui m'intéresse, c'est plutôt de savoir quels sont les États qui ont envie de travailler ensemble sur les sujets environnementaux, numériques, sociaux, de défense, de migration, et sont prêts à s'engager pour faire un geste de plus.

Si l'Europe n'est pas au rendez-vous, elle peut perdre sa souveraineté énergétique. Si nous refusons de sortir du charbon et si nous n'excluons pas l'ouverture de nouveaux projets avec des puissances qui ne sont pas nos plus grandes amies, sous prétexte qu'elles peuvent nous fournir du gaz, nous risquons de ne pas être au rendez-vous de la lutte contre le réchauffement climatique et de perdre en outre de la souveraineté géopolitique. Tout se tient ! La solution est

donc dans la coalition des bonnes volontés : quels sont les États européens prêts à avancer rapidement ? Plusieurs s'exprimeront à ce sujet aujourd'hui.

Q - Quitte à assumer une Europe à deux vitesses ?

R - Mais l'Europe est déjà à plusieurs vitesses ! Ce dogme selon lequel l'Europe serait un monolithe homogène est faux. Vous avez l'Europe de Schengen, l'Europe de la zone euro... Je préfère une Europe à plusieurs vitesses de l'ambition à une Europe à plusieurs vitesses de la résignation. Il faut assumer d'avoir une avant-garde composée de pays qui ont envie d'aller plus loin, notamment sur les questions énergétiques.

Q - Plusieurs ONG considèrent que vous tenez de grands discours à l'international, mais menez peu d'actes concrets au niveau national. Par exemple, sur la part du nucléaire, mais aussi sur le glyphosate...

R - Où en étions-nous avant que la France intervienne ? Nous allions tranquillement vers une reconduction du glyphosate pour dix ans en Europe ! C'est la France qui a mis le pied dans la porte. Si on ne l'avait pas fait, personne n'aurait bougé. Nous avons mis le maximum de pression. Au final, côté européen, nous avons limité la reconduction à cinq ans, ce qui est deux fois moins que ce qui était initialement prévu, et nous avons fixé, côté français, l'objectif d'en sortir dans trois ans.

J'entends et je respecte les activistes qui voudraient sortir avant-hier, mais je suis en charge de l'intérêt général. Aujourd'hui, il y a des agriculteurs français qui, en toute honnêteté, ne savent pas faire sans Roundup. Par ailleurs, l'INRA [Institut national de la recherche agronomique] explique qu'il n'y a aujourd'hui pas de substitut au glyphosate qui garantisse une compétitivité égale, sauf à désherber à la main. Nos agriculteurs ne pourraient donc pas tenir face aux Italiens, aux Espagnols, aux Belges qui continueraient à utiliser le glyphosate.

Q - Qu'allez-vous faire dans les trois ans qui viennent ?

R - Nous allons accélérer la recherche et lancer une coopération renforcée. J'ai pris au mot la chancelière Merkel, lorsque je l'ai vue au sommet d'Abidjan en lui disant : «Tu as dit que tu étais contre [la position prise sur le glyphosate par le ministre de l'agriculture allemand] ?

Très bien, je te propose une coopération renforcée, nous on essaie de le faire en trois ans.»
Elle m'a répondu : «Chiche.»

Tous les États membres prêts à trouver en trois ans une alternative au glyphosate sont les bienvenus. Il y aura toujours des voix pour dire que ce n'est pas assez. Mais je prends des engagements clairs et cohérents, je ne suis jamais dans les incantations. Je refuse les débats polarisés entre ceux qui ne veulent jamais rien changer et ceux qui voudraient tout changer tout de suite. Sur le glyphosate, je me bats aussi contre les lobbys et au niveau européen pour avoir une expertise indépendante. Il est intolérable d'avoir une expertise faussée par des intérêts partisans.

(...).

Quelle: <http://discours.vie-publique.fr/notices/177002451.html>

Déclaration de M. Emmanuel Macron, Président de la République, sur la stratégie et la méthode pour la transition écologique, à Paris le 27 novembre 2018.

Personnalité, fonction : MACRON Emmanuel.

FRANCE. Président de la République

ti :

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Mesdames, Messieurs les Présidents, les Présidentes,

Mesdames, Messieurs, les élus, chers amis.

Ce rendez-vous a été organisé de longue date pour que nous définissions et bâtissions ensemble la stratégie de notre Nation en matière de transition énergétique. Ces mots – j'en conviens – sont un peu abstraits, mais le sujet est dans l'esprit des Français depuis de nombreuses années.

La question climatique sur laquelle se sont engagés beaucoup de citoyens, de scientifiques, d'entreprises, d'acteurs de la vie économique et sociale, crée pour l'humanité tout entière une situation d'urgence. La France a pris des engagements, tout particulièrement lors de la COP21, et nous avons une stratégie en Europe, au niveau du G7 comme des Nations-unies, à poursuivre.

Car c'est un défi pour toutes les sociétés contemporaines, celui, tout à la fois d'atténuer tout ce qui conduit au réchauffement et au bouleversement de notre climat, et de nous adapter aussi. Et c'est la construction d'un modèle économique et social qui doit prendre en compte ces conséquences, chercher à prévenir les effets nouveaux, et à bâtir un nouveau modèle productif, éducatif, social, plus juste.

C'est la raison initiale de notre rencontre, planifier nos décisions, nous accorder sur les grands choix, qui sont ceux de notre génération, et présenter les options entre lesquelles nous devons choisir.

Il me revient de vous dire quelles sont les priorités et les principales étapes de cette stratégie, mais aujourd'hui, cette rencontre évidemment prend un écho particulier. Depuis plusieurs semaines, un mouvement de contestation de plus large ampleur, parti du prix du carburant a grandi dans le pays. Ce mouvement a donné lieu à des manifestations importantes et aussi à des violences inacceptables dans l'hexagone comme Outre-mer.

Je veux, ici, dire que je ne confonds pas ces actes inacceptables avec la manifestation sur laquelle ils se sont greffés, je ne confonds pas les casseurs avec des concitoyens qui veulent faire passer un message, j'éprouve de la compréhension pour ces concitoyens, mais je ne céderai rien à ceux qui veulent la destruction et le désordre, car la République, c'est à la fois l'ordre public et la libre expression des opinions.

Je vous dirai donc aussi tout à l'heure quelle est ma compréhension de cette crise, de ce qu'elle porte, et des réponses que cela doit nous conduire à préparer. Mais naturellement, comme les deux sujets sont concomitants, je n'ignorerais pas les implications que le second aura sur le premier. Lorsqu'on parle des actions de la Nation pour répondre aux défis du changement climatique, force est de constater que nous avons fait trop peu.

Quand je dis trop peu, je ne parle pas des citoyens, car ils sont de plus en plus nombreux à multiplier les petits gestes qui, ajoutés les uns aux autres font les grandes avancées. Par trop peu, je veux en effet parler des dirigeants que nous sommes, des dirigeants politiques, d'entreprises, des responsables de tous bords, c'est-à-dire de tous ceux qui sont en capacité d'engager plus qu'eux-mêmes, de ceux qui, s'ils ne changent pas assez, porteront la responsabilité principale d'avoir rajouté aux dettes économiques et sociales, que devront supporter nos enfants et nos petits-enfants, une dette environnementale d'une toute autre nature.

Car ne dépendra pas seulement d'elle le fait que notre société sera à l'avenir un peu plus ou un peu moins prospère, un peu plus ou un peu moins juste, mais posera la question simplement de l'avenir de notre société tout court. Alors pour un responsable politique, qu'est-ce que changer pourrait vouloir dire, comment être à la hauteur de cette immense responsabilité collective ?

D'abord, je dois le dire, en ne changeant pas d'avis, ce serait, là, je vous l'accorde, un changement d'envergure, c'est-à-dire, en assumant ses convictions et ses actions, ce qui est dit dans une campagne, qu'elle soit présidentielle ou autres devant les Français, engage, quel que soit le résultat de l'élection, on ne peut pas être le lundi pour l'environnement et le mardi contre l'augmentation des prix du carburant.

On ne peut pas avoir décidé la taxe carbone il y a quelques années et dénoncer, aujourd'hui, l'augmentation du prix du carburant. Cette taxe, je le rappelle, elle a été votée en 2009, en 2014, en 2015, engageant beaucoup de responsables politiques de sensibilités diverses. Ensuite, en ne changeant pas la vérité. Que fleurissent sur les réseaux sociaux mille fausses informations et rumeurs, c'est affligeant. Mais que les responsables politiques, c'est-à-dire celles et ceux dont l'ambition ultime est de tenir entre leurs mains la destinée du pays s'en fassent l'écho, refusant par exemple de voir ce que l'augmentation du prix du carburant doit à la situation géopolitique mondiale, qui en explique les trois quarts de la hausse ces derniers mois, ou oublient de rappeler leur position historique, ça n'est pas digne.

C'est aussi pour cela que j'ai voulu, à l'instant, installer ce Haut Conseil pour l'action climatique qui doit permettre de rétablir des faits, de la vérité scientifique, des éléments sur

lesquels, ensuite, le débat doit être nourri, et les avis être confrontés. Mais on ne peut pas confronter des avis sur des fausses informations ou des contrevérités.

Enfin et surtout, lorsqu'on est en situation d'exercer une responsabilité, en ne changeant pas de cap, je sais que les habitués de la politique attendent de moi un renoncement, une esquive, bref, de laisser en quelque sorte le présent prévaloir sur le futur. Mais c'est parce que c'est comme cela que nous avons toujours agi, que nous nous trouvons aujourd'hui dans une telle situation. Et plus on attend, plus les effets seront douloureux.

Ne pas changer d'avis, ne pas changer la vérité, ne pas changer de cap, est-ce à dire qu'il ne faut rien changer ? J'ai vu, comme tous les Français, les difficultés que la situation entraîne auprès de ceux qui roulent beaucoup et qui avaient déjà du mal à finir leurs fins de mois.

Ils disent que ce sont au fond toujours les mêmes qui font les efforts, et ils ont raison. On leur dit, on leur a dit, plus exactement, depuis des années : vous n'avez pas les moyens de vous loger dans la grande ville ? Ce n'est pas grave, allez vous installer dans une ville périphérique. Vous ne pouvez pas déménager et habiter à côté de l'endroit où vous travaillez ? Ça n'est pas grave, vous n'avez qu'à vous acheter une voiture.

Parce que les transports en commun, il n'y en a pas entre votre lieu de travail et votre résidence, on leur a dit : vous n'avez pas le budget pour vous acheter une voiture essence, achetez le diesel, c'est mieux, et on les a conduits dans la situation, mécaniquement, collectivement, où nombre de nos concitoyens sont aujourd'hui.

Ils ne sont pas les auteurs de cette situation, ils en sont simplement les premières victimes. Mais on présente aujourd'hui la facture de 40 ans de petites décisions d'ajustement. Nous avons tous notre part de responsabilité sur ce sujet. Nous devons donc entendre les protestations d'alarme sociale, mais nous ne devons pas le faire en renonçant à nos responsabilités pour aujourd'hui et pour demain, parce qu'il y a aussi une alarme environnementale. Je dirais même plus, c'est que les inégalités sociales et territoriales que dénoncent, à juste titre, aujourd'hui, nombre de nos concitoyens, elles sont bien souvent doublées d'inégalités environnementales.

Qui a ses enfants qui respirent mal parce qu'il vit dans un endroit saturé par les transports ? Bien souvent, les Français qui sont dans les situations les plus modestes ou les plus fragiles. Qui vivent dans des passoires thermiques, dans des logements mal isolés et dépensent le plus, en même temps qu'ils polluent ? Nos concitoyens les plus modestes.

Et donc vouloir en quelque sorte traiter l'urgence sociale en renonçant à toute ambition environnementale et énergétique, c'est installer nos concitoyens les plus fragiles, nos travailleurs les plus modestes dans la situation où collectivement, progressivement, insensiblement, nous les avons plongés depuis des décennies, et je m'y refuse.

Dans ce contexte, chacun doit jouer son rôle, tout son rôle, y compris moi. Et ma responsabilité est simple : garantir à nos concitoyens l'accès à une énergie pour se déplacer, se chauffer, s'éclairer, travailler qui soit suffisamment peu coûteuse pour que personne n'en soit privé et suffisamment propre pour que nos enfants n'en payent pas le prix avec leur santé ou leur propre avenir.

Cette responsabilité s'incarne dans un objectif principal, nous devons sortir de ce qu'on appelle les énergies fossiles. En 30 ans, c'est-à-dire en une génération, nous devons passer d'une France où 75 % de l'énergie consommée est d'origine fossile, c'est-à-dire le charbon, le fuel, le gaz naturel, à une France où, en 2050, la production et la consommation d'énergie seront totalement décarbonées.

Parce que l'utilisation massive du pétrole, du fioul, du charbon, du gaz naturel, a des conséquences dramatiques pour notre pays.

D'abord, des conséquences en matière de santé, toutes les dix minutes un Français meurt prématurément du fait de la pollution, notamment des particules qui proviennent de la combustion des énergies fossiles. Cette hécatombe, c'est 48.000 décès par an, c'est plus que tous les accidents de la route, tous les suicides, tous les meurtres, toutes les noyades tous les accidents domestiques réunis.

Ensuite, construire justement cette sortie des énergies fossiles, c'est répondre aux problèmes des émissions de gaz à effet de serre, les énergies fossiles représentent aujourd'hui 70 % des émissions de gaz à effet de serre. C'est bien simple, si nous réussissons à en sortir, alors nous

aurons gagné la bataille, la bataille de nos engagements internationaux, et notre part de responsabilité dans ce combat. Si nous échouons, à l'inverse, alors les risques de catastrophes cumulées décrits par le dernier rapport du GIEC deviendront réalité.

Enfin, les énergies fossiles sont le nom d'une forme de soumission française à l'étranger, aux marchés internationaux, à la géopolitique et finalement aux stratégies d'autres pays. Concrètement, le prix du plein d'essence ou le montant de la facture de gaz dépendent essentiellement aujourd'hui des décisions de la Russie, de l'Arabie saoudite ou de l'Iran. C'est cela la réalité. Et donc construire cette sortie progressive pour notre économie, notre société, c'est aussi construire notre indépendance, notre véritable souveraineté, et nous ne l'avons pas pleinement aujourd'hui.

C'est bien le but principal et premier de notre politique énergétique : nous désintoxiquer des énergies fossiles. Ce cap impose une méthode, et nous devons bâtir, sur le sujet de la transition énergétique, une coalition qui dépasse les frontières politiques et qui prenne ses racines directement dans la société, dans tous nos territoires. C'est pourquoi je vous ai réunis aujourd'hui. Je veux donner les grandes lignes et les grandes directions, et vous proposer une méthode.

Nous désintoxiquer des énergies fossiles donc, c'est d'abord et avant tout consommer moins d'énergies.

En France, on utilise ce qu'on appelle les énergies fossiles, et notamment le pétrole, principalement pour se déplacer. Notre stratégie ne peut, ni ne doit, être de nous déplacer moins. Et d'abord, parce que nous en avons besoin pour fonctionner chaque jour. En plus, parce que nombre de nos concitoyens sont obligés de se déplacer. Il ne faut pas faire croire qu'il s'agirait, en quelque sorte, de rester chez soi, ou d'imposer ce changement à celles et ceux qui n'ont pas le choix. Et c'est ce qu'ils nous disent.

Mais c'est aussi pour cela que, ce que nous souhaitons construire, ce sont aussi de nouvelles formes de déplacements : en favorisant les transports en commun, la montée en puissance du covoitage, des innovations et des solutions concrètes avec les collectivités territoriales sur le terrain.

La concertation s'est faite avec les régions, les départements, les mairies, pour justement bâtir cette solution. La loi d'orientation des mobilités, présentée hier en Conseil des ministres après une intense phase de concertations, propose une partie de ces solutions qui seront à construire sur le terrain.

En même temps, nous pensons que, oui, la voiture a un avenir en France. Nous voulons produire des voitures qui consomment moins, polluent moins : en innovant, en créant de l'emploi industriel. C'est le sens de la prime à la conversion que nous allons donc renforcer dès l'année prochaine, comme le Premier ministre l'a annoncé, mais plus largement de toute notre stratégie industrielle pour l'automobile.

Accompagner ces nouvelles formes de mobilité, c'est aussi développer l'innovation, la création d'emplois sur tous nos territoires et pour tous nos concitoyens. Et de premiers industriels nous ont d'ores et déjà fait confiance, qui ont décidé d'investir sur nos territoires, de recréer de l'emploi industriel, parce qu'ils accompagnent cette stratégie qu'on appelle de mobilité propre, mais qui correspond à cet objectif.

On utilise ensuite des énergies fossiles, le pétrole et le gaz, pour se chauffer. Sur ce sujet, nos artisans et nos entreprises savent construire des bâtiments basse consommation ou même à énergie positive. Ils doivent continuer à le faire et notre stratégie est précisément de les y encourager. Mais le parc de bâtiments ne se renouvelle qu'au rythme de 1 % par an. Nous devons donc aussi et surtout travailler à faire évoluer les modes de chauffage, à mieux isoler les logements, les usines, les immeubles, les commerces existants.

Des mesures et des moyens sont sur la table, 9 milliards d'euros dans le cadre du plan d'investissement, mais les résultats sont aujourd'hui trop timides. Les rénovations financées sont en augmentation, mais nous ne sommes pas au rendez-vous sur ce sujet. Nous devons accélérer, non pas en fixant des interdits ou des limites. Je sais l'inquiétude sur nos territoires que certains ont. Ils ont compris qu'on voulait interdire les chaudières au fioul dans 10 ans. Non, ce qu'on veut pouvoir faire par une politique volontariste, c'est s'assurer qu'on les aura toutes renouvelées d'ici 10 ans. Ce n'était pas une logique d'interdit, mais de solution. Il nous faut donc, par le travail collectif, apporter des solutions concrètes avec les professionnels du secteur pour aller beaucoup plus vite sur les solutions d'isolation, y compris à des coûts plus

réduits et de renouvellement des équipements pour répondre à ce défi. De l'ambition et des solutions.

L'industrie enfin est consommatrice d'énergie fossile pour produire le ciment, l'acier, le verre et le plastique qui nous permettent de construire nos infrastructures, nos logements, mais aussi de fabriquer les aliments que nous mangeons et les biens de consommation que nous utilisons. L'enjeu est ici d'inventer l'usine du futur qui recycle tout et ne rejette rien.

J'ai vu, là aussi dans nos régions, de nombreux projets qui, associant entreprises, laboratoires de recherche, collectivités locales, sont l'avant-garde de ce qu'on appelle l'industrie bas-carbone. Nous devons, sur ce sujet aussi, nous préparer à changer d'échelle, à faire que les innovations actuellement en germe puissent se généraliser. Là aussi, ce sont des investissements, des formations et la mobilisation de filières industrielles.

Il faut donc réduire nos consommations d'énergie et nos besoins en pétrole, en charbon, en gaz, et le faire de manière concertée. Avec la méthode que je vais vous exposer, en prévoyant les investissements publics, ils sont budgétés avec ces 9 milliards du plan d'investissement. En apportant des solutions concrètes partout sur les terrains, des solutions adaptées et concertées.

Il nous faut aussi, pour réussir cette transformation, cesser de produire ces énergies carbonées sur notre territoire. C'est en ce sens que nous avons décidé de fermer l'ensemble des centrales à charbon d'ici 2022. Il s'agit d'une mesure pionnière car la réalité, c'est que partout dans le monde, hélas, non seulement, on ne ferme pas, mais trop souvent on continue à ouvrir de nouvelles centrales à charbon.

Si nous atteignons ces objectifs, et si nous créons aujourd'hui les conditions pour le faire, nous aurons réalisé une grande partie du chemin en matière de climat. Une grande partie du chemin, mais pas tout le chemin. Car pour continuer à nous déplacer, à nous chauffer, à produire et à consommer dans de bonnes conditions, encore faut-il être capable de produire des énergies de substitution au pétrole, au charbon et au gaz. Et c'est cela l'objectif de cette programmation.

Il y a d'abord, et le Premier ministre et le ministre d'Etat y reviendront, les besoins en chaleur et en gaz. Pour y répondre, notre stratégie prévoit une montée en puissance de la géothermie

d'une part, qui a beaucoup de potentiel dans de nombreux territoires, et de la méthanisation d'autre part. La méthanisation permet en effet de produire du biogaz à partir de résidus agricoles et des déchets et c'est grâce à cette diversification que le gaz va continuer à jouer un rôle important dans notre mix énergétique, mais en permettant une production plus proche du terrain, en offrant aussi des perspectives à nos agriculteurs, dont certains souhaitent aller plus vite sur cette transformation, et pour lesquels c'est un complément de revenus utile et sur nos territoires. C'est donc une stratégie agricole, une stratégie aussi en matière de biodiversité qu'il faut prendre en compte sur ce sujet, dans tous nos territoires, qu'il faut décliner.

Mais la question la plus fondamentale, c'est évidemment celle de la transformation de notre production d'électricité. Elle l'est d'autant plus que l'électricité va prendre une place de plus en plus grande à mesure que nous n'allons cesser d'utiliser du pétrole, du charbon ou du gaz naturel. Et c'est un défi encore plus important demain puisque si nous invitons nos concitoyens à aller vers de nouveaux modes de mobilité, des véhicules plus électriques, à changer leur façon de se chauffer chez eux, on aura besoin de plus en plus de production d'électricité. Ce qui marquera en profondeur l'évolution de notre mix électrique, comme on l'appelle, dans les années à venir, ce sera évidemment l'essor des énergies renouvelables.

A l'horizon 2030, la production du parc éolien terrestre sera ainsi triplée. La quantité d'énergie produite à partir du photovoltaïque multipliée par 5. Le Premier ministre et le ministre d'Etat reviendront sur l'ensemble de ces ambitions et le calendrier et en déclineront aussi la méthode. Ces sujets sont d'importance, ils sont portés par nombre d'entre vous, mais chacun de ces sujets lorsqu'il s'agit de projets concrets, doit pouvoir s'insérer dans une stratégie d'un territoire, prendre en compte aussi on le sait les sensibilités, une logique paysagère et des équilibres qu'il faut pouvoir accompagner.

Nous développerons également l'éolien en mer. Durant le quinquennat, nous mettrons en service le premier parc au large de Saint-Nazaire et nous lancerons 4 nouveaux appels d'offre. L'électricité produite en France, demain, sera donc la fille en quelque sorte de l'ère du soleil et je n'oublie pas l'eau, puisque nous maintiendrons notre production d'énergie hydraulique en la renforçant partout où cela est encore possible. Et cette énergie hydraulique est une force de nos territoires et une force de notre production d'électricité à bas coût et à faibles émissions.

Alors est-ce que toute cette stratégie coûte ? Oui bien sûr. L'Etat consacre aujourd'hui 5 milliards d'euros par an au développement des renouvelables, financés intégralement par les recettes de la taxe des carburants. Avec ce plan, ce seront demain 7 à 8 milliards d'euros par an. Mais parce que nous sommes soucieux des dépenses publiques, nous concentrons nos efforts sur le développement des énergies renouvelables les plus compétitives et parce que nous veillons au pouvoir d'achat des Français nous serons exigeants avec les professionnels sur la baisse des coûts. Parce que nous veillons au pouvoir d'achat des Français, nous veillerons aussi à développer les interconnexions avec l'ensemble de nos voisins européens pour bénéficier à tout moment de l'énergie la moins coûteuse.

L'Europe de l'énergie, ce sont des factures allégées pour tous les Français.

Reste le sujet, que je sais attendu, du nucléaire. Je dis reste, car la montée en puissance des énergies renouvelables en France est inéluctable et est au cœur des engagements du gouvernement. Elle n'est en aucun cas liée au rythme de fermeture des centrales nucléaires dans les prochaines années. Et cessons de dire qu'il faut forcer la fermeture rapide de réacteurs nucléaires pour que les énergies renouvelables trouvent leur place, ce n'est pas vrai et ça n'est pas le cas.

Le nucléaire nous permet aujourd'hui de bénéficier d'une énergie décarbonée et à bas coût. C'est une réalité, et c'est d'ailleurs pour cela que nous allons engager un travail sur une nouvelle régulation du parc nucléaire existant. Car le dispositif actuel, qui permet aux Français d'avoir les prix de l'électricité parmi les plus bas d'Europe, s'arrête en 2025. Il est pourtant indispensable que les Français puissent en bénéficier au-delà, tant que les réacteurs nucléaires sont toujours en activité.

Je n'ai pas été élu pour ma part sur un programme de sortie du nucléaire, mais sur une réduction à 50 % de la part du nucléaire dans notre mix électrique. Et je tiendrai cet engagement.

J'aurais souhaité pouvoir le faire dès 2025, comme le prévoyait la Loi de transition énergétique, mais il s'est avéré, après expertise pragmatique, que ce chiffre brandi comme un totem politique était dans les faits inatteignable. Nous avons donc décidé de maintenir ce cap

des 50 %, mais en repoussant l'échéance à 2035. Nous avons surtout décidé de faire la transparence sur la trajectoire que nous voulons suivre pour atteindre cet objectif.

Concrètement, 14 réacteurs de 900 mégawatts seront arrêtés d'ici à 2035. Ce mouvement commencera avant l'été 2020, avec l'arrêt définitif des 2 réacteurs de Fessenheim. Restera alors à organiser la fermeture de 12 réacteurs entre 2025 et 2035. 4 à 6 réacteurs d'ici 2030, le reste entre 2030 et 2035. Et le rythme variera en fonction de l'évolution du mix énergétique dans notre propre pays et chez nos voisins européens.

Nous ne pouvons pas aujourd'hui dire à quel moment, à coup sûr, nous pourrons fermer telle ou telle centrale. La programmation, et le Premier ministre et le ministre d'Etat y reviendront, va donner des scénarios de référence avec des variations. Mais je veux ici être clair, ce scénario sera d'autant plus ambitieux que nous arrivons à faire des innovations sur le stockage d'énergie renouvelable. Aujourd'hui il est faux de dire qu'on peut remplacer une capacité de production d'énergie nucléaire par une capacité de production de renouvelable ; la seconde est intermittente. Par contre si nous arrivons à innover suffisamment vite, au niveau français européen et avoir des vraies technologies de stockage, nous pourrons à ce moment-là substituer beaucoup plus vite l'une par l'autre.

Si nous avons une intégration européenne plus forte, nous pouvons modifier là aussi cette trajectoire. La cohérence d'une stratégie européenne de transition, ce serait que tous les pays qui ont encore de nombreuses centrales à charbon les ferment. Et puis qu'ensuite on ferme plus rapidement le gaz et que tout le monde converge d'abord vers le nucléaire, puis vers le renouvelable.

Et donc plus nous aurons une stratégie concertée, plus nous pourrons avoir une adaptation intelligente dans le temps. Nous le voyons bien, cette stratégie dépend donc de rendez-vous sur le plan technologique, d'innovations, et de notre capacité à avoir une vraie stratégie européenne intégrée.

C'est pourquoi aujourd'hui c'est un scénario de référence et la crédibilité d'une ambition que nous devons apporter mais avec des clauses de rendez-vous réguliers pour pouvoir ajuster cette trajectoire aux réalités de notre environnement, c'est-à-dire du choix des autres pays et des innovations technologiques.

C'est donc, vous l'avez compris, une approche pragmatique et adaptative que nous avons décidé d'adopter. Une approche qui ne préempte pas les décisions de l'Autorité de sûreté nucléaire parce que peut-être pour des raisons de sûreté nucléaire serons nous amener à fermer tel ou tel réacteur ou telle ou telle centrale. Nous devons aussi prendre en compte les éléments de sécurité de nos approvisionnements. Je ne veux pas que nous nous précipitions à fermer des centrales, si c'est pour réimporter de l'énergie produite d'ailleurs, moins bien que chez nous aujourd'hui, et dépendre d'autres économies. Mais c'est aussi comme ça que nous devons prendre en compte la maîtrise de la facture d'électricité des Français et de la compétitivité de nos entreprises.

Je ne veux pas que nous soyons dans une situation où parce que nous irions plus vite sur le nucléaire, nous soyons amenés à fermer plus lentement les centrales à charbon, ce qui serait ridicule en termes d'émissions ou à devoir augmenter massivement dans les années à venir le coût de l'électricité, ce qui pèserait sur les ménages comme sur nos entreprises.

Pour préparer dans les meilleures conditions ce scénario d'arrêt des 14 réacteurs nucléaires, les sites concernés seront précisés prochainement. La méthode que je viens d'exposer sera elle aussi détaillée.

Je fixe d'emblée à EDF une règle : aucune fermeture complète des sites. Réduire la part du nucléaire, ce n'est pas pour autant renoncer au nucléaire, vous l'avez compris. En l'état actuel des solutions disponibles, le nucléaire reste une piste prometteuse pour continuer à pouvoir compter sur une énergie fiable, décarbonée et à bas coût. Nous devons donc poursuivre nos recherches dans ce champ et, là aussi, prendre des engagements clairs. L'EPR, en particulier, doit faire partie du bouquet d'options technologiques pour demain. Et si nous ne prenons aujourd'hui aucune décision quant à la construction de nouveaux réacteurs, parce que nous n'avons pas de besoin immédiat et parce que nous n'avons pas le recul nécessaire, en particulier sur la centrale de Flamanville, nous devons tirer profit des quelques années devant nous, pour avancer.

Je demande donc à EDF de travailler à l'élaboration d'un programme de nouveau nucléaire, en prenant des engagements fermes sur le prix pour qu'il soit plus compétitif. Tout doit être prêt

en 2021, pour que le choix qui sera proposé aux Français puisse être un choix transparent et éclairé.

Nous allons donc poursuivre sur ce sujet les recherches et nous allons, vous l'avez compris, intensifier aussi notre stratégie de recherche en matière d'énergies renouvelables, de stockage, de batterie d'hydrogène, c'est-à-dire de toutes les formes aussi d'innovation qui permettront d'aller plus vite sur notre stratégie du renouvelable et nos avancées en termes de stockage de l'énergie.

Nous ferons sur ce sujet des choix clairs. Nous nous y sommes engagés au niveau français, mais je souhaite aussi que nous puissions porter des choix européens clairs. Si nous voulons aller plus vite, par exemple sur le développement de nos voitures électriques, il nous faut avoir plus d'autonomie au niveau européen dans la production des batteries. Aujourd'hui, nous dépendons totalement des Coréens et des Chinois. Et à mesure que nous développons ces véhicules, ils augmentent le prix des batteries. Nous devons avoir au moins une stratégie franco-allemande et si possible une stratégie européenne de recherche, d'innovation et de production en la matière pour être au rendez-vous de ce défi.

Vous avez compris que sur ce sujet, Mesdames et Messieurs, le cap est donné. Le Premier ministre et le ministre d'Etat, dans un instant, reviendront avec vous sur les détails du calendrier sur chacun de ces leviers. Et croyez-moi, nous le tiendrons parce qu'il est conforme à nos engagements internationaux, parce qu'il est conforme à l'engagement moral que nous avons pris vis-à-vis de nous-mêmes, de nos enfants et de nos petits enfants, parce qu'il est aussi dans l'intérêt de la France et des Français.

Mais cette transition ne doit pas se faire à n'importe quel prix. Je ne veux pas qu'aux inégalités de revenus générés par la mondialisation s'ajoutent pour nos concitoyens qui travaillent ou ont travaillé, l'inégalité devant la transition écologique. Je refuse que s'installe une France à deux vitesses, où les plus riches, parce qu'ils ont fait les bons choix d'un point de vue environnemental, auront des factures allégées, et où les plus modestes, parce qu'ils n'auraient pas eu les moyens d'investir, qui dans un véhicule qui consomme peu, qui dans l'isolation de leur logement, devront payer encore davantage.

Je refuse aussi que la transition écologique accentue les inégalités entre territoires et rende plus difficile encore la situation de nos concitoyens qui habitent en zone rurale ou en zone périurbaine. Et c'est cela au fond la crainte exprimée par nombre de nos concitoyens ces derniers jours, être laissés pour compte, payer la transition énergétique sans en bénéficier. Et cette crainte je ne peux que la comprendre et je ne peux que la partager. Tout sera donc mis en oeuvre pour accompagner socialement cette transition, pour que l'écologie à la française que nous sommes en train de faire advenir, puisse être une écologie populaire.

Et au fond, je refuse cette alternative dans laquelle on voudrait nous plonger, qui serait de dire : l'écologie ce serait un sujet d'urbain et de bobos, et la réalité sociale, elle, imposerait faire d'autres choix. Nous sommes dans la même nation, le même pays, ceci est faux. Parce que, comme je le disais tout à l'heure, les premières victimes de nos renoncements, de nos absences de choix ou de clarté, ce sont bien souvent ceux qui vivent dans ces situations les plus dures.

Par contre, nous n'avons pas réussi aujourd'hui en méthode à inclure tous les territoires et toute la population et faire que les solutions, les accompagnements soient au rendez-vous pour tout le monde. C'est vrai et c'est ce que nous dit le mouvement actuel.

C'est aussi cette méthode nouvelle que je veux inaugurer aujourd'hui avec vous. Le cap est clair et les choix sont faits. Je viens de vous les présenter. Un ensemble de solutions concrètes et des propositions pratiques doivent maintenant en découler et c'est ce que je souhaite que vous puissiez construire avec le Gouvernement. Si je vous ai réunis ce matin, c'est que vous êtes des responsables politiques, associatifs, syndicaux, patronaux, des élus, des acteurs de cette transition partout sur le terrain et celle-ci ne se fera pas de la même manière à Paris et dans les Outre-mer, les solutions ne seront pas les mêmes à la campagne et dans les métropoles. C'est pourquoi je souhaite que cette stratégie puisse être non seulement débattue, mais construite avec vous, au niveau national et local, en se donnant le temps et la volonté et en bâtissant justement cela dans les trois mois qui viennent.

Dans les trois mois qui viennent, je souhaite que vous puissiez structurer, non pas simplement ce débat, mais comme plusieurs d'entre vous l'ont proposé, suggéré, une méthode de construction pour apporter des solutions concrètes, des solutions qui peuvent être différenciées sur le terrain ou en fonction des secteurs.

Je souhaite que ce débat soit évidemment un débat national, mais qu'il puisse aussi s'inscrire dans les territoires, et donc que l'ensemble des territoires et des élus ici présents, et je les en remercie, soit pleinement associé. Pas associé pour constater des décisions qui seraient prises jusqu'au dernier bouton de guêtre, mais pour avoir leur mot à dire et les construire avec le Gouvernement.

Et pour faire donc des choix sur des propositions qui sont mises sur la table, des améliorations qu'incontestablement il faut pouvoir faire, et une stratégie d'accompagnement qu'il faut pouvoir mettre en place, je souhaite que partout sur le territoire, cette décision de concertation puisse être déclinée, et que partout sur nos territoires, sur les réseaux sociaux aussi, ce débat puisse se tenir, et que toutes les associations intéressées puissent, y compris localement, y participer. Et qu'ainsi les représentants des gilets jaunes dans chaque région puissent également y prendre part et proposer des solutions parce que nous ne pouvons pas être dans la dénonciation réciproque. Nous sommes au moment des solutions à apporter concrètement.

Le Premier ministre précisera dans un instant la méthodologie et ce que dès aujourd'hui et dans les prochains jours, avec vous, il arrêtera, pour là-aussi construire cette méthode commune de travail. Cette grande concertation de terrain sur la transition écologique et sociale aura donc pour mission au fond de construire ce nouveau modèle économique, social, territorial dont nous avons besoin. De le construire en apportant des solutions, des méthodes d'accompagnement. Au fond, ce que je retiens de ces derniers jours, c'est qu'il ne faut rien renoncer au cap parce qu'il est juste et nécessaire.

Mais c'est qu'il nous faut changer de méthode de travail parce que nombre de nos concitoyens ont considéré que ce cap, on leur imposait d'en haut par des décisions et des changements de règles ou par des taxes sans toujours leur apporter des solutions qui étaient aussi concrètes, si je puis dire, que la taxe elle-même.

J'entends la grogne. Le reproche qui a été fait, il s'est focalisé sur le prix du carburant. Pourquoi ? Parce qu'en même temps que l'augmentation de la taxe, qui était dans la campagne de nombreux candidats, qui faisait partie des engagements, qui a été votée par le Parlement bien avant et qui comme je l'ai dit correspond à de nombreux votes qui ont été faits par de nombreuses majorités, quelles qu'en soient les couleurs, parce que, à cette réalité qui était

prévue, s'est ajoutée la hausse des prix mondiaux du carburant. C'est ça, ce qui s'est passé. Et donc il nous faut aussi ensemble, construire une méthode pour nous mettre à l'abri de tels phénomènes. Et donc adapter toute nouvelle hausse de la taxe sur les carburants à l'évolution des marchés internationaux du pétrole, pour que si l'envolée des cours devait se reproduire, nous ne soyons pas mis dans la même situation.

Et donc, sur ce sujet, ce que je souhaite et qu'il puisse être fait dans les trois mois, c'est d'une part, construire une méthode pour rendre plus intelligente cette taxe aujourd'hui un peu aveugle, et permettre d'avoir tous les trimestres un rendez-vous qui permet, en quelque sorte d'atténuer l'effet pour nos concitoyens s'il devait y avoir une envolée des cours mondiaux. Personne ne peut le prévoir aujourd'hui, et on ne peut pas dire que ce sont nos concitoyens qui ont des déplacements obligés qui en seraient les seules victimes. Il faut, là aussi, être pragmatique. Mais nous devons aussi, pour chacun de nos concitoyens, plus rapidement plus fortement, apporter des réponses concrètes. Et c'est ce que j'attends de ces trois mois à venir.

J'entends le dialogue aujourd'hui qu'il y a entre le gouvernement et nos concitoyens. Je ne suis dupe de rien. Il y a des gens qui utilisent cette situation avec beaucoup de mauvaise foi, parce qu'ils voudraient qu'on arrête tout. Parce qu'au fond, ils sont contre le projet porté par le gouvernement et qu'ils voudraient refaire les élections de mai 2017. C'est, si je puis dire, sans doute la vie démocratique. Elle prend plus de violences aujourd'hui. Elle est faite de plus de démagogie et d'une forme de dégradation en quelque sorte du débat démocratique. Nous sommes plongés dans ce monde, à nous de le relever.

Mais j'entends la colère qui a sa part de légitimité de nos concitoyens qui disent, je veux bien comprendre ce que vous nous proposez, mais vous ne m'apportez pas de solution. En tout cas, votre solution n'est pas concrète. Vous me parlez d'un chèque énergie, je ne sais pas le numéro de téléphone pour l'avoir. Je ne comprends pas comment ça marche. Mais qu'est-ce que ça veut dire concrètement pour ma chaudière ? Vous me parlez de changer de voiture mais personne m'explique combien ça va me coûter d'en changer et quand il me reste 10 euros à la fin du mois, ce n'est pas possible de me demander de changer de voiture. Et vous voyez bien que le problème que nous avons aujourd'hui, c'est la déclinaison pragmatique des solutions que nous apportons. Et donc dans les trois mois qui viennent, il nous faut construire. Le Premier ministre a d'ores et déjà fait des propositions. Nous avons pris des engagements budgétaires. Mais les vraies méthodes d'accompagnement pour les rendre concrets,

accessibles aux gens ? Ce que je veux c'est que nos concitoyens, au moment justement où cette situation leur est opposée, puissent savoir combien leur coûte un véhicule qui consomme moins, l'économie que ça leur fait chaque mois, et que nous ayons construit avec les banques, les constructeurs, une vraie solution pour que ce qu'ils aient à débourser le premier mois soit atteignable pour eux. Et que le reste à charge soit largement limité, lissé dans le temps.

Je veux qu'on leur apporte la vraie solution pour rénover à un coût qui leur est accessible leur appartement ou leur logement ou changer leur chaudière. Là aussi, parce que nous aurons apporté nos solutions. Ce que cette crise dit un peu, de ce que, depuis des décennies, nous sommes en train de faire, c'est que les réponses que nous apportons sont trop abstraites, trop loin des gens, trop loin du terrain, ou trop en quelque sorte, uniformes.

Les gens disent leurs souffrances, on leur répond chèque énergie. Mais le chèque énergie, ils ne savent pas ce que c'est. Et la vérité, concrètement, moi non plus. Et donc il nous faut sur ce sujet rendre les choses tangibles. Il existe, et en bonne foi, ceux qui le défendent, disent ce n'est pas vrai, il y a de l'argent et il permet de faire des choses.

Mais ça n'est pas assez concret, assez tangible, assez simple. Et quand ça n'est pas assez concret, assez tangible, assez simple, les gens ne l'utilisent pas. Et c'est aussi pour ça que tout ce qui a été pensé aujourd'hui pour que cette transition soit plus sociale n'est pas utilisé par les plus fragiles. Et donc, il nous faut durant ces trois mois de co-construction apporter des solutions pragmatiques au plus près du terrain et les faire avec les acteurs économiques, sociaux, les territoires pour que ça soit une réalité tangible, perceptible pour nos concitoyens. Je sais qu'il y a beaucoup de propositions qui ont été faites, elles feront partie de ce débat et de ces trois mois à l'issue desquelles nous devons garder ce cap qui est indispensable pour le pays et dont j'ai rappelé les grandes équations, mais construire des solutions acceptables pour chacune et chacun.

Le changement de méthode que j'appelle de mes voeux, c'est donc en quelque sorte d'apporter des solutions concrètes accessibles pour chacun de nos concitoyens. Le changement de méthode, c'est aussi mieux accompagner les territoires concernés par la transition, que ce soit parce qu'on ferme une centrale thermique au charbon ou parce qu'on aura à réduire nos capacités nucléaires. C'est pourquoi nous systématiserons les contrats de transition énergétique entre Etat, collectivités et acteurs économiques et sociaux pour accompagner, de

Cordemais ou du Havre avec des moyens associés en impliquant dès maintenant tous les acteurs du terrain pour redonner des perspectives. Parce qu'on sait qu'il y a un changement à faire, il ne faut pas en avoir peur, mais il ne faut pas que ce soit celles et ceux qui vivent sur ce territoire qui en soient les victimes.

Ça suppose d'impliquer les entreprises qui sont sur ce territoire très en amont ; ça suppose de prévoir les financements, de prévoir des mécanismes de substitution. Saint-Avold par exemple : nous avons travaillé avec des grands acteurs industriels, ça a commencé à être fait, pour construire des emplois. Ils sont d'ores et déjà dans des perspectives supérieures à ceux qui vont être supprimés par la fermeture de la centrale à charbon. Des emplois dans, justement, les nouveaux métiers de la production d'énergie, avec les grands acteurs industriels qui sont présents sur le territoire. C'est ce que, partout, nous devons faire avec l'ensemble des partenaires sociaux, des partenaires territoriaux et des forces économiques.

Vous l'avez compris, cette méthode c'est, en quelque sorte, bâtir durant les trois mois qui viennent en mobilisant l'ensemble des territoires, en mobilisant l'ensemble des acteurs économiques, industriels, des artisans, des agriculteurs, des acteurs sociaux, patronaux et politiques, une véritable transition qui soit un agenda de solutions et un agenda de protection. C'est cela dont nous avons besoin pour le pays. J'en suis profondément convaincu. Plus largement, on le voit bien et c'est ce qu'à l'œuvre ensemble, nous devons durant ces trois mois bâtir. C'est le début de la transformation de notre modèle économique et social.

En quelque sorte, ce que nous sommes en train aujourd'hui de toucher du doigt, c'est le fait que les conséquences de la transition écologique, environnementale, énergétique ne peuvent pas être traitées comme à part, comme un résultat extérieur au reste du fonctionnement de notre territoire et de notre économie. Il faut les mettre au centre et il faut avoir une vraie stratégie budgétaire concrète pour nos concitoyens qui l'accompagnent.

Au fond, ce que je veux faire comprendre aux Français et notamment à tous ceux qui disent en quelque sorte : « On entend le Président de la République, on entend le Gouvernement. Ils évoquent la fin du monde mais nous on parle de la fin du mois. » C'est que nous allons traiter les deux et que nous devons traiter les deux. Parce qu'en quelque sorte, votre fin du mois difficile aujourd'hui, c'est parce que pendant des années on a considéré que vous n'étiez pas assez importants, en quelque sorte, pour participer à notre réponse collective à la fin du

monde. C'est parce que pendant des années, on s'est collectivement dit ou tacitement dit : « Vous n'êtes pas assez importants pour la société, et donc c'est à vous qu'on va faire acheter les voitures les plus polluantes, les logements les moins bien isolés et vous vous ajusterez. » Ce que vous dites c'est stop, je l'entends, et donc on doit changer de méthode.

J'ai profondément confiance dans notre capacité à relever ce défi parce que notre pays sait toujours se rassembler lorsque l'essentiel est en jeu. Et à nouveau, je crois que les solutions viendront de la base, des acteurs économiques, associatifs et citoyens de nos terrains. L'ambition gouvernementale et budgétaire, elle est là, elle doit être là. Et à l'issue de ces trois mois s'il faut la revoir, je suis prêt à la revoir avec le Premier ministre, mais chacun doit être mis face à une solution réelle pour lui-même.

C'est pour cela que je veux vous confier un mandat clair, d'aller à la rencontre de nos concitoyens sur le terrain pour expliquer les mesures décidées, vérifier et être sûr qu'elles soient accessibles à tous et construire cette stratégie d'ensemble, ces mécanismes d'accompagnement et faire que cette transition soit juste, démocratique, claire.

Enfin pour conclure, je veux ajouter un mot de la crise que nous connaissons comme convenu parce que celle-ci ne se limite pas au prix des carburants. Il faut là-dessus être lucide et honnête. Et je suis déterminé, non seulement à reconnaître, mais à prendre en charge tous les sentiments à mes yeux profonds qui se sont exprimés au cours de cette crise et que j'ai identifiés.

En face de ces sentiments, et même je dirais de ces ressentiments, je ne me déroberai pas. Et ce que je vous demande n'est pas la seule réponse à apporter à ce que nous entendons. Je vous le redis et je serai clair : je n'aurai aucune faiblesse à l'égard de ceux qui manipulent, instrumentalisent ou en quelque sorte cherchent la violence. A ceux-là, la réponse sera claire et nette : l'ordre public et rien que l'ordre public. Parce que c'est la protection aussi que nous devons à nos concitoyens qui vivent dans les quartiers aujourd'hui bousculés par ces manifestations, aux commerçants, aux artisans et aux acteurs économiques qui sont profondément bousculés dans leur quotidien et aussi leur chiffre d'affaires par ce qui est en train de se passer.

Mais il y a dans ce qui s'exprime ou dans le soutien tacite ou explicite dans notre pays à ce mouvement, quelque chose qui vient de plus loin et sans doute de plusieurs décennies. L'idée que je me fais de ma mission m'empêche de me cacher derrière les responsabilités des autres, que ce soient celles des prédecesseurs ou d'autres acteurs, et je renonce ici à chercher toute forme d'excuse. Parce que je crois comprendre très profondément les attentes et les frustrations, cette colère sourde, ces rancunes et ces rancoeurs qu'éprouvent les citoyens devant les pouvoirs qu'ils sentent loin d'eux, indifférents et, au fond, devant ce qu'ils sentent être comme des vies empêchées, bloquées.

Bloquées par les taxes, les normes, par une perte de sens de ce qu'est l'aventure collective qu'est une nation et ceci vient de loin. Et je considère que notre devoir, et ça fait partie au premier titre du mien, c'est d'y apporter une réponse. Elle ne se fait pas en un coup et ceux qui pensent que c'est une mesure où un discours qui le résout se trompent. Je n'y crois pas et c'est impossible. Mais au-delà de ce que je vous propose aujourd'hui et de cette méthode et ce travail, je crois profondément que ce qui a été dit doit être entendu plus profondément.

Ça nous dit quelque chose d'abord d'une société qui veut qu'on lui apporte des solutions et plus qu'on lui impose les changements par les normes. C'est un changement profond de notre organisation collective, de l'Etat au premier chef mais de toutes nos structures. Et je le dis ici parce que nous avons tous coproduit depuis des décennies ce monde où les meilleures intentions du monde finissaient par des normes. Vous croyez dans ce que je dis, et c'est vrai des élus de terrain, du Gouvernement, des acteurs économiques et sociaux. Vous croyez dans ce que je dis, faites-moi une loi, un règlement pour le montrer et ce sont de nouvelles normes pour les gens. On a tous fait ça, et ces nouvelles normes appliquées de manière homogène sur le territoire bien souvent créent des blocages, des contraintes, des lourdeurs. Et donc, c'est aussi une conversion mentale de tous les décideurs à laquelle nous devons arriver.

Ensuite ce que dit cette crise, je l'entends, c'est le sens profond du consentement à l'impôt. J'entends partout des gens dire : « Nous, on a trop de taxes, trop d'impôts. Nous ne nous y retrouvons plus, le compte n'y est plus. » Là où je dis qu'il y a beaucoup de démagogie, c'est que si les responsables politiques, syndicaux, sociaux, patronaux ne font pas de la pédagogie, plus personne ne la fera, parce que beaucoup de relais d'opinion intellectuelle ont renoncé à le faire. Mais nos impôts et nos taxes sont face à quelque chose et nous ne pouvons pas

demander de manière indifférenciée sur la même affiche ou dans le même slogan : « Baissez les taxes et créez-nous plus de crèches, plus d'écoles plus de droits, plus de services publics. »

Elle est très sympathique cette injonction paradoxale quand on n'a aucune responsabilité. Elle est inadmissible quand elle est soutenue par des gens qui ont des responsabilités, mais elle finit très sincèrement mal. Et donc, il faut faire la pédagogie à nouveau de ce qu'est notre système. Je suis profondément convaincu de ça depuis plusieurs mois, ça fait partie de cette mission qui est collectivement la nôtre, qui est aussi celle de notre génération et qui est sans doute le combat jumeau de la transition écologique que je viens d'évoquer, qui est celui de bâtir un nouveau contrat social du XXI^e siècle. Et beaucoup des sujets que vous aurez à travailler durant les trois mois, c'est aussi cela.

Mais ça veut dire qu'on doit expliquer aux gens ce qu'il y a en face de leur argent. Mais si personne n'en fait la pédagogie, les gens, nos concitoyens, nous finissons tous par croire que l'école c'est normal que ce soit gratuit ; l'hôpital c'est normal que ce soit pour beaucoup gratuit et pour d'autres à un coût très réduit ; que quand on arrive en fin de vie, c'est normal que ce soit la collectivité qui paye. Tout ça a un coût, c'est ce qui est payé par les impôts. Et donc, il y a sans doute une forme de remise à plat et une pédagogie à faire à nouveau. Mais j'entends aussi ce que beaucoup de nos concitoyens, en particulier celles et ceux qui travaillent et qui travaillent avec des revenus modestes, nous disent : « Ça ne vaut plus la peine de travailler parce qu'on rentre dans une case où on est trop riche pour toucher des aides et pas assez pour vraiment être libre. »

Et ces vies empêchées de celles et ceux qui travaillent chaque jour dur mais qui ne gagnent pas assez pour pouvoir vivre bien, ou de celles et ceux qui ont travaillé dur et qui ont une retraite modeste, on doit pouvoir y apporter une réponse. Ça n'est pas ce que je vous demande dans les trois mois, je vous rassure, mais je considère que c'est au cœur de la réponse qu'il me revient d'apporter dans les prochains mois. Une partie de ce qui a été fait par le Gouvernement y répond et je considère que la stratégie du Gouvernement depuis un an et demi est la bonne et correspond à ce constat.

Quand on baisse les cotisations sociales salariales compensées par une hausse de la CSG, mais que tous les travailleurs gagnent plus, ça va dans ce sens. Mais ce que nous disent nos concitoyens, c'est que ça ne va pas assez vite. Quand on commence à baisser la taxe

d'habitation, c'est avant tout pour les classes moyennes et populaires. Mais ce que nos concitoyens nous disent, c'est : « Ça ne va pas assez vite », parce qu'à côté de ça, il y a des taxes qui augmentent et le coût de la vie augmente.

Quand on prend des mesures pour l'éducation en particulier des foyers les plus modestes et les classes moyennes partout sur le territoire, ça va dans le bon sens, mais ça ne va pas assez vite. Et donc, ce qu'il va nous falloir apprécier dans les prochains mois, c'est d'une part comment nous pouvons en profondeur regarder à accélérer, intensifier ce projet pour répondre à l'impatience légitime de celles et ceux qui travaillent dur où ont travaillé dur. Et donc il faut sans doute procéder à des changements profonds. Ça nous impose de renouveler nos méthodes de travail et l'organisation de l'Etat et aussi de la dépense publique, donc de tous les acteurs de la dépense publique, pour faire mieux et plus de services avec moins, et donc ouvrir sans doute un nouveau chapitre de notre réforme collective. Tout ça pour vous dire que la réponse d'aujourd'hui n'est pas la dernière, mais que sur chacun de ces sujets, nous avons à bâtir un nouveau contrat social mais aussi une autre efficacité en quelque sorte de l'action publique collective pour rebâtir la confiance dans la nation.

J'aurai donc à prendre sur ce sujet des initiatives fortes dans les temps à venir et, là aussi, je consulterai chacun et je réexpliquerai une méthode. Mais les problèmes qui se posent aujourd'hui à la France ne se posent pas d'aujourd'hui, ils se posent de très longtemps. Et cette France qui a peur des changements, parce que c'est une France à qui on a demandé beaucoup, on ne peut pas considérer que les changements à venir, on les fera malgré elle ou sans elle. Et donc, il y a ce que je vous demande avec le Gouvernement de faire sur la transition environnementale, mais il y a aussi les choix que nous aurons à faire plus largement pour rebâtir ce contrat social du siècle nouveau, mais rebâtir aussi une plus grande efficacité de l'action publique et réussir à avoir un meilleur service public, à avoir une meilleure réponse à leurs aspirations en dépensant moins et donc en pouvant plus rapidement baisser leurs impôts et leurs taxes.

Et vous savez, et je finirai là-dessus, je crois qu'au fond ce que nous sommes en train de vivre peut-être utile et favorable. Parce qu'il y a trop de problèmes de frustration, de non-dits qui traînent depuis plusieurs décennies. Au sens propre, ces questions qui aujourd'hui remontent à la surface, elles n'ont jamais été vraiment traitées et elles empoisonnent la vie de la Nation et il faut évacuer ces poisons. Il faut le faire sans rien abandonner de la vérité du pays, de la

vérité du monde qui nous entoure, de nos responsabilités. Parce qu'à un moment, il faut faire des choix et on ne pourra pas promettre ou s'engager sur tout et son contraire, mais il faut pouvoir traiter ce sujet.

Aucun des problèmes que nous avons à traiter n'est un problème d'expert. Ils sont tous sans exception des problèmes de citoyens conscients et responsables et des problèmes de décideurs publics que nous sommes. Et mon sentiment profond va même plus loin : c'est que ces problèmes, toutes les démocraties contemporaines ont à les affronter. Toutes, mais elles les expriment différemment. Le Brexit d'il y a bientôt deux ans en Grande-Bretagne, c'est le même sujet. Ce sont des citoyens britanniques qui disent juste : « Le monde que vous nous proposez, il n'est plus pour nous. On ne s'y retrouve pas. Nous qui travaillons dur, on n'a plus de perspectives, on ne peut plus construire de projets pour nos enfants, on vit moins bien et il est fait pour la City, plus pour nous. » Et ils font un choix clair, démocratique. Toutes les sociétés démocratiques contemporaines ont ce défi que nous avons devant nous.

Je pense que la réaction profonde de notre pays, ce que je ressens avec vous monter de la nation, il dit cette part de vérité française. Et nous, nous avons une chance, c'est que je crois qu'on a la capacité collective d'y faire face si on décide maintenant ensemble de s'affronter à ces sujets, de se retrousser les manches, de dire : « Il n'y a pas de solution miracle mais on peut construire des solutions honnêtes et ambitieuses. » Cette transition écologique qui vous fait peur, on peut la relever parce qu'on a les meilleurs acteurs au monde pour le faire. Quand il faut gérer les villes compliquées, quand il faut gérer l'énergie, les transports dans le reste du monde, on appelle les entreprises françaises donc on peut le faire chez nous parce que nous avons cette exigence démocratique.

Nous avons toujours eu cette innovation démocratique dans notre histoire qui nous a permis de traiter ces sujets. Et donc je suis confiant sur la période qui s'ouvre. Elle sera exigeante pour nous, mais elle impose d'entendre cette colère, cette juste part de colère pour y répondre parce qu'elle vient de loin. Je le ferai de là où je suis avec vous avec beaucoup d'humilité. Je le ferai en ayant deux principes à chaque instant à l'esprit. Le premier, c'est que chaque citoyen est nécessaire. Il n'y a pas de changement qui se fait en méprisant un seul citoyen dans le pays. Il n'y en a pas. Ça suppose en même temps que le respect, la décence commune s'impose partout dans le pays et que ce que je vois aussi monter de perte de la civilité entre nous, on doit y mettre fin. Le condamner, ne jamais le valoriser.

Ma deuxième conviction et mon deuxième principe de base, c'est que notre nation est plus grande que chacun d'entre nous et que beaucoup des choix que nous aurons à décider imposeront l'esprit de responsabilité. Parce que nous sommes liés par une histoire, une aventure et un avenir qui nous dépasse et qui nous fait plus fort : c'est la France et une partie de notre destin commun, et je crois que c'est aussi une bonne partie de notre destin européen, du projet de refondation que nous avons à y porter.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les quelques convictions que je voulais partager avec vous aujourd'hui. Je crois très profondément que nous pouvons transformer l'expression des oppositions en un élan pour construire l'avenir, que nous pouvons transformer les colères en solution.

Je vous remercie.

Vive la République et vive la France.

Quelle: <http://discours.vie-publique.fr/notices/187002432.html>

Anhang 2: Zusammenfassung

Diese Masterarbeit befasst sich mit der Entwicklung des französischen Nukleardiskurses nach den Ereignissen von Fukushima. Ziel dieser Arbeit ist es, die verschiedenen präsidialen Reden von jeweils Nicolas Sarkozy, François Hollande und Emmanuel Macron in Bezug auf die Kernenergie zu untersuchen und hinsichtlich der Frage zu analysieren, ob ein Diskurswandel stattgefunden hat. Dabei liegt der Fokus auf den Reden, die nach der japanischen Nuklearkatastrophe von Fukushima (2011) gehalten wurden.

Mit 58 operationsfähigen Kernreaktoren, verteilt innerhalb des Landes und ein Druckwasserreaktor der dritten Generation (EPR) im Bau, ist Frankreich in dieser Hinsicht die weltweit größte Atomnation (Lepage 2015: 139). Seit 1958 hat die zivile und militärische Nutzung der Kernenergie einen bedeutsamen Stellenwert für die französische Atomwirtschaft und Energiepolitik. Trotz der zunehmenden öffentlichen Debatten nach dem Fukushima-Ereignis 2011 über die Gefahr der Kernenergie im europäischen Raum, hält die französische Regierung an diesem Kurs fest. Aktuell ist nur die Schließung des Atomkraftwerks Fessenheim (AKW) geplant, auch als ältestes AKW Frankreichs bekannt. Dieses soll spätestens 2022 abgeschaltet werden (Euronews 2018).

Mithilfe der kritischen Diskursanalyse von Norman Fairclough werden die sechs präsidialen Reden ab dem Zeitpunkt Fukushima anhand festgelegter Kriterien untersucht und analysiert. Ziel ist es, die diskursiven Elemente, welche diese jeweiligen politischen Reden beinhalten, herauszuarbeiten und zu vergleichen, um zu verstehen, ob und wie sich die Natur des Nukleardiskurses verändert hat. Die Analyse besteht aus zwei Ebenen. Als erstes wird der situationsbedingte und der textuelle Kontext dargestellt. Anschließend werden die diskursiven Elemente entsprechend der Kategorien von Faircloughs Textanalyse herausgearbeitet, analysiert und systematisch dargestellt.

Schlussfolgerung der Analyse ist der Befund, dass sich der politische Diskurs um die Kernenergie nach dem Fukushima Ereignis nicht als Risikodiskurs dargestellt hat, sondern ein Sicherheitsdiskurs geblieben ist. Die Kernenergie wird von den französischen Regierungschefs nicht als Gefahr bezeichnet, sondern durchwegs als sichere Stromerzeugungsquelle beschrieben, welche sogar noch weiterentwickelt werden muss.

Abstract

This Master's thesis treats the evolution of the french nuclear discourse after the Fukushima incident. The Aim of this work is to analyze the different presidential discourses of Nicolas Sarkozy, François Hollande and Emmanuel Macron in order to determine a possible change in the nature of the discourse bound to nuclear power. In doing so, the focus rests on the speech which has been held after the Fukushima incident.

With 58 working nuclear reactors and one European pressurized water reactor (EPR) under construction, France is the biggest nuclear nation worldwide (Lepage 2015: 139) Since 1958, the civile and military use of nuclear energy have had a significant role in the French nuclear industry and energy policy. Despite the growing public discussions in the european area about the nuclear risk, the French government remains unaffected. As of today, a single tangible decision has been taken, which is to dismantle the Fessenheim nuclear reactor. It should be deactivated by the end of 2022 (Euronews 2018).

With the help of the critical discourse analysis (CDA) of Norman Fairclough, six presidential discourses will be analysed with the help of particular criteria, started by the Fukushima incident. The aim of this research is to analyse the elements which are present in each respective political discourse, and to determine which type the nuclear discourse has embraced. The analysis is built in two steps. First, the situational and textual context will be exhibited. Secondly, all discourse elements corresponding to the categories of Fairclough's text analysis will be analyzed and presented methodically.

In conclusion, the political discourse around nuclear energy after the Fukushima incident is not a risk discourse in nature, but a reassuring one. The nuclear energy is not presented as a danger per se, but as a secure power production source, which has to be developed in the future.

